This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

12.D

12.D.

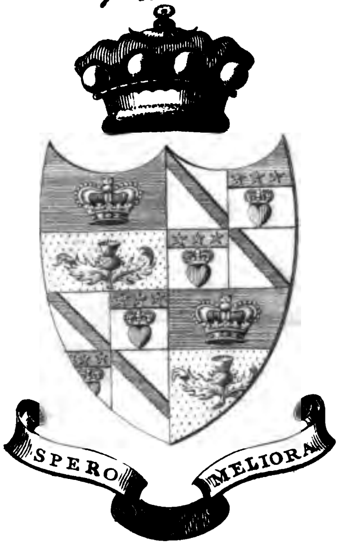

DC
178
.B28

MÉMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DU JACOBINISME;

Par Mr. l'Abbé BARRUEL.

Seconde Partie.

A LONDRES.
De l'Imprimerie Françoise,
Chez PH. LE BOUSSONNIER & Co. *No.* 122
Wardour Street, Oxford Street.
Se vend chez A. DULAU & Co. No. 107 *Wardour Street,* Soho.
Et chez
De Boffe, *Gerard Street.* Boosey, *Royal Exchange.*
Booker, *Bond Street.* Et chez P. Fauche, *à Hambourg.*

1797.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

Seconde Partie.

DISCOURS PRÉLIMINIRE.

Chapitres.		Pages.
I	*Premier grade de la Conspiration contre les Rois.* *Voltaire & d'Alembert passant de la haine du Christianisme à la haine des Rois.*	1
II	*Second dégré de la Conjuration contre les Rois,* *Systêmes politiques de la secte.* *D'Argenson & Moutesquieu.*	34
	Systême de Jean-Jacques Rousseau.	96
III	*Trosième grade de la Conspiration.* *Effet général des systêmes de Montesquieu & de Jean-Jacques.* *Convention des Sophistes; union de leurs complots contre le Trône & leurs complots contre l'Autel.*	119
IV	*Quatrième grade de la Conspiration contre les Rois.* *Inondation de livres contre la*	

34131

Chap.		Pag.
	Royauté; nouvelles preuves de la Conspiration.	155
V	*Cinquième grade de la Conspiration contre les Rois.*	
	Essai démocratique à Genève.	200
VI	*Essai Aristocratique en France.*	218
VII	*Essai des Sophistes contre l'Aristocratie.*	234
VIII	*Secret général, ou les petits mystères des Franc-maçons.*	257
	II. partie, complots maçoniques.	
IX	*Des grands mystères, ou secrets des Arrière-Loges de la Maçonnerie.*	277
X	*Nouvelles preuves du systême & des mystères des Arrière-Maçons.*	316
XI	*Preuves tirées des systêmes des Franc-Maçons eux-mêmes sur leur origine.*	344
XII	*Aveux ultérieurs des Franc-Maçons sur leur origine; vrai Fondateur de l'Ordre; véritable & première origine de leurs mystères & de leurs systêmes.*	387
XIII	*Sixième dégré de la Conspiration contre les Rois.*	
	Union des Philosophes & des Franc-Maçons.	413

FIN

de la Table de la Seconde Partie.

CONSPIRATION
DES
SOPHISTES DE LA REBELLION,
CONTRE
LES ROIS.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DANS cette seconde partie des Mémoires sur le Jacobinisme, j'ai à dire comment les Sophistes de l'impiété, devenant les Sophistes de la rebellion, ajoutèrent à leur conjuration contre tous les Autels du Christianisme, une nouvelle Conjuration contre tous les Trônes des Souverains. J'ai à prouver qu'après avoir juré d'écraser Jésus-Christ, ces mêmes hommes appellés Philosophes, formèrent encore le vœu d'écraser tous les Rois. Objet de ce volume.

J'ai annoncé de plus, qu'aux Sophistes de l'impiété devenus les Sophistes de la rebellion, se joignit une secte depuis long-tems cachée dans les arrières loges de la Franc-maçonnerie, méditant contre l'Autel & contre le Trône, les mêmes complots, & faisant comme les Philosophes modernes, le même serment d'écraser le Christ & tous les Rois.

Ce double objet divise naturellement ce second Volume en deux parties. La première sera consacrée à développer l'origine & les progrès de cette conspiration des Sophistes appellés Philosophes. J'aurai à dévoiler dans la seconde, cette Secte que je désigne ici, sous le nom d'Arrière-maçons, pour distinguer les vrais adeptes, d'une foule de frères trop honnêtes, pour être admis dans les secrets des arrière-loges, & trop religieux, ou trop bons citoyens, trop fidèles sujets, pour se prêter à leurs complots.

Après avoir séparément traité chacune de ces conspirations tendantes au même objet, je dirai comment leurs adeptes se réunirent, & s'aidèrent mutuellement, pour opérer toute cette partie de la Révolution qui abattit en France, & la Religion, & la Monarchie; les Autels du Christ, & le Trône & la tête de Louis XVI.

Réflexions sur la conspiration contre les Rois.

Captivé par les faits, & résolu de ne rien donner à l'imagination, je dois ici à mes lecteurs quelques réfléxions faciles à saisir, mais nécessaires pour bien suivre la marche des Sophistes dans leur nouvelle conspiration; pour montrer par quels grades ils passèrent, ou plutôt se trouvèrent en quelque sorte entrainés malgré eux, & par la seule force de leurs principes, de leur école d'impiété, à l'école & aux vœux, aux sermens de la rebellion.

Tant que sous les auspices de Voltaire, tous ces prétendus Philosophes s'étoient contentés d'appliquer aux idées religieuses leurs principes *d'égalité*, *de liberté*, & d'en conclure qu'il falloit écraser le Dieu de l'Evangile, pour laisser à chacun le droit de se faire une Religion à sa manière, ou de n'en point avoir ; ils n'avoient pas eu de bien grands obstacles à craindre de la part de ces diverses classes d'hommes, qu'ils étoient plus spécialement jaloux d'acquérir à leur école. Dans cette guerre contre le Christianisme, toutes les passions combattoient avec eux, & pour eux. Il ne dut pas leur en couter beaucoup pour faire illusion à des hommes, qui trop souvent n'allèguent leur répugnance à des mystères qu'ils ne conçoivent pas, que pour se dispenser des préceptes & des vertus qu'ils n'aiment pas.

Des Souverains ordinairement peu versés dans l'étude des faits & des vérités relatives à la Religion ; des hommes qui ne cherchent trop souvent dans leur opulence, ou dans leur rang, que des titres à l'indépendance de leur conduite morale ; d'autres hommes qui n'aspirent à la fortune, qu'en cherchant à rendre licites tous les moyens d'y parvenir ; de prétendus génies haletant après la fumée des réputations, & prêts à sacrifier toutes les vérités à l'éclat d'un sarcasme, ou d'un blasphême qu'on appelle bon mot ; d'autres génies encore qui souvent se

trouveroient des ſots, s'il étoit moins facile d'avoir de l'eſprit contre Dieu ; tous ces hommes enfin qui prennent ſi aiſément des Sophiſmes pour des démonſtrations ; tous les adeptes de ces diverſes claſſes ſe mettoient peu en peine d'approfondir & cette *égalité de droits*, & cette *liberté* de raiſon, que la ſecte leur préſentoit comme incompatibles avec une religion révélée, remplie de myſtères.

On ne voit pas même que la plupart de ces adeptes aient réfléchi combien il eſt abſurde d'oppoſer à la Révélation, les droits de leur raiſon ; comme ſi les limites & l'inſuffiſance de cette raiſon devoient ſervir de regle au Dieu qui ſe révèle, ou bien à la vérité de ſes oracles, à la miſſion de ſes Prophêtes & de ſes Apôtres.

On ne voit pas qu'ils aient réfléchi que tous les droits de la raiſon, ſe réduiſent ici à ſavoir ſi ſon Dieu a parlé ; à croire & adorer, de quelque ordre que ſoient les vérités qu'il lui annonce. Des hommes ſi peu faits pour connoître & défendre les droits de la Divinité, n'étoient pas des adverſaires bien redoutables pour des Sophiſtes, qui oppoſoient ſans ceſſe à l'Evangile, toute cette prétendue liberté de la raiſon.

Il ne pouvoit plus en être de même, quand la ſecte appliquant à la ſociété politique, à l'empire des loix civiles, ces mêmes principes *d'égalité* & de *liberté*, s'aviſa d'en conclure qu'en écraſant l'Autel, il falloit auſſi écraſer tous les

Trônes, pour rendre à tous les hommes leur égalité & leur liberté naturelle. Une conſpiration ourdie ſur ces principes, ſur ces conſéquences, avoit évidemment contre elle tous les intérêts, & toutes les paſſions des Sophiſtes couronnés, des Princes protecteurs, & de tous ces adeptes pris dans les hautes claſſes de la ſociété, & d'abord ſi dociles aux leçons d'une liberté, qui ne parloit encore que d'écraſer la Religion.

Voltaire & d'Alembert naturellement ne pouvoient pas s'attendre à trouver Fréderic, ou Joſeph II, ou Catherine III, & Guſtave de Suède bien diſpoſés à ſe porter eux-mêmes à la deſtruction de leurs trônes. Il étoit vrai-ſemblable que bien d'autres adeptes, miniſtres ou courtiſans, & riches ou nobles diſtingués par leur rang, ſentiroient le danger qu'il y avoit à dépendre d'une multitude, qui ne connoiſſant plus de ſupérieurs, s'érigeroit bientôt elle-même en ſouveraine; qui pour premier uſage de ſa ſouveraineté, pouvoit être tentée d'abattre toutes les fortunes, & toutes les têtes élevées au deſſus de ſon niveau.

Du coté des Sophiſtes eux-mêmes, ſi la reconnoiſſance n'étoit pour eux qu'un foible motif, l'intérêt de leur exiſtence ſembloit devoir rallentir leur ardeur contre le trône. D'Alembert vivoit des penſions des Rois de France & de Pruſſe. Il devoit juſqu'à ſon logement du

Louvre aux bontés de Louis XVI. L'Impératrice de Russie soutenoit seule la fortune délabrée de Diderot. L'héritier présomptif du même trône pensionnoit l'adepte la Harpe. Damilaville n'avoit plus de quoi vivre, si le Roi le renvoyoit de son bureau. Le Sanédrin philosophique de cette Académie Françoise composée de tant d'adeptes, ne devoit son existence, ses jettons & ses ressources, qu'au Monarque. Il étoit dans Paris bien peu d'autres Sophistes écrivains, qui n'aspirassent à quelque brevet de pension, ou n'en fussent pourvus par l'intrigue des ministres protecteurs.

Voltaire s'étoit fait une fortune indépendante; il n'en avoit pas témoigné moins de joie, quand le Duc de Choiseul lui avoit fait rendre une pension que ses impiétés avoient fait supprimer. (*V. lett. de Volt. à d'Amilaville* 9 *Janv.* 1762.) Bien plus que tout cela, Voltaire savoit mieux que personne, tous les succès que la conspiration contre le Christ, devoit à la protection des adeptes couronnés; il étoit trop flatté de compter à son école, des Rois, des Empereurs, pour se porter de lui-même à une conspiration qui devoit ne laisser sur la terre ni Empereurs, ni Rois.

Ces considérations donnèrent aux complots des Sophistes contre le Trône, une marche toute autre que celle de leur conspiration contre l'Autel. Dans leur guerre contre l'Evangile,

l'égalité, la liberté pouvoient n'avoir été qu'un vain prétexte; c'eſt la haine du Chriſt qui dominoit chez eux; il eſt bien difficile qu'ils aient pu ſe le cacher à eux mêmes, cette guerre fut celle des paſſions contre les vertus religieuſes, bien plus encore que celle de la raiſon contre les myſtères du Chriſtianiſme. Dans la guerre des Sophiſtes contre le Trône, le prétexte devint conviction; l'égalité, la liberté parurent démontrées; les Sophiſtes ne ſoupçonnèrent plus la fauſſeté de leurs principes; ils crurent faire aux Rois une guerre appuyée ſur la juſtice & la ſageſſe. Là ce furent toutes les paſſions inventant ces principes contre le Chriſt; ici ce fut la raiſon égarée par ces principes, ſe faiſant une gloire, un devoir de triompher des Rois.

La marche des paſſions avoit été rapide; dès ſa naiſſance même, la haine de Voltaire pour le Chriſt étoit à ſon comble; à peine il le connut, qu'il le haït; à peine il le haït, qu'il jura de l'écraſer. Il n'en fut pas de même de la haine des Rois. Ce ſentiment, comme l'opinion & la conviction, eut ſes gradations. Les intérêts même de l'impiété croiſèrent quelque tems ceux de la rebellion. Il fallut à la ſecte dès années pour former ſes ſyſtêmes, pour réſoudre ſes conſpirations, & fixer leur objet. Ici nous rendrions mal la marche des Sophiſtes, en la précipitant. Hiſtoriens fidèles, nous aurons à

montrer cette haine des Rois, en quelque ſorte encore dans ſon enfance, c'eſt-à-dire naiſſant de la haine du Chriſt, & appliquant ſucceſſivement à la deſtruction des Trônes ees principes inventés contre l'Autel. Auprès des chefs eux-mêmes, cette haine des Rois aura ſes gradations ; ſes ſyſtêmes viendront aider à l'illuſion, pour l'établir dans le cœur des adeptes. Elle dominera dans leur Académie ſecrette ; & là ſe trameront enfin contre le Trône les mêmes complots que le philoſophiſme avoit d'abord ourdis contre l'Autel. Les mêmes moyens & les mêmes ſuccès, n'en feront qu'une ſeule & même conſpiration ; les mêmes forfaits & les mêmes déſaſtres n'en feront qu'une même révolution.

CHAPITRE I.

PREMIER GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

VOLTAIRE ET D'ALEMBERT PASSANT DE LA HAINE DU CHRISTIANISME A LA HAINE DES ROIS.

Voltaire d'abord propice aux Rois.

LE désir d'être vrai, d'être juste envers un homme, qui se piqua si peu de l'être à l'égard de la Religion, nous fera commencer ce chapitre par un aveu, qui n'annonce rien moins dans Voltaire, que l'ennemi des Rois & le principal auteur d'une conspiration dirigée contre leurs Trônes. Si cet homme, le chef le plus opiniâtre & le plus acharné des ennemis du Christianisme, n'avoit consulté que ses propres penchans, ou bien s'il lui avoit été donné de soumettre les Sophistes à ses idées politiques, comme il lui fut donné de dominer sur eux par les systêmes de son impiété, jamais le ferment de renverser les Trônes ne fût sorti de son école.

Voltaire aima les Rois, il aima surtout leur faveur & leurs hommages, il se laissa éblouir par leur splendeur. On ne peut méconnoître

ce ſentiment dans un auteur qui mit lui même tant de gloire à célébrer celle de Louis XIV, & d'Henri IV, Rois de France; de Charles XII, Roi de Suede; de Pierre, Empereur des Ruſſies; de Frédéric II, Roi de Pruſſe; & de tant d'autres Rois, ſoit anciens, ſoit modernes.

Voltaire par lui-même, avoit tous les penchans des grands Seigneurs; il en jouoit parfaitement le rôle à ſa Cour de Fernei. Il ſe croyoit trop ſupérieur au commun des hommes, pour être partiſant d'une égalité, qui l'eût mis au niveau d'une multitude qu'il déſignoit avec tant de mépris, ſous les noms de gredins & de canaille.

Voltaire par lui-même, aimoit non ſeulement les Rois, il aimoit le Gouvernement Monarchique. Quand il n'écoute que ſes propres ſentimens, dans ſes livres hiſtoriques, on le voit conſtamment préférer l'Empire d'un ſeul à celui de la multitude. Lui, qui ne ſouffroit pas l'idée d'avoir autant de maîtres qu'il y avoit de Conſeillers au Parlement, *(V. let. à d'Alem.)* comment ſe fût-il prêté à l'idée de cette liberté, de cette ſouveraineté populaire, qui lui auroit donné pour co-ſouverains, les villes, les fauxbourgs, les campagnes, & ſes propres vaſſaux? Lui, qui ſe plaiſoit tant à régner dans ſon château, à jouir de tous ſes privilèges, au milieu de ſes domaines qu'il appelloit ſa petite province, comment eût-il voulu accréditer une liberté &

une égalité, dont la révolution devoit finir par mettre de niveau les châteaux & les chaumières?

Voltaire enfin n'avoit point de désir qui l'emportât sur celui d'anéantir le Christianisme; il ne craignoit rien tant que de se voir croisé dans cet objet, par des Rois qui auroient pu lui reprocher d'en vouloir à leur Trône, comme il en vouloit à l'Autel. De là cette attention à prévenir les adeptes, combien il importoit aux philosophes d'être considérés comme autant de fidèles sujets. De là ce qu'il écrit, par exemple, à Marmontel, en l'assurant que vu la protection de Choiseul & de la courtisanne Pompadour, *on peut tout lui envoyer sans risque;* "*on* "*sait*, ajoute-t-il, *que nous aimons le Roi &* "l'Etat. Ce n'est pas chez nous que des Da- "miens ont entendu des discours séditieux.— "Je desseche des marais, je bâtis une Eglise, "& *je fais des vœux pour le Roi.* Nous défions "tous les Jansénistes & tous les Molinistes "*d'être plus attachés au Roi que nous le sommes.* "Mon cher ami, *il faut que le Roi sache que les* "*Philosophes lui sont plus attachés que les fanati-* "*ques, les hypocrites de son Royaume.* (13 Aoust, 1760.)

Voltaire encore jaloux du titre de fidèle sujet

C'est encore pour ce même motif, que Voltaire écrivoit à Helvétius même, à ce Sophiste que nous verrons si hautement ennemi des Souverains, "*C'est l'intérêt du Roi* que le nom-

" bre des Philosophes augmente, & que celui
" des Fanatiques diminue. *Nous sommes tran-*
" *quilles; & tous ces gens-là sont des perturba-*
" *teurs; nous sommes citoyens, & ils sont séditieux.*
" *Les bons serviteurs du Roi* & de la raison
" triompheront à Paris, à Vorei, & même aux
" Délices." (*Let. du 27 Octob.* 1760.)

Dans la crainte que malgré ces protestations de fidélité, les philosophes ne devinssent suspects, il avoit déjà écrit à d'Alembert: " savez-vous
" quel est ce mauvais citoyen, qui veut faire
" croire à Monsieur le Dauphin que le Royau-
" me est plein d'ennemis de la Religion? Il ne
" dira pas aumoins que Pierre Damiens,
" François Ravaillac, & ses prédécesseurs
" aient été des Déistes, des Philosophes."
Malgré cela la lettre finissoit par dire: " j'ai
" bien peur que Pierre Damiens *ne nuise beau-*
" *coup à la philosophie.*" (16 Janv. 1757.)

Enfin si quelque chose doit montrer dans Voltaire, un philosophe peu ennemi des Rois, c'est la manière dont on le voit traiter ceux de la secte, qui attaquoient l'autorité des Souverains. L'adepte Thiriot lui avoit envoyé l'ouvrage intitulé *théorie de l'impôt*: " *reçu*, répond
" Voltaire, *la théorie de l'impôt;* théorie obscu-
" re, théorie qui me paroît absurde; & toutes
" des théories viennent mal à propos, pour
" faire accroire aux étrangers que nous som-
" mes sans ressource, & qu'on peut nous ou-

Défendant l'autorité des Rois

" trager & nous attaquer impunément. *Voilà*
" *de plaisans citoyens & de plaisans amis des*
" *hommes!* Qu'ils viennent, comme moi, sur
" la frontière; *ils changeront bien d'avis. Ils*
" *verront combien il est nécessaire de faire respecter*
" *le Roi & l'Etat. Par ma foi, on voit tout de*
" *travers à Paris.* (11 Janv. 1761.)

Le meilleur Royaliste ne pouvoit pas s'exprimer plus clairement sur la necessité de maintenir l'autorité du monarque; cependant quand Voltaire écrivoit tout cela, il lui étoit échappé bien des traits qui n'annonçoient rien moins que ce zéle pour les Rois. Il n'étoit pas encore fixé dans les principes de cette philosophie séditieuse, de cette égalité, de cette liberté, qui devoient tôt ou tard égarer les François, & faire succéder au fanatisme des Ravaillac & des Damiens, celui des Robespierre & des Marat. Il avoit des momens où il auroit traité les Mirabeau, les la Fayette, les Bailly, au moins comme il traitoit par intervalle, ces fous d'Œconmistes, qui renversant l'autorité du Roi, voyoient tout de travers avec leur prétendue théorie. Mais déjà tout cet amour des Rois n'étoit plus que le reste d'un sentiment françois, d'une éducation que le philosophisme avoit plus d'une fois démentie, & dont tous les vestiges, alloient bientôt se trouver effacés dans le cœur du Sophiste.

Voltaire eût-il été, soit par son penchant propre, soit par intérêt pour sa secte, bien plus jaloux encore de la réputation de citoyen fidèle, & de *bon serviteur du Roi*; il étoit trop facile aux adeptes d'opposer aux leçons qu'il leur donnoit par fois, sur la soumission aux souverains, les principes dont il partoit sans cesse lui-même pour les révolter contre le Dieu du Christianisme. Pour des hommes instruits à se croire égaux & libres contre le Dieu de la révélation, contre ses Ministres & ses Prophêtes, il étoit naturel qu'ils en vinssent à se croire égaux & libres contre les maîtres de la terre. Voltaire leur disoit; l'égalité des droits, la liberté de la raison près de l'autel, sont inconciliables avec l'empire de cette Eglise & de cet Evangile prescrivant la soumission, la foi à des mystères que la raison ne conçoit pas; il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour en venir à dire: l'égalité des hommes, la liberté de la nature, ne se concilient pas mieux avec la soumission à l'empire & aux loix d'un seul homme, ou même de plusieurs, appellés Parlement ou Sénat avec des Lords ou Princes, dominant sur le reste d'une nation entière, & dictant à la multitude des loix qu'elle n'a point discutées elle-même, ou qu'elle n'a point faites, qu'elle n'a point voulues, ou qu'elle cesse de vouloir.

Voltaire déclinant vers l'égalité & la liberté Anti-Royalistes.

Ces principes si vivement poussés par Voltaire contre la religion, pouvoient être opposés

à ſes leçons ſur la ſoumiſſion aux ſouverains, & ils le furent. Les adeptes preſſèrent les conſéquences; & il n'étoit pas homme à reſter en arrière de ſon école même, dans ce qu'il appelloit philoſophie. La manière dont il fut entrainé des ſophiſmes de l'impiété dans ceux de la rebellion, tient trop étroitement aux progrès de ſa philoſophie anti-religieuſe, pour n'être pas digne d'obſervation.

Voltaire n'avoit point encore dans le cœur d'autre haine que celle du Chriſt, de l'Egliſe & de ſon Sacerdoce, lorſqu'en 1718, il faiſoit débiter ſur le théatre, dans ſa tragédie d'Œdipe, ces deux vers, que la multitude des ſpectateurs & des lecteurs n'a point oubliés, & qui déjà renfermoient à eux-ſeuls toute cette Révolution Anti-religieuſe, qui devoit s'accomplir ſoixante & dix ans plus tard.

Les Prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe;
Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Ces deux vers n'annonçoient encore au peuple, que cette égalité de droits & cette liberté de raiſon, qui ne reconnoiſſant ni autorité ni miſſion dans les Prêtres, laiſſent chacun le maître de s'en tenir à ce qu'il lui plaira d'appeller ſa raiſon, ſur les idées religieuſes. Il ſe paſſa bien des années encore, avant que Voltaire eût une véritable idée de cette égalité, de cette liberté, qui ne devoient pas reconnoître

dans les Monarques, plus de droits qu'il n'en reconnoiſſoit dans l'Eglife. Il eſt conſtant même que Voltaire ne penſoit pas encore à faire de cette égalité, de cette liberté un principe fatal aux Monarchies; qu'il ne ſavoit pas même ce que l'on entendoit par l'égalité & par la liberté appliquées aux idées civiles, lorſqu'en 1738, il publia ſes épitres ou ſes diſcours ſous le titre *d'égalité* de *liberté*. Les premières leçons qu'il eut ſur ces objets, lui vinrent de ſon élève Thiriot, qu'il avoit laiſſé en Angleterre, & à qui il s'étoit adreſſé pour ſavoir ce que les adeptes penſoient de ces épitres. Ou pour mieux dire, Thiriot, qui ſans doute ſavoit les penchans de ſon maître à l'Ariſtocratie, ſe contenta de lui écrire qu'il n'alloit pas au fait, qu'il reſtoit en deçà des principes. Senſible à ce reproche, Voltaire, ſur le ton d'un homme qui n'aime pas à ſe voir dévancé par ſes diſciples, répondit en ces termes. "Un petit mot " ſur les épitres. Où diable prend-on que ces " épitres ne vont pas au fait? Il n'y a pas un " vers dans la première qui ne montre *l'égalité des conditions*, pas un dans la ſeconde qui " ne prouve *la liberté.*" (Lett. à Thiriot 24 Oct. 1738.)

Malgré cette réplique, l'élève de Voltaire avoit raiſon ſur ſon maître. Il eût pu lui répondre que dans toutes ces épitres, il n'y avoit pas un vers qui ne fût un vrai contre-ſens phi-

losophique ; puisque dans la première, tout ce que Voltaire cherchoit à prouver, c'est que dans toute sorte de conditions, la somme du bonheur est à peu près égale ; puisque dans la seconde, la liberté est considérée comme faculté physique, bien plus que comme droit naturel, ou civil & politique. La conséquence de la première étoit, qu'il faut se mettre peu en peine de la diversité des conditions, parce qu'on peut trouver dans toutes le même bonheur. La seconde laissoit de côté la liberté dont les adeptes se sont montrés le plus jaloux contre les Rois ; & ne prêchoit que celle dont l'existence prouve cette distinction du bien, du mal moral, que la secte trouva toujours trop favorable aux idées religieuses.

Sans paroître céder aux leçons des adeptes, Voltaire ne s'en laissa pas moins entrainer peu à peu dans leur sens. Fâché d'avoir prêché la liberté morale, il effaça toute l'impression que cette doctrine pouvoit faire ; il tourna si bien sa définition de liberté, * que les Fatalistes même ne l'auroient pas niée Il ne prêcha plus de liberté, que celle dont la secte a fait si bien valoir les privilèges contre les souverains.

(*) Note. *S'il faut en croire à cette définition, la liberté n'est autre chose que le* pouvoir de faire ce que l'on veut. *Un vrai métaphysicien diroit : le pouvoir même, la faculté de vouloir ou de ne pas*

Les changemens qu'il fit à son épitre sur l'égalité, avoient un rapport plus direct au système de la Révolution politique. Dans la première édition de cette épitre, on lisoit ;

---

vouloir, c'est-à-dire de déterminer sa volonté, de choisir & vouloir ou le pour ou le contre. Il s'en faut bien que ces deux définitions reviennent au même. Ce n'est pas le pouvoir, *c'est la* volonté *qui fait le mal moral. Un honnête homme a très souvent le même pouvoir que le méchant, de faire le même crime ; mais l'un ne le veut pas, l'autre le veut ; le méchant est libre de ne pas le vouloir, comme l'honnête homme est libre de le vouloir. Sans cela point de différence morale entre le bon & le méchant. Car comment celui-ci seroit-il coupable d'avoir voulu, s'il n'avoit pas pu vouloir autrement ? De trois hommes, l'un peut faire une action nuisible, & sa volonté la rejette librement ; le second peut la faire, & la veut librement ; le troisième la peut & la veut forcément. Le premier agit en homme vertueux ; le second en méchant ; le troisième en machine, en fou, en insensé, qui n'est pas maître de sa raison ou de sa volonté. Le fou & le méchant ont pu & fait la même chose. La différence n'est ni dans le pouvoir, ni dans le fait ; elle est donc dans la volonté même, plus ou moins libre de vouloir ou de ne pas vouloir. Mais Voltaire & les autres Sophistes avoient leurs raisons pour ne pas faire toutes ces différences.*

Les états sont égaux, mais les hommes diffèrent ;
la secte auroit voulu y lire ;
Les hommes sont égaux, & les états diffèrent !

Voltaire enfin sentit ce qu'on exigeoit de lui; & alors rougissant de se trouver moins avancé que ses propres disciples dans la doctrine de l'égalité, pour ne plus mériter leur critique, il changea sa doctrine & ses vers. Pour effacer sa honte, & mériter l'éloge des adeptes, il refit, corrigea, refit encore son épitre sur *l'égalité.* Il ne fut content de sa verve, que lorsqu'enfin les adeptes ne purent plus se plaindre qu'il *n'allât pas droit au fait*, & n'entendît pas l'égalité des hommes aussi bien qu'eux-mêmes. Alors tout ce que la populace révolutionnaire a dit en preuve de son égalité, contre les grands, les riches & les Rois, il le dit en ces vers :

Tu vois, cher Ariston, d'un œil d'indifférence
La grandeur tyrannique, & la fière opulence.
Tes yeux d'un faux éclat ne sont point abusés ;
Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés,
Sous les risibles noms d'Eminence & d'Altesse,
Pensent enfler leur être & hausser leur bassesse.
En vain des vanités l'appareil nous surprend ;
Les mortels sont égaux, le masque est différent.
Nos cinq sens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux sont la seule mesure.
Les Rois en ont-ils six ? Et leur ame & leur corps
Sont-ils d'une autre espèce ? ont-ils d'autres ressorts ?

Voilà précisément ce que la populace démocratique répétoit dans Paris, un peu moins élégamment, quand elle demandoit si les Rois & les Nobles n'étoient pas faits de la même pâte que le plus simple paysan; si les riches avoient deux estomacs; & pourquoi toutes ces distinctions de Souverains, de Princes, de Chevaliers, puisque tous *les mortels sont égaux?*

Il faut en convenir, il en couta beaucoup à Voltaire, pour se faire l'apôtre de cette égalité. Sans avoir lui-même un corps & une ame d'une autre espèce que Pompignan, Fréron ou Desfontaines, & tant d'autres hommes qu'il accabloit de ses sarcasmes, il sentoit que dans la même espèce, & avec la même nature, il est encore bien des inégalités parmi les hommes; qu'il n'étoit pas nécessaire pour lui-même d'avoir *un sens de plus*, pour mettre assez de différence entre lui & la canaille. Il n'en céda pas moins enfin aux critiques des adeptes. Après avoir fait dire à sa muse: *les états sont égaux, mais les hommes diffèrent*, (Ire. & IIe. édition.) il n'en passa pas moins du blanc au noir, pour la forcer à dire: *les mortels sont égaux, le masque est différent*. (édition de Kell, voyez les variantes.)

Voltaire devenu républicain.

Quant à cette liberté, qui commence par aimer les Républiques, & finit par détester les Rois, si Voltaire avoit toujours cru pouvoir s'en passer pour établir la liberté qui déteste le

Christ. il est vraisemblable qu'il s'en seroit tenu à celle-ci; mais lors de ses premières productions contre le Christianisme, il avoit trouvé l'autorité des Rois trop répressive. La Hollande lui offroit plus de liberté pour faire imprimer ses blasphêmes; c'est de là que nâquit son premier penchant vers les Républiques. On n'en sauroit douter quand on a lu ses lettres datées de Hollande, & celle-ci surtout adressée de la Haie, au Marquis d'Argenson. " J'aime encore mieux, lui dit Voltaire, l'abus qu'on " fait ici de la liberté d'imprimer ses pensées, " que l'esclavage dans lequel on tient chez " vous l'esprit humain. Si l'on y va de ce " train, que vous restera-t-il que le souvenir " de la gloire du siecle de Louis XIV ? Cette " décadence me feroit souhaiter de m'établir " dans le pays où je suis à présent. La Haie " est un séjour délicieux; *& la liberté y rend " les hivers moins rudes. J'aime à voir les maîtres " de l'état simples citoyens.* Il y a des partis, & " il faut bien qu'il y en ait dans une Républi- " que; mais l'esprit de parti n'ôte rien au " patriotisme, & je vois de grands hommes " opposés à de grands hommes—je vois d'un " autre côté avec non moins d'admiration, un " des principaux membres de l'état marcher à " pied sans domestiques, habiter une maison " faite pour ces Consuls Romains qui faisoient " cuire leurs légumes—ce gouvernement-ci

“ vous plairoit infiniment avec ses défauts,
“ qui en sont inséparables. *Il est tout municipal,*
“ *& voilà ce que vous aimez.* ” (Lett. du 8 août 1743.)

Toutes ces expressions montrent évidemment un homme qui déclinoit vers cette liberté & cette égalité républicaines, qui ne s'accommodent plus du gouvernement des Rois. Quelques années plus tard, cette passion s'étoit bien fortifiée dans le cœur de Voltaire, si l'on en juge par une de ses lettres datée de Colmar & que je vois citée dans des mémoires de Mr. de Bevis, comme écrite à un Académicien de Marseilles; elle est conçue en ces termes : “ Je
“ me rendrois à votre invitation, si Marseilles
“ étoit encore une République Grecque; car
“ j'aime beaucoup les académies ; *mais j'aime*
“ *encore mieux les Républiques.* Heureux les
“ pays où nos maîtres viennent chez nous, &
“ ne se fachent point si nous n'allons pas chez
“ eux. ”

Ce n'étoit encore là qu'aimer les Républiques; ce n'étoit pas absolument haïr & détester les Rois, ne voir sous leur empire que despotisme ou tyrannie. Mais peu d'années après, l'antipathie pour le Trône se rapprochoit déjà beaucoup, chez Voltaire, de celle qu'il avoit conçue pour l'autel. C'est au moins ce que semble indiquer une nouvelle lettre, dans laquelle il dit en toute confidence à d'Alembert

" à l'égard de Duluc (c'est-à-dire, à l'égard " de Fréderic II) tantôt mordant, tantôt mor- " du, c'est un bien malheureux mortel ; & " *ceux qui se font tuer pour ces messieurs là, sont* " *de terribles imbécilles. Gardez moi ce secret* " *avec les Rois & avec les Prêtres.* " (Lett. du 12 Déc. 1757)

Son secret sur les Rois.

Ce secret a cessé d'en être un pour tous ceux qui ont vu les Sophistes du siécle rejetter sur les Rois seuls, & sur la nature de leur gouvernement, toutes les guerres dont l'univers est affligé, & s'efforcer de persuader aux peuples qu'ils seroient bien plus heureux, qu'ils vivroient dans une paix inaltérable, s'ils vouloient bien se gouverner eux-mêmes, au lieu de se laisser gouverner par des Rois. Cette prétention démentie par les fréquentes guerres soit extérieures, soit intestines des Républiques, sert au moins à prouver que Voltaire n'avoit plus besoin d'argumens bien solides, pour ne voir que de terribles imbécilles dans ceux qui combattant sous les drapaux des Rois, croient aussi combattre pour la patrie.

Ce qu'il faut surtout observer dans cette lettre, c'est combien le secret de Voltaire sur *les Rois* se trouve étroitement lié avec son secret sur *les Prêtres*. L'un & l'autre de ces secrets lui étoit déjà échappé plus d'une fois publiquement. Sa Tragédie d'Œdipe avoit divulgué l'un, en faisant répéter sur le théatre, ces vers déjà cités:

les Prêtres ne sont pas &c; le tems étoit aussi venu où les peuples apprenoient de Voltaire, par le même moyen, à savoir ce qu'ils devoient penser des Souverains, de leurs droits, de leur origine, & de toute cette noblesse qui dans les services de ses ancêtres, trouvoit & le modèle & le puissant motif de ceux qu'elle doit à l'état. On a beau excuser le poëte; c'est l'ennemi des Rois, bien plus que le génie de la poësie, qui inspiroit ces tournures adroites, pour mettre dans la bouche d'un personnage théatral, les sentimens du Sophiste. Assurément ce n'étoit pas le respect pour les Monarques, qui sur les théatres d'une nation gouvernée par des Rois, & se glorifiant du courage & des services de sa Noblesse toujours l'appui du Trône, faisoit retentir ces vers si flétrissans pour la Royauté, & si pleins de mépris pour tout l'ordre de ses antiques défenseurs.

Ses principes contre les Rois.

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'ayeux.

(V. Trag. Mérope)

Quand Voltaire donnoit ces leçons aux François, la Révolution Anti-Monarchique étoit toute entière dans son cœur, comme il y avoit déjà toute la Révolution Anti-Chrétienne, quand il faisoit déclamer ses vers contre les Prêtres. Enfin le Jacobinisme le plus outré pouvoit-il applaudir, quand Voltaire ajoutoit;

Voulez-vous être heureux? Vivez toujours sans maître. (Dif. fur le bonheur apud Dial. des Phil.)

C'eſt ainſi qu'entrainé par une liberté toujours révoltée contre l'Autel, Voltaire chaque jour ſe rapprochoit de la liberté ennemie des Trônes. Ce n'eſt pas ſans deſſein que ces maximes échappoient à ſa verve. Dans ſa correſpondance avec d'Alembert, l'intention ſe manifeſte par le ſoin d'avertir ſon confident, de lui faire obſerver ces vers qui apprennent aux ſujets à s'ériger en juges de leurs Rois, & à devenir même leurs aſſaſſins & leurs bourreaux, quand il leur plait de ne voir dans le Prince, qu'un tyran ou qu'un deſpote. Ce ſont préciſément des leçons de cette eſpèce qu'il fait remarquer dans cette lettre à d'Alembert " il faut vous
" dire que je brochai, il y a un an, les *loix de*
" *Minos*, que vous verrez ſiffler inceſſamment.
" Dans ces loix de Minos, Teucer dit au
" Sénateur Mérione:

Il faut changer de loix; il faut avoir un maître.

" le Sénateur lui répond:

Je vous offre mon bras, mes tréſors & mon ſang;
Mais ſi vous abuſez de ce ſuprême rang,
Pour fouler à vos pieds les loix & la patrie,
Je la défends, Seigneur, au péril de ma vie.

(Lett. du 13 *Nov.* 1772.*)*

Si Voltaire eût trouvé de ces ſortes de vers dans les œuvres d'un Prêtre, il eût crié à l'aſſaſſin des Rois, & au tyrannicide. Il eût dit:

voilà un ſujet qui s'érige en juge de ſon Souverain ; qui ſe réſerve le droit de prononcer entre lui & les loix ; le droit de l'attaquer, de le combattre, & de tourner ſon glaive contre lui, chaque fois qu'il lui plaira de croire, de faire croire au peuple qu'il faut punir le Prince, & que ſa mort rendra la vie aux Loix. Voltaire eût ajouté : voilà le peuple juge & ſouverain de ſes-Souverains même ; voilà les maximes qui font les ſéditieux, qui ammenent les Révolutions, & toute l'anarchie démocratique.

Sa guerre indirecte & ſecrète contre les Trônes.

Ce que Voltaire eût dit avec aſſez de fondement, ſur cette affectation d'oppoſer ainſi les Rois & la patrie, l'hiſtoire peut le dire de lui-même, avec d'autant plus de raiſon, qu'il ſentoit auſſi bien que perſonne, le danger de ſes maximes, & ne s'en cachoit pas auprès de ſes amis. Commencez, écrivoit-il, par exemple, au Comte d'Argental, en lui envoyant quelqu'une de ces productions, qu'il ſavoit ſi peu faites pour attacher les peuples aux Rois ; " commencez par me faire ſerment de ne point " laiſſer ſortir mes petits pâtés de vos mains, " & de me les renvoyer, en m'apprenant ſi j'y " ai mis trop, ou trop peu de poivre, & ſi le goût " qui regne aujourd'hui eſt plus dépravé que " le mien. *Le fonds de mes petits pâtés n'eſt pas* " *pour une monarchie* ; mais vous m'avez appris " qu'*on avoit ſervi du Brutus*, il y a quelque tems

" devant Mr. le Comte de Falkenſtein (l'Em-
" pereur Joſeph II. dans ſon ſéjour à Paris)
" & que les convives ne s'étoient pas levés de
" table." *(let. du 27 Juil 1777)* Ce langage n'eſt pas bien énigmatique. Il montre dans Voltaire, un homme bien différent de celui qui reprochoit jadis à ſes confrères Pariſiens de voir *tout de travers* en cherchant à diminuer l'autorité du Roi. On y voit un auteur qui craint, il eſt vrai, d'expoſer encore trop clairement des ſentimens qu'il ſait très bien peu favorables à cette autorité, mais qui voudroit au moins aller auſſi loin qu'il le pourra ſans ſe compromettre. On y voit un auteur qui ſe flatte de n'avoir pas été trop hardi pour le tems où il eſt arrivé, parce que l'Empereur Joſeph II a été aſſez imprudent pour *ſe laiſſer ſervir du Brutus*, c'eſt à dire, pour écouter, ſans le moindre ſigne d'indignation, la doctrine la plus menaçante pour la vie des Souverains.

Ses vœux & prophéties pour la révolution anti-monarchique.

Il eſt bien d'autres lettres, qui indiquent combien cette paſſion d'une liberté anti-monarchique s'étoit fortifiée dans le cœur de Voltaire ; combien même l'attachement des François pour leurs Rois étoit devenu mépriſable à ſes yeux. Il en eſt ſurtout une, où il ſe montre inconſolable de voir des étrangers pénétrés du cathéchiſme de la liberté, bien faits pour l'apprendre aux Pariſiens, mais obligés d'aller porter leur ſyſtême ailleurs, avant que d'avoir pu convaincre ſes

anciens compatriotes que ſi l'homme a été mis au monde pour ſervir Dieu, il fut auſſi crée *pour être libre* (let. à Damila. 23 Mars, 1764) Enfin ce qui déplaiſoit plus ſpécialement à Voltaire, à meſure qu'il faiſoit lui-même plus de progrès dans ce cathéchiſme de la liberté, c'eſt que les François, qu'il appelloit ſes *Welches*, n'en euſſent pas encore un ſemblable. (*ibid & paſſim*) L'hiſtoire, en remarquant ces progrès de Voltaire, dans le cathéchiſme de la liberté, n'a plus droit d'ajouter qu'il ignoroit les révolutions qui pouvoient en être les funeſtes ſuites; qu'il les eût déteſtées, s'il eût pu les prévoir. Sans doute il n'avoit pas l'ame aſſez féroce, pour ſouhaiter les jours de Robeſpierre; mais il ſavoit prévoir, il appelloit de tous ſes vœux, il annonçoit avec complaiſance des Révolutions, qu'il ſavoit au moins devoir être ſuivies de terribles orages. Quels que ſoient les déſaſtres qui ſuivent les tempêtes révolutionaires, il n'en eſtimoit pas moins heureuſe la jeuneſſe deſtinée à les voir; il ne s'en exprimoit pas moins en ces termes, dans ſes lettres au Marquis de Chauvelin;

"Tout ce que je vois jette les ſemences d'une "Révolution qui arrivera *immanquablement*, & "dont je n'aurai pas le *plaiſir d'être témoin*. Les "François arrivent tard à tout, mais ils ar-"rivent. La lumière s'eſt tellement répandue "de proche en proche, qu'on éclatera à la

" première occasion; *& alors ce sera un beau* " *tapage.*"

" *Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront* " *de belles choses.*" (lett. au M. de Chauvelin, 2 Mars, 1764).

Qu'on remarque l'époque de cette lettre; elle est antérieure de vingt cinq ans à la Révolution françoise. Dans ce long intervale, on ne verra plus Voltaire revenir à ces leçons qu'il donnoit encore à ses adeptes au commencement de 1761, pour leur reprocher de *voir tout de travers* en attaquant l'autorité des Rois. Soit que les victoires qu'il avoit dès lors remportées contre l'autel, lui donnassent plus de confiance en celles qu'il prévoyoit sur le trône; soit que le succès des sarcasmes & de tous ces traits qu'il avoit peu à peu hazardés impunément contre les souverains, les lui montrât moins redoutables qu'il ne l'avoit cru, pour lui & ses adeptes; bien loin de s'effrayer des principes d'insurrection que ses disciples répandirent dans leurs productions, il ne fut plus que s'applaudir de voir ces mêmes productions devenir le cathéchisme des Nations.

Quand Diderot publia son systême de la nature, ce ne furent ni ses prétentions ni ses déclamations frénétiques contre les Souverains, que le Philosophe de Fernei lui reprocha, il s'en tint à réfuter une métaphysique dont il craignoit que l'absurdité ne retombât sur la philosophie. Les absurdités, & les invectives contre les sou-

verains ne l'empêchèrent pas de ſe réjouir avec d'Alembert, qu'*on s'arrachât* ce livre, & qu'on le lût avec avidité *dans toute l'Europe.* Quand il vit des Courtiſans, des Princes faire imprimer le livre d'Helvétius intitulé *de l'homme & de ſon éducation*, malgré tout ce que nous aurons à citer des principes ſéditieux & anti-monarchiques extraits de cet ouvrage, Voltaire encore, au lieu de s'effrayer de l'indignation des Rois, que de ſemblables productions devoient naturellement ſoulever contre les philoſophes, ſe contenta de rire avec d'Alembert, & de voir dans le ſuccès de cet ouvrage, la preuve que *le troupeau des ſages croiſſoit à la ſourdine.* (*V. let à d'Dalemb.* 16 *Juil.* 1770; *au même, let.* 114; & 117, *an.* 1773; *à la Duch, de Choiſeul, an.* 1770)

Ainſi toutes ſes craintes d'irriter les Souverains par un apoſtolat d'égalité, de liberté, s'éclipſoient peu à peu. Elles firent enfin place au vœu des Révolutions, & de tout le *tapage*, de toute la tempête qui devoient accompagner la chute des tyrans & des deſpotes, c'eſt à dire, dans le langage de la philoſophie, des Empereurs, des Rois, des Souverains.

Sentimens & moyens de d'Alembert contre le Trône.

Nos lecteurs & l'hiſtoire demandent ſans doute s'il en fut de d'Alembert comme de Voltaire; ſi tout auſſi zélé que ſon cher maître, pour une liberté anti-chrétienne, il en vint comme lui, à cette liberté ennemie des Rois. C'eſt de d'Alembert même que j'emprunterai la réponſe à

cette queſtion. Elle ſe trouve aſſez clairement énoncée dans une lettre que j'ai déjà citée, mais qui nous dévoile ici de nouveaux ſecrets.

" Vous aimez *la raiſon* & *la liberté*, mon
" cher & illuſtre confrère ; & *on ne peut* guère
" aimer *l'un ſans l'autre*. Eh bien, voilà un
" digne *Philoſophe républicain* que je vous pré-
" ſente, & qui vous parlera *Philoſophie &*
" *Liberté*. C'eſt Mr. Jennings, Chambelland
" du Roi de Suede, homme du plus grand
" mérite & de la plus grande réputation dans
" ſa patrie. Il eſt digne de vous connoître, &
" par lui-même, & par le cas qu'il fait de vos
" ouvrages, *qui ont tant contribué à répandre ces*
" *deux ſentimens parmi ceux qui ſont dignes de les*
" *éprouver*." (Lett. du 19 Janv. 1769.)

Quel aveu dans la bouche d'un homme tel que d'Alembert, toujours réſervé dans ſes expreſſions, & toujours ſur ſes gardes, crainte d'en laiſſer échapper qui le compromettent! *Vous aimez la raiſon & la liberté; on ne peut guère aimer l'un ſans l'autre!* Cette raiſon, quelques lignes plus bas, c'eſt la *Philoſophie* ; cette liberté immédiatement après, eſt celle d'un *Philoſophe républicain* dans l'ame, & cependant vivant ſous une Monarchie, comblé des bienfaits, jouiſſant même de la confiance de ſon Roi. C'eſt donc ici d'Alembert qui prononce qu'on ne peut guère aimer ſa prétendue philoſophie, ſans avoir dans ſon cœur l'amour des républiques,

ou d'une liberté qu'il ne croit pas pouvoir trouver ſous l'empire des Rois.

C'eſt d'Alembert encore, qui parmi tous les titres à ſon eſtime, à celle de Voltaire, diſtingue plus ſpécialement cet amour d'une *philoſophie républicaine*, dans un Sophiſte courtiſan, qui ne peut conſerver ce penchant qu'avec le vœu ſecret de trahir la cauſe de ſon Roi.

Enfin c'eſt d'Alembert qui exalte ici les productions de ſon cher & illuſtre confrère, comme ayant plus ſpécialement contribué à répandre *ces deux ſentimens, philoſophie & liberté républicaines, parmi ceux qui ſont dignes de les éprouver*, c'eſt à dire comme ayant contribué à remplir le vœu de ces prétendus ſages, qui ne ſavent jamais trouver la liberté ſous l'empire des Rois, qui déteſtent les Monarchies en proportion de l'amour qu'ils nouriſſent pour les républiques. Lui, qui ſe croit ſi digne d'éprouver *ce double ſentiment;* lui, qui ne connoît point de vraie philoſophie ſans ces deux ſentimens, pouvoit-il déclarer plus expreſſément à quel point ſon cœur en étoit pénétré, combien il eût ſouhaité ces révolutions qui abatent les trônes, pour ériger des républiques !

En nous voyant tirer ces conſéquences des aveux du Sophiſte, qu'on n'imagine pas que nous confondions ici généralement, ou l'amour des républiques, ou celui de la liberté, avec la haine des Rois, & le vœu d'abatre tous les

trônes. Nous le savons, il est de sages républicains, qui sayent aimer leur gouvernement, & respecter celui des autres peuples ; nous le savons encore, & il nous en couteroit peu de le démontrer, la vraie liberté civile n'est pas plus inconciliable avec les Monarchies qu'avec les républiques ; & souvent il arrive qu'elle est plus réelle & plus étendue sous l'empire d'un Roi que sous celui des républiques, & surtout des démocraties. Mais lorsque nous voyons des Sophistes se plaignant sans cesse du gouvernement des Rois sous lesquels ils vivent, sans cesse désignant leurs Souverains sous le nom de despotes, sans cesse soupirant après la liberté du philosophe républicain ; alors assurément nous avons droit de dire que l'amour des républiques & de la liberté ne se séparent point chez eux, de la haine des Rois ; or ces plaintes échappent sans cesse à nos Sophistes. Si leurs blasphêmes contre le Christ sont réprimés, si leur Philosophisme trouve le moindre obstacle, c'est que *la raison est dans les fers*, c'est que le despotisme leur suscite *des persécutions à la Décius*, c'est qu'on est *malheureux de vivre* sous les yeux d'un Monarque & de ses ministres. (*corresp. de Volt. & de d'Alem. passim.*)

Pour m'en tenir ici à d'Alembert, qu'on se souvienne que dans la guerre contre l'Autel, son rôle fut celui du Renard. On ne le verra pas oublier ses artifices, dans la guerre contre les

Rois. Il fait contre eux ce qu'il a fait contre le Chrift. Il fe fert de la plume d'autrui, il excite, il anime les autres; mais il n'a garde de s'expofer lui-même. C'eft ainfi qu'il exalte Voltaire, le loue de ce zéle qui a tant contribué à répandre l'amour d'une Philofophie & d'une liberté républicaines; & crainte que ce zéle ne fe refroidiffe, c'eft ainfi qu'il a foin d'ajouter: " continuez à combattre comme vous faites, " *pro aris & focis*. Pour moi *qui ai les mains* " *liées par le defpotifme miniftériel & facerdotal*, " je ne puis faire que comme Moyfe, les lever " au Ciel, tandis que vous combattez" (19 *Janv.* 1769)

C'eft encore ainfi que marquant à Voltaire avec quelle avidité il lit & relit tout ce qui eft forti de fa plume, dans la double guerre contre l'Autel & contre le Trône, combien il applaudit aux traits lancés contre l'un & contre l'autre: " je fuis prefque fâché, lui écrit-il, quand " j'apprends par le public, *que vous avez donné*, " fans m'en rien dire, *quelque nouveau camouflet* " *au fanatifme & à la tyrannie, fans préjudice des* " *gourmades à poing fermé, que vous leur appliquez* " *fi bien d'ailleurs. Il n'appartient qu'à vous de* " *rendre ces deux fléaux du genre humain odieux* " *& ridicules*" (Lett. de d'Alem. 14 Juillet 1767.)

Il n'étoit pas donné à tous les adeptes de mériter, dans cette guerre, les éloges de d'Alem-

bert, parcequ'ils n'avoient pas comme Voltaire, cet art de plaire aux Rois eux-mêmes, & de les amuser par des Romans, par des histoires dont ces Rois sentoient peu que les satyres & les sarcasmes tomboient sur leur couronne, en frappant sur les Rois leurs confrères. Tous les Sophistes n'avoient pas cet art que possédoit si bien Voltaire, d'écraser les vivans, en frappant sur les morts, de ménager la personne du Souverain, en rendant odieuse la souveraineté. Aussi s'en faut-il bien que d'Alembert applaudisse également à tous ceux qui se montrent dans cette guerre aux Rois. Les uns en disoient trop, & s'y prennoient maladroitement; il appelle ceux-là de ces *gâte-métiers qui se trouvent partout*. (Lett. à Volt. 24 Jan. 1778.) Les autres n'étoient pas assez hardis; il leur trouve de l'esprit; mais il voudroit qu'ils fussent *moins favorables au despotisme*. On sent tout ce qu'il auroit dit lui-même, s'il n'avoit pas eu les *mains liées*, quand il ajoute confidemment à Voltaire: *j'ai presque autant de haine que vous pour les despotes*. (Lett. du 23 Janv. 1770.)

Il seroit inutile de nous représenter qu'on peut haïr le despotisme, sans détester les Rois; nous le savons; mais quels sont donc ici les despotes sans cesse désignés par nos Sophistes, si ce ne sont les Rois sous lesquels ils vivoient? Cette haine & ces plaintes continuelles iront-elles tomber sur l'Empereur des Turcs, ou sur

le grand Mogol, qui n'avoient rien à faire avec nos Philosophes? De pareilles excuses ne méritent pas d'être réfutées. On connoît le langage de la secte; nous aurons assez occasion de prouver combien ces mots *despotes*, *tyrans* & *Souverains ou Rois* sont synonimes à son école. L'affectation seule de les confondre, démontre que la haine des uns & des autres, dans le cœur des adeptes & de leur chefs, n'est qu'un seul sentiment.

Au reste, les adeptes favoris de la secte ne nous ont pas laissés réduits aux simples complimens de d'Alembert, pour nous montrer comment Voltaire avoit eu tant de part à cette révolution qu'il prévoyoit avec tant de joie, & que le tems nous a montrée si fatale aux Monarques. Voltaire n'eût-il jamais lancé contre les Rois aucun de ces traits, de ces sarcasmes, si bien appréciés par les Sophistes, il n'en seroit pas moins pour son école, celui qui prépara, qui applanit le mieux toutes les voies; celui qui leva la barrière la plus difficile à franchir pour arriver au Trône, & pour briser le sceptre des prétendus tyrans, pour amener enfin tout ce que l'on a vu la Révolution françoise accomplir sur la Couronne & la personne du malheureux Louis XVI.

Ce service important pour la secte, Condorcet l'avoit apprécié, quand il disoit: " que des " hommes, qui, s'il n'avoit pas écrit, seroient

" encore esclaves des préjugés, accusent Vol- " taire d'avoir trahi la cause de la liberté—ils " ne voient pas que si Voltaire eût mis dans " ses ouvrages les principes du vieux Brutus, " c'est-à-dire ceux de l'acte d'independance " des Américains, ni Montesquieu, ni Rousseau " n'auroient pu écrire leurs ouvrages; que si, " comme l'auteur du Systême de la Nature, il " eût invité les Rois de l'Europe à maintenir " le crédit des Prêtres, *l'Europe seroit encore* " *superstitieuse, & resteroit longtems esclave;* ils " ne sentent pas que dans les écrits comme " dans la conduite, il ne faut déployer que le " courage qui peut être utile." *(Vie de Volt, édit. de Kell.)*

Aveux des Conjurés sur Voltaire.

Condorcet imaginoit avoir déployé lui même dans ce texte, tout le courage du moment; il n'avoit pas cru encore pouvoir être utile, en disant plus clairement aux Rois, que leur Trône seroit resté inébranlable, si Voltaire n'avoit pas commencé par détruire dans l'esprit des peuples, l'empire de la Religion; ses confrères les adeptes journalistes, crurent cependant pouvoir lui reprocher de ne s'être pas assez étendu sur ce prétendu service de Voltaire.

On en étoit au fort de la Révolution françoise; Louis XVI. n'étoit plus qu'un vrai phantôme de Roi, dans son Palais, ou sa prison des Thuilleries; la partie litteraire du Mercure étoit alors rédigée par la Harpe, Marmontel & Chamfort.

Ce bureau des adeptes ſe chargea d'apprendre ſans détour au malheureux Monarque, à quel homme il devoit la chute de ſon Trône. L'article du Journal que je vais citer, parut le 7 Août 1790. En rendant compte de la vie de Voltaire par le Marquis de Condorcet, voici ce que diſoit le Philoſophe hebdomadaire.

" Il ſemble qu'il étoit poſſible de développer " d'avantage *les obligations éternelles que le* " *genre humain doit à Voltaire*. Les circonſtan- " ces actuelles fourniſſoient une belle occaſion. " *Il n'a point vu tout ce qu'il a fait; mais il a fait* " *tout ce que nous voyons*. Les obſervateurs éc- " clairés, ceux qui ſauront écrire l'hiſtoire, " prouveront à ceux qui ſavent réfléchir, que " le *premier auteur de cette grande Révolution* " *qui étonne l'Europe, & qui répand de tout côté* " *l'eſpérance chez les peuples, & l'inquiétude dans* " *les cours, c'eſt ſans contredit Voltaire*. C'eſt " lui qui a fait tomber le premier *la plus for-* " *midable barrière du deſpotiſme, le pouvoir Reli-* " *gieux & Sacerdotal. S'il n'eût pas briſé le joug* " *des Prêtres, jamais on n'eût briſé celui des Ty-* " *rans*. L'un & l'autre peſoient enſemble ſur " nos têtes, & *ſe tenoient ſi étroitement, que le* " *premier une fois ſecoué, le ſecond devoit l'être* " *bientôt après*. L'eſprit humain ne s'arrête " pas plus dans ſon indépendance, que dans " ſa ſervitude; & c'eſt Voltaire qui l'affranchit, " en l'accoutumant à juger ſous tous les rap-

" ports, ceux qui l'asservissoient. C'est lui qui
" a rendu la raison populaire: & si le peuple
" n'avoit pas appris à penser, jamais il ne se
" seroit servi de sa force. C'est la pensée des
" sages qui prépare les *Révolutions politiques;*
" mais c'est toujours le bras du peuple qui les
" exécute." *(Mercure de France, Samedi 7 Août* 1790, *No.* 18, *Page* 26.*)*

Résultat de ces aveux.

Si je n'avois ici qu'à démontrer jusques à l'évidence, que ces hommes parés du nom de Philosophes, sous le nom & à l'école de Voltaire, en attaquant la Religion ont eu plus spécialement en vue le projet d'anéantir les Rois; que c'est aux succès de Voltaire contre la Religion de Jésus-Christ qu'ils attribuent bien spécialement eux mêmes leurs succès contre l'autorité des Monarques; que sous le nom de tyrans & despotes, ils entendent jusqu'au meilleur des Rois & au plus légitime des Souverains; je croirois presque pouvoir terminer ici ces mémoires sur la conspiration des Sophistes contre tous les Rois. Quels sont en effet les Sophistes qui déclarent enfin publiquement & si expressément dans cet article, le secret de la secte? C'est d'abord Condorcet le plus déterminé des Athées, le plus cher des disciples, & le plus ferme appui de l'espoir de Voltaire, & celui qui entra le plus avant dans sa confidence & dans celle de d'Alembert; *(V. la Ire. partie de ces Mémoires)* c'est lui qui commence par nous

dire que ſi Voltaire n'avoit pas attaqué les prétendus préjugés Religieux, ou bien que s'il avoit attaqué plus directement la puiſſance des Rois, nous ſerions encore leurs eſclaves. Après lui, c'eſt dans l'ouvrage le plus notoirement rédigé par ce qui reſte encore des plus fameux adeptes, & portant en tête les noms de Marmontel, de la Harpe, de Champfort, c'eſt dans ce journal le plus répandu de tous ceux de la ſecte, c'eſt là que l'on ſe plaint encore de la timidité, ou de la maladreſſe de Condorcet; c'eſt là qu'on l'accuſe de n'avoir pas aſſez développé les prétendues obligations éternelles, que le genre humain doit à Voltaire, pour avoir préparé la ruine du deſpotiſme par celle de la Religion, la ruine des tyrans par celle des Prêtres! & quel eſt ce deſpote, quel eſt donc ce tyran dont ils triomphent déjà ſi hautement? C'eſt l'héritier le plus ſacré du plus ancien des Trônes; c'eſt ce Roi dont le nom eſt celui de la juſtice même, de la bonté, & de l'amour du peuple; c'eſt ce même Roi qui tant de fois a proteſté qu'il ne veut pas que pour ſa cauſe, il ſoit verſé une ſeule goute du ſang de ſes ſujets; c'eſt Louis XVI. qui eſt le deſpote dont ils s'applaudiſſent de triompher! S'il eſt encore un Roi qui ſe croie hors de compte dans leur conſpiration, qu'il prête donc l'oreille, & les écoute. Ce n'eſt pas de la France ſeule qu'ils lui parlent, c'eſt tout le *genre humain*

qu'ils voient esclave sous les Rois; cet espoir qu'ils se félicitent d'avoir fait naître. C'est celui qu'ils ont vu se répandre de tous côtés, chez tous les peuples. Si vous êtes tranquille sur votre Trône, certes vous n'avez pas même la prudence qu'ils vous supposent; car ils croyent au moins avoir porté *l'inquiétude dans toutes les Cours*, parcequ'ils savent bien qu'il n'en est pas une dont leurs principes & leurs attentats ne menacent hautement le Monarque. Oui, leur conspiration contre tous est déjà si évidente, que l'histoire pourroit se dispenser d'en chercher d'autres preuves; mais avant d'oser la proclamer, ils ont eu leurs moyens, & la conspiration elle même a eu ses grades. Le premier fut le vœu & la haine contre le Trône, naissant dans les chefs même, de leur haine contre le Christ; le second de ces grades se trouvera dans les systêmes forgés par les adeptes pour renverser & suppléer la puissance des Rois. Cette haine du Christ, de son Eglise, & de sa Foi, étoit née dans les maîtres, des principes vagues & insensés d'égalité, de liberté, appliqués aux objets religieux; de ces mêmes principes appliqués aux objets politiques, devoient naître tous les systêmes de la secte pour écraser les Trônes.

CHAPITRE II.

SECOND DEGRÉ DE LA CONJURATION CONTRE LES ROIS.

SYSTÈMES POLITIQUES DE LA SECTE.

D'ARGENSON ET MONTESQUIEU.

Syſtême politique du Marquis d'Argenſon.

CELUI des adeptes qui auroit dû le mieux ſentir tout le danger d'une prétendue égalité de droits & d'une liberté irreligieuſe, appliquées aux objets politiques, c'eſt-à-dire, ce même Marquis d'Argenſon, longtems Miniſtre en France des affaires étrangères, ce même homme qui avoit paſſé une ſi grande partie de ſa vie auprès des Rois, vivant de leur faveur, parcequ'ils le croyoient conſacrant toute ſa vie à leurs grands intérêts ; ce même homme n'en fut pas moins le premier des Sophiſtes, qui jetta ſous Louis XV. les premières ſemences des ſyſtêmes à ſuivre pour abattre l'autorité des Rois, & changer peu à peu la Monarchie françoiſe en République. Nous avons vu Voltaire exalter, dès l'année 1743, pendant ſon voyage en Hollande, l'amour de ce Marquis pour l'égalité, pour la liberté, & pour les Municipalités. Ces éloges nous prouvent que dès lors M. d'Argenſon avoit dans la tête, & ne cachoit point à ſes con-

fidens, son systême Municipaliseur, & tous ces beaux projets, dont la première assemblée des Rebelles appellés Constituans, devoit faire une des principales parties de sa démocratie royale, ou de sa Monarchie démocratique, le plus imbécille tout à la fois, & le plus séditieux des systêmes, le plus inconciliable des Gouvernemens qui aient jamais été imaginés, surtout pour des François.

Ce systême est celui des Provinces divisées, & sous-divisées en petits états appellés sous Necker, *Administrations Provinciales*, appellés ensuite *Départemens*, sous Target & Mirabeau.

D'après les idées de d'Argenson reprises, corrigées par Turgot & Necker, tous ces petits Etats devoient, sous l'inspection du Roi, être chargés de l'administration intérieure de leur district, de la perception de l'impôt, des projets ou des divers moyens que l'on jugeroit propres à soulager le peuple, des chemins publics, des hopitaux, des établissemens utiles au commerce, & autres objets de cette espèce. Les Administrateurs ne pouvoient encore rien statuer d'important sans les ordres du Roi; précaution que l'on faisoit regarder comme mettant son autorité hors d'atteinte, surtout en ne faisant entrer dans ces Administrations Provinciales, que des hommes nommés par le Souverain, & en conservant dans leur composition, la division de trois ordres, du Clergé, de la Noblesse & du Tiers, comme

dans les Etats Généraux. (*V*, *projets de d'Argenson*, *ses considérations sur la nature des gouvernements*.)

Les villes & les bourgs, les villages même devoient avoir leurs corps municipes se dirigeant eux-mêmes, dans l'administration des memês objets, sous l'inspection de l'administration provinciale, dans leur district secondaire.

Effets naturels de ce sistême. Ce système sembloit offrir de bien grands avantages ; dans le fonds, il n'avoit d'autre objet que de rapprocher, autant que les circonstances pouvoient le permettre, le Gouvernement Monarchique des formes républicaines, d'entraver l'autorité du Monarque, de la disséminer pour l'affoiblir, d'anéantir ses Officiers, ou ses Agens les plus directs, les plus immédiats, appellés Intendans de Provinces.

Avec ces assemblées & leurs comités ou bureaux permanens, chaque coin de la France se remplissoit d'hommes tous empressés à courir la carière politique qui leur étoit ouverte ; d'hommes, qui au premier instant, auroient sans doute reconnu n'administrer que sous l'autorité du Roi, mais qui bientôt n'auroient pas manqué d'alléguer qu'étant plus rapprochés du peuple, ils connoissoient bien mieux que les Ministres, & ses besoins & les moyens de le soulager. Les remontrances & les raisonnemens philosophiques arrivoient à la suite, pour autoriser le refus d'obtempérer. Le peuple persuadé que

ces administrateurs provinciaux prenoient ses intérêts contre la Cour, s'accoutumoit à les regarder comme le boulevard de sa liberté & de ses privilèges, à leur attribuer tout ce qui pouvoit lui arriver d'heureux, à rejetter sur le Roi & ses Ministres tout ce qu'il pouvoit éprouver de malheurs. Chaque municipalité se joignoit aux administrateurs; bientôt la France n'étoit qu'un composé de cent petites républiques, prêtes à se réunir contre l'autorité d'un souverain, qui dès-lors, sous le titre de Roi conservoit à peine l'autorité d'un Doge.

Avec le tems encore, des corps de ces administrateurs naissoient une foule de petits politiques ou de tribuns, qui n'auroient pas manqué de prêcher à la populace que ce Roi n'étoit qu'un personnage plus onéreux qu'utile dans le Gouvernement; qu'il falloit s'en passer puisqu'on le pouvoit; que les administrateurs provinciaux & les municipes n'en seroient que plus libres dans leurs vues pour le bien du peuple; & alors enfin se trouvoit rempli le vœu ou le projet de changer le Gouvernement Monarchique, en ces gouvernemens municipes dont nous avons vu la liberté avoir tant d'attraits en Hollande pour d'Argenson & Voltaire.

Il faudroit peu connoître le caractère des François & surtout des François philosophes, remplis des idées politiques de ce nouveau Lé-

giſlateur, pour ne pas voir que tel devoit être le dernier terme du ſyſtême municipaliſeur.

La part même que le Clergé pouvoit avoir aux Adminiſtrations Provinciales, devenoit pour l'Egliſe un préſent fatal, qui devoit changer l'eſprit de ſes Miniſtres. En attendant qu'on pût ſe paſſer de Prêtres & d'Evêques, les uns & les autres étoient admis, ou même appellés à faire partie de ces corps, c'eſt-à-dire, à s'occuper habituellement d'une étude étrangère à leur fonctions. Au zéle du ſalut ſuccédoit l'ambition de ſe diſtinguer dans une carrière qui n'étoit pas la leur. Déjà en effet on commençoit à diſtinguer certains Prélats, ſous le nom d'adminiſtrateurs, ou de faiſeurs. Bientôt on les eût vus diſciples de d'Argenſon, de Turgot & Necker, plus que de Jéſus-Chriſt ; bientôt on eût voulu n'avoir à la tête des Diocèſes, que des Morellets, ou des Beaudeaux, pour qui la religion n'eût été qu'un objet ſecondaire, inférieur à la gloire de forger des projets politiques, de réſiſter à la Cour, aux Miniſtres, & au Roi. C'étoit le vrai moyen de perdre l'Egliſe, en lui ôtant de vrais Evêques, pour ne lui laiſſer que de faux politiques, dont il étoit facile de faire des Briennes ou des Expilli, c'eſt-à-dire des impies ambitieux, & des hypocrites ſéditieux.

Quoiqu'il eût pu en être pour l'Egliſe, il eſt conſtant qu'avec tous les prétextes de d'Ar-

genſon, tous ces corps adminiſtratifs multipliés dans le Royaume, ne tendoient qu'à donner au Gouvernement les formes républicaines. Chacun de ces petits adminiſtrateurs ſe feroit bientôt érigé en repréſentant de ſa Province; & leur enſemble, en repréſentans de la Nation. Avec les principes que l'eſprit philoſophique commençoit à répandre, ce mot ſeul de repréſentant national écraſoit la Monarchie.

Il ne fut pas donné à d'Argenſon de voir l'eſſai de ſon ſyſtême; on peut croire qu'il n'en avoit pas prévu les conſéquences; mais les eût-il prévues, tout annonce qu'un ſi grand admirateur des Républiques municipaliſées, n'en auroit pas été bien effrayé. Dans un tems où les Sophiſtes n'avoient pas encore aſſez affoibli dans le cœur des François, l'amour de leur religion, pour effacer celui de leur Monarque, ce premier ſyſtême ſembla faire peu d'impreſſion. Nous verrons cependant les Sophiſtes s'en emparer un jour, & en faire l'objet de leurs eſſais, pour accoutumer le peuple à ſe gouverner lui-même. (*V. Gudin, ſupplem. au Contr. ſoc. part.* 3, *chap.* 2).

Pour le malheur de la France, un homme plus capable de donner aux ſyſtêmes cet air de profondeur, d'érudition qui impoſe au public, ſe livra tout comme d'Argenſon, à des ſpéculations politiques, que l'amour du bien public ſemble ſeul inſpirer; mais dont la veritable cauſe eſt trop ſouvent dans cette inquiétude philoſophi- Monteſquieu.

que, dans cette liberté, qui n'aime rien de ce qui est autour d'elle, qui ne se fixeroit pas d'avantage, après avoir trouvé ce qu'elle cherche. Cet homme dont le nom inspire une vénération méritée à bien des titres, fut Charles Secondat, Baron de la Brede & de Montesquieu. Il naquit à Bordeaux, le 18. Janvier 1689. & devint Président à Mortier, au Parlement de cette même ville. J'ai dit que ses premières productions furent celles d'un jeune homme qui n'avoit rien de fixe sur la Religion; & on peut aisément s'en appercevoir dans ses *Lettres Persannes*. Dans un âge plus mûr, ses fonctions lui faisant un devoir de l'étude des Loix, il ne fut pas content de connoître celles de sa Patrie. Pour approfondir celles des différentes Nations, il parcourut l'Europe, s'arrêta plus spécialement à Londres, & revint en France, l'esprit rempli des connoissances qu'il a développées dans les deux ouvrages qui ont plus spécialement contribué à sa réputation. Le premier a pour titre *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence*, & parut en 1734. Le dernier fut son *Esprit des loix*, publié en 1748.

Iers traits de Montesquieu contre les trônes.

Dès l'apparition de son livre sur les Romains, il fut aisé de voir que Montesquieu n'avoit pas rapporté de ses voyages, un plus grand amour pour le gouvernement de sa Patrie. Une des grandes causes auxquelles il attribue tout l'éclat des Romains, est l'amour de ce peuple pour

cette liberté qui commence à chaſſer tous les Rois. Les Sophiſtes qui aimoient encore moins la Monarchie, ne manquèrent pas de ſaiſir cette cauſe, d'en faire la première, & de la conſigner dans leurs éloges. *(V. éloge de Monteſq. par d'Alemb.)*

Monteſquieu & ſes panégyriſtes euſſent parlé plus vrai, ſi dans l'amour de cette liberté, ils avoient vu la grande cauſe de tous les troubles inteſtins qui agitèrent Rome, depuis qu'elle eut banni ſes Rois, juſqu'au moment où elle entra ſous le joug des Empereurs. La liberté tenoit le peuple en convulſions habituelles; le Sénat ne pouvoit ſe délivrer du peuple, qu'en le tenant occupé au dehors, de guerre & de pillage. L'habitude de ces guerres fit des Romains la Nation la plus belliqueuſe, & leur donna ces grands avantages ſur tous les autres peuples. Voilà le point de l'hiſtoire le plus facile à démontrer pour tout homme qui a lu celle des Romains. Si c'eſt là le mérite de la liberté qui chaſſa les Rois de Rome, c'eſt auſſi le mérite de cette humeur antiſociale qui ne permettant pas aux citoyens de vivre en paix dans le ſein de leur famille, les tiendroit ſans ceſſe hors de chez eux, ne les endurciroit contre l'intempérie des ſaiſons, & ne leur donneroit la force & tous les avantages des brigands, qu'en les réduiſant à vivre comme eux de brigandage,

en les privant de toutes les douceurs de la vie ſociale.

Ses paradoxes ſur les Rois de Rome.

L'admiration de cette liberté étoit ſi étrange dans Monteſquieu, qu'il s'appercevoit peu dès paradoxes qu'elle lui inſpiroit. Après avoir parlé de ces édifices publics, qui *donnent encore aujourd'hui la plus grande idée de la grandeur, de la puiſſance* où Rome étoit parvenue *ſous les Rois;* après nous avoir dit: " qu'une des cauſes de " ſa proſpérité, c'eſt que ſes Rois furent tous " de grands perſonnages, & qu'on ne trouve " point ailleurs *une ſuite non interrompue de tels* " *hommes d'Etat & de tels Capitaines*," Il ajoute preſque à la méme page: " qu'à l'expulſion " des Rois, il devoit arriver de deux choſes " l'une; ou que Rome changeroit ſon gouver- " nement, ou *qu'elle reſteroit une petite & pau-* " *vre Monarchie*;" (Grand. des Rom. ch. 1.) qu'enfin ce qui porta cette ville à ſon haut degré de puiſſance, c'eſt qu'après avoir chaſſé ſes Rois, *elle ſe donna des Conſuls annuels*. (ibid.)

Dans ce même ouvrage, une foule d'alluſions & de traits ſatyriques lancés contre Rome rentrée ſous la puiſſance Monarchique, les perpétuels regrets de l'Auteur ſur la perte de la liberté Républicaine, étoient autant de leçons, qui tendoient au moins à diminuer l'amour, l'admiration, l'enthouſiaſme naturel de ſes compatriotes pour leurs Rois. On eût dit même qu'il cherchoit à leur perſuader que ce qu'on

appelle pour les Souverains *établir l'ordre*, n'eſt que l'établiſſement d'une *ſervitude durable*. (ch. 13.)

Son eſprit des loix.

Ce n'étoient encore là que les préludes des leçons que *l'eſprit des loix* vint donner aux peuples gouvernés par des Monarques. Mais ici commençons par l'aveu qui doit couter le moins à notre cœur. Si nous avions à remplir les fonctions de panégyriſte, la matière à l'éloge & à l'admiration feroit abondante. Euſſions nous à répondre aux critiques reprochant à Monteſquieu de ſe donner pour créateur, d'avoir pris pour deviſe *prolem ſine matre creatam*, alors même qu'il ſemble ſe trainer ſous les pas de Bodin, de cet auteur fameux par ſon ouvrage de la République; euſſions-nous à répondre à ce reproche, nous croirions devoir ſauver l'honneur de Monteſquieu & nous dirions: la ſcorie qu'il puiſe chez les autres, n'empêche pas la richeſſe de l'or qu'il trouve dans lui même; & malgré ſes erreurs, *l'eſprit des loix* ſeroit encore pour nous l'ouvrage du génie. *

---

* *Je ſens bien qu'on pourroit répliquer que ſi Monteſquieu a pris dans Bodin des Scories, telles que le ſyſtême des climats, il eſt bien des choſes qu'il laiſſe de côté, parcequ'elles s'accorderoient peu avec l'enſemble de ſes idées. La définition du Souverain, par exemple, donnée par Bodin s'accorderoit bien*

Mais nous n'avons ici, ni le role du panégyriste à remplir, ni celui du critique. L'influence de Montesquieu sur les opinions révolutionnaires est l'objet qui nous fixe; & tel est le malheur des génies: l'erreur même chez eux a ses oracles; & l'erreur soutenue d'un grand nom, l'emporte souvent par sa puissance, sur la vérité même. Cette victoire que Montesquieu auroit détestée, il l'a dut à la célébrité de son nom, à l'importance de son autorité. Qu'on en juge par son opinion sur la différence des principes qu'il donne aux Monarchies & aux Républiques.

---

mal avec les idées que l'on verra Montesquieu donner d'un peuple libre, ou de ses répréséntans. Je crois le premier excessif. On diroit avec lui, que le pacte qui fait le Souverain, lui donne le droit de disposer à son gré, de la fortune & de la personne des citoyens; & que la seule différence entre le tyran & le vrai Roi, est que l'un use de ce droit pour le bonheur, l'autre pour le malheur du peuple. Je croirois que les principes de Montesquieu, dans leur généralité, ne laissent pas au vrai Monarque tout ce qu'il faut entendre par Souveraineté. Mais je dirois que c'est l'excès de Bodin qui révoltant Montesquieu, l'a fait tomber dans un sens opposé. Au reste, peu importe ici le reproche bien ou mal fondé qu'on lui a fait; j'ai à présenter les idées de Montesquieu, telles qu'il les adopte, quelque part qu'elles se trouvent.

De là part d'un écrivain vulgaire, toute cette partie de *l'esprit des loix* n'eût été que le jeu de l'esprit, soutenu par le jeu & par l'abus des mots; dans Montesquieu, elle fut prise pour le résultat de réflexions profondes appuyées sur l'histoire. Osons l'examiner en elle même, & voyons si cette opinion dans le fonds flétrissante pour les Monarchies, portoit sur autre chose que l'abus des mots.

Sa distinction sur les principes des Monarchies & des Républiques.

Dans les mœurs & le langage de sa patrie, l'honneur n'étoit autre chose que la crainte du mépris, & surtout la crainte de passer pour lâche; c'étoit le sentiment & la gloire du courage. Quand un sentiment plus moral se mêloit à *l'honneur*, c'étoit par dessus tout, la honte d'avoir fait, ou de s'entendre reprocher un acte quelconque indigne de l'honnête homme, comme d'avoir manqué à sa parole. Témoin de l'impression que ce mot fait sur ses compatriotes, Montesquieu s'en saisit; fait de *l'honneur* le principe, le ressort, le mobile des Monarchies, & donne la vertu pour principe aux Républiques *(V. l'Esprit des Loix liv.* 3 *c.* 3 *& suite.*) Les Chevalier François enchantés du sentiment qui les flatte le plus, applaudissent à Montesquieu, ne s'apperçoivent pas qu'en retenant le mot, il dénature le sentiment, pour en faire *un faux honneur*, *un préjugé*, le vœu de *l'ambition*, des *distinctions*, des *préférences*, & tous les vices des Courtisans. *(Id.*

ch. 7 *& passim liv.* 3 *&* 5, *)* C'étoit en quelque ſorte ruſer avec *l'honneur* ; c'étoit dire, ſans paroître vouloir les offenſer, que ces preux Chevaliers ſi zélés pour leur Roi, n'étoient que de vains Courtiſans, des ambitieux, des idolatres d'un préjugé, ſource de tous les vicesdes Cours. Cette oppinion étoit d'autant plus fauſſe, qu'un François plein *d'honneur* n'avoit ſouvent aucun de ces vices. Elle étoit odieuſe & flétriſſante ; le mot fit illuſion ; il le fit peut-être à Monteſquieu lui-même, qui ne prévoyoit pas que le philoſophiſme reviendroit un jour ſur le principe, & ne ſe ſouviendroit du prétendu *honneur*, que par oppoſition à la *vertu*, *principe des Républiques*, & pour rendre les Royaliſtes auſſi mépriſables que leur *faux préjugé*, auſſi odieux que leur ambition & tous les vices, qu'il avoit eu l'art d'adoſſer â l'honneur.

Cette première erreur n'étoit donc que le jeu de l'illuſion. Quoiqu'on en puiſſe dire autant de cette prétendue vertu, mobile principal des *Démocraties*, en un ſens cependant ce dernier principe étoit vrai ; & ce ſens eſt celui que Monteſquieu lui-même ſembloit d'abord avoir déterminé. En ce ſens, il étoit vrai de dire que la vertu doit être plus ſpécialement le mobile de la Démocratie ; parce que cette eſpèce de gouvernement ſe trouvant en lui-même le plus orageux, le plus vicieux de tous, il faut pour ſuppléer à la foibleſſe de ſes loix, des

hommes plus capables de résister à l'ambition, au vœu de dominer la populace, à l'esprit de cabale & de faction, à l'anarchie. Mais en ce sens, le génie de Montesquieu n'eût fait de la Démocratie, que la satyre ou la critique la plus constamment méritée. Ce n'est pas là ce que lui permettoit son admiration pour les anciennes Démocraties. Pour en faire l'asyle des vertus, il étend, il resserre ses définitions. Ici la vertu, mobile des Républiques, *c'est l'amour de la patrie, c'est-à-dire de l'égalité—c'est une vertu politique, ce n'est point une vertu morale* (Avertiss. de l'auteur nouvelle édit.) & là c'est la *vertu morale*, dans le sens qu'elle se dirige au bien public, *(Liv. 3. chap. 5. en note)* ici encore, ce n'est point la *vertu des particuliers* (Ibid.) & là, c'est tout ce que l'on peut entendre par la *bonté des mœurs*, par les vertus d'un peuple que la *bonté des maximes préserve de la corruption* (Liv. 5, chap. 2.) ailleurs, c'est la vertu la plus commune d'un Etat, où " *le larcin* se " mêle avec l'esprit de la justice; *le plus dur* " *esclavage*, avec l'extrême liberté; *les senti-* " *mens les plus atroces*, avec la plus grande " modération; c'est encore la vertu d'un Etat, " où l'on conserve le sentiment naturel, *sans* " *être ni enfant, ni mère, ni père; & où la pu-* " *deur même est ôtée à la chasteté.* " (Liv. 4. chap. 6.)

Quelque idée que l'on ſe ſoit formée de la vertu, à travers ce nuage dont le génie de Monteſquieu s'enveloppe comme de ſes énigmes, quel ſera le principe dominant, & le plus clairement exprimé? Lui obſervera-t-on qu'après tout, il eſt auſſi des vertus dans les Monarchies? Il répondra, " je ſais qu'il n'eſt " pas rare qu'il y ait des Princes vertueux; " mais je dis que *dans une Monarchie, il eſt très difficile que le peuple le ſoit*, (V. liv. 3, ch. 5.) & cette ſentence la plus odieuſe, la plus outrageante pour les Royaliſtes, ſera en dernier réſultat, la plus évidemment déduite & la plus clairement exprimée de ſes opinions ſur les Empires gouvernés par des Rois. Qu'il ait voulu le dire, qu'il ne l'ait pas voulu; des Sophiſtes arriveront, qui ſauront s'emparer de ce qu'il a dit, pour faire entendre au peuple; " vous aimez votre Roi, parce que vous n'êtes pas aſſez philoſophes pour vous élever au deſſus des *préjugés de l'ambition, & d'un faux honneur;* parce que vous manquez de ces *vertus morales qui ſe dirigent au bien commun;* parce que vous n'avez point *l'amour de la patrie;* parce que vous aimez cet état où il eſt *très difficille que le peuple ſoit vertueux*. Si vous aviez & la *bonté des mœurs & l'amour de la patrie*, vous aimeriez la *Démocratie*; mais étant ſans vertu

& sans philosophie, vous ne pouvez aimer que vos Rois. »

Pour des hommes que le mot seul d'honneur ne jettoit pas dans le même enthousiasme qu'un jeune Chevalier François, c'est-là qu'aboutissoient tout ce principe de Montesquieu & ses vaines explications. La Révolution s'en est saisie; nous avons entendu les Robespierre & les Syeys; & qu'ont-ils dit au peuple? Combien de fois lui ont-ils répété qu'en écrasant le Sceptre de son Roi, en constituant leur Démocratie, ils avoient *mis la vertu même à l'ordre du jour*? Ils l'ont dit en profanant ce nom, au milieu des horreurs & des atrocités; ils l'ont dit en tenant le peuple esclave au milieu d'une affreuse licence. Mais Montesquieu leur avoit aussi appris à voir la vertu se mêler aux *sentimens les plus atroces*, & regner au milieu de *l'extrême liberté* & du *plus dur esclavage*. J'outragerois sans doute la mémoire du célèbre écrivain, si je pouvois lui attribuer ces intentions; mais j'ai à dire ce qu'il avoit écrit, ce qu'il apprit aux peuples à penser; quelles que fussent ses intentions, j'ai à manifester le ravage de l'opinion qu'il répandit & qu'il accrédita. L'erreur commence à lui; elle croît & s'étend jusqu'à Robespierre. Montesquieu eût frémi, en entendant ce Démagogue scélérat mettre aussi la vertu à *l'ordre du jour* avec sa République; mais le maître honteux & consterné, qu'auroit-il répondu au

disciple objectant combien il étoit difficile que le peuple fût vertueux sous un Monarque, ou sous le Roi Louis XVI.

Que le Génie s'effraie de lui-même, en voyant ses erreurs traverser l'immense intervalle de Montesquieu à Robespierre ; qu'il tremble du crédit que son autorité donne à l'opinion. Sans vouloir les tempêtes, il peut les voir s'élever en son nom ; ses erreurs en auront fourni le germe ; & il se trouvera des Condorcet, des Péthion, des Syeys, qui le feront éclore.

Cette opinion de Montesquieu sur le principe des Monarchies & des Démocraties, fut long-tems regardée comme insignifiante. Il semble dans le fonds, qu'elle eût pu être négligée, dans un tems où le philosophisme auroit mis moins de soins à recueillir tout ce qui pouvoit rendre les trônes odieux. J'en dirois presque autant de cette *égalité* qu'il croyoit voir dans les Démocraties, borner *l'ambition au seul désir, au seul bonheur de rendre à la patrie de plus grands services que les autres citoyens ;* de cette égalité, vertu trop sublime pour les Monarchies, où elle *ne vient pas même dans l'idée des* citoyens, où *les gens même des conditions les plus basses ne désirent d'en sortir que pour être les maîtres des autres.* (Liv. 5, chap. 3 & 4.) Je sens encore qu'il faut pardonner au génie de n'avoir pas senti qu'armés de cette opinion, les Jacobins sauroient un jour relever le mérite de

leur égalité, & ne la montrer nulle fous les Rois, que pour promettre au peuple avec l'égalité, tout le zéle poffible pour l'intérêt commun, quand le trône des Rois & la nobleffe auroient difparu de l'Empire. Mais un fyftême plus fuivi dans cet *Efprit des loix*, préparoit aux ennemis du trône, des armes plus directes. Elles fûrent auffi les premières faifies par le philofophifme des uns, par l'imprudence, l'irréflexion, l'ignorance des autres. Elles font devenues trop funeftes dans les mains des premiers rebelles de la Révolution, pour ne pas mériter ici une mention fpéciale.

Etat de la Monarchie Françoife, lors du fyftême de Montefquieu fur la diftinction des pouvoirs.

Pour juger à quel point le fyftême de Montefquieu appelloit de lui-même les Révolutions, il faut fe repporter au tems même, où il fut publié. Quelles qu'euffent été dans les premiers fiècles de leur Monarchie, les formes légiflatives des François, il eft conftant qu'à cette époque, leurs Rois, & fuivant l'aveu de Montefquieu lui-même, la plupart des Rois réuniffoient au droit de faire exécuter les loix, celui de porter eux-mêmes toutes celles qu'ils croyoient néceffaires, ou bien utiles à leur Empire; & celui de juger tout citoyen infracteur de la loi. (*Liv.* 11, *chap.* 6.)

La réunion de cette triple autorité conftituoit un *Monarque abfolu*, c'eft-à-dire un véritable fouverain, pouvant abfolument lui-feul tout ce que peut la loi.

A cette même époque, les François étoient loin de confondre ce pouvoir absolu avec le pouvoir arbitraire du Despote, ou du Tyran. Dans tout Gouvernement en effet, il existe, & il faut qu'il existe un pouvoir absolu, un dernier terme d'autorité légale; sans quoi les discussions & les appels seroient interminables. Mais il ne faut nulle part un pouvoir arbitraire & despotique.

Ce pouvoir absolu se trouve, & dans les Républiques, & dans les Etats mixtes. Là on pourra le voir dans un Sénat, ou dans une Assemblée de Députés; ici dans le mélange d'un Sénat & d'un Roi. Les François le trouvoient dans leur Roi, dont la volonté suprême & légalement manifestée, étoit le dernier terme de l'autorité politique.

Différence du pouvoir absolu & du pouvoir arbitraire.

Cette volonté suprême, & devenue loi par les formes requises, étoit un lien pour le Roi même, comme pour les sujets. Ce n'est pas simplement Henri IV. & son Ministre Sulli, qui reconnoissent que *la première loi du Souverain est de les observer toutes*; C'est Louis XIV, au milieu de sa gloire; c'est ce Prince dont les Sophistes ont affecté de faire un vrai Despote; c'est Louis XIV. qui proclame le plus hautement, jusques dans ses Edits, cette obligation, & nous tient ce langage: " qu'on ne dise point " que le Souverain ne soit pas sujet aux loix " de son Etat; puisque la proposition contraire

" eſt une vérité du droit des gens, que la flat-
" terie a quelquefois attaquée, mais que les
" bons Princes ont toujours défendue comme
" une vérité tutélaire de leurs Etats. Com-
" bien plus il eſt légitime de dire que la par-
" faite félicité d'un Royaume eſt qu'un Prince
" ſoit obéi de ſes ſujets, *que le Prince obéiſſe à*
" *la loi*, & que la loi ſoit droite & dirigée au
" bien public. (*Préamb. d'un Edit de Louis XIV. année* 1667. *V. auſſi traité des droits de la Reine ſur l'Eſpagne.*)

Avec cette obligation ſeule dans le Souverain, il n'eſt plus rien de deſpotique ou d'arbitraire. Car, dans le ſens de nos langues modernes, le Deſpote eſt celui qui n'a de regle que ſes caprices, ou ſes volontés inſtantanées, & ſous leſquelles nul citoyen ne peut être tranquille, parce qu'il ne ſait pas même ſi ſon maître ne le punira pas aujourd'hui de ce qu'il lui commandoit hier.

Ce qui modéroit en France le pouvoir légiſlatif.

Le pouvoir de faire la loi avoit lui-même ſes regles chez les François. Il étoit d'abord ſubordonné à toutes les loix primitives & naturelles de la juſtice; il ne pouvoit s'étendre au droit de violer les propriétés, la ſureté, la liberté civile. Il étoit abſolument nul contre les loix fondamentales du Royaume, contre les pactes, les coutumes, les privilèges même des Provinces ou des corps, que chaque Roi faiſoit, à ſon Sacre, le ferment de maintenir.

Il étoit modéré par le devoir & les droits inhérens à ces corps de la Magiſtrature, chargés d'examiner les loix avant leur promulgation, & de repréſenter au Souverain ce qu'elles pouvoient avoir de contraire au bien public. Il l'étoit par la diſcuſſion des loix à ſon Conſeil, par ſon intérêt même qui lui permettoit peu de faire des loix, dont l'injuſtice auroit pu ſe tourner contre lui-même, puiſqu'il y étoit ſoumis comme les autres, dès quelles étoient portées. Il l'étoit enfin par l'objet même de la loi, qui étant général, ne lui permettoit pas de ſe laiſſer conduire en la portant, par des vues, des haines, des vengeances particulières.

Bien plus que tout cela, un lien moral que l'on ſait avoir été en France auſſi fort que partout ailleurs, un amour, une confiance, une eſtime, un enthouſiaſme réciproque entre les François & leur Roi, repouſſoient toute idée d'un Monarque deſpote & arbitraire. Les Rois ſavoient très bien qu'ils regnoient ſur un peuple libre, & dont le nom même ſignifioit homme libre. Ils avoient tellement mis leur gloire à ne regner que ſur des hommes libres, qu'ils avoient ſucceſſivement aboli preſque tous les veſtiges de l'ancien Régime Féodal, & que tout homme eſclave ailleurs, étoit déclaré libre, par cela ſeul qu'il mettoit le pied en France.

Enfin s'il eſt vrai de dire que la liberté politique conſiſte en deux choſes 1°. en ce qu'un

citoyen puiſſe faire impunément tout ce qui n'eſt pas défendu par les loix ; 2°. en ce que les loix ne preſcrivent, ou ne défendent rien au particulier, que pour le bien de la ſociété générale ; on peut avec confiance en appeller à l'expérience. Tout homme honnête & obſervant les loix de l'Empire, où étoit-il plus libre, où marchoit-il plus ſûrement tête levée, qu'en France ?

On peut dire qu'il y avoit des abus dans cet Empire ; on pourroit ajouter que de ces abus, les uns provenoient du caractère des François, & d'un excès, bien plus que d'un défaut de liberté ; que les autres, & ſurtout les abus d'autorité étoient la faute de ceux même qui ont le plus crié contre ces abus, c'eſt-à-dire, de ces Sophiſtes, qui détruiſant les mœurs & les principes, auroient dû s'étonner un peu moins que des Miniſtres immoraux, impies, & ſans principes, fiſſent taire la loi devant leurs paſſions & leurs intérêts. Perſonne ne ſe plaignoit que de la violation des loix ; c'étoit donc leur obſervation, & non pas leur bouleverſement, & des Révolutions qu'il falloit ſolliciter.

Des Lettres de Cachet, & de leur véritable cauſe en France.

Le ſeul vice réel que l'on pût objecter au Gouvernement François, pris en lui-même, le ſeul qui ſentît le Deſpotiſme & l'arbitraire, étoit l'uſage des *Lettres de Cachet ;* lettres illégales certainement, & que nulle véritable loi ne peut autoriſer dans un Gouvernement civil,

puiſque par ces Lettres, un citoyen perdoit ſa liberté ſur un ſimple ordre du Roi, ſans être entendu & jugé légalement. Je ne veux point excuſer cet abus, en diſant ce qui eſt pourtant vrai, que le bourgeois & le vulgaire n'y étoient point expoſés; qu'il ne tomboit ordinairement que ſur les intriguans qui entouroient la Cour, ou ſur les écrivains ſéditieux, ou ſur la haute Magiſtrature dans ſes différens avec les Miniſtres. Mais je dirai que l'origine & le maintien de ces Lettres de Cachet ne ſont pas ce que l'on penſe communément, l'effet du Deſpotiſme des Rois. La véritable cauſe en eſt dans le caractère moral, & dans l'opinion des François même, de ceux-là ſurtout dont la claſſe étoit preſque ſeule ſujette à ces Lettres de Cachet. Je dirai qu'elles ſont leur faute, & non celle de leur Roi; qu'il falloit, ou changer leurs opinions, leurs idées ſur l'honneur, ou bien laiſſer au Monarque ce droit dont ils ſollicitoient eux-mêmes l'uſage.

Telle étoit en effet l'opinion des familles tant ſoit peu diſtinguées en France, que chacun s'y croyoit déſhonoré par la punition légale & publique d'un enfant, d'un frère, ou d'un proche parent. De là il arrivoit que pour éviter ce jugement légal, les parens ſupplioient le Roi de faire enfermer un mauvais ſujet, dont l'inconduite retomboit ſur la famille; un diſſipateur qui la ruinoit; un coupable qui la diffamoit, ou

ou l'exposoit au déshoneur, en l'exposant lui même à être jugé, puni publiquement par les tribunaux. S'il y avoit espoir d'amandement, la Lettre de Cachet étoit correctionelle, & pour un tems limité; si le crime étoit grave & vraiment diffamatoire, le coupable restoit enfermé pour toujours.

Il ne faut pas croire que ces sortes de Lettres fussent accordées sur une simple demande, & sans aucune information. Ordinairement la requête présentée au Roi, étoit renvoyée à l'Intendant de la Province; celui-ci envoyoit son Subdélégué entendre les parens, les témoins, & dresser un procès verbal de leurs dépositions. Sur ces informations envoyées aux Ministres, la Lettre de Cachet étoit accordée ou refusée. *

---

* *Quoique ces Lettres ne regardassent pas généralement le vulgaire, le Roi ne refusoit pas toujours d'en accorder aux classes inférieures. Je fus appellé un jour pour servir d'interprête à un témoin Allemand, dans une information de cette espèce. Il s'agissoit d'une Lettre de Cachet, qu'un très petit bourgeois, mais très honnête homme s'étoit avisé de demander pour se délivrer de sa femme colère, violente, qui avoit voulu le tuer avec un couteau dont cet Allemand arrêta le coup. Le bon homme ne pouvant vivre avec cette femme, & ne voulant pas la dénoncer à la Justice, eut recours au Roi, qui chargea l'Intendant de faire examiner les faits. Les parens &*

Il eſt évident que l'autorité ainſi exercée, étoit plutôt celle d'un père commun, ménageant la ſenſibilité, l'honneur de ſes enfans, que celle d'un deſpote captivant ſes ſujets. C'étoit une grace qu'il accordoit, & non un acte arbitraire & tyrannique qu'il exerçoit. Avec leurs idées ſur l'honneur, les François auroient été très fâchés de n'avoir pas ce moyen de conſerver celui de leur familles; moyen qui d'ailleurs ne nuiſoit pas au public, puiſqu'il le délivroit toujours, de manière ou d'autre, d'un ſujet dangereux. Il eſt donc évident qu'il falloit, ou changer l'opinion & les mœurs de ces François, ou conſerver l'uſage des Lettres de Cachet. Mais l'abus eſt toujours près de l'uſage; ce moyen illégal en ſoi, étoit trop dangereux dans les mains d'un mauvais Miniſtre, qui pouvoit s'en ſervir contre

---

témoins furent ſecrettement aſſemblés. Je vis le Subélégué faire les informations avec toute la bonté poſſible. Les faits ainſi conſtatés, le procès verbal envoyé du Roi, la Lettre de Cachet fut accordée; la femme miſe dans une maiſon de force. Elle en revint au bout de quelques mois, ſi douce, ſi bien ſoumiſe & ſi bien corrigée, que le ménage fut un modèle de bonne intelligence & de tranquillité. Je ne crois pas qu'on eût beaucoup crié contre les Lettres de Cachet, ſi elles avoient été toutes données ſi à propos, & ſi elles avoient toutes produit un ſi bon effet.

un citoyen, ou contre un magiſtrat, qui n'auroit fait que ſon devoir.

Il étoit ſurtout à craindre, & la choſe n'étoit pas ſans exemple, qu'un Miniſtre ſollicité par des hommes puiſſans, ne ſervît leurs paſſions, leurs vengeances, en laiſſant à leur diſpoſition, ces ordres arbitraires, ces lettres ſuppoſées du Roi, dont ils étoient munis. Mais ce n'étoit pas là du deſpotiſme dans le Roi, dont il falloit toujours tromper ſa bonté, pour abuſer à ce point de ſon nom. C'étoit de ſa part, excès de confiance dans les hommes qui l'entouroient ; c'étoit de la part des Miniſtres & des courtiſans, un excès de corruption qu'il falloit encore attribuer aux déteſtables mœurs du jour, & à l'impiété que le philoſophiſme répandoit dans les cours & les palais des Grands, bien plus qu'à la nature même du Gouvernement.

Affection des François pour leur Roi, à l'époque de l'esprit des loix.

Quelle que fût la cauſe de ces abus, ils étoient concentrés dans une ſi petite partie du Royaume, au moment où parut l'*Eſprit des Loix*, qu'il ne venoit pas dans la tête des François, qu'ils vécuſſent ſous un gouvernement deſpotique. En effet, pour juger ce Gouvernement François, que l'on veut follement donner pour arbitraire, oppreſſif, tyrannique, ſuivons les regles de ceux même dont les ſyſtêmes ſont venus le renverſer. « Quelle eſt, nous dit Jean-Jacques « Rouſſeau, quelle eſt la fin de l'aſſociation « politique ? C'eſt la conſervation & la proſpé-

" rité de ses membres. Et quel est le signe le
" plus sûr que ses membres prospèrent? C'est
" leur nombre & leur population. N'allez pas
" chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute
" chose d'ailleurs égale, le Gouvernement sous
" lequel, sans moyens étrangers, sans natura-
" lisations, sans colonies, les citoyens peuplent
" & multiplient d'avantage, est infailliblement
" le meilleur. Celui sous lequel un peuple
" diminue & dépérit est le pire. Calculateurs,
" c'est maintenant votre affaire; comptez,
" mesurez, comparez." *(Contrat social, liv. 3, chap. 9.)* Le même auteur ajoute: " C'est
" de leur état permanent que naissent les
" prospérités ou les calamités réelles des
" peuples. Quand tout reste écrasé sous le
" joug, c'est alors que tout dépérit; c'est alors
" que les chefs les détruisant à leur aise, *ubi so-*
" *litudinem faciunt, pacem appellant*. (appellent
" *paix*, l'affreux silence du désert qu'ils ont
" fait) Quand les tracasseries des grands agi-
" toient le Royaume de France, & que le
" Coadjuteur de Paris, portoit au Parlement
" un poignard dans sa poche, cela n'empêchoit
" pas que *le peuple François ne vécût heureux &*
" *nombreux, dans une honnête & libre aisance* ---
" ce qui fait vraiment prospérer l'espèce, est
" moins la paix *que la liberté.*" (ibid. en
note.)

Ainſi, ſans ſe donner lui même le ſoin de calculer, Jean-Jacques voyoit au moins en gros, & confeſſoit que même dans ſes tems de trouble & de tracaſſerie, la France jouiſſoit d'une honnête & *libre* aiſance.

Ecoutons à préſent ceux des diſciples qui ont calculé, dans le tems où leur attachement à la Révolution devoit rendre leur réſultat le moins ſuſpect d'exagération ſur le bonheur des François ſous leurs Rois. Dans ſes notes ſur le texte que je viens de citer, & dans ſon ſupplément au *contrat ſocial*, le révolutionaire Gudin, reprend, calcule, année par année, l'état de la population, des morts, & des naiſſances, des mariages, dans les principales villes du Royaume, pendant le cours de ce ſiecle; & enſuite il ajoute: "l'auteur du Contrat Social a donc "dit une très grande vérité, quand il s'eſt "écrié: calculateurs, c'eſt votre affaire, comptez, meſurez, comparez,—on a ſuivi ſon "conſeil; on a calculé, meſuré, comparé; & "le réſultat de tous les calculs a démontré "que la population de la France, qu'on croyoit au deſſous de vingt millions, étoit de "plus de vingt quatre; qu'il y naiſſoit annuellement près d'un million d'enfans; *& que la "population tendoit fortement à s'accroître.*"

"On en pourroit conclure, d'après l'opinion "de Rouſſeau, que le gouvernement étoit très "bon. Il étoit en effet beaucoup meilleur

" qu'il ne l'avoit été depuis la destruction de
" celui que les Romains avoient donné à la
" Gaule. " Ces paroles sont du même auteur; & d'après ses calculs, il se trouve que c'est précisément sous Louis XIV. sous ce Roi si souvent représenté comme le plus fier des despotes, *c'est sous le regne de Louis XIV. que la France a commencé à se multiplier régulièrement, & dans la totalité du Royaume*, malgré toutes ses guerres.

Le long regne de Louis XV. (autre prétendu despote, sous lequel commence & se poursuit si ardemment la conspiration contre les Rois,)
" le long regne de Louis XV. n'éprouva point
" de telles calamités; aussi, dit toujours le ré-
" volutionnaire Gudin, aussi suis-je convaincu
" que *dans aucune époque de la Monarchie, la po-*
" *pulation n'augmenta plus également & plus*
" *constamment dans toutes les Provinces* --- elle
" s'est élevée jusqu'au point d'avoir vingt
" quatre à vingt cinq millions répandus sur
" une étendue de territoire de vingt cinq mille
" lieues quarrées, ce qui fait environ un mil-
" lion d'hommes par mille lieues, environ mille
" habitans par lieue quarrée; *population qui a si*
" *peu d'exemple en Europe, qu'on pourroit la re-*
" *garder comme un excès.* "

Ne nous lassons pas d'écouter ce même auteur, sur l'état de la France, dans le siecle & au moment d'une Révolution qu'il ne cesse de préconiser; observons même que l'ouvrage,

dont nous tirons ces documens parut ſi précieux à l'Aſſemblée Révolutionnaire, que par un decret ſpécial du 13. Nov. 1790. elle déclara en *accepter l'hommage*. (V. le décret à la fin du dit ouvrage.) Pour juger à préſent cette Révolution, & ſes auteurs, ſoit immédiats, ſoit éloignés, apprenons encore d'eux-mêmes ce qui pouvoit ou rendre leurs projets néceſſaires, ou les en diſpenſer pour le bonheur de cet Empire; & liſons encore dans le même auteur, les détails ſuivans.

" Le territoire de la France étoit cultivé au " point qu'on en eſtimoit le produit annuel à " la valeur de quatre milliards.

" La ſomme du numéraire répandu dans le " Royaume, montoit à deux milliards deux " cent millions."

" On eſtime qu'il y avoit à peu près la mê" me quantité d'or & d'argent employée en " bijoux & en vaiſſelle."

" Les regiſtres de l'affinage de Paris atteſtent " qu'on employoit, ou plutôt qu'on perdoit " tous les ans, la ſomme énorme de huit cent " mille livres, en or fin, à dorer des meubles, " des voitures, du carton, des porcelaines, des " clous, des éventails, des boutons, des livres, " & à brocher des étoffes, ou à maſquer de " l'argenterie."

" Les bénéfices du commerce étoient annu" ellement de quarante à cinquante millions."

" Les impositions payées par le peuple n'ex-
" cédoient pas six cent dix à douze millions;
" ce qui ne faisoit pas le tiers du numéraire;
" ce qui n'est pas la sixième partie du revenu
" brut du territoire; & ce qui vrai-semblable-
" ment n'est pas le tiers du produit net; somme
" qui dans cette proportion, n'eût pas été
" exhorbitante, si tout le monde eût payé
" selon ses moyens." (*)

---

* *Ces paroles de Mr. Gudin tombant sur les privilèges ou les exemptions du Clergé & de la Noblesse, je crois devoir renvoyer le lecteur à un ouvrage très instructif sur cet objet spécialement. Il a pour titre:* du gouvernement, des mœurs & des conditions en France, avant la Révolution. *Il est attribué à* Monsieur Sénac de Meilhan. *J'en citerai au moins le passage suivant: " dans un moment d'humeur contre ses enfans ingrats, Mr. Necker dévoila enfin la vérité, & déclara à l'Assemblée Constituante, que ces exemptions si décriées de la Noblesse & du Clergé, ne s'élevoient pas au dessus de* sept millions tournois, (ou 318, 181 livres sterlings)—*que la moitié de cette somme appartenoit au privilégiés du* Tiers-état—*& que les droits de contrôle supportés par les deux premiers Ordres,* réparoient amplement *l'inégalité établie dans l'imposition ordinaire."*

" Il naissoit tous les ans dans le Royaume, " neuf cent vingt huit mille enfans & plus, " environ un million."

" La ville de Paris contenoit six cent soixan- " te six mille habitans."

" Sa richesse étoit telle, qu'elle payoit " annuellement au Roi, cent millions, ou la " sixième partie des impositions du Royaume.

" Cette forte imposition n'excédoit pas les " forces de Paris. Ses habitans vivoient dans " l'abondance. S'il y entroit chaque jour un " million, & s'il en sortoit autant pour sa con- " sommation, il ne lui en falloit pas moins de " quatre vingt ou cent, pour la circulation

" *Ces paroles mémorables ont été entendues de* " *toute l'Europe; mais elles ont été étouffées par* " *les cris des Démagogues victorieux. Le Clergé,* " *la Noblesse, la Monarchie, tout a péri.*" *& tout celà plus spécialement sous prétexte d'une inégalité de privilèges, qui n'existoit que de nom, ou qui se trouvoit* amplement réparée *par un seul droit perçu sur les privilégiés. Ce droit étoit celui du contrôle établi sur les actes publics. Le tarif en étoit proportionné aux sommes spécifiées dans l'acte, &* aux titres *qu'on y prenoit. Ainsi* " *tout Haut & Puis-* " *sant Seigneur, Marquis, Comte ou Baron, étoit* " *taxé en* vertu de sa naissance ou de son rang; " *& l'humble Bourgeois, en raison de son obscurité.*" (V. cet ouvrage, note sur le Chapitre 6.)

" intérieure, qui se faisoit journellement dans
" son enceinte."

" Enfin les calculateurs ont estimé que sous
" le regne de Louis XV, *la population du*
" *Royaume a augmenté d'un neuvième*, c'est-à-
" dire, de deux millions cinq à six cent mille
" ames.

" Tel étoit l'état de la France, & celui de
" Paris, au moment de la Révolution ; & com-
" me aucun autre Etat en Europe, n'offroit ni
" une telle population, ni de tels revenus, elle
" passoit, non sans quelque raison, *pour le pre-*
" *mier Royaume du Continent.*" (V. supplem.
au contract social par Gudin, note population.)

L'auteur qui nous fournit ces détails sur la France, les termine en disant: " j'ai cru né-
" cessaire de donner ce tableau précis de la
" population & des richesses du Royaume,
" au moment où il venoit de *s'effectuer une*
" *aussi grande Révolution*. J'ai pensé que ce ta-
" bleau serviroit à nous faire connoître les
" progrès que la Nation fera dans la suite, &
" à calculer les avantages que nous devrons à
" la Constitution lors qu'elle sera entierement
" achevée. " Ce même auteur sait sans doute aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les avantages de sa Constitution ; mais on voit au moins par son enthousiasme pour la Révolution, & pour les *Philosophes* auxquels il en fait honneur, (*liv. 3. chap. intitulé Les Philosophes*) qu'il n'avoit

rien moins qu'envie d'exagérer la liberté & le bonheur dont la France jouiſſoit ſous ſes Rois. Mon objet à moi, en laiſſant parler les admirateurs de cette même Révolution, ſur l'état où ſe trouvoit la France, quand leurs maîtres ſont venus leur apprendre à la bouleverſer, eſt de mettre l'hiſtoire en état d'apprécier les ſyſtêmes auxquels cette Révolution eſt due, & la ſageſſe ou l'imprudence de leurs auteurs. Revenons à Monteſquieu.

Préciſément dans ces jours où *l'eſprit des loix* fut publié, les François étoient ſi heureux, ſi contents de leur Roi, que d'un bout de la France à l'autre des acclamations générales venoient de lui donner le nom de *Bien-Aimé*. Malheureuſement pour Monteſquieu, c'eſt auſſi de l'apparition de ſes ouvrages, & de ſon *Eſprit des Loix* ſurtout, qu'il faut dater ces ſpéculations philoſophiques ſur la liberté & l'égalité, qui d'abord firent naître le doute & l'inquiétude; qui bientôt amenèrent d'autres ſyſtêmes; qui changèrent enſuite l'opinion publique des François ſur leur Gouvernement; qui affoiblirent leur attachement au Monarque; & qui finirent par entrainer la plus monſtrueuſe des Révolutions.

La différence à obſerver ici entre Voltaire & Monteſquieu, eſt eſſentielle. Ainſi que je l'ai dit, Voltaire eût volontiers ſouffert un Roi, qui eût ſouffert lui même l'impiété. Il ſe ſeroit cru

assez libre, si on l'avoit été de blasphêmer publiquement. En général les formes de la Monarchie ou de l'Aristocratie lui plaisoient beaucoup plus que celles de la Démocratie ; il n'en vint au systême Municipaliseur, qu'entrainé par la haine d'une Religion, qu'il détestoit beaucoup plus encore qu'il n'eût aimé les Rois.

Admiration de Montesquieu pour des loix étrangères. Ses systêmes inapplicables à sa patrie.

Il n'en fut pas de même de Montesquieu. Quoiqu'il ne fût rien moins qu'indifférent sur la liberté des opinions religieuses, c'est le Gouvernement Monarchique en lui même, qu'il vint considérer. Ce fut sur ses idées de liberté politique, qu'il se proposa de regler la puissance, l'autorité des Rois. La liberté religieuse auroit été extrême ; il ne s'en seroit pas moins cru esclave, partout où cette autorité n'auroit pas été reglée d'après son systême sur la distinction & la séparation des trois *Pouvoirs Législatif, Exécutif, & Judiciaire*. Cette distinction étoit neuve pour des François accoutumés depuis longtems, à voir dans leur Monarque, la réunion, le centre de toute autorité politique. La paix dont ils avoient joui sous ces Rois Législateurs, ne leur permettoit guère d'envier le sort d'une Nation plus fameuse encore au delà des Mers, par les tempêtes de sa liberté, que par la sagesse d'une constitution, qui fixant les esprits & les cœurs, avoit à peine terminé les longs débats du Monarque & des sujets.

Et certes, nous pouvons encore admirer aujourd'hui, autant que Montesquieu, la sagesse de cette même Nation, qui séparée par l'Océan, de tous les autres peuples, a su enfin après de longs orages, se donner des loix, dont ces orages même lui avoient démontré la nécessité; des loix conformes à ses mœurs, à son caractère dominant, à sa situation locale, même à ses préjugés; nous n'en dirions pas moins à tout Anglois tenté de transporter en France la constitution de la Grande Bretagne: commencez donc par entourer aussi la France de l'Océan. Car tant qu'elle sera unie au Continent, & votre opposition, & votre *veto* formeront des partis, que les Puissances jalouses fomenteront, en prêtant leur appui, tantôt aux nouveaux Wigs, tantôt aux nouveaux Toris; toujours en se servant de l'un de ces partis, pour les accabler tous. Commencez surtout par donner aux François ce sang froid, qui divise les opinions sans exciter les haines; qui discute sans s'échauffer; qui s'échauffe sans recourir aux haches. Commencez par lui promettre que ses Mylords Législatifs Héréditaires n'auront comme les vôtres, que le zèle & la dignité de votre Chambre Haute, & non pas tout l'orgueil, toute la morgue d'un Demi-Souverain; & si vous le pouvez, habituez le François à voir sans cesse autour de lui ces Demi-Rois. Car je réponds que tant qu'il sera ce qu'il fut, l'idée seule d'un Parle-

ment faisant la loi, ou de ces Conseillers à Demi-Souverains, lui sera insupportable ; qu'il aime cent fois mieux n'avoir qu'un Roi, que de trouver sans cesse autour de lui des gens qui en jouent le rôle.

Chez nous, comme chez vous, faut-il aussi que les subsides dépendent, non du Roi, mais des Etats, ou bien des Députés de nos Provinces ? mais portez vos regards de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion ; & dans cette variété de Provinces, d'intérêts & de sol, faites qu'un même esprit ne voie que les mêmes besoins & les mêmes moyens. Faites que les frontiéres ne soient jamais plus exposées que le centre, à la séduction d'un rival qui les touche, & qui n'a pas besoin de traverser les mers, pour appuyer de ses armées, les cris d'oppression, ou pour faire glisser son or, ses émissaires, & acheter le refus des secours destinés contre lui. Si vous nous reprochez que nos loix ont changé, faites aussi que le tems ne change pas nos mœurs & nos rapports avec ces alliés, ou bien ces ennemis qui nous entourent. Et vos mœurs & vos loix changent aussi ; mais vous n'en restez pas moins isolés ; & vos chefs ont le tems de consulter, quand il faut que les nôtres accourent & combattent. Toujours souls, vous êtes toujours un, & toujours protegés contre l'invasion imprévue ; laissez donc aux François le seul moyen de con-

ſerver cette unité qui fait ſa force, & qui la rend conſtante.

En un mot, la nature, en variant le ſol, varie auſſi l'art de le cultiver. L'homme ſous tant de faces, & avec toute la diverſité des caractères, des rapports & des tems, n'aura-t-il qu'une ſeule & même conſtitution à prendre dans un coin de la terre, pour vivre en ſociété, & pour y être libre? Non, il y auroit trop de métamorphoſes à faire dans le François, ſoit pour qu'il ſe crût libre où l'Anglois ne ſent pas la gène de la loi; ſoit pour qu'il n'abuſât pas de la liberté, là où l'Anglois en uſe à peine; & ſur-tout pour qu'il ne dépaſſât jamais le terme, où l'Anglois ſe repoſe.

Nous aimons à penſer que Monteſquieu n'avoit pas fait toutes ces réflexions, lorſque ſon admiration excluſive pour des loix étrangères lui fit ériger en principes, en vérités conſtantes, générales, des opinions tendantes à montrer aux François un vrai deſpote dans leur Roi, & à leur faire prendre le Gouvernement le plus doux, le plus conforme à leur caractère, à leurs intérêts, pour un pénible & honteux eſclavage.

Ses ſyſtêmes alienent les François de leur ſouverain.

Il nous en coûte de faire ce reproche à l'écrivain célèbre, mais l'hiſtoire peut-elle s'empêcher d'obſerver l'impreſſion que dut faire ſur un peuple depuis long-tems accoutumé à dire: *ſi veut le Roi, ſi veut la loi*, (V. hiſt. de France

par le Préſident Henault) la doctrine d'un homme, qui ne craignoit pas de leur dire comme une vérité démontrée ; " lorsque *dans une même* " *perſonne, ou dans le même corps de magiſtrature*, " la puiſſance *légiſlative* eſt réunie à la puiſ- " ſance *exécutrice, il n'y a point de liberté;* parce " qu'on peut craindre que le même Monarque, " ou le même ſénat ne faſſent des loix *tyran-* " *niques*, pour les exécuter *tyranniquement* (eſprit des loix, liv. 11, ch. 6)

En poſant ce principe, Monteſquieu avoit eu ſoin de dire : " la liberté politique dans le citoyen, " eſt cette tranquillité d'eſprit, qui provient de " l'opinion que chacun a de ſa ſureté ; & pour " qu'on ait cette liberté, il faut que le gou- " vernement ſoit tel qu'un citoyen ne puiſſe " pas craindre un autre citoyen" *(ibid,)*

Ou Monteſquieu croyoit que des lecteurs françois ne ſauroient jamais joindre ces deux idées, ou bien il dut s'appercevoir qu'il leur diſoit: François! vous croyez être libres, & vivre en ſureté ſous la conduite de vos Rois. Votre opinion eſt fauſſe ; elle eſt honteuſe. Au milieu de ce calme dont vous croyez jouir, *il n'y a point de liberté* : & il n'y en aura point, tant que vous pourrez dire, *ſi veut le Roi, ſi veut la loi;* tant que vos Rois conſerveront cette double puiſſance de la *légiſlation* & de *l'exécution des loix*. Il faut les dépouiller ou de l'une ou de l'autre, ou ſe réſoudre à vivre toujours dans

la terreur des loix tyranniques, & de leur tyrannique exécution.

Ce n'est pas aux François seulement; c'est presque à tous les peuples gouvernés par des Rois, c'est même à la plupart des peuples gouvernés alors en Républiques, que Montesquieu tenoit évidemment ce langage; puis que dans le même chapitre, il reconnoît que chez ces peuples, la puissance exécutrice est presque partout réunie à la puissance législative, soit dans leurs Monarques, soit dans leurs Sénats. L'univers n'étoit donc aux yeux de Montesquieu, composé que d'esclaves, qu'il venoit exhorter, à rompre des chaines, pourtant assez légères, puisqu'ils les portoient tous assez gaiement, & sans même en soupçonner le poids! Il falloit donc à l'univers une Révolution générale, pour que le genre humain conquît la liberté! Je voudrois excuser Montesquieu; je ne sais; d'un côté, j'ai peur de soupçonner des intentions qui n'existèrent pas; & de l'autre, j'ai peur d'outrager le génie, en le séparant de la raison; en disant qu'il invente les principes, & n'en voit pas les conséquences les plus immédiates. Il est dur de ne voir dans Montesquieu, que la furie qui jette le flambeau de la discorde entre les peuples & les Rois, entre les sujets même des Républiques & leurs sénats, leurs magistrats; mais n'y a-t-il pas aussi plus que de la honte à voir ce flambeau même, & celui qui le

jette, ſans ôſer parler de l'intention d'exciter l'incendie? Quoiqu'il en ſoit, les terreurs que Monteſquieu ſe crée, ſont chimériques. Quelle réalité peut-il y avoir dans ces loix tyranniques & tyranniquement exécutées; quand il eſt reconnu, comme dans ſa patrie, que le légiſlateur a lui-même pour baſe de ſes loix, celles qui ſont déjà la baſe d'une conſtitution portant elle-même ſur la nature de la ſociété, ayant pour tout objet le maintien des propriétés, de la liberté & de la ſureté des citoyens? La ſuppoſition de Monteſquieu eſt celle des phantômes. Les Rois de ſa patrie pouvoient tout par l'amour, rien par la tyrannie. Si les réclamations légales de la magiſtrature étoient inſuffiſantes, quel Roi de France eût réſiſté à celles d'un peuple, dont le ſilence même ſuffiſoit pour les vaincre! On ſait qu'elle leçon c'étoit que ce ſilence des François devant leurs Rois. Le Monarque eût effacé cent loix, pour le leur faire rompre. Quand Monteſquieu donnoit tant aux climats; il pouvoit bien donner auſſi quelque choſe à la puiſſance des mœurs, des caractères, à l'opinion toujours plus forte plus active chez ſes compatriotes, que par tout ailleurs. Le fait étoit que les loix des François, faites par leurs Monarques légiſlateurs, ne le cédoient aux loix d'aucun païs, pour la douceur & la ſageſſe. Le fait étoit que depuis les tems barbares de l'Europe, la France, ſous ſes Rois légiſlateurs, &

grace à ses Rois législateurs, avoit toujours vu sa liberté se régler & s'étendre, loin de se resserrer; & les faits disent plus que les systêmes.*

Même illusion encore, & même erreur, quand Montesquieu croit tout perdu, si le Prince qui a porté la loi, conserve le droit de prononcer sur celui qui l'aura transgressée. Cette crainte pourroit être fondée, si le Roi législateur étoit la même chose que le Roi juge & partie, jugeant sa propre cause, ses propres différens avec les citoyens; ou même si le Roi législateur, ne devenoit Roi magistrat, que pour être seul magistrat, seul juge; c'est à dire, s'il commençoit par violer la loi qui prescrit, détermine le nombre des magistrats, le nombre des suffrages requis pour condamner, ou pour absoudre. Cette crainte devenoit chimérique par tout où, comme en France, & dans toutes les vraies Monarchies, la première des loix à observer est celle de la na-

Ses erreurs sur le pouvoir judiciaire.

---

* *Je citerai à cette occasion, un homme dont le suffrage ne sera pas suspect, Mr. Garat, cet Avocat qui s'est, avec tant d'autres ses confrères, distingué par son zéle philosophique pour la Révolution. Avant cette Révolution, il étoit de ceux qui préchoient la souveraineté du peuple. Il n'en disoit pas moins:* "*Aujourd'hui toutes les loix émanent de la volonté suprême du Monarque, qui n'a plus la nation entière pour son conseil: mais son trône est si accessible, que les vœux de la patrie y parvienent toujours,*" (Répert de Jurisp. art. souv. par Garat.)

ture, qui ne permet pas plus aux Souverains qu'aux autres Magiſtrats, de prononcer dans leur propre cauſe, dans leurs conteſtations particulières avec les citoyens. Crainte futile encore, quand le Roi, comme en France, dans ſes différens particuliers étoit jugé lui-même par la loi & par les tribunaux. Auſſi rien ne donnoit-il moins aux François l'idée d'un Roi Deſpote, que l'idée d'un Roi, juge de ſes ſujets. La partie de leur hiſtoire, qu'ils ſe rappelloient avec le plus doux ſentiment, étoit au contraire celle des tems heureux, où à l'ombre d'un chêne, Louis IX entouré de ſes ſujets, comme un père de ſes enfans, écoutoit leurs différens, & prononçoit ſur eux avec toute l'autorité, & toute la juſtice du premier Magiſtrat de ſon Empire (*V. Joinville & Paſquier.*) Combien n'étoient donc pas nouvelles pour ce peuple, les aſſertions de Monteſquieu, quand il vint encore lui dire : « il n'y a point de liberté, ſi la « puiſſance de juger n'eſt pas ſéparée de la « puiſſance légiſlative & de l'exécutrice. Si « elle étoit jointe à la puiſſance légiſlative, le « pouvoir ſur la vie & la liberté des citoyens « *ſeroit arbitraire* ; car le juge ſeroit légiſlateur. « Si elle étoit jointe à la puiſſance exécutrice, « le juge pourroit avoir la force de l'oppreſ- « ſeur. *Tout ſeroit perdu*, ſi le même homme, ou « le même corps de Principaux ou de Nobles, « du peuple, exerçoit ces trois pouvoirs, celui

" de faire les loix, celui d'exécuter les résolu-
" tions publiques, & celui de juger les crimes
" ou les différens des particuliers. " *(Esprit des loix. ibid.)*

Montesquieu sembloit sentir lui même le danger de ses leçons, quand voulant consoler (je ne veux pas dire) quand faisant semblant de consoler les peuples, il ajoutoit; " Dans la plupart
" des Monarchies de l'Europe, le Gouverne-
" ment est modéré, parceque le Prince qui a
" les deux premiers pouvoirs, laisse à ses sujets
" l'exercice du troisième." Mais qu'importe dans Montesquieu cette restriction? Qu'importe que les Princes laissent à leurs sujets l'exercice de ce troisième pouvoir, quand vingt lignes plus haut, il nous a dit que la réunion des deux premiers dans une même personne, suffisoit pour qu'il *n'y eût point de Liberté?* Et pourquoi se hâter d'ajouter: "chez les Turcs où ces trois pou-
" voirs sont réunis sur la tête du Sultan, il regne
" un affreux despotisme." *(ibid)* Ne sait-on pas que le Sultan laisse aussi ordinairement aux tribunaux le soin de juger les procès! L'illustre Auteur vouloit-il donc nous dire: vous à qui chaque siècle de votre histoire, offre des Rois exerçant eux mêmes ce pouvoir, tels que Hugues Capet jugeant Arnould de Reims; Louis le Jeune jugeant l'Evêque de Langres & le Duc de Bourgogne; Louis IX jugeant tous ceux de ses sujets qui recouroient à sa justice; Charles

V jugeant le Marquis de Saluces; Charles VII condamnant le Duc d'Alençon; François I. prononçant ſur le Connétable de Bourbon; Louis XIII jugeant le Duc de la Valette; * vous, dis-je, à qui l'hiſtoire offre ſi ſouvent vos Rois faiſant eux-mêmes les fonctions de Magiſtrat, apprenez que tout étoit perdu ſous ces Princes; qu'ils étoient autant de vrais Sultans, ſous leſquels il regnoit un *affreux deſpotiſme;* & que vous étes prets à retomber ſous le joug des Sultans, chaque fois que vos Rois exercent les mêmes fonctions.

* *En voyant quelques uns de ces Rois, comme François I, prononcer eux mêmes ſur des cauſes de haute trahiſon, on pourroit croire qu'ils étoient auſſi juges dans leur propre cauſe. Mais dans le fonds, c'eſt ici la cauſe générale de l'état; & ſi le Roi ne pouvoit pas juger en pareille cauſe, on pourroit dire auſſi qu'un Parlement françois ne pourroit juger aucun ſujet traître à la France, parce que tous les François ſont partie. Cependant cette difficulté fut oppoſée à François I, dans l'affaire du Marquis de Saluces. Elle fut levée par le Procureur général; mais elle ſervit au moins à prouver qu'un Roi juge n'étoit pas un deſpote, puis qu'il fallut juger ſur ce Roi même, & prononcer ſi dans pareille cauſe, il avoit, ou n'avoit pas le droit de juger.* (V. Répert. de juriſprud. art. *Roi*, par Mr. Polverel.)

Combien plus sagement Montesquieu auroit dit: ce qui fait du Sultan un despote, n'est pas le droit de faire d'abord la loi, & de juger ensuite, c'est-à-dire, d'examiner & de prononcer suivant les regles connues de la loi; c'est le droit de prononcer tout ce que bon lui semble, suivant sa volonté instantanée & capricieuse, suivant la passion, l'intérêt du moment. Il envoie ses cordons; c'est l'ordre de la mort; & un ordre n'est pas un jugement. Il les envoie, parce qu'il veut, & soit que la loi le veuille, soit qu'elle ne le veuille pas; soit qu'il le veuille avec le suffrage d'un sénat composé d'autres juges, soit qu'il le veuille seul, & malgré tous les autres Magistrats, qui près de lui n'auroient tout au plus que le nom de juges. Oui, voilà ce qui fait le Sultan, le despote; mais aussi ce qui n'étoit qu'une chimère en France.

L'erreur du célébre écrivain est ici d'autant plus surprenante, que nous la trouvons pleinement réfutée par lui-même, au moment où il parle de ces Ducs & Comtes, qui sous l'ancien Gouvernement des Francs, exerçoient aussi les trois pouvoirs. " On croira peut-être, nous dit-" il, que le Gouvernement des Francs étoit " alors bien dur; puis que les mêmes Officiers " avoient en même tems, sur les sujets la puis-" sance Militaire, & la Puissance Civile, & mê-" me la Puissance Fiscale; (on peut bien ajou-" ter, & même la Puissance législative, puisque

" dans leur Duché ou Comté, ils faifoient auffi
" leurs *placites* ou loix, *pour juger les queftions fur*
" *la liberté)* chofe que j'ai dite dans les livres pré-
" cédens, être une des marques diftinctives du
" defpotifme. Mais il ne faut pas penfer que les
" Comtes jugeaffent feuls, & rendiffent la juf-
" tice comme les Bachas en Turquie. Ils af-
" fembloient pour juger les affaires, des efpèces
" de plaids, ou d'affifes, où les Notables étoient
" convoqués—ordinairement le comte avoit
" fept juges; & comme il n'en falloit pas moins
" de douze, ils rempliffoient le nombre par des
" Notables. Mais qui que ce fût qui eût la jurif-
" diction, le Roi, le Comte, le Gravion, le
" Centenier, les Seigneurs, ou les Eccléfiafti-
" ques, ils ne jugèrent jamais feuls; & cet ufa-
" ge qui tiroit fon origine des forêts de la Ger-
" manie (comme le *beau fyftême* de l'admirable
" conftitution) fe maintint encore, lorfque les
Fiefs prirent une nouvelle forme." *(Livre* 30 *chap.* 18.*)* Il ne falloit donc pas dire à des François, dont les Rois modernes ne jugeoient pas plus feuls que les Rois d'autre-fois, que *tout étoit perdu* chez eux; qu'il n'y *avoit plus de liberté*, parceque *la puiffance de juger n'étoit pas féparée de la puiffance légiflative & exécutrice.*

Autre erreur de Montefquieu, qui entraine les Etats Généraux.

Il eft aifé de voir qu'elle inquiétude ces principes de Montefquieu tendoient à faire naître dans l'efprit de fes compatriotes; & combien ils pouvoient leur rendre odieufe ou fufpecte la

puissance de leur Roi. Hélas! ils devoient trouver dans le même ouvrage, le germe de bien d'autres malheurs.

Avertis par une longue expérience des troubles qui suivoient leurs Etats Généraux, les François ne s'en souvenoient plus que pour s'applaudir de la paix dont jouissoit leur patrie, & de l'éclat qu'elle avoit acquis sous des Monarques suppléant par leur sagesse à ces anciens Etats. Ce ne fut pas assez pour Montesquieu de ces fausses alarmes sur la puissance législative & exécutrice du Souverain; il eut aussi le malheur d'apprendre à ses compatriotes, & à la multitude, que tout peuple qui veut se croire libre, ne doit se reposer que sur lui-même, ou ses représentans, du soin de se donner des loix. Il fut le premier à leur dire: " *comme dans tout Etat libre, tout homme qui est censé avoir une ame libre, doit être gouverné par lui-même;* il faudroit que le peuple en corps eût la puissance Législative; mais comme cela est impossible dans les grands Etats, & est sujet à beaucoup d'inconvéniens dans les petits, *il faut que le peuple fasse par ses représentans, tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-même.* " (Livre 11, chap. 6.)

Ce n'est pas ici le lieu d'observer combien d'erreurs on pourroit trouver dans ces assertions. La plus grande est d'avoir fait un principe général, de ce que l'auteur croyoit avoir

vu en Angleterre, & de ne pas sentir que ce qui a conduit une nation à sa liberté, peut en conduire une autre à l'Anarchie, & de là au Despotisme. Avec cette opinion érigée en principe général, en dogme politique, les François apprirent que s'ils vouloient former un peuple libre, il falloit en revenir à leurs Etats Généraux, & leur donner la puissance Législative. Pour y joindre la puissance Fiscale, en ôtant au Monarque l'un & l'autre, Montesquieu ajoutoit: " si la puissance Législative statue, " non pas d'année en année, mais pour tou- " jours, sur la levée des deniers publics, *elle* " *court risque de perdre sa liberté*, parceque la " puissance exécutrice ne dépendra plus d'elle ; " & quand on tient un pareil droit pour tou- " jours, il est assez indifférent qu'on le tienne " de soi ou d'un autre. Il en est de même, si " elle statue, non pas d'année en année, mais " pour toujours sur les forces de terre & de " mer, qu'elle doit confier à la puissance Exé- " cutrice. " *(ibid.)*

Quand on considère à quel point cette doctrine étoit ignorée en France avant Montesquieu ; quand on a vu paroître à sa suite, cette foule de serviles copistes, disant tous comme lui, que la liberté est nulle, partout où le peuple n'exerce pas lui-même, ou bien par ses représentans, toute cette puissance législative, & ce droit de fixer annuellement les levées à fair

re ſur les déniers publics ; quand on rapproche ſurtout de cette doctrine, les atteintes portées à la Monarchie par ces premiers Révolutionnaires appellés les uns *Conſtitutionels*, les autres *Monarchiens;* quand on ſe ſouvient des principes qui ont ſervi de baſe aux Necker, aux Mirabeau, aux Target, aux Barnave, aux Lafayette, que voit-on réſulter de cet enſemble, ſinon une vérité attriſtante ſans doute pour la mémoire de Monteſquieu, mais une vérité qu'il n'eſt pas poſſible à l'hiſtoire de diſſimuler? C'eſt à Monteſquieu que les François doivent tout ce ſyſtême fondé ſur la néceſſité de morceller le ſceptre de leur Roi, de mettre le Monarque ſous la dépendance de la multitude, donnant elle même ſes prétendues loix par la voix de ſes répréſentans; ce ſyſtême fondé ſur la néceſſité de rétablir, ou plutôt de créer ces Etats Généraux, qui bientôt, ſous le nom d'Aſſemblée Nationale, doivent faire de Louis XVI. un Roi de théatre, juſqu'à ce que de nouvelles conſéquences viennent apprendre au peuple ſouverain, à porter la tête de ce malheureux Roi ſur l'échaffaud.

On n'accuſera pas ſans doute Monteſquieu d'avoir prévu & appellé tant de forfaits; on plaindra ſon génie, de n'avoir pas ſenti que chez un peuple toujours extrême dans ſes conſéquences, ôter au ſouverain le droit de faire la loi, c'étoit le tranſporter à une multitude qui ne ſouffriroit pas dans l'ariſtocratie, ce

qu'on lui apprenoit à détester dans ses Monarques. Mais ce qui frappera d'étonnement dans Montesquieu, c'est qu'il ait ignoré que tout ce systême qu'il donnoit aux François, comme la seule idée à suivre, pour recouvrer les droits d'un peuple libre, étoit précisément celui que les grands ennemis de la France cherchoient à lui faire adopter, pour se venger de la puissance & de l'éclat, dont elle jouissoit sous ses Rois. Ce qui rendra à jamais odieux les serviles copistes de Montesquieu, soit Constitutionels, soit Monarchiens, c'est d'avoir appellé, d'avoir pressé de tout leur pouvoir, ce projet qui mettant habituellement le Monarque sous la tutelle des Etats Généraux, ne faisoit que remplir le vœu & le serment de la ligue la plus générale, qui eût jamais été formée contre leur Patrie.

Son systême, le même que celui des plus grands ennemis de la France.

Tous ces hommes qui se donnoient pour avoir tant étudié les Constitutions en Angleterre & ailleurs, auroient pu apprendre au moins des auteurs Anglois, qu'en l'année 1691, 16 Janvier, au congrès de la Haye, composé des Princes d'Allemagne, des Ministres de l'Empereur, de ceux d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne & de Hollande, il avoit été résolu, & proclamé, protesté devant Dieu, & juré qu'aucune de ces Puissances ne feroit la paix avec Louis XIV. qu'à des conditions, dont la quatrième étoit précisément le rappel & le retour constant de ces mêmes Etats Généraux,

ſant invoqués depuis, par les prétendus défenſeurs de la liberté nationale.

Ce quatrième article, tel que je le tranſcris de la Géographie hiſtorique Angloiſe de Salomon, porte formellement qu'aucune de ces Puiſſances ne mettra bas les armes " jusqu'à " ce que les Etats Généraux de la France " ſoient rétablis dans leur ancienne liberté, de " manière que le Clergé, la Nobleſſe, & le " Tiers jouiſſent de leurs anciens privilèges; " juſqu'à ce que les Rois de France ſoient ré- " duits à convoquer ces Etats, toutes les fois " qu'ils voudront lever des ſubſides, ſous quel- " que prétexte que ce ſoit; juſqu'à ce que les " Parlemens du Royaume, & tous les autres " ſujets aient recouvré leurs anciens droits."

" Par cette même proclamation, tous ces " confédérés invitoient les François à ſe join- " dre à eux, dans cette entrepriſe *pour leurs* " *droits & libertés*, menaçant de ruine & dé- " vaſtation tous ceux qui refuſeroient de s'u- " nir à eux dans ces objets."

Telles ſont les expreſſions de l'auteur Anglois que je traduis, dans un de ces livres les plus communs en Angleterre, pour l'inſtruction de la jeuneſſe. * Et c'eſt ainſi que trente ans de travaux, de diſcuſſions, de ſavantes recherches

---

* *Le texte Anglois de la Géographie Hiſtorique de Salomon eſt conçu en ces termes.* " *January* 167

de la part de Montesquieu, & quarante ans de nouvelles discussions de la part de ses doctes disciples Constitutionels ou Monarchiens, ne devoient aboutir qu'au projet de donner à la France, à leur Patrie, pour la rendre plus libre, précisément la même constitution que tous les écoliers Anglois savent avoir été imaginée par

---

" 1691, *at the Congress of the Hague, consisting*
" *of the Princes of Germany, the Imperial, En-*
" *glish, Italian, Spanish and Dutch Ministers,*
" *a declaration was drawn up, wherein, they so-*
" *lemnly protested before God, that their intentions*
" *were never to make peace with Lewis the XIV,*
" *untill the Estates of the Kingdom of France*
" *should be established in their ancient liberties,*
" *so that the Clergy, the Nobility and the Third*
" *Estate might enjoy their ancient and lawful*
" *privileges; nor till their Kings for the future*
" *should be obliged to call together the said Esta-*
" *tes, when they desired any supply, without whom*
" *they should not rise any money, on any pretence*
" *whatsoever, and till the Parliament of that*
" *Kingdom and all other his subjects were restored*
" *to their just rights. And the Confederates in-*
" *vited the subjects of France to join with them in*
" *this undertaking for restoring them to their*
" *rights and liberties, threatening ruine and de-*
" *vastation to those that refused* (p. 309, édit. 1750.)

tous les ennemis de la France, conjurés pour l'asservir, pour triompher au moins de toute la puissance qu'elle avoit acquise sous ses Rois législateurs!

L'eussé-je déja dit, je dois le répéter: il n'est pas question ici, de savoir qu'elle avoit été autrefois la Constitution des François; il ne s'agit pas de rechercher si leurs anciens Rois avoient, ou n'avoient pas l'autorité législative; (ce que je crois avoir été assez mal discuté par nos modernes politiques) encore moins s'agit-il de savoir quelle est en soi même la meilleure des constitutions. Pour décider combien le génie de Montesquieu le servit au moins à contre-tems, & quel funeste service les Sophistes propagateurs de ses maximes, préparoient à la France, il ne faut qu'un principe dont personne ne doute. Le meilleur Gouvernement pour un peuple quelconque, est celui qui le rend plus heureux, plus tranquille au dedans, plus fort & plus puissant contre les ennemis du dehors. C'étoit dans cet état que se trouvoit la France, lorsqu'après le ministère si doux & si paisible du Cardinal de Fleuri, & après les fameuses campagnes de Flandres sous le Maréchal de Saxe; lorsque dans le moment de l'enthousiasme de l'amour des François pour leurs Rois, Montesquieu vint étourdir ses compatriotes du prétendu despotisme sous lequel ils vivoient, & mettre tout son art à leur rendre suspecte la

Conſtitution qui faiſoit leur bonheur, pour tranſporter leur admiration à des loix étrangères.

Très certainement c'étoit alors pour des François des idées également neuves & fauſſes, que toutes celles qui venoient leur montrer des Deſpotes dans ces Rois qu'ils aimoient, dans tout Roi ayant l'autorité dont les leurs jouiſſoient. A quel point l'imprudence fut-elle ici la ſimple erreur, ou bien le crime du génie! La réponſe à cette queſtion n'eſt pas auſſi facile & auſſi déciſive qu'on le ſouhaiteroit pour la gloire du célèbre écrivain.

S'il falloit le juger d'après les témoignages de ſes plus grands admirateurs, je n'héſiterois pas à le mettre, comme ils ſemblent le faire eux mêmes, au nombre de leurs adeptes conjurés. D'Alembert l'accuſoit plus qu'il ne le vengeoit, quand il diſoit à ceux qui ſe plaignent de l'obſcurité de *l'eſprit des loix*: " ce " qui ſeroit obſcur pour les lecteurs vulgaires, " ne l'eſt pas pour ceux que l'auteur a eu en " vue. D'ailleurs *l'obſcurité volontaire* n'en eſt " pas une. Mr. de Monteſquieu ayant à pré- " ſenter quelquefois des vérités importantes, " dont l'énoncé abſolu & direct auroit pu bleſ- " ſer ſans fruit, a *eu la prudence de les envelop-* " *per, & par cet innocent artifice*, les a voilées " à ceux à qui elles ſeroient nuiſibles, ſans " qu'elles fuſſent perdues pour les ſages. " (Eloge de Monteſquieu par d'Alembert, en

tête du cinquième volume de l'Encyclopédie) Je n'aime point cette *obſcurité volontaire*, dans un homme qui a déja poſé ſi clairement des principes inconciliables avec les loix & le gouvernement de ſa Patrie. Tous ces *artifices* prétendus *innocens* me feroient prendre pour les jeux d'un Sophiſte, pour des tournures hypocrites, les proteſtations de Monteſquieu; lorsqu'après avoir mis tout ſon art à prouver à la plupart des peuples, qu'ils n'ont point de liberté, qu'ils ont pour Rois de vrais Deſpotes; il cherche à écarter loin de lui le ſoupçon d'un eſprit inquiet, remuant, ſéditieux, qui appelle les révolutions.

Le compliment n'eſt pas plus flatteur pour Monteſquieu, quand d'Alembert lui fait honneur de cette prétendue " lumière générale ſur les principes du Gouvernement, qui vient rendre les peuples plus attachés *à ce qu'ils doivent aimer*." Dans la bouche de ce ruſé Sophiſte, que ſignifient ces mots: *à ce qu'ils doivent aimer?* Pourquoi ne dit-il pas à leur Roi & au Gouvernement de leur patrie? C'eſt qu'on a déjà vu combien peu il aimoit lui-même l'un & l'autre.

Aujourd'hui que le nom *d'Encyclopédiſte* eſt devenu ſi juſtement odieux, c'eſt encore un malheur pour Monteſquieu, que ſon panégyriſte lui faſſe un grand mérite de ſon zéle pour la

monstrueuse compilation de ces hommes dont le grand objet n'est plus un mystère.

C'est bien encore un autre malheur pour Montesquieu, quand on apprend des Sophistes les plus Révolutionnaires qu'il *n'auroit pas écrit ses ouvrages*, si ceux de Voltaire ne l'avoient dévancé. Condorcet, par cette assertion, dit assez clairement que si Voltaire avoit moins avancé la Révolution Religieuse, Montesquieu auroit moins contribué à la Révolution Politique; que si l'un eût été moins hardi contre l'autel, l'autre auroit moins ôsé contre le trône.

Pour aider à résoudre ce malheureux problême, quelle preuve terrible contre Montesquieu, ne trouveroit-on pas encore dans la lettre publiée sous son nom, dans un journal de Londres, si jamais l'authenticité de cette lettre pouvoit être prouvée. (*) Voltaire & d'Alem-

---

(*) *Je prie instamment ceux qui pourroient avoir des connoissances plus spéciales sur cette lettre, ou avoir en main le journal dans lequel elle fut publiée de vouloir bien m'en faire part. Je ne peux pas douter de la véracité de Mr. l'Abbé le Pointe, qui m'en a fourni la traduction; je le connois trop bien pour douter le moins du monde, qu'il n'ait vu & traduit la lettre sur un journal anglois qui parut* le soir *& vers les derniers mois de l'Année* 1795; *mais n'ayant pas mis à cette lettre toute l'importance que j'y aurois attachée, il ne se souvient plus,*

bert conspiroient contre les Jésuites, parce qu'ils croyoient voir dans cette Société, le principal appui de la Religion; Montesquieu, si la lettre étoit vraie, auroit plus spécialement pressé leur destruction, parce qu'il les croyoit trop attachés à l'autorité du Roi. " Nous " avons, est-il dit dans cette lettre, un Prince " bon, mais foible ; cette Société emploie tous " les moyens pour en faire, d'un Monarque un " Despote. Si elle prévaut, je tremble sur les " conséquences qui en résulteront. La guerre " civile, des flots de sang, qui innonderont tou- " tes les parties de l'Europe—les écrivains " anglois nous ont si bien donné l'idée de la " liberté, & nous avons uu si grand désir de " conserver notre petite liberté, que nous fe- " rons les plus méchans esclaves du monde.

Les résolutions violentes, extrêmes, étoient-elles déjà prises? Cette lettre l'indiqueroit; elle est d'ailleurs parfaitement celle d'un conjuré, Elle est pleine de ces sortes d'expressions: " si " nous ne pouvons pas écrire librement, *pensons*

---

ni du titre distinctif de ce journal du soir, ni de la datte de la feuille qu'il a traduite; ce qui m'a ôté le moyen d'aller à la source, & me réduit à demander à mes lecteurs les instructions qu'ils pourroient avoir sur cet objet, & qu'ils voudroient bien me faire parvenir par Mr. Dulau, Libraire à Londres, Rue Wardour.

" *& agissons*—il faut attendre avec patience, " mais ne jamais cesser de travailler pour la " cause de la liberté. Puisque nous ne pouvons " pas voler au sommet, allons y en grimpant."

Montesquieu auroit-il déjà formé le plan de chasser les Gardes Suisses, & d'appeller les Gardes Nationales à la Révolution? C'est encore ce que diroient très clairement ces paroles " oh " que nous aurions beaucoup gagné, si nous " étions délivrés de ces soldats étrangers & " mercenaires! *Une armée de Nationaux* se dé- " clareroit pour la liberté, du moins en partie. " Mais c'est bien pour cela qu'on tient des " troupes étrangères. "

Quelque difficile qu'il semble d'effacer Montesquieu du nombre des conjurés, s'il a pu s'exprimer en ces termes, je dois dire ce qui peut absolument l'excuser. Cette lettre pourroit avoir été écrite dans un de ces momens d'humeur, & par une de ces bizareries, de ces contradictions, dont le génie n'est pas toujours exempt. Montesquieu avoit fait dans son *esprit des loix*, un superbe éloge des Jésuites, (*Liv. 4. chap.* 6,) cela ne les empêcha pas d'improuver plusieurs de ses opinions. Le dépit du moment pourroit bien lui avoir fait souhaiter leur destruction. On sait en général qu'il fut bien plus sensible à la critique, qu'on ne devoit l'attendre d'un homme supérieur au vulgaire des écrivains. Toute sa passion pour la liberté

ne l'empêcha pas de recourir à la courtifanne Pompadour, de faire fupprimer & bruler très defpotiquement la réfutation que Mr. Dupin oppofoit à *l'efprit des loix*. (V. fon article, diction. des hom. illuft. par Dufeller.)

Il y avoit dans ce génie bien d'autres traits, qui femblent inconciliables. Il étoit fort lié avec les Athées ou Déiftes de l'Encyclopédie; il n'en étoit pas moins zélé pour que fes amis mouruffent en bons chrétiens, & n'expiraffent pas fans avoir reçu les derniers fecours de l'églife. Alors il devenoit Apôtre & Théologien. Il preffoit les argumens, il exhortoit, il infiftoit jufqu'à ce que le malade fe rendît. Il couroit lui-même, au milieu de la nuit, appeller le prêtre qu'il croyoit le plus propre à terminer la converfion. C'eft au moins le fervice qu'il rendit bien fpécialement à Mr. Meiran, fon ami & fon parent. *(ibid)*

On voit affez la même bizarerie dans fes ouvrages. Il fait de grands éloges de la religion; & il faut la défendre de plus d'un trait qu'il lance contre elle! En défendant lui-même le Chriftianifme contre Bayle, il nous dit que de parfaits chrétiens " feroient des citoyens infi-
" niment plus éclairés fur leurs devoirs; que
" plus ils penferoient devoir à la religion, plus
" ils penferoient devoir à la patrie; que les
" principes du Chriftianifme bien gravés dans
" le cœur, feroient infiniment plus forts que

" ce faux honneur des Monarchies, & ces
" vertus humaines des Républiques; (*Liv.* 24 *chap.* 6.) & il laiſſe là cette religion, pour continuer à faire de ce faux honneur & de ces vertus humaines, le mobile des Monarchies & des Républiques! Il prétend que la Religion Chrétienne convient mieux aux Monarchies; (*Liv.* 24, *chap.* 3.) & il nous dit *qu'il ne faut pas beaucoup de probité*, ou de vertu, pour
" qu'un Gouvernement Monarchique ſe ſou-
" tienne; que dans les Monarchies bien réglées
" tout le monde ſera à peu près bon citoyen,
" & qu'on y trouve rarement quelqu'un qui
" ſoit homme de bien;—qu'il eſt très difficile
" que le peuple ſoit vertueux! (*Liv.* 3, *chap.* 3, 6 &c.) C'eſt à peu près nous dire que la religion chrétienne convient le mieux aux Monarchies; & que cependant elle eſt celle qu'il eſt le plus difficile au peuple de ſuivre fidelement, dans les Monarchies. Il écrit chez le peuple le plus diſtingué alors par l'amour pour ſes Rois; & tout ſon ſyſtême ſemble écrit pour dire à ce peuple, qu'il vit ſous des Deſpotes, dont la terreur eſt le mobile. Certainement, ou le Roi Bien-aimé n'eſt pas Deſpote; ou la crainte n'eſt pas le mobile du Deſpotiſme. Tout cela ne feroit-il que les *innocens artifices* dont parle d'Alembert, j'entrevois une toute autre cauſe.

Monteſquieu déclara dans ſes derniers jours, que s'il avoit hazardé, dans ſes ouvrages, des

idées propres à répandre des ſoupçons ſur ſa créance, " c'étoit le goût du neuf & du ſingu-
" lier, le déſir de paſſer pour un génie ſupé-
" rieur aux préjugés & aux maximes commu-
" nes, l'envie de plaire & de mériter les
" applaudiſſemens de ces perſonnes qui donnent
" le ton à l'eſtime publique, & qui n'accor-
" dent jamais plus ſûrement la leur, que quand
" on ſemble les autoriſer à ſecouer le joug de
" toute dépendance & de toute contrainte. (*V. le même dict.*) Cet aveu me feroit penſer qu'il y avoit dans les ſyſtêmes politiques de Monteſquieu, encore plus de goût pour le neuf, le ſingulier, que dans ſes idées ſur la religion. Il conſerva toujours aſſez de ſon éducation religieuſe, pour être réſervé ſur le Chriſtianiſme; pas aſſez pour ne pas s'abandonner à des ſyſtêmes politiques, qui pouvoient lui valoir, & lui valurent en effet l'eſtime que tant il déſiroit, de ces nouveaux Sophiſtes cherchant par leurs idées de *liberté*, *d'égalité*, à ſecouer le joug de toute dépendance. Je ne crois pas qu'il ait conſpiré avec eux; mais il fit beaucoup trop pour eux. A moins que la lettre dont j'ai parlé, ne devienne authentique, je m'en tiendrai à ce jugement. Il ne conjura pas en faiſant ſes ſyſtêmes; mais malheureuſement ſes ſyſtêmes firent des conjurés. Il créa une école; & de cette école ſortîrent des ſyſtêmes, qui ajoûtant au ſien, le rendirent encore plus funeſte.

CHAPITRE III.

SYSTÈME DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Conséquences passées sous silence, ou ménagée par Montesquieu.

AVEC quelque réserve que se fût exprimé Montesquieu, le grand principe de toute Révolution démocratique étoit posé. Il étoit statué à son école, que *tout homme qui dans un Etat libre, est censé avoir une ame libre, doit se gouverner lui-même*. Cet axiome disoit évidemment que nul homme, nul peuple ne doit se croire libre, s'il n'a pas fait lui-même les loix qui le gouvernent; & de là il étoit facile de conclure qu'à peine existoit-il sur la terre, un peuple qui eût droit de se croire vraiment libre, ou qui n'eût quelques chaines à rompre, pour n'être plus esclave.

A peine l'Angleterre elle-même pouvoit-elle se flatter de jouir réellement de cette liberté; on voit que Montesquieu n'osoit pas l'assurer, quand il ajoute: " ce n'est point à moi à " examiner si les Anglois jouissent actuelle- " de cette liberté, ou non; il me suffit de dire " qu'elle est établie par leurs Loix, & je n'en " cherche pas d'avantage. " Si cela suffisoit au Maître, cela pouvoit très bien ne pas suffire à tous les Disciples; & il pouvoit très bien s'en

élever quelqu'un, prêt à lui dire que suivant son principe, il s'en falloit bien que les loix donnassent aux Anglois la liberté d'un peuple qui se gouverne lui-même. Car enfin, les Anglois n'ont pas la Bonhommie de croire que la multitude, où dix & quinze millions d'hommes ayent tous la sagesse & les lumières nécessaires pour prononcer sur la Loi. Les Anglois, laissant très sagement le soin de discuter & de faire la Loi, à leur Parlement & à leur Roi, n'ont pas même voulu que tous les citoyens eussent sans exception le droit de nommer, ou députer les membres de leur Parlement. Pour jouir de ce droit, il faut chez eux une propriété suffisante déterminée par la Loi ; propriété dont le taux exclut de l'élection, de la députation sur tout, non seulement la populace, mais encore un très grand nombre, & peut-être un tiers, ou la moitié des citoyens.

Il étoit évident que les Anglois même, pour se croire tous libres, devoient nier comme trop général, le principe de Montesquieu; & très certainement ils avoient le droit de le faire, & de lui dire : " pour nous, la liberté civile est le droit de faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par nos Loix ; & tout Anglois, riche ou pauvre, est également libre, soit qu'il ait la fortune requise pour députer au Parlement, soit qu'il ne l'ait pas ; soit qu'il fasse la Loi directement par son suffrage, ou indirectement

par ſes députés, ſoit qu'il n'y contribue nullement; car dans tous ces cas, il eſt également certain d'être jugé par la même Loi. L'Etranger même eſt libre chez nous, comme nous mêmes, quand il veut y obſerver nos Loix; car il peut faire auſſi inpunément que nous mêmes, tout ce qui n'eſt pas défendu par nos Loix. "

Si l'Angleterre même pouvoit ſi juſtement reprocher à Monteſquieu la généralité de ſon principe, qu'en étoit-ce des autres nations, de la France, de l'Eſpagne, de l'Allemagne, de la Ruſſie, où le peuple étoit ſi loin de ſe gouverner luï-même, & de faire ſes loix, ni par lui ni par ſes repréſentans? Qu'en étoit-ce même de toutes ces Républiques, ſoit en Suiſſe, ſoit en Italie, où les trois pouvoirs ſont réunis dans un Sénat; où par cette raiſon, d'après ſon expreſſion même, *toute la puiſſance étant une*, Monteſquieu croyoit *découvrir & ſentir à chaque inſtant, un Prince Deſpotique?*

Il falloit donc évidemment que les peuples fuſſent déſabuſés du principe de Monteſquieu, où bien que l'Europe entière, commençant à ſe croire eſclave, cherchât à ſecouer le joug, par une révolution générale dans ſes Gouvernemens. Il falloit qu'il s'élevât quelque homme, dont le génie détruiſît l'impreſſion que faiſoit celui de cet illuſtre Auteur. Le malheur de l'Europe voulut préciſément le contraire.

Montesquieu ne fut pas seulement admiré, exalté comme il le méritoit, dans bien des parties de son Esprit des Loix ; il le fut plus spécialement pour cette partie de ses ouvrages, pour ses principes de liberté, d'égalité, de législation, qui ne montroient que l'esclavage, dans les Gouvernemens du jour. Les Sophistes lui pardonnèrent ses restrictions, ses protestations, ses détours, *ses obscurités*, *ses innocens artifices* ; parce qu'ils virent bien qu'il suffisoit pour le moment, d'avoir ouvert la voie, & de montrer jusqu'où elle peut conduire.

Jean-Jacques reprenant le principe de Montesquieu, & plus hardi dans ses conséquences.

Le premier qui se chargea de l'élargir, fut Jean-Jacques Rousseau, ce fameux citoyen de Genève, que nous avons vu rendre tant de services aux Sophistes de l'impiété, dans leur conjuration contre l'Autel. Il étoit plus spécialement l'homme qu'il falloit aux Sophistes de la Rebellion, pour leur servir de guide dans la Conjuration contre le Trône. Citoyen né dans une République, il disoit lui-même avoir apporté en naissant, *la haine des Rois*, comme Voltaire celle du Christ. Il avoit, plus que Montesquieu encore, ce talent de donner à l'erreur le ton de l'importance, au paradoxe l'air de la profondeur. Il avoit surtout cette hardiesse, qui n'admet pas à demi les principes, & ne s'effraie pas des conséquences. Il surpassa son maître ; & dans ses théories politiques, il le laissa bien loin derrière lui.

L'Esprit des Loix avoit paru en 1748, *le Contract Social* de Jean-Jacques parut en 1752. Montesquieu avoit su réveiller les idées de liberté, d'égalité; Jean-Jacques sut en faire le bonheur suprême: " si l'on cherche, dit-il, en " quoi consiste *le plus grand bien de tous*, on " trouvera qu'il se réduit à ces deux objets " principaux, *la liberté, l'égalité. La liberté*, " parceque toute dépendance particulière est " autant de force ôtée au corps de l'état; *l'é-" galité*, parceque la liberté ne peut subsister " sans elle." *(Contract Social, liv.* 2 *ch.* 11.*)*

L'homme partout esclave pour J. J.

Montesquieu n'avoit pas osé prononcer si les Anglois eux-mêmes étoient libres ou non; alors même qu'il faisoit la plus sévère critique des autres Gouvernemens, il s'étoit retranché sur l'intention de ne point les *ravaler*, de ne vouloir *mortifier* personne; Jean-Jacques dédaigne tous ces vains ménagemens; il commence par dire à tous les peuples: " *l'homme est né libre, &* " *partout il est dans les fers.*" (Cont. Soc. chap. un, premiers mots.)

Montesquieu avoit cru voir que pour se croire libre, il falloit que tout homme *se gouvernât lui-même*; qu'il fît toujours ses loix, sa volonté. Le moyen lui avoit paru difficile dans les petits Etats, impossible dans les grands. Jean-Jacques eût regardé le principe comme faux, s'il l'eût cru impossible dans la pratique. Il le supposa vrai en théorie, & tel qu'il le trouvoit dans Montes-

quieu ;il ne vit plus, pour ſurpaſſer ſon maître, autre choſe à faire, que d'en montrer la poſſibilité, & d'en faciliter l'exécution. Il en fit ſon problême favori.

" Trouver une forme d'aſſociation, qui dé-
" fende & protège de toute la force commune,
" la perſonne & les biens de chaque aſſocié, &
" par laquelle chacun s'uniſſant à tous, *n'obéiſſe*
" *pourtant qu'à lui-même, & reſte auſſi libre*
" *qu'auparavant;* tel eſt, nous dit Jean-Jacques, le problême fondamental dont le contract ſocial donne la ſolution. *(Liv. 1 chap. 6.)* C'étoit en d'autres termes chercher préciſément à réaliſer le principe de Monteſquieu, à donner à tout homme qui ſe ſent libre, les moyens de ſe gouverner lui-même, de n'avoir d'autres loix que celles qu'il auroit faites lui-même.

Objet du ſyſtême de J. J.

Il n'étoit pas aiſé de concevoir comment un homme, après le contract ſocial,ſe trouvoit auſſi libre que s'il n'étoit point entré dans ce contract ; comment, après s'être ſoumis au moins à la pluralité des ſuffrages, ou des volontés, il reſtoit auſſi libre que lorſqu'il n'avoit à conſulter dans ſes actions, que ſa propre volonté. C'étoit-là préciſément nous dire que l'objet de la ſociété civile eſt de conſerver toute la liberté antérieure à tout Gouvernement civil, appellée liberté de l'état de nature ; quoique dans les idées reçues, le contract ſocial emporte eſſentiellement le ſacrifice d'une partie de cette

Erreur dans cet objet.

liberté pour conſerver le reſte, pour acheter au prix de ce ſacrifice, la paix, la ſureté de ſa perſonne, de ſes propriétés, de ſa famille & tous les autres avantages de la ſociété civile.

Le problême devenoit encore plus difficile à réſoudre, quand on entendoit Jean-Jacques nous dire lui-même: *il eſt bien évident que la première intention du peuple eſt que l'Etat ne périſſe pas*. (Liv. 4 chap. 6.) Avec cette ſeconde maxime, il ne s'agiſſoit plus de ſe gouverner eſſentiellement ſoi-même, ou de faire toujours ſa volonté, ſes loix, mais d'avoir de bonnes loix, quel que fût le légiſlateur; & d'être gouverné de manière que l'Etat fût ſauvé.

Ire. conſéquence qu'il tire du principe de Monteſquieu, peuple ſeul légiſlateur.

Les contradictions & les difficultés n'étoient pas faites pour arrêter Jean-Jacques. Il vouloit réaliſer le principe de Monteſquieu; il partit de la ſuppoſition, que tout homme libre doit ſe gouverner lui-même, c'eſt-à-dire, que tout peuple libre ne doit obéir qu'à des loix faites par lui-même; il ne vit plus dans la loi autre choſe que *l'expreſſion de la volonté générale*. Cette prétention effaçoit d'un ſeul mot toutes loix portées juſques alors par tout Prince, tout Roi, ou Empereur quelconque, ſans le ſuffrage dominant de la multitude; auſſi Jean-Jacques n'héſita pas à dire " qu'on ne demande
" de plus à qui appartient le droit de faire les
" loix, puiſqu'elles ſont l'expreſſion de la
" volonté générale—la puiſſance légiſlative

" appartient au peuple, & ne peut appartenir
" qu'à lui—ce qu'un homme, quel qu'il puiſſe
" être, ordonne de ſon chef, n'eſt point loi—car
" le peuple ſoumis aux loix doit en être l'au-
" teur." *(Liv. 3 chap. 1.)*

Telle fut la première conſéquence, que Jean-Jacques diſciple de Monteſquieu, tira du grand principe de ſon maître, & de la diſtinction des trois pouvoirs. La ſeconde concluſion du diſciple ne fut pas moins flatteuſe pour la multitude. Toute la Souveraineté, ſelon Jean-Jacques, réſidoit dans le pouvoir légiſlatif; en donnant ce pouvoir au peuple, il en conclut *le peuple ſouverain*, tellement ſouverain qu'il *ne peut pas même ſe ſoumettre à un autre Souverain*. Toute ſoumiſſion de ſa part, devint à la nouvelle école, une violation de l'acte même par lequel tout peuple exiſte; & violer cet acte, étoit pour le peuple *s'anéantir* ſoi-même; & par une dernière conſéquence, toute ſoumiſſion, de la part d'un peuple quelconque, ſe trouve *nulle*, par la grande raiſon que *ce qui n'eſt rien ne produit rien*. (Liv. 1 chap. 7.) Seconde conſéquence, peuple ſouverain.

De peur qu'on ne l'entendît pas aſſez, Jean-Jacques revenoit plus d'une fois au principe & aux conſéquences " la ſouveraineté, répétoit-il
" entre autres, n'étant autre choſe que l'exer-
" cice de la volonté générale, ne peut jamais
" s'aliéner—*ſi le peuple promet ſeulement d'obéir,*
" *il ſe diſſout par cet acte; il perd ſa qualité de*

" *peuple. A l'instant qu'il y a un maître, il n'y a*
" *plus de Souverain; & dès lors le corps politique*
" *est détruit.*" (Liv. 2 chap. 1.)

On ne pouvoit pas dire plus clairement aux peuples: jusques ici vous avez eu des Rois que vous appelliez *Souverains*. Si vous voulez cesser d'être esclaves, commencez par vous faire *Souverains*, pour dicter vous-mêmes toutes vos loix; & que vos Rois, s'il vous en faut encore, ne soient plus que des serviteurs faits pour obéir à vos loix, pour les faire observer par les autres.

Troisième conséquence, le peuple infallible dans ses loix.

Montesquieu avoit craint que ce peuple législateur ne fût pas assez éclairé pour la discussion des loix & des affaires; & cette crainte ne lui avoit pas fait abandonner le principe. Jean-Jacques insistant sur le principe, ne vit personne plus propre que le peuple, à mettre en pratique le principe & les conséquences. Dans le nouveau système, non seulement la volonté générale du peuple pouvoit faire la loi, mais ce peuple dans la confection des loix, devenoit infaillible; car, nous disoit Jean-Jacques, *la volonté générale est toujours droite, & tend toujours à l'utilité publique;* & ce peuple que tant on méprise, *on ne peut jamais le corrompre.* (Liv. 1 chap. 3.) On peut bien le tromper; (ibid.) mais de quelque manière qu'on le trompe, ce peuple *souverain, par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être,* (Liv. 1, chap. 7.)

Pour suppléer à l'incapacité du peuple dans la confection des loix, Montesquieu lui donnoit des représentans, ou des hommes qui faisoient la loi pour lui ; Jean-Jacques reconnut que ces représentans ne le sont que de nom ; que Montesquieu faisant élire des députés, donnoit vraiment au peuple des Avocats, des Procureurs, c'est-à-dire des hommes chargés de discuter ses intérêts, comme un Tuteur tous ceux de son pupille ; mais que des Procureurs ou Tuteurs, ne sont pas de vrais représentans ; que ces Tuteurs, ces Avocats dont le peuple seroit obligé de suivre les avis, pouvoient avoir des opinions, des volontés contraires à la sienne ; que c'étoit là enfin donner au peuple de vrais législateurs, & non pas le faire législateur lui-même. Il observa de plus, que la volonté du peuple ne seroit pas plus représentée par ces députés, que celle d'un pupille par son Tuteur ; & il ne voulut pas que le peuple se donnât des Tuteurs. Aussi ajouta-t-il, en dépit de son maître, « le *Souverain*, c'est-à-dire le peuple, *qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même ; le pouvoir peut bien se transmettre, non pas la volonté.*—Le Souverain d'ailleurs peut « bien dire : je veux actuellement ce que veut « un tel homme, ou du moins ce qu'il dit vouloit ; mais il ne peut pas dire : ce que cet « homme voudra demain, je le voudrai encore ; « puisqu'il est absurde que la volonte se donne

4e. conséquence. Seul représentant

" des chaines pour l'avenir. " *(Liv. 2 chap. 1)*

De ces raisonnemens suivoient des qualités, des droits, que Montesquieu n'auroit peut-être pas voulu refuser au peuple souverain, mais qu'il n'avoit pas au moins osé exprimer. Le peuple souverain faisoit la loi ; & quelle que fût la loi faite par le peuple, *elle ne pouvoit pas être injuste*, puisque nul n'est injuste envers lui même. *(Liv. 3. chap. 7.)*

5e. conséquence. Peuple supérieur aux loix.

Le peuple souverain encore, faisoit la loi ; mais nulle loi ne pouvoit l'obliger. Car, reprenoit Jean Jacques, " en tout état de cause, " un peuple est toujours maître de changer " ses loix, même les meilleures. S'il lui plait " de se faire mal à lui même, qui est-ce qui " auroit le droit de l'empêcher ? " *(Liv. 2. chap. 12.)*

6e. conséquence, Assemblées du peuple.

Enfin pour Montesquieu, la grande difficulté qu'il y a pour des hommes libres à se gouverner eux mêmes, & à faire leurs loix, venoit de l'impossibilité de tenir, dans un grand Etat, les assemblées du peuple législateur. Ces inconvéniens & ces impossibilités disparurent devant Jean Jacques ; parcequ'il sentit bien qu'il falloit, ou abandonner le principe, ou ne pas s'effrayer des conséquences. Aussi des Parlemens, & même des Etats Généraux ne lui suffisoient pas ; il lui falloit de vraies assemblées du peuple, & de tout le peuple. Aussi continuoit-il : " le " Souverain, n'ayant d'autre force que la puis-

" sance législative, n'agit que par des loix ; & " les loix n'étant que des actes authentiques " de la volonté générale, *le Souverain ne sau-* " *roit agir que quand le peuple est assemblé.* Le " peuple assemblé, dira-t-on ! Quelle chimere ? " C'est une chimère aujourd'hui, mais ce n'en " étoit pas une, il y a deux mille ans. Les " hommes ont-ils changé de nature ? Les bor- " nes du possible dans les choses morales, sont " moins étroites que nous ne pensons. Ce " sont nos foiblesses, nos vices & nos préjugés " qui les retrécissent. Les ames basses ne " croient point aux grands hommes ; de vils " esclaves sourient d'un air moqueur à ce mot " *liberté.* " (Liv. 3. ch. 12.)

Faux exemples du peuple souverain.

Avec quelque confiance que Jean-Jacques prononçât ces paroles, les exemples sur lesquels il s'appuyoit n'étoient rien moins que propres à nous montrer ces assemblées d'un peuple souverain. C'étoient les bourgeois du d'Athènes ou de Rome, courant sans cesse à leur place publique ; mais ces citoyens, ou ce peuple de Rome surtout, n'étoient pas le peuple souverain, & par tout souverain. L'Empire étoit immense, & dans tout cet Empire, loin d'être souverain, le peuple étoit esclave d'une ville despote, d'une armée de *quatre cent mille soldats* appellés citoyens, toujours prêts à sortir d'un camp, appellé *Rome*, pour fondre sur les Villes ou Provinces, dont le peuple auroit essa-

yé de ſecouer le joug. Il en étoit de même, à proportion, des citoyens d'Athènes, deſpotes de leurs colonnies, & des villes alliées.

Ces exemples cités par Jean-Jacques, prouvoient ce que la Révolution Françoiſe nous a ſi bien montré, qu'une ville immenſe comme Rome & Paris, dont tous les habitans ſe changent en ſoldats, peut bien donner le nom de liberté, d'égalité à ſes révolutions ; mais qu'au lieu d'un Roi qu'ils ont chaſſé, ces habitans deviennent eux mêmes quatre ou cinq cent mille deſpotes & tyrans des Provinces, tyranniſés eux mêmes par leurs Tribuns. Témoins pour les Provinces, les peuples de Lyon, de Rouen, de Bordéaux & de toute autre ville qui eſſaieroit de ſecouer le joug de la ville deſpote, des faux-bourg St. Antoine St. Marceau, des bourgeois de Paris. Témoins pour Paris, les Robeſpierre dans un tems, & les cinq Rois dans l'autre.

Reproches de J. J. à Monteſquieu.

Il arrivoit par fois à Jean-Jacques de ſentir ces inconvéniens. Alors même il n'abandonnoit ni ſon grand principe du peuple ſouverain, ni les aſſemblées de ce peuple. Alors il recouroit comme Monteſquieu, *à la vertu* des Républiques, du peuple ſouverain ; mais il reprochoit à Monteſquieu même de *manquer ſouvent de juſteſſe, faute d'avoir fait les diſtinctions néceſſaires ; & de n'avoir pas vu que l'autorité ſouveraine étant partout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout Etat bien conſtitué.* (Liv. 3. chap. 4.)

Alors il avouoit : " qu'il n'y a pas d'Etat si
" sujet aux guerres civiles, & aux agitations
" intestines, que le démocratique ou populaire;
" (c'est-à-dire, que cet Etat dont la vertu est le
" grand mobile) parcequ'il n'y en a aucun
" qui tende si fortement, & si continuellement
" à changer de forme, ni qui demande plus
" de vigilance & de courage, pour être main-
" tenu dans la sienne. " *(ibid.)*

Alors encore, il confessoit que pour se gouverner démocratiquement, il faudroit *un peuple de Dieux; qu'un Gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.* (ibid.) Mais alors même, plutôt que de *manquer de justesse* comme Montesquieu, pour assembler le peuple souverain, il proscrivoit des terres de la liberté tous les Grands Empires; il ne lui falloit plus que des Etats très petits. *(ibid.)* Il ne falloit pas même plus d'une ville dans chaque Etat; il n'y falloit sur tout point de Capitales.

La doctrine de Jean-Jacques ici, étoit formelle : " une ville, disoit-il, non plus qu'une " Nation, ne peut être légitimement sujette " d'une autre; parceque l'essence du corps politique est l'accord de l'obéissance & de la " liberté, & que ces mots de sujet & de souverain sont des corrélations identiques, dont " l'idée se réunit sous le seul mot de citoyen. " En style plus intelligible, tout cela signifioit que tous les Souverains & les sujets d'un même

7e. conséquence, division des Etats.

Etat ne sont que les bourgeois d'une même ville ; qu'un citoyen sujet & souverain de Londres, n'est plus rien à Portsmouth, à Oxford, comme le citoyen sujet & souverain d'Oxford ou de Portsmouth, n'est plus qu'un étranger à Londres, à Cambridge, à Plimouth ; qu'enfin les citoyens d'une ville quelconque ne peuvent pas être sujets d'un Souverain qui habite une autre ville. Aussi, continuoit Jean-Jacques : « c'est toujours un mal d'unir plusieurs villes « en une seule cité, (c'est-à-dire ici, en un « seul Empire) — il ne faut point objecter l'a-« bus des grands Etats à celui qui n'en veut « que de petits. Mais comment donner aux « petits Etats assez de force pour résister aux « grands ! Comme jadis les villes Grecques ré-« sistèrent au grand Roi, & comme plus ré-« cemment, la Hollande & la Suisse ont résisté « à la maison d'Autriche. » Tout cela vouloit dire que dans le systême de la liberté & de l'égalité du peuple souverain, il falloit diviser les grands Etats en démocraties fédératives.

« Enfin si l'on ne peut réduire l'Etat à de « justes bornes (malgré l'admiration du même « sage pour le peuple de Rome) il reste enco-« re une ressource ; c'est de n'y point souffrir « de capitale, de faire siéger le gouvernement « alternativement dans chaque ville, & d'y « assembler tour-à-tour les Etats du pays, » le peuple souverain. (*Liv. 3. ch. 13.*)

Crainte que l'on ne dît au Philosophe que ces petits Etats démocratiques ne feroient que divifer les grands Etats en autant de petites Provinces toujours tourmentées *par les guerres civiles, par les agitations inteſtines*, & toujours prêtes à *changer de forme*, comme ſes démocraties; il conſentoit à voir ſur la terre, des Ariſtocraties. Celles-ci, & ſurtout l'Ariſtocratie élective, devenoient même pour lui *le meilleur de tous les Gouvernemens*. (Liv. 3. ch. 5.) Mais ſoit Démocratie ſoit Ariſtocratie, ſoit même Monarchie, le peuple étoit toujours ſeul ſouverain; & il falloit toujours des aſſemblées du peuple ſouverain. Il les falloit fréquentes, périodiques, & tellement réglées, que nul Prince, nul Roi, & nul Magiſtrat, ne pût les empêcher *ſans ſe déclarer ouvertement infracteur* des Loix, ennemi de l'Etat. *(Liv. 3. ch. 18.)*

Toujours plus conſéquent que Monteſquieu, dont il avoit hérité le principe, Jean-Jacques continuoit: " l'ouverture de ces aſſemblées " qui n'ont pour objet que le maintien du " Traité Social, doit toujours ſe faire par deux " propoſitions qu'on ne puiſſe jamais ſupprimer, & qui paſſent ſéparément par les ſuffrages. " 8e. conſéquence. Queſtions à faire dans les aſſemblées du peuple.

" La premiere: *s'il plait au Souverain de conſerver la préſente forme de Gouvernement.*

" La ſeconde: *s'il plait au peuple* (au même " Souverain) *d'en laiſſer l'adminiſtration à ceux*

" *qui en sont actuellement chargés*; c'est-à-dire, de maintenir le Magistrat, le Prince, ou bien le Roi qu'il s'est donné. (ibid.)

Ces deux questions, dans le systême du peuple souverain, ne sont encore que la suite de ce grand principe posé par Montesquieu, que tout homme libre *sentant qu'il a une ame libre, doit se gouverner lui-même*. Car cet homme, ou ce peuple sentant qu'il a une ame libre, pourroit très bien ne vouloir pas être gouverné aujourd'hui comme il l'étoit hier. S'il ne le vouloit plus, comment seroit-il libre, s'il étoit obligé de maintenir & ce gouvernement, & ceux qu'il s'est donnés pour chefs?

Pour un Philosophe moins intrépide que Jean-Jacques, la conséquence eût fait abandonner le principe. Sans cesser d'être sage, on auroit pu lui dire: tout peuple qui prévoit à quels malheurs, l'exposent des révolutions perpétuelles dans son gouvernement, a pu sans s'avilir, & sans se rendre esclave, se donner une Constitution qu'il jure d'observer; il a pu se choisir & se donner des Chefs, des Magistrats, qui jurent de le gouverner suivant cette Costitution. Cet accord est un pacte que demain tout comme aujourd'hui, ce sera un crime de violer, comme le plus religieux des sermens. Si le peuple est supposé sacrifier sa liberté par un pacte de cette espèce, vous appellerez donc aussi esclave l'honnête homme qui se croit obligé de tenir là

promesse qu'il a donnée hier, le serment qu'il a fait de vivre dans l'Etat, suivant la loi? Tout ce raisonnement n'eût fait que peu d'impression sur Jean-Jacques. C'étoit pour lui une très grande erreur, que de prétendre qu'une constitution à observer par le peuple & les chefs, fût un contract entre le peuple & les chefs qu'il se donne; & sa raison étoit, qu'il est absurde & contradictoire, que le Souverain se donne un supérieur; que *s'obliger d'obéir à un maître, c'est se remettre en pleine liberté.* (Liv. 5 chap. 4.)

C'est-là que conduisoit l'idée du peuple souverain, essentiellement souverain, qui doit, pour être libre, se gouverner lui-même, & conserver malgré tous ses sermens, le droit d'effacer aujourd'hui toutes les loix qu'il juroit hier de maintenir. La conclusion, quelqu'étrange qu'elle dût paroître, n'en étoit pas moins celle dont l'application plaisoit plus spécialement au Sophiste des révolutions, lorsqu'il ajoutoit: « quand donc il arrive que le peuple institue un gouvernement héréditaire, soit monarchique, dans une famille, soit aristocratique dans un ordre de citoyens, *ce n'est point un engagement qu'il prend*; c'est une forme provisoire, qu'il donne à l'Administration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement. » (*Liv. 3 chap. 18.*)

9e. conséquence. Tous les Rois simplement provisoires

c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il lui plaise de chasser son Sénat, ou bien ses Parlemens, ses Rois.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir insister dans ces mémoires, sur l'exposition d'un pareil système; l'application des causes aux effets deviendra plus sensible dans la suite des faits, que la Révolution Françoise fournit à l'historien. S'il veut découvrir plus spécialement l'influence du Philosophe Génevois sur la nouvelle guerre que cette Révolution est venue déclarer à tous les trônes, qu'il étudie de plus l'application que le même Sophiste faisoit de ses principes aux Monarchies, les leçons qu'il donnoit aux peuples sur les Rois.

Ici c'étoit encore Montesquieu, qui avoit posé les bases; Jean-Jacques ne faisoit qu'élever l'édifice. Il admettoit comme son maître, l'absolue nécessité de séparer le pouvoir législatif du pouvoir exécutif; mais toujours plus hardi que Montesquieu, à peine laissoit-il leur nom aux Monarchies. « J'appelle République, « disoit-il, tout Etat régi par des loix, sous « quelque administration que ce puisse être; « car alors seulement l'intérêt public gouverne, « & la chose publique est quelque chose—*Pour « être légitime*, il ne faut pas que le gouver« nement se confonde avec le Souverain, mais « qu'il en soit le Ministre: alors la Monarchie « elle-même est République. » (*Liv.* 1 *chap.* 6, *& note.*)

10e. conséquence. Toute Monarchie même, vraie Démocratie.

Ces dernières paroles ſemblent annoncer que Jean-Jaques reconnoiſſoit au moins la légitimité d'un Roi, qui recevroit la loi du peuple; qui voudroit lui-même avoir le peuple pour Souverain, n'être que le Miniſtre, ou même l'eſclave du peuple Souverain. Car dans tout ce ſyſtême, le ſeul être libre, eſt celui qui fait la loi, le ſeul eſclave eſt celui qui la reçoit. Le peuple la faiſoit, le Roi la recevoit; le Roi étoit donc ſeul eſclave du peuple Souverain.

A ces conditions, il eſt vrai que Jean-Jacques conſent à reconnoître un Roi dans les grands Empires; mais il apprend aux peuples que la néceſſité d'un Roi dans un pareil Etat, ne vient que de leur faute; qu'ils auroient mieux appris à s'en paſſer, s'ils avoient vu *que plus l'Etat s'aggrandit, plus la liberté diminue*; que leur veritable intérêt eût été d'occuper cent fois moins de terrein, pour devenir cent fois plus libres; que s'il eſt difficile qu'un grand Etat ſoit bien gouverné, il l'eſt beaucoup plus, *qu'il ſoit bien gouverné par un ſeul homme.* (Liv. 3, chap. 1.)

11e. conſéquence. Se paſſer de tout Roi, quand on le peut.

Mais enfin, tels qu'ils ſont ces Etats, au moins faut-il auprès du même Philoſophe, ne jamais oublier que toute la dignité de ces hommes appellés " *Rois, n'eſt abſolument qu'une* " *commiſſion*, un emploi dans lequel, ſimples " officiers du Souverain, ils exercent en ſon " nom, le pouvoir dont il les a faits dépoſitai-

12e. conſéquence. Tout Roi ſimple officier, & le peuple toujours maître de le dépoſer.

" res, & *qu'il* peut limiter, modifier, reprendre,
" quand il lui plait. " *(Liv. 3, chap. 1.)*

A ces conditions même, les Rois, ces officiers, ces commiſſaires du peuple ſouverain, n'auroient pas exiſté bien long-tems, ſi le vœu de Jean-Jacques avoit été exaucé. Ce vœu ſe manifeſte d'un bout à l'autre, dans ſon chapitre intitulé de la Monarchie. Là, on voit le Sophiſte entaſſer tous les inconvéniens de la Royauté, ſoit élective ſoit héréditaire; là, toujours ſuppoſant les prétendues vertus du peuple & de la multitude, il ne voit ſur le trône que des tyrans ou des deſpotes vicieux, intéreſſés, ambitieux. Il ne craignoit pas d'ajouter que ſi l'on vouloit entendre par Roi, celui qui gouverne *pour l'utilité de ſes ſujets*, il s'enſuivroit que depuis le commencement du monde, il n'auroit pas encore *exiſté un ſeul Roi*. (V. liv. 3, chap. 6, & note ſur le chap. 16.)

Les conſéquences les plus directes de tout ce ſyſtême, étoient évidemment que tout peuple jaloux de conſerver ſes droits d'égalité, de liberté, doit d'abord chercher à ſe paſſer de Roi, & ſe donner une conſtitution républicaine; que les peuples croyant avoir beſoin d'un Roi, doivent prendre au moins toutes les précautions néceſſaires pour conſerver ſur lui les droits de Souverain, & ne pas oublier ſurtout qu'en qualité de Souverains, ils ont toujours le droit de ſe défaire du Roi qu'ils ont crée, de briſer ſon

fceptre, de renverfer fon trône, toutes les fois que bon leur femblera. Pas une de ces conféquences n'effraya le philofophe de Genève. Il falloit les admettre à fon école, ou manquer de justeffe comme Montefquieu, & livrer encore la terre à l'efclavage. Si on lui objectoit que les nations les plus imbues jadis de ces idées de peuple égal, libre & fouverain, furent précifément celles où l'on voyoit le plus d'efclaves; il fe contentoit de répondre " Telle fut, " Il eft vrai, la fituation de Spartes; pour " vous, peuples modernes, vous n'avez point " d'efclaves, *mais vous l'êtes*. Vous payez leur " liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter " cette préférence; j'y trouve plus de lâcheté " que d'humanité. *(Chap.* 18.*)*

13e. conféquence. Tous les peuples du jour efclaves.

Ainfi toujours plus vif, & plus preffant, & toujours plus hardi que fon maître, Rouffeau ne favoit taire aucune des conféquences du principe pofé par Montefquieu. Ainfi bravant tout à la fois & les Anglois & tous les autres peuples, il faifoit hardiment entendre à tous; vous êtes tous efclaves fous vos Rois.

Ce n'étoit pas affez d'avoir furpaffé fon maître dans ce genre. Montefquieu moliffant quelquefois, infinuant l'erreur, & malgré fes éloges du Chriftianifme, femblant plus d'une fois facrifier les vertus religieufes à la politique, parut encore timide à fes difciples. Jean-Jacques plus tranchant, déclara hautement ne connoître *rien*

Religion du fyftême Déifme.

de plus contraire à l'esprit social, que la Religion de l'Evangile. Un vrai Chrétien pour lui, ne fut que l'homme toujours prêt à subir le joug des Cromwel, ou des Catilina.

Montesquieu avoit fait de la *Religion Catholique*, celle des Gouvernemens modérés, des Monarchies tempérées ; & de la *Religion Protestante*, *celle des Républiques*. (Esprit des Loix, liv. 24, chap. 5.) Il ne falloit à Jean-Jacques ni chrétien Catholique, ni chrétien Protestant. Il finit son systême par le même paradoxe de Bayle, que Montesquieu avoit combattu. Il ne vit pour le peuple égal, libre & souverain, d'autre religion que celle du Déiste. Pour sapper tous les Trônes des Rois, il proscrivit de la Religion de l'Etat, tous les Autels du Christ. (Contrat Soc. Voyez tout le dernier chap.)

Cette conclusion seule donnoit à Jean-Jacques, dans l'esprit des Sophistes, bien des avantages sur Montesquieu. Le tems devoit un jour apprendre lequel des deux systêmes l'emporteroit. Que l'Historien compare leurs effets, qu'il observe la nature, & les progrès successifs de l'opinion ; il sera moins surpris de voir un jour triompher celle des deux Ecoles, qui laissoit moins de ménagemens à attendre, & pour l'Autel & pour le Trône.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION.

EFFET GÉNÉRAL DES SYSTÈMES DE MONTESQUIEU ET DE JEAN-JACQUES.

CONVENTION DES SOPHISTES ; UNION DE LEURS COMPLOTS CONTRE LE TRONE A LEURS COMPLOTS CONTRE L'AUTEL.

Raiſons de Monteſquieu pour l'Ariſtocratie.

EN comparant les deux ſyſtêmes que je viens d'expoſer, il eſt aiſé de voir que les idées de la liberté & de l'égalité politiques avoient pris dans l'eſprit de Monteſquieu & de Jean-Jacques, la tournure, les modifications que l'on devoit naturellement attendre de la diverſe condition de ces deux célèbres écrivains. Le premier, élevé dans cette partie de la ſociété, que diſtinguent les titres & les richeſſes, avoit bien moins donné à cette égalité, qui confond tous les ordres des citoyens. Malgré ſon admiration pour les Républiques de l'antiquité, il obſervoit qu'il " y a toujours dans un état des " gens diſtingués par la naiſſance, les richeſſes " ou les honneurs ; que ſi ces hommes là étoient " confondus parmi le peuple, & s'ils n'y " avoient qu'une voix comme les autres, la

« liberté commune feroit leur efclavage ; & ils « n'auroient aucun intérêt à la défendre. » Il formoit de ces hommes, un corps qui pouvoit arrêter les délibérations du peuple, comme le peuple pouvoit arrêter les leurs. Dans les grands Empires, il admettoit un Roi, qui pouvoit arrêter les uns & les autres (*V. efp. des loix liv.* 11 *chap.* 6)

Ce fyftême devoit un jour montrer aux Jacobins dans Montefquieu, le père de l'ariftocratie ; & il paroît affez vraifemblable que ce qui lui plaifoit furtout dans cette idée, c'eft le rôle que devoient y jouer les hommes de fon état, élevés à la condition de co-légiflateurs, & dès lors jouiffant de cette liberté qu'il faifoit confifter à fe gouverner foi-même, à n'obéir jamais qu'à fes propres loix. La précaution qu'il avoit prife de ne généralifer ces idées, qu'en parlant de cette ifle où il avoit appris à les admirer, le mettoient en quelque forte hors de toute cenfure, & de l'accufation de vouloir bouleverfer le gouvernement de fa patrie, pour en introduire un étranger. Cette précaution n'empêcha pas que bien de fes lecteurs ne viffent plus d'autre conftitution à défirer, que celle dont il leur parloit avec tant d'éloges ; & plus de loix propices à la liberté, que celles d'un pays où chacun fe gouverneroit foi-même.

Les François étoient alors peu exercés dans les difcuffions politiques, & plus accoutumés à

jouir des avantages de leur gouvernement sous les loix de leur Monarque, qu'à discuter sur son autorité. Ils étoient libres sous ces loix ; ils ne s'amusoient pas à rechercher comment ils pouvoient l'être, sans les avoir faites eux-mêmes. La nouveauté de ce sujet piqua la curiosité d'une nation à qui ce titre seul auroit suffi pour faire de *l'esprit des loix* un ouvrage admirable. On y trouvoit d'ailleurs une vaste étendue de connoissances, & malgré une foule de réflexions piquantes, presqu'épigrammatiques, un ton d'honnêteté, de modération qui ajoutoit bien d'autres titres à l'estime publique. Les Anglois admirèrent aussi ; malgré les réticences de Montesquieu, il leur étoit plus spécialement permis d'exalter un génie, dont la grande erreur étoit d'avoir pu croire que tous les autres peuples étoient, ou assez sages, ou assez bien placés sur le globe politique, pour n'avoir pas besoin d'autres loix que des leurs, s'ils vouloient être libres. Pourquoi son systême exalté, & par qui.

L'estime qu'on avoit pour la Grande Bretagne, sentiment qu'une nation peut-être alors sa plus digne rivale, ne lui avoit jamais refusé, ajoutoit à la réputation de *l'esprit des loix*. L'ouvrage fut traduit en bien des langues ; il eût été honteux pour un François de paroître ne pas l'avoir étudié. Qu'on me pardonne l'expression dont je vais me servir ; le poison, le vrai germe de la Révolution la plus démocratique s'insinua, sans

qu'on s'en apperçût. Ce germe eſt tout entier dans ce principe : *tout homme qui eſt cenſé avoir une ame libre, doit être gouverné par lui-même.* Ce principe revient abſolument à celui-ci : *c'eſt dans le peuple en corps, que réſide la puiſſance légiſlative.* Les admirateurs que Monteſquieu trouva dans l'ariſtocratie, ne ſentirent pas aſſez les conſéquences de ce grand axiome. Ils ne s'apperçurent pas que les philoſophes de la rebellion ne feroient que changer les termes, quand ils diroient un jour : la loi eſt l'expreſſion de la volonté générale ; quand ils en concluroient : donc c'eſt au peuple ſeul, ou à la multitude, qu'il appartient de faire toutes les loix, & de les défaire ; donc le peuple changeant, bouleverſant comme il lui plaît, toutes les loix, ne fait que ce qu'il a le droit de faire.

Avantages que la Démocratie tiroit de Monteſquieu.

Quand Monteſquieu biaiſoit ſur ces conſéquences, ou bien faiſoit ſemblant de ne pas les appercevoir ; & ſurtout, quand jettant un coup d'œil ſur les diverſes Monarchies de l'Europe, il ſe voyoit forcé de convenir, qu'une ſeule exceptée, il n'en connoiſſoit point où le peuple jouît de ce prétendu droit de ſe gouverner lui-même, & de faire ſes loix ; quand il ajoutoit que moins elles ſe trouvoient fondées ſur ce droit, plus *la Monarchie dégéneroit en deſpotiſme ;* quand après avoir dit qu'il n'y avoit plus de liberté, ſans cette diſtinction & ſéparation des pouvoirs qu'il voyoit réunis ſur la tête de tant

de Souverains, il fembloit encore vouloir confoler ces divers peuples, en leur parlant du plus ou moins de liberté qu'ils pourroient encore devoir à ce qu'il appelloit des préjugés, à leur amour pour *la gloire des citoyens*, *de l'Etat*, *&* *du Prince;* (liv. 11, chap. 7) qu'eft-ce que ce nuage dont il s'enveloppoit ? Après avoir pofé des principes qui ne montrent par tout que l'efclavage, croit-il appaifer les efprits, en leur parlant d'une liberté de préjugé, qui peut encore leur refter ? Seroit-ce là de ces *obfcurités volontaires*, que d'Alembert a prifes pour d'*innocens artifices* ? Ou bien faut-il s'en tenir à Jean Jacques accufant Montefquieu de *manquer de jufteffe ?*

Quoi qu'il en foit, tels étoient les principes de Montefquieu, qu'il étoit impoffible de les fuivre, & en France, & ailleurs, fans ces révolutions qui tranfportent au peuple la partie la plus importante de l'autorité du Souverain. Après l'*efprit des loix*, il ne manquoit évidemment, pour appeller ces révolutions, qu'un homme affez hardi pour ne pas redouter les conféquences, pour s'en applaudir même, parce qu'il les voyoit trancher & effacer dans une condition fupérieure, des diftinctions, des titres qui pouvoient l'humilier dans la fienne. Cet homme fe trouva dans Jean-Jacques. Fils d'un fimple artifan, & d'abord élevé dans la boutique d'un horloger, il profita des armes que Montef-

quieu lui fournissoit, pour voir le même droit à la législation, à la souveraineté, dans le simple artisan & dans le grand seigneur, dans le roturier & dans le gentilhomme. Toute l'aristocratie de Montesquieu fut pour le Genevois, un vain échafaudage. S'il conserva le mot pour exprimer le meilleur gouvernement, c'est qu'il rendit à ce mot *aristocratie* son premier sens. Il entendit par là, non le noble ou le riche, mais le *meilleur*, soit riche soit pauvre, élu magistrat par le peuple; & dans l'aristocratie-même, il ne vit que le peuple législateur & souverain.

Il falloit à Montesquieu des nobles entre les Rois & le peuple ; Jean-Jacques détestoit ces intermédiaires. Il lui parut absurde que le peuple souverain en eût besoin.

Comparaison & effets naturels des deux systêmes.

Montesquieu morceloit le Sceptre des Rois, pour en donner une partie précieuse à l'aristocratie des richesses, des rangs & des titres. Jean-Jacques sans richesses, sans titres & sans rang, brisoit absolument ce Sceptre des Rois, de la noblesse, des richesses. Pour avoir toute sa part de souveraineté égale à celle du mylord, du gentilhomme, il fit la multitude souveraine. L'un & l'autre appelloient les révolutions ; l'un & l'autre, malgré toutes leurs protestations franches ou simulées, n'en apprenoient pas moins aux nations, que leur gouvernement étoit en général celui du despotisme ; que pour sortir de l'esclavage, il falloit se donner de nouvelles

constitutions & de nouvelles loix, des chefs plus dépendans, & moins libres eux-mêmes, pour que la liberté des citoyens fût mise hors d'atteinte.

L'un & l'autre, en disant ce qui auroit dû être d'après leurs idées de liberté, disoient aux peuples tout ce qu'il falloit faire désormais pour qu'ils se crussent libres. L'opinion, comme les deux systêmes, devoit se modeler, se resserrer dans les limites assignées par Montesquieu ; ou bien s'abandonner, s'étendre à toute la latitude que lui donnoit Jean-Jacques, suivant la force & la prépondérance, suivant la multitude des disciples que l'intérêt pouvoit donner à l'un ou bien à l'autre de ces modernes politiques. Tout homme accoutumé à réfléchir eût pu prévoir dès-lors, que Montésquieu auroit pour lui tous les rebelles de l'aristocratie ; mais que toutes les classes moyennes, subalternes, jalouses, ennemies de l'aristocratie, combattroient pour Jean-Jacques.

Tel devoit être l'effet naturel des deux systêmes, à mesure qu'ils feroient des conquêtes sur l'opinion publique. Cet effet, il est vrai, pouvoit être annulé par l'opinion encore dominante, chez des peuples que de fausses idées de liberté n'avoient pas encore accoutumés à se regarder comme esclaves sous les loix de leurs Princes.

Tous ces principes révolutionaires pouvoient surtout rester sans force & sans action sur

l'esprit de ceux que la Religion accoutumoit à regarder les Rois, & tous les chefs de la société, comme les Ministres du Dieu qui gouverne le monde. Tous ces systêmes devoient s'évanouir devant un Evangile, qui proscrivant toute injustice, tout arbitraire & toute tyrannie dans le Prince, toute rebellion dans les sujets, remonte à la vraie source, au véritable objet de toute autorité, & ne fomente pas l'orgueil des peuples, en leur criant qu'ils sont tous souverains.

Mais déjà les Sophistes de l'impiété, sappoient les fondemens de cette Religion ; & déjà ils comptoient une foule d'adeptes ; ils en comptoient surtout parmi ces hommes, dont ils jalousoient secrétement les distinctions ou la puissance ; ils conçurent bientôt tout le parti qu'il leur seroit facile de tirer des deux systêmes, pour faire prévaloir dans l'ordre politique, les mêmes idées de liberté, d'égalité, auxquelles ils devoient tous leurs succès contre le Christianisme.

Choix & conspiration des Sophistes pour le systême contre les Rois.

Jusques alors la haine des enfans de Voltaire, des compagnons de d'Alembert, contre les Rois, avoit été vague & incertaine ; c'étoit en général le vœu de liberté, d'égalité, c'étoit la haine de toute autorité répressive, qu'ils avoient dans le cœur. Mais la nécessité d'un gouvernement quelconque pour la société civile, étouffoit presque leur voix. Ils sembloient avoir senti ici qu'il ne suffisoit pas de détruire, & qu'en ôtant aux peuples leurs loix actuelles,

il faudroit être prêt à leur en donner d'autres. Ils lâchoient leurs farcafmes contre les Rois, fans paroître s'en prendre à leurs vrais droits. Ils donnoient des leçons contre la tyrannie, le defpotifme, fans avoir encore décidé que tout Prince, tout Roi fût un Defpote. Il n'en fut plus de même après l'apparition des deux fyftêmes. Celui de Montefquieu leur apprenoit à fe gouverner eux-mêmes, & à faire la loi avec leurs Rois. Celui de Jean-Jacques leur apprenoit à fe paffer de Rois, en fe gouvernant eux-mêmes, & en faifant la loi. Ils n'héfitèrent plus; l'abolition des Rois fut réfolue, comme celle de la Religion de Jéfus-Chrift. Dès cet inftant les deux Confpirations contre l'autel, contre le trône, ne formèrent plus, à l'école des Sophiftes, qu'une feule & même Confpiration. Dès lors ce ne fut plus la voix ifolée de Voltaire, ou celle de quelqu'autre Sophifte livré à fes caprices, & lançant fes farcafmes contre l'autorité des Rois; ce furent les efforts réunis des Sophiftes, déformais combinant les projets de la rebellion avec tous ceux de leur impiété; déformais confondant leurs moyens & leurs vœux, & leurs haines, & tous leurs artifices, pour apprendre aux peuples à renverfer les trônes de leurs Rois, comme ils leur apprenoient à démolir les autels de leur Dieu.

L'accufation eft importante, elle eft formelle; les preuves en font toutes dans la bouche des

conjurés eux-mêmes. Et ce n'eſt pas ici le ſimple aveu de leur conſpiration ; c'eſt l'orgueil du Sophiſte, qui met toute ſa gloire dans ſon crime ; qui en peint la noirçeur, l'hypocriſie, & la ſcélérateſſe, comme il eût peint l'objet, & le le génie, & les travaux de la ſageſſe même, ou de la vraie philoſophie pour le bonheur du genre humain. Ecoutons-les eux-mêmes traçant l'hiſtoire de leurs complots, & donnant leurs complots, & donnant leurs ſuccès pour la plus grande preuve des progrès de l'eſprit, dans la carrière des vérités philoſophiques.

Preuves de la conſpiration. Aveu de Condorcet.

La Révolution Françoiſe venoit de renverſer le trône de Louis XVI ; le plus impie & le plus acharné des conjurés, le monſtrueux Condorcet, imagine qu'il ne lui reſte plus qu'à célébrer la gloire, & à nous retracer les progrès de ce philoſophiſme, à qui ſeul étoient dûs & tous les forfaits, & tous les déſaſtres qui venoient de fonder ſa République. Crainte que l'on n'ignore à quelle école tous ces forfaits ſont dûs, il reprend cette école dès la plus ancienne origine ; il reconnoît ſes pères, ſes maîtres, dans tous les Coryphées de l'impiété & de la rebellion, qu'a produits chaque ſiecle. Il arrive à l'époque où il voit ſe jetter les fondemens de ſa Révolution & de ſa République. Pour que l'hiſtoire péſe ſon témoignage, & apprécie ſes aveux, je ne changerai point ſon langage ; je le laiſſe exalter ſon école & tous ſes prétendus

bienfaits. C'est au milieu du siecle où nous vivons; c'est à l'époque où il croit voir tout le délire de la superstition faire place aux premières lueurs de la philosophie moderne, qu'il suppose ses lecteurs arrivés. Alors voici la trame qu'il se met à nous développer, comme l'histoire & le triomphe de sa philosophie.

" *Il se forma bientôt en Europe, une classe d'hommes*
" moins occupés encore de découvrir ou d'ap-
" profondir la vérité, que de la répandre; qui
" se dévouant à poursuivre les préjugés dans
" les asiles où le Clergé, les écoles, les gou-
" vernemens, les corporations anciennes, les
" avoient receuillis & protégés, mirent leur
" gloire à détruire les erreurs populaires, plu-
" tôt qu'à reculer les limites des connoissances;
" manière indirecte de servir leurs progrès, qui
" n'étoit ni la moins périlleuse, ni la moins utile.
" En Angleterre, Collins & Bolinbroke; en
" France Bayle, Fontenelle, Voltaire, Mon-
" tesquieu, *& les écoles formées par ces hommes*
" combattirent en faveur de la vérité; emplo-
" yant tour-à-tour les armes que l'érudition,
" la philosophie, l'esprit & le talent d'écrire
" peuvent fournir à la raison; *prenant tous les*
" *tons; employant toutes les formes*, depuis la
" plaisanterie jusqu'au pathétique, depuis la
" compilation la plus savante & la plus vaste,
" jusqu'au roman & au pamphlet du jour;
" *couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les*

" *yeux trop foibles, & laissoit le plaisir de la de-*
" *viner;* caressant les préjugés avec adresse,
" pour leur porter des coups plus certains;
" n'en ménaçant presque jamais plusieurs à la
" fois, ni même un seul tout entier; consolant
" quelquefois les ennemis de la raison, en *pa-*
" *roissant ne vouloir dans la Religion qu'une*
" *demi-tolérance, dans la politique qu'une demi-li-*
" *berté; ménageant le Despotisme, quand ils com-*
" *battoient les absurdités religieuses; & le culte,*
" *quand ils s'élevoient contre le tyran; attaquant*
" *ces deux fléaux, dans leur principe, quand mé-*
" *me ils paroissoient n'en vouloir qu'à des abus*
" *révoltans, ou ridicules; & frappant ces arbres*
" *funestes dans leurs racines, quand ils sembloient*
" *se borner à en élaguer quelques branches égarées;*
" *tantôt en apprenant aux amis de la liberté que*
" *la superstition qui couvre le Despotisme d'un*
" *bouclier impénétrable, est la première victime*
" *qu'ils doivent immoler; la première chaine qu'ils*
" *doivent briser;* tantôt au contraire, *la dénon-*
" *çant aux Despotes comme la véritable ennemie*
" *de leur pouvoir,* & les effrayant du tableau
" de ses hypocrites complots & de ses fureurs
" sanguinaires; mais ne se lassant jamais de
" réclamer *l'indépendance de la raison, la liberté*
" *d'écrire,* comme le droit & le salut du genre
" humain; s'élevant avec une infatigable
" énergie contre tous les crimes du *fanatisme*
" *& de la tyrannie;* poursuivant dans la *Reli-*

" *gion*, dans *l'adminiſtration*, dans *les mœurs*,
" dans *les loix*, tout ce qui portoit le caractère
" de l'oppreſſion, de la dureté, de la barbarie;
" ordonnant au nom de la nature *aux Rois*, *aux*
" *Guerriers*, *aux Prêtres*, *aux Magiſtrats* de
" reſpecter le ſang des hommes; leur repro-
" chant avec une énergique ſévérité, celui
" que leur politique, ou leur indifférence prodi-
" guoit dans les combats ou dans les ſupplices;
" prenant enfin pour cri de guerre, *raiſon*,
" tolérance, humanité.

" Telle fut cette philoſophie nouvelle, objet
" de la haine commune de ces claſſes nom-
" breuſes, qui n'exiſtent que par les préjugés.
" — Ses chefs eurent preſque toujours l'art
" d'échapper à la vengeance, en s'expoſant à
" la haine; *de ſe cacher à la perſécution*, *en ſe*
" *montrant aſſez*, *pour ne rien perdre de leur*
" *gloire*. " (Eſquiſſe d'un tableau hiſtorique
des progrès de l'eſprit humain, par Condorcet
9e. époque.)

Réſultats de cet aveu.

Quand la rebellion, l'impiété, & la révolte perſonnifiées, auroient choiſi la perſonne & la plume de Condorcet, pour dévoiler, & l'époque, & l'objet, & les auteurs, & les moyens, & toute l'artificieuſe ſcélérateſſe des complots d'abord formés contre l'autel, enſuite dirigés & pourſuivis contre les Rois & contre les Chefs des Nations; par quels traits ces complots pouvoient-ils être rendus plus évidens, plus mani-

festes? Comment le héros, ou l'adepte le plus spécialement initié à tous les mystères de la conjuration, pouvoit-il en retracer plus clairement le double vœu; & nous montrer plus nettement celui de renverser les trônes, naissant immédiatement du vœu de renverser l'autel?

Que l'Historien s'empare donc de cet aveu, ou pour mieux dire encore, de ce panégyrique des complots. Il y verra tout ce qui peut échapper au plus hardi, au mieux instruit des Conjurés, se réunir sous la plume de Condorcet, pour nous tracer la conspiration la plus caractérisée, la plus générale, ourdie par ces hommes appellés Philosophes, ourdie non seulement contre les Rois & leurs personnes, & contre tous les Rois, mais contre la Royauté elle-même, & contre l'essence même de toute Royauté, de toute Monarchie. Le moment où se forme la Conjuration, est celui où les Colin, les Bolingbroke, les Bayle, les maîtres de Voltaire, & Voltaire lui-même ont déjà propagé la doctrine de leur impiété contre le Christ.

C'est encore le moment où Montesquieu, & Jean-Jacques qui le suit de très près, appliquant les idées de liberté, d'égalité, aux systêmes politiques, ont fait naître dans l'ame des Lecteurs, cet esprit d'inquiétude sur les titres des Souverains, sur les bornes de leur autorité, sur ces prétendus droits de l'homme libre, sans lesquels tout citoyen n'est qu'un esclave, & tout Roi

qu'un deſpote. C'eſt enfin le moment où les ſyſtêmes viennent de préſenter aux Sophiſtes, de vaines théories, pour ſuppléer les Rois dans le gouvernement des peuples.

Juſques alors les vœux de la ſecte ſembloient ſe borner à ne vouloir que des Rois philoſophes, ou du moins des Rois gouvernés par des Philoſophes ; elle n'a jamais pu ſe flatter de cet eſpoir ; elle fait le ſerment d'abolir toute royauté, au premier inſtant où elle croit avoir trouvé dans ſes ſyſtêmes, le vrai moyen de s'en paſſer.

Tous les hommes que Condorcet nous montre compoſant ces Ecoles de Conjurés, ne ſont pas déſignés moins clairement. Ce ſont les maîtres & les adeptes de cette *Philoſophie nouvelle*, qui avant de réſoudre l'abolition des Rois, ont commencé par s'élever contre la Religion ; ce ſont ceux qui, avant de ne voir partout que deſpotiſme & tyrannie, ſe ſont tant efforcés de ne montrer que fanatiſme & ſuperſtition dans le Chriſtianiſme.

L'étendue, les moyens, la conſtance de la Conſpiration, tout cela ſe manifeſte encore ici avec la dernière évidence. Nos Sophiſtes conjurés font ſemblant de *ne vouloir dans la Religion, qu'une demi-tolérance, & dans la politique qu'une demi-liberté; ils ménagent* l'autorité des Rois, *quand ils combattent* la Religion ; *ils ménagent le culte*, quand *ils s'élèvent contre* les Rois ; ils ſont ſemblant de *n'en vouloir qu'aux abus ;* mais

& la Religion & l'autorité des Monarques ne ſont pour eux, que deux *arbres funeſtes*, dont ils *frappent les racines* même ; ce ſont les *deux fléaux* qu'ils *attaquent dans leur principe*, pour ne plus en laiſſer de veſtiges.

Ils prennent tous les tons ; ils employent toutes les formes ; ils careſſent avec adreſſe ceux dont ils veulent abolir la puiſſance ; ils n'épargnent rien pour donner le change à ces Rois, dont ils ſappent les Trônes. Ils leur *dénoncent* la Religion, *comme la véritable ennemie de leur pouvoir ;* & dans le même tems, ils ne ceſſent d'avertir leurs adeptes que c'eſt la Religion qui *couvre* les Rois *d'un bouclier impénétrable ;* & qu'elle *eſt la première victime qu'il faut immoler, la première chaine qu'il faut briſer*, pour ſecouer le joug des Rois, pour les écraſer tous, quand une fois ils auront réuſſi à écraſer le Dieu de cette Religion.

Tout ce jeu de la ſcélérateſſe ſe combine entre les adeptes ; leur accord, leur concert ne peut pas mieux ſe peindre. Ils ont leur cri de guerre, *indépendance & liberté*. Ils ont tous leur ſecret ; & alors même qu'ils ſont tout occupés à pourſuivre leur grand objet, ils mettent tout leur art à *le cacher. Ils ne ſe laſſent pas ; ils le pourſuivent avec une conſtance infatigable*. Qu'eſt-ce donc qu'on pourra appeller Conſpiration, ſi l'on n'en voit pas une ici contre les Rois ? Et que pourroient donc dire de plus les Philoſophes, pour nous manifeſter que leur guerre contre les

Rois, tout comme leur guerre contre J. C. étoit une guerre d'extinction, d'extermination?

J'ai peur qu'on ne m'objecte encore ces mots *de Despotisme*, *de Tyrannie*, comme ne disant pas précisément la Royauté; j'ai déjà répondu que les Tyrans & les Despotes à détruire par nos Sophistes, ne sont pas sans doute pour eux d'autres Monarques, que les Rois sous lesquels & contre lesquels ils conspirent; & que si Louis XVI. est un Tyran, ou un Despote pour eux, il faut assurément voir la Tyrannie même & le Despotisme, dans le plus doux & le plus modéré des Souverains. Mais qu'on ne croie pas qu'un reste de pudeur ait toujours obligé les Sophistes conjurés à cacher leurs complots & leur haine contre la Royauté, sous le voile de ces expressions *de Tyrannie*, *de Despotisme*. Ce même Condorcet que l'on diroit ici n'insulter avec tous ses Sophistes conjurés, qu'aux Tyrans & aux Despotes, ne voulut pas même laisser cette ressource à l'équivoque.

A peine restoit-il à la France le nom, le phantôme, la vaine ombre d'un Roi dans Louis XVI. Les premiers rebelles de la Révolution, ces soi-disant Législateurs appellés Constituans, à quel point n'avoient-ils pas réduit l'autorité de ce malheureux Prince! Qu'elle apparence de Despotisme & de Tyrannie pouvoit-il exister alors au moins, dans sa puissance? Eh bien, alors même, le vœu des Conjurés Sophistes

n'étoit pas rempli; & ce fut Condorcet qui se chargea d'en montrer l'étendue. Alors on conservoit encore le nom de *Royauté;* Condorcet ne dit plus: détruisez le Tyran, le Despote; il cria: détruisez ce Roi même. Annonçant que son vœu étoit celui de tous les Philosophes, il proposa sans détours ses problêmes sur la Royauté même. Il leur donna pour titre, *de la République*; il mit en tête la question: *un Roi est-il nécessaire à la liberté?* Il répondit lui-même: la Royauté non seulement n'est pas nécessaire, non seulement n'est pas utile; *mais elle est contraire à la liberté;* elle est inconciliable avec la liberté. Après avoir ainsi résolu son problême, il ajouta: "nous ne ferons pas aux raisons qu'on peut "nous opposer, l'honneur de les réfuter; bien "moins encore répondrons-nous à cette foule "d'écrivains mercenaires, qui ont de si bonnes "raisons pour trouver qu'il ne peut y avoir de "bon gouvernement, sans une liste civile; & "nous leur permettrons de traiter de fous ceux "qui ont le malheur de penser comme les sages "de tous les tems & de toutes les Nations." *(Voyez de la République par Condorcet, an.* 1791.*)*

Dans la bouche de ce même Sophiste, de celui qui entra le plus avant dans les complots de son Ecole, telle est donc sans détour l'étendue de ses complots; tels sont les vœux de tout ce qu'il appelle sage. Ce n'est pas le Despotisme seulement, c'est la Royauté même; c'est

jusques à l'image & au vain nom de Roi, qu'ils déclarent incompatibles avec la liberté. Et que faut-il enfin pour que leur dernier vœu soit rempli sur les Rois, tout comme sur les Prêtres? Ce n'est pas à la France, ce n'est pas à l'Europe que ce vœu se restraint; c'est à toute la terre, à toute région éclairée par le soleil, que la légion des Sophistes conjurés a su l'étendre. Ce n'est pas même un simple vœu, c'est désormais l'espoir, c'est la confiance même du succès, qui d'un ton prophétique, annonce par la bouche du même adepte, aux Prêtres & aux Rois, que, graces au concert, aux travaux, à la guerre constante que leur font les Philosophes, " il " arrivera donc ce moment, où le soleil n'é-" clairera plus sur la terre que des hommes li-" bres; ce moment *où les hommes ne reconnoissant* " *d'autres maîtres que leur raison; où les Tyrans* " *les esclaves, les prêtres, & leurs stupides ou hy-* " *pocrites instrumens, n'existeront plus que dans* " *l'histoire & sur les théatres.*" (id. époque 10.) Le voilà enfin dans toute son étendue, le vœu & le complot des Sophistes, dévoilé par celui-là même, qui se trouve à leur tête, par celui que les chefs de leur Ecole ont jugé le plus digne de leur succéder, & le plus pénétré de leur esprit; par celui que leur *grande consolation* étoit, en mourant, de laisser encore sur la terre pour l'honneur de leur secte. (*Lett.* 101 *de Volt. à d'Alem.* an 1773.) Il faut pour ce complot,

pour que tout son objet soit rempli, que le nom des Prêtres & des Rois n'existe plus que dans *l'Histoire & sur les théatres*; là, pour être l'objet de toutes les calomnies, de toutes les imprécations de la secte; & ici, pour devenir celui de la dérision publique.

Témoignage de divers autres adeptes glorieux.

Au reste Condorcet n'est pas à beaucoup près le seul des Sophistes, qui enflé des succès de la double conspiration, nous en montre la source dans ce concert & cette intelligence des Sophistes unissant leurs moyens, leurs travaux, & les dirigeant tantôt contre l'Autel, tantôt contre le Trône, avec le vœu commun d'écraser l'un & l'autre. Condorcet est sans doute celui de tous, qui met le plus de gloire dans toute cette trame; parce qu'il est celui qui ayant le plus ouvertement secoué toute pudeur, tout sentiment moral, pouvoit aussi le moins rougir de tous les artifices qu'il se complait à mettre sous nos yeux; parce qu'il est celui de tous, qui pouvoit le plus effrontément nous donner pour les voies de l'honneur, de la vérité, de la sagesse, cette marche tortueuse, cette atroce dissimulation, ces embuches tendues tout à la fois, aux Prêtres, aux Nations, aux Rois; & toute cette suite de moyens, dont la ruse & la scélératesse, au lieu de Philosophes, ne nous montrent réellement à son école, que les plus odieux des conjurés. Mais avec Condorcet, il est une foule d'autres adeptes, à qui tout leur

fecret échappe, dès l'inftant qu'ils croient pouvoir le révéler, fans compromettre le fuccès de la confpiration.

Dans cette phrafe feule : *c'eft le bras du peuple qui exécute les Révolutions politiques ; mais c'eft la penfée des fages qui les prépare*, dans cette phrafe feule, les adeptes du Mercure, la Harpe, Marmontel & Champfort en avoient prefque dit autant que Condorcet. Ils ne montroient pas moins que lui, tous nos prétendus fages préparant à la longue & fourdement, l'opinion du peuple, & la dirigeant toute vers cette révolution qui renverfe le Trône de Louis XVI, qui ne cherche *à brifer le* prétendu *joug des Prêtres* que *pour brifer celui* des prétendus *tyrans*, & des tyrans tels que Louis XVI ; c'eft-à-dire des Rois, même les plus humains, les plus juftes, les plus jaloux de rendre tous leurs fujets heureux. Avant Condorcet même, & avant les adeptes du Mercure, une foule d'autres adeptes, n'ont ceffé de montrer & l'œuvre concertée, & la gloire de leur école, dans cette révolution fi menaçante & fi terrible pour les trônes. Dans la foule des témoignages, écoutons encore un de ces hommes, que l'on doit fuppofer les mieux inftruits, parce qu'ils font ceux que le Philofophifme fe glorifie le plus de compter parmi fes difciples.

Laharpe & Marmontel.

Mr. de Lamétherie n'eft point un des adeptes vulgaires ; c'eft un de ceux qui favent donner à

Laméthrie & Gudin. l'Athéïsme même tout l'appareil des sciences naturelles. Dès le premier Janvier 1790, cet adepte compté à bien des titres parmi les savans de la secte, commence ses observations & ses mémoires par ces paroles remarquables: " les " heureux momens sont enfin arrivés où la *Phi-" losophie* triomphe de ses ennemis. Ils avouent " eux-mêmes que les lumières qu'elle a ré-" pandues principalement depuis quelques " années, *ont produit les grands événemens qui " distingueront la fin de ce siecle*." Quels sont ici les grands événemens dont le savant athée est si jaloux de nous voir faire hommage à la Philosophie? Ce sont tous ceux d'une révolution qui nous montre l'homme *brisant les fers de la servitude*, & secouant le joug sous lequel *d'audacieux despotes* l'ont fait long tems gémir; c'est le peuple rentrant dans le droit *inaliénable* de faire seul la loi, de déposer ses Princes, de les *changer*, ou de les *continuer* à son gré, de ne voir dans ses Rois même, que des hommes qui ne sauroient enfreindre la loi du peuple, *sans se rendre coupables du crime de lèse-nation*. De crainte que les peuples n'oublient les leçons sur lesquelles se fondent tous ces prétendus droits, Lamétherie les répète avec toute l'éloquence de l'enthousiasme. De crainte qu'on ne fasse honneur de ces leçons, & de leurs suites, à d'autres qu'à ses maîtres, de crainte enfin qu'on ne voie pas assez, ou l'intention ou le concert

de ceux qui les donnoient; à l'inſtant où Louis XVI n'eſt plus que le jouet de cette populace légiſlatrice & ſouveraine, il a ſoin de nous dire *ce ſont ces vérités mille & mille fois répétées par les Philoſophes de l'humanité, qui ont produit les effets précieux qu'ils en attendoient*. Il a ſoin d'ajouter: ſi la France eſt la première à rompre les chaines du deſpotiſme, c'eſt que les Philoſophes ont ſu la préparer à ces nobles efforts par *une multitude d'excellens écrits*. Et enfin pour que nous ſachions bien à quel point doivent un jour s'étendre ces ſuccès *préparés* par la Philoſophie, par le concert de ſes leçons *mille & mille fois répétées*, l'adepte Laméthérie ajoute encore: "les mêmes lumières ſe propagent chez les "autres peuples, & *bientôt ils diront comme les* "*François*: nous voulons être libres—Que les "brillans ſuccès que *vient d'obtenir la Philoſophie*, ſoient un nouvel encouragement— "*Soyons bien perſuadés que nos travaux ne ſeront* "*pas inutiles*".

Le fondement de cet eſpoir (que l'hiſtorien ne néglige jamais cette obſervation, puiſque les Philoſophes la répètent eux-mêmes ſi ſouvent) le fondement de cet eſpoir, c'eſt toujours, que tout annonce également *une Révolution religieuſe*; c'eſt que des ſectes tout auſſi ennemies que la Philoſophie, des prétendus deſpotes & du Chriſtianiſme, vont ſe multipliant, ſe propageant ſurtout dans le *Nord d'Amérique*, &

en Germanie; c'eſt que les nouveaux dogmes *ſe propagent en ſilence*, & que toutes ces ſectes uniſſent leurs efforts à ceux des Philoſophes.

L'étendue de cet eſpoir, c'eſt que la Philoſophie, après avoir *conquis la liberté en France, en Amérique*, la portera d'un côté, *en Pologne*, de l'autre *en Italie*, *en Eſpagne*, juſques dans *la Turquie*; qu'elle *pénétrera juſqu'aux régions les plus éloignées*, *en Egypte*, *en Aſſyrie & dans les Indes* (V. obſervations ſur la phyſiq. l'hiſt. nat. &c. Janv. 1790 diſcours prélim.)

Faut-il encore nous dire plus clairement combien toute cette Révolution eſt due aux efforts combinés, aux vœux & aux travaux des Sophiſtes modernes? Lamétherie nous apprendra qu'il l'avoit annoncée très clairement aux Rois en leur diſant: " Princes, ne vous abuſez " pas.—*Tell leve l'étendard de la liberté; il eſt* " *ſuivi par tous ſes concitoyens*. La puiſſance de " Philippe II échoua contre la Hollande; une " balle de thé affranchit l'Amérique du joug " Anglois. Chez les peuples qui ont de l'éner- " gie, la liberté naît toujours du deſpotiſme. " Mais Joſeph II & Louis XVI étoient bien " éloignés de voir que cet avertiſſement les " regardoit.—Que les Rois, que les Ariſto- " crates, les Théocrates profitent de cet exem- " ple." S'ils n'en profitent pas, le même ſage hauſſera de pitié les épaules, en diſant encore une fois: ces privilégiés calculent bien mal la

manie de l'esprit humain & *l'influence de la Philosophie* " qu'ils voyent que leur chute n'a été si précipitée en France, que pour n'avoir pas fait ce calcul." (*idem*, *Janvier*, *année* 1791, *pag.* 150.)

Un autre Philosophe tout aussi glorieux que Lamétherie, exaltant, dévoilant presqu'aussi clairement que Condorcet, les projets, l'intention, les complots de la secte; c'est encore un de ceux qu'elle révère comme le plus profondément entrés dans les systêmes politiques de son école. C'est l'adepte Gudin ajoutant ses leçons à celles de Jean-Jacques, mettant toute la gloire de ses maîtres, non pas uniquement dans les principes & le vœu de la révolution; mais dans tout ce qu'ils ont fait pour l'ammener, dans ces succès préliminaires, qui leur permettoient même de *l'annoncer comme immanquable*.

Cet adepte Gudin dit bien plus; il nous apprend que cette Révolution Françoise, les Philosophes avoient voulu la faire, non par le bras de la populace, mais par les Rois eux-mêmes & leurs ministres; qu'ils les ont avertis qu'envain on se flattoit de l'empêcher. " Suivant lui, ces mêmes Philosophes, qui sous " l'ancien régime ont dit au Roi, au Conseil, " aux Ministres: " *ces changemens qui s'effectueront malgré vous, si vous ne vous résolvez pas à les faire*, disent aujourd'hui à ceux qui s'opposent à la Constitution; il est impossible de

" revenir à l'ancien régime, trop vicieux, trop " décrié même par ceux qui le réjettent, pour " qu'il soit jamais rétabli, quelque parti qui " domine." (*Supp. au Cont. Soc. 3me. part. ch.* 2.)

Ainsi ces mêmes hommes, que l'on voit aujourd'hui, sous le nom de Philosophes, partisans si nombreux, si ardens d'une révolution qui détrône les Rois, qui déclare le peuple souverain, qui réalise les systêmes les plus directement opposés à l'autorité des Monarques ; ces mêmes hommes, avant que d'essayer leurs forces par tous les bras du peuple, avoient déjà su rendre leur révolution assez forte de l'opinion publique ; ils s'en tenoient déjà assez certains, pour dire avec confiance, & aux Ministres, & aux Rois : ou bien faites vous-mêmes cette révolution, ou bien sachez que nous voyons tous les moyens de la faire sans vous & malgré vous.

Je ne finirois pas, si je voulois extraire, ou rapporter toutes les preuves d'une Philosophie, qui n'attendoit que le succès de ces complots, pour se glorifier de les avoir ourdis. L'historien les trouvera dans les discours nombreux prononcés par les adeptes, tantôt sur la tribune du club législateur appellé *Assemblée Nationale*, & tantôt sur celle du club régulateur appellé *des Jacobins* ; à peine entendra-t-il prononcer, dans ces deux antres de la révolution, le nom des philosophes, sans voir l'expression de la recon-

noiſſance qui les ſuit, & qui leur fait honneur de toute la révolution.

Je pourrois ajouter des témoignages d'une autre eſpèce. Ce ſeroient les adeptes eux-mêmes, pluſieurs années avant la révolution, dans leurs intimes confidences, dévoilant tout leur ſecret à des hommes qu'ils ſe flattoient d'entrainer dans leur conjuration. Je nommerois cet avocat, ce ſophiſte Bergier, que Voltaire mentionne comme un des plus zélés adeptes. *(correſp. géné.)* Je connois la perſonne à qui, déjà cinq ans avant la Révolution Françoiſe, toutes ces confidences furent faites dans le Parc de St. Cloud ; à qui Bergier diſoit ſans héſiter, & d'un ton prophétique, que le tems n'étoit pas éloigné, où la Philoſophie triompheroit des Prêtres & des Rois ; que pour les Rois ſurtout, c'en étoit fait de leur empire, comme c'en étoit fait de tous les grands, de tous les nobles ; que les moyens avoient été trop bien ménagés ; que les choſes étoient trop avancées pour douter du ſuccès. Mais l'homme de qui je tiens ces confidences, qui a même conſenti à les écrire de ſa main, ne conſent pas que je le nomme. Il fit comme bien d'autres alors ; il prit pour une vraie folie, tout ce ton d'aſſurance, dans un Sophiſte qu'il ſavoit un des plus grands vauriens de la Philoſophie ; & aujourd'hui encore, il fait comme bien d'autres, qui ne concevant pas combien il importe à l'hiſtoire que ces

ſortes de faits ſoient appuyés par des témoins qui oſent ſe montrer, ſacrifient cet intérêt à la délicateſſe de trahir tout ce qui a l'air d'une ſimple confidence.

Obligé moi-même de reſpecter cette délicateſſe, je paſſe ſous ſilence divers traits de cet eſpèce, qui tous nous montreroient des Sophiſtes confiant le ſecret de leurs complots, annonçant tout auſſi clairement que Bergier, la fin des Rois, & le triomphe de la Philoſophie. Je conſens même à taire le nom du Seigneur François, qui réſidant en Normandie, reçut d'un député dit National, la lettre ſuivante. " Monſieur " le Comte, la Révolution eſt faite, & elle " tiendra. Elle a été préparée *depuis cinquante* " *ans*, par les plus grands génies de l'Europe, " & elle aura des coopérateurs *dans tous les* " *Cabinets.*—Il n'y aura plus d'autres ariſto-" cratie que celle de l'eſprit; vous avez plus " de droit que tout autre à y prétendre." Cette lettre fut écrite dans les premiers mois de la Révolution, année 1789, par le député *Alphonſe le Roi.* Je ſais qui la reçue, & je ſais qui la lue; elle n'a pas beſoin de commentaire.

Bergier & Alphonce le Roi.

Il eſt tems de ramener mes lecteurs à cet autre Leroi, dont on a vu l'hiſtoire dans la première partie de ces mémoires. Ce n'eſt plus ici le Sophiſte glorieux de ſes complots; ce n'eſt plus Condorcet, Lamétherie, Gudin, Alphonſe, prenant les forfaits même & les com-

plots, & les plus atroces des complots contre l'Autel, contre le Trône, pour le triomphe de la philosophie; c'est l'adepte honteux & repentant, à qui la réflexion, la douleur, le remords arrachent un secret dont son cœur oppressé n'est plus le maître. Mais ici, l'adepte repentant & l'adepte superbe, n'en sont pas moins d'accord dans leur déposition. Car on se tromperoit étrangement si l'on bornoit aux conspirations contre l'Autel, les aveux de ce Leroi, l'objet de ses remords. Au moment où il fait ces aveux, la Constitution & le Serment de l'apostasie n'étoient pas encore décrétés; il ne s'agissoit pas encore de dépouiller, de profaner les Temples, ou d'abolir le Culte. Aucune atteinte encore n'avoit été portée au Symbole du Christianisme. Tout étoit préparé, tout se hâtoit, mais l'Assemblée n'en étoit encore qu'à ses premiers forfaits contre l'autorité politique, & les droits du Souverain. C'est à l'aspect de ces premiers forfaits, qu'on reproche à Leroi les malheureux effets de son école; & c'est à ce reproche qu'il répond: *à qui le dites-vous! Je le sais mieux que vous; mais j'en mourrai de douleur & de remords.* Lorsqu'il dévoile ensuite toute la noirceur de cette trame ourdie par son Académie secrète, dans la maison d'Holbach; lorsqu'il nous dit: c'est là que se formoit, que se poursuivoit toute cette conspiration dont vous voyez les funestes effets; les complots

Témoignage de l'adepte repentant.

qu'il déteste sont ceux qu'il voit déja suivis de tant d'outrages & de tant de dangers pour le Trône. S'il montre en même tems tous les complots formés contre l'Autel, c'est parceque ceux-ci avoient conduit aux autres; c'est parcequ'il falloit bien expliquer la haine de ce peuple effrené contre son Souverain, par celle qu'on avoit d'abord su lui inspirer contre son Dieu. Ainsi, autant l'aveu du malheureux adepte nous rend indubitable la conspiration tramée par les Sophistes contre la Religion, autant il nous démontre celle qu'ils ont tramée contre le Trône.

On nous diroit envain: ce malheureux adepte aimoit son Roi; il prend ceux qui l'entourent, à témoin de son attachement à Louis XVI; comment-a t il donc pu se prêter à des conspirations formées contre Louis XVI? On le diroit envain; car tout se concilie, tout se combine dans cette ame agitée par les remords. Cet infortuné secretaire d'une Académie conspiratrice put aimer la personne du Monarque, & détester la Monarchie; la détester au moins telle qu'elle existoit, telle que tous ses maîtres lui apprenoient à la considérer, c'est-à-dire, comme inconciliable avec leurs dogmes d'égalité, de liberté, de souveraineté populaire. Nous apprendrons un jour que dans cette Académie secrète, les avis n'étoient pas uniformes. Les uns vouloient un Roi, ou du moins en conserver

le nom & l'apparence, dans le nouvel ordre de choſes qu'ils méditoient ; les autres, c'étoient ceux qui devoient tôt ou tard l'emporter, ne vouloient ni le nom ni l'apparence de Royauté ; ni les uns ni les autres ne vouloient la Royauté telle qu'elle exiſtoit. A ceux là, il falloit une Révolution partie combinée ſur le ſyſtême de Monteſquieu, partie ſur celui de Jean-Jacques ; à ceux-ci il falloit une Révolution qui embraſſât, & qui réaliſât toutes les conſéquences que Jean-Jacques avoit ſu tirer des principes poſés par Monteſquieu. Mais tous s'étoient unis pour la rebellion ; tous conſpiroient pour une Révolution quelconque. L'adepte pénitent n'eût voulu qu'une demi Révolution ; il ne s'attendoit pas que les peuples ameutés ſe portaſſent aux excés qu'il déteſte. Il ſe flattoit que les conſpirateurs philoſophes, qui ameutoient la populace, maitriſeroient ſes mouvemens ; qu'ils lui inſpireroient des égards & des ménagemens pour la perſonne, & même pour la dignité d'un Prince qu'il aimoit en François, en Courtiſan ; mais qu'il détrônoit en Sophiſte. Voilà tout ce qu'indiquent ſes regrets & ſes proteſtations d'attachement à la perſonne de Louis XVI. Il vouloit faire un Roi ſoumis aux ſyſtêmes des Sophiſtes ; il en a fait un Roi en bute aux fureurs & aux outrages de la populace ; voilà tout ce qui cauſe ſes douleurs & ſes remords.

Mais plus ce sentiment d'un reste d'affection pour son Roi, domine dans sa confession, plus il donne de poids à ses aveux. On ne s'accuse pas gratuitement d'avoir percé celui qu'on aime, d'avoir trempé dans des complots contre celui dont on voit à regret le Trône s'écrouler; on ne s'érige pas en auteur des succès qu'on déteste. Pesons donc cet aveu de l'adepte pénitent. Que nous dit Condorcet glorieux & superbe de la conspiration des philosophes contre le Trône, que ne dise ce malheureux Leroi mourant de honte, de douleur, & de remords!

Les témoignages comparés

L'adepte glorieux nous apprend que des disciples de Voltaire & de Montesquieu, c'est-à-dire que des principaux chefs de toute l'impiété & de toute la politique des Sophistes du siecle, il se forma une *école*, une secte d'hommes coalisés, unissant, combinant leurs travaux & leurs productions, pour abbattre successivement la Religion de Jésus-Christ & les trônes des Rois. L'adepte pénitent nous montre ces mêmes disciples de Voltaire, de Montesquieu & de Jean-Jacques, sous le nom emprunté d'œconomistes, réunis, coalisés dans la maison d'Holbach; & il nous dit: c'est là que les adeptes combinoient leurs travaux & leurs veilles, pour égarer l'opinion publique sur la Religion & sur les droits du Trône. C'est de là que sortoient la plupart de ces livres que vous avez vu paroître depuis longtems contre *la Religion*, *les*

Mœurs & le Gouvernement. Tous étoient composés par les membres, ou par les ordres de notre société; tous étoient notre ouvrage, ou celui de quelques auteurs affidés. (V. le Ir. vol. de ces mémoires chap. 16) Le malheureux Leroi ne dit pas seulement, les productions dirigées contre la Religion & contre les Mœurs; il dit aussi, dirigées contre le *Gouvernement*. Il ne l'auroit pas dit; l'un se manifestoit par l'autre. Car la plupart de ces livres sortis du club d'Holbach, mêlent ces deux objets. Nous le verrons bientôt, la plupart tendent également à renverser le Trône comme l'Autel. C'étoient les mêmes Sophistes enveloppant dans le même complot la destruction de l'un & de l'autre.

L'adepte Condorcet se plaît à nous dépeindre, avec quel art ces Sophistes coalisés dirigeoient leurs attaques, tantôt contre les Prêtres, tantôt contre les Souverains, couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles; caressant les opinions religieuses avec adresse, pour leur porter des coups plus certains; soulevant avec plus d'art encore les Princes contre les Prêtres, les peuples contre les Princes; bien résolus de renverser également & les Autels des Prêtres & les Trônes des Princes. Ce sont les mêmes ruses que retraçoit l'adepte repentant, quand il disoit: " avant " que de livrer à l'impression tous ces livres " impies & seditieux, nous revisions ces livres;

" nous ajoutions, nous retranchions, suivant
" que les circonstances l'exigeoient. Quand
" notre philosophie se montroit trop à découvert pour le moment, nous y mettions un
" voile; quand nous croyions pouvoir aller
" plus loin, nous parlions aussi plus clairement. " Dans son objet, dans ses moyens, dans ses auteurs, toute cette double conspiration est donc toujours la même dans la bouche de Condorcet, dans celle de Leroi. L'un & l'autre nous montrent l'école des Sophistes conspirant contre le Christ, & conspirant contre les Rois; ne se flattant de leurs succès contre les Souverains, n'arrivant à la Révolution qui renverse les Trônes, qu'au moment où la foi des peuples longtems travaillée, & enfin affoiblie, égarée par les embuches des Sophistes, ne leur annonce plus qu'une foible résistance, soit pour l'Autel soit pour le Trône.

L'orgueil de l'adepte Condorcet, & son enthousiasme pour la Révolution, la douleur & & la honte, les remords de l'adepte Leroi, n'avoient pas combiné cet accord de leur déposition. L'un endurci à la rebellion & à l'impiété, conserve son secret jusqu'au moment où il peut le violer sans crainte d'empêcher la consommation de ses forfaits. Il en jouit enfin, il en triomphe, & croit ne nous montrer dans ses complices que des hommes à révérer comme les bienfaiteurs du genre humain. L'autre pour

affoiblir son crime en quelque sorte, dès l'instant même où il se sent coupable, nomme tous ceux qui l'ont séduit; il désigne le lieu de ses complots pour le maudire; il se décharge du poids de ses forfaits sur ses maîtres perfides, sur Voltaire, sur d'Alembert, sur Diderot, & sur tous ses complices; il ne voit que des monstres dans ceux qui ont pu l'entrainer dans la rebellion. Quand des passions, des intérêts, des sentimens si opposés, déposent pour la même conspiration, pour les mêmes moyens, & pour les mêmes conjurés, la vérité n'a plus de preuves à désirer; elle est portée à l'évidence, à la démonstration.

Telle est donc la première énigme de cette Révolution si fatale aux Monarques. Voltaire l'appelloit de tous ses vœux, en hâtant celle qu'il méditoit contre le Christ, en prêchant & faisant prêcher son Cathéchisme de la nouvelle liberté, en lançant avec art ses sarcasmes & ses satyres contre les prétendus Despotes de sa patrie & de l'Europe. Montesquieu montra par ses systêmes, les premiers pas à faire pour arriver à cette liberté. Jean-Jacques s'empara des principes de Montesquieu, poussa les conséquences de la liberté. De l'égalité du peuple législateur, il en vint à la liberté & à l'égalité du peuple souverain, du peuple toujours libre, toujours maître de déposer ses Rois; il lui apprit à s'en passer. Les disciples de Voltaire, de

Iers. grades de la conspiration rapprochés.

Monteſquieu, & de Jean-Jacques, réunis, coaliſés dans leur Académie ſecrète, coaliſèrent leurs ſermens. Du ſerment d'écraſer Jéſus-Chriſt, & du ſerment d'écraſer tous les Rois, ils n'en firent plus qu'un. Nous n'aurions en preuve de ces complots, ni l'aveu des adeptes enflés de leurs ſuccès, ni l'aveu de l'adepte mourant de douleur, de remords à l'aſpect de ces ſuccès ; ce qui nous reſte à dévoiler de cette coalition, n'en démontre pas moins l'exiſtence & l'objet, par la publicité des moyens employés par la ſecte.

CHAPITRE V.

QUATRIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

INNONDATION DE LIVRES CONTRE LA ROYAUTÉ; NOUVELLES PREUVES DE LA CONSPIRATION.

PAR cela même que la conſpiraion contre les Rois ſe tramoit dans la même Académie ſecrète, & par les mêmes hommes, que la conſpiration contre le Chriſtianiſme, il eſt aiſé de voir que la grande partie des moyens employés contre l'autel furent auſſi mis en uſage contre le trône. Celui de tous qui avoit le plus contribué à répandre l'eſprit d'impiété, fut encore celui auquel les Sophiſtes s'attachèrent le plus, pour répandre l'éſprit d'inſurrection & de révolte. Rien ne le prouve mieux que leur attention à combiner les atteintes portées aux Monarques, avec toute cette guerre qu'ils faiſoient au Dieu du Ciel, dans ces nombreuſes productions antichrétiennes, que nous les avons vu répandre avec tant de ſoin, parmi toutes les claſſes des citoyens. L'innondation des livres deſtinés à effacer dans l'eſprit des peuples, toute affection

Identité d'auteurs pour la double conſpiration.

pour leurs Rois, à faire fuccéder au fentiment de la confiance & du refpect, ceux du mépris & de la haine pour leur Souverain, n'eft pas en effet un autre fléau que celui dont j'ai déjà parlé dans la confpiration contre le Chrift, fous le titre d'innondation de livres antichrétiens. Ce font précifément les mêmes productions forties du même attelier, compofées par les mêmes adeptes, exaltées, recommandées, revues par les mêmes chefs, répandues avec la même profufion, colportées par les mêmes agens du Club Holbachien, dans les villes & les campagnes, diftribuées aux mêmes pédagogues de villages, pour en faire paffer tout le venin jufque dans les chaumières, & des plus hautes claffes de la fociété, à la plus indigente. Autant donc il eft vrai que toutes ces productions étoient pour les Sophiftes le grand moyen de leur confpiration contre le Chrift, autant ces mêmes productions, enfemble monftrueux des principes de l'impiété & des principes de la rebellion, deviennent-elles une preuve évidente & fans réplique, que ces mêmes Sophiftes avoient uni au plus impie des complots contre le Dieu du Chriftianime, le plus odieux des complots contre les Rois.

La feule différence à obferver ici, c'eft que dans les premières productions de la fociété fecrète, l'efprit de rebellion fe montroit moins ouvertement. Pour attaquer effrontément les

Rois, la secte crut devoir attendre que ses principes d'impiété, eussent déjà disposé les peuples à la voir se déchainer contre les prétendus Despotes, comme elle avoit d'abord commencé par le faire contre les prétendues superstitions religieuses. La plupart de ces productions si menaçantes pour les Souverains, sont postérieures, non seulement aux systêmes de Montesquieu & de Jean-Jacques, mais encore à cette Année 1761, où nous avons vu Voltaire reprocher aux Sophistes qu'ils voyoient tout de travers, en cherchant à diminuer l'autorité des Rois.

Pourquoi les vœux contre le Trône manifestés plus taid.

Les philosophes de l'Encyclopédie eux-mêmes, dans la première édition de leur informe compilation, n'avoient préludé que foiblement aux principes de cette égalité, de cette liberté devenues si chères aux ennemis des Rois. Quoique l'on reprochât à d'Alembert de n'avoir vu, dès son discours préliminaire, dans *l'inégalité des conditions qu'un droit barbare*; quoique les Royalistes, ou même les citoyens de tout Etat, de tout Gouvernement, n'aimassent point à lire dans l'Encyclopédie, cette assertion dont les Jacobins ont si bien profité " aucune " sujetion naturelle, dans laquelle les hommes " sont nés à l'égard de leur père, *ou de leur* " *Prince, n'a jamais été regardée comme un lien* " *qui les oblige sans leur propre consentement*, (V. les mémoires philosophiques du Baron de

Dans les diverses éditions de l'Encyclopédie.

XX, chap. 2, fur l'article de l'Encycl. *Gouvernement.*) enfin quoique les Encyclopédiftes fe fuffent hâtés de fe montrer les premiers défenfeurs de Montefquieu ; la crainte d'éfaroucher l'autorité, les tint quelques années plus réfervés fur cet article. Il fallut attendre de nouvelles éditions ; ce ne fut pas même dans celle d'Yverdun ; ce fut pour la première fois, dans celle de Genève, qu'on les vit donner un libre cours aux principes révolutionaires. Dans celle-ci, crainte qu'ils n'échapaffent au lecteur, Diderot les avoit refferrés, répétés, rédigés avec tout l'appareil du fophifme, au moins dans trois articles différens. (*V. dans cette édition les art. Droit des gens, Epicuréens, Eccleḷiques.*) Là, Montefquieu, Jean-Jacques, tous les amis du peuple légiflateur & fouverain, n'auroient pas nié un feul article, dans la chaine brillante des fophifmes. Seroit-ce pour cela, que Voltaire étoit fi empreffé de voir cette édition fe propager en France, & témoignoit à d'Alembert fes craintes qu'elle ne pût jamais y pénétrer? (*V. correfp. avec d'Alemb.*) Elle y devint pourtant la plus commune ; mais dès-lors, c'eft-à-dire en 1773, l'Académie fecrète des conjurés avoit produit, & ne ceffoit de produire, de répandre cette foule d'ouvrages que l'adepte Leroi nous déclare, & que le plus fimple examen nous démontre deftinés à détruire la Religion, les mœurs, les gouvernemens ; & parmi tous les

gouvernemens, ceux-là furtout, qui ont pour chefs des Rois ou des Monarques.

Pour montrer le concert fur ce dernier objet, comme nous l'avons fait fur les deux autres, triomphons s'il eft poffible, de l'indignation que doivent exciter les leçons des Sophiftes. Difons aux citoyens des Monarchies, difons même aux citoyens de toute Ariftocratie, de toute République non encore Jacobinifée : fi vous êtes réduits à trembler fur les révolutions qui menacent votre gouvernement, apprenez à connoître la fecte qui appelle ces révolutions, par les leçons qu'elle a l'art de répandre.

Concert des Sophiftes contre tous les gouvernemens exiftans.

Il en eft en effet de tout gouvernement auprès des Sophiftes, comme de toute religion. Dans l'un comme dans l'autre, il leur faut partout établir un nouvel ordre de chofes. On les voit au moins tous, ou prefque tous, d'accord à nous apprendre qu'à peine exifte-t-il quelque part fur le Globe entier, un feul Etat, où les droits du peuple égal & libre, ne foient affreufement violés. S'il faut en croire à toutes leurs leçons combinées, & répétés prefque dans les mêmes termes, dans une foule de productions; *l'ignorance, la crainte, le hazard, la déraifon, la fuperftition, l'imprudente reconnoiffance des nations, ont partout préfidé à l'établiffement des gouvernemens, ainfi qu'à leurs réformes;* & c'eft-là l'unique origine de toutes les fociétés, de tous les Empires, qui fe font maintenus jufqu'à

nos jours. Telle eſt l'aſſertion du *ſyſtême ſocial*, que l'Académie ſecrète fait ſuccéder au Contract Social de Jean-Jacques; telles ſont les leçons *de l'eſſai ſur les préjugés*, qu'elle publie ſous le nom emprunté de Dumarſais; celles encore du *Deſpotiſme Oriental*, qu'elle propage ſous le nom de Boulanger; celles enfin du *ſyſtême de la nature*, que les élus de ſes élus unis à Didérot, ont enfanté & qu'elle ſe plait ſurtout à faire circuler de toute part. *(V. tous ces ouvrages, & ſurtout Syſtême ſocial, tom.* 2, *chap.* 2 & 3; Syſt. *nat. ſec. part.)*

Jean-Jacques enſeignant que l'homme eſt né libre, & que *partout il eſt dans les fers*, ajoutoit au moins: comment *ce changement s'eſt-il fait?* Et il répondoit: *je l'ignore.* (Contract ſocial chap. 1.) Ses diſciples de l'Académie ſecrète étoient devenus plus ſavans, ou moins modeſtes.

Les plus modérés de ces Sophiſtes, ou du moins ceux qui, ſous l'étendard de l'Œconomiſte Queſnay, vouloient paroître tels, ne donnoient pas au peuple un compte plus flatteur, ſoit de l'origine, ſoit de l'état actuel de leurs gouvernemens; " il faut en convenir, nous diſoient " ceux-ci par la bouche du miéleux Dupont, " il faut en convenir, la plupart des nations " ſont encore les victimes d'une infinité de délits & de malheurs, qui ne pourroient pas " avoir lieu, ſi l'étude réfléchie du droit naturel, de la juſtice morale calculée, de la vé-

" ritable & saine politique avoit éclairé le plus
" grand nombre des esprits. Ici l'on étend les
" prohibitions jusques sur les pensées; là des
" Nations égarées par le féroce amour des
" conquêtes, sacrifient pour des objets d'usur-
" pation, les avances dont elles avoient le plus
" grand besoin pour mettre leur terroir en va-
" leur; elles arrachent aux déserts le petit nom-
" bre d'habitans, & le peu de richesses qui s'y
" trouvoient semées çà & là, pour les envoyer
" répandre le sang de leurs voisins, & multi-
" tiplier ailleurs d'autres déserts. D'un côté. . .
" De l'autre. . . Ailleurs. . . Ailleurs. . .

Ce tableau rembruni se terminoit par une multitude de points, qui tenant la place de vingt, de trente lignes, laissoient à l'imagination le soin de les remplir; & de nous dire avec le débonnaire auteur: " *tel est encore le monde; tel il fut " toujours dans notre Europe, & presque sur la " terre entière.*" (éphémérides du citoyen, tome 7, art. opérations de l'Europe.) Spécialement contre le gouvernement Anglois.

Observez que les hommes qui tiennent aux peuples ce langage sur leurs gouvernemens, ont précisément soin de le consigner dans les journaux, qu'ils destinent plus spécialement à l'instruction des agricoles. Observez combien fidèlement ils marchent sur les traces de leur maître Jean-Jacques. Celui-ci refusant d'excepter l'Angleterre même de cette assertion, *partout l'homme est dans les fers*, ne craignoit pas de dire

" le peuple Anglois penſe être libre. Il ſe " trompe fort ; il ne l'eſt que durant l'élection " des membres du Parlement ; ſi-tôt qu'ils ſont " élus, *il eſt eſclave, il n'eſt rien*. Dans les courts " momens de ſa liberté, l'uſage qu'il en fait, " mérite bien qu'il l'a perde." (*Contract Social, liv.* 3, *chap.* 15).

Des adeptes un peu réfléchis auroient demandé à Jean-Jacques, comment ſon peuple égal & ſouverain ſe trouvoit plus libre que les Anglois ; & comment il n'étoit pas auſſi eſclave partout ailleurs que dans ſes aſſemblées ; puiſque le moment de ſes aſſemblées eſt le ſeul où le peuple ſouverain puiſſe *agir* ; puiſque même dans ſes aſſemblées, ſa ſouveraineté eſt nulle, & tous ſes actes *nuls*, *illégitimes*, s'il s'aſſemble ſans être *convoqué par le magiſtrat* ; (ch. 12 & 13) puiſque partout ailleurs, ce peuple ſouverain ne doit plus qu'obéir ; des adeptes moutonniers aimèrent mieux ne voir encore chez les Anglois, qu'un gouvernement à décrier, & ils nous dirent : " les nations même qui ſe croient le mieux " gouvernées, telles que l'Angleterre, *n'ont d'autre plaiſir* que celui de lutter ſans ceſſe contre " l'autorité ſouveraine, de rendre leur impôt " naturel, inſuffiſant pour les dépenſes publiques,—de voir vendre & aliéner leurs revenus " préſens & futurs, le pain & les maiſons de " leur poſtérité, la moitié de leur iſle, par leurs " Repréſentans &c—à ce prix trop cher des

“ trois quarts, l'Angleterre forme une Répu-
“ blique, dans laquelle, heureusement pour la nation, se trouve *un couple d'excellentes loix*, mais dont, malgré l'opinion du grand Montesquieu, la Constitution ne paroît pas à envier.” (*Dupont encore, de la Républiq. de Genève, chap. 4.*)

Le respect pour cette nation m'empêche seul de mettre sous les yeux des lecteurs, des déclamations d'une autre espèce. Celles-là nous suffisent pour voir combien toute l'intention des Sophistes, en se livrant à ces diatribes, étoit de dire aux nations : si les droits du peuple souverain sont si étrangement violés en Angleterre même, & s'il faut qu'elle change sa Constitution pour recouvrer ces droits ; quel intérêt n'ont pas les autres peuples à des Révolutions, qui seules peuvent briser leurs fers ?

Haine des Sophistes contre les Rois.

Ce n'étoit encore là que la guerre indirecte des Sophistes contre les Rois, par qui la plupart de ces peuples sont gouvernés. Il s'en faut bien que leur Philosophisme s'en tînt à cette manière de rendre les trônes odieux, en commentant Montesquieu, ou Jean-Jacques, ou Voltaire.

Helvétius & divers autres

Montesquieu avoit fait des préjugés, le mobile des Monarchies ; il avoit dit que sous un Gouvernement Monarchique, il est très *difficile que le peuple soit vertueux;* Helvétius renforçant la leçon au sortir de son académie secrète, se mit

à écrire: " la vraie *Monarchie* n'est qu'*une*
" *Constitution imaginée pour corrompre les mœurs*
" *des peuples, & pour les asservir*, ainsi que les
" Romains le firent des Spartiates & des Bre-
" tons, en leur donnant un Roi ou un despote."
(*extrait de* l'homme, *tome* 2, *note sur la section* 9.)

Jean-Jacques avoit appris aux peuples à penser que si *l'autorité des Rois* vient de Dieu, c'est comme les *maladies* & les fléaux du genre-humain; (*Emile tom.* 4 & *Contr. Soc.*) Raynal lui succéda pour nous dire: *ces Rois sont des bêtes féroces qui dévorent les Nations* (Hist. phil. & polit. tom. 4. liv. 19) Un troisième Sophiste se présenta, & nous fit entendre à tous: *vos Rois sont les premiers bourreaux de leurs sujets; la force & la stupidité sont la seule origine de leur trône.* (Syst. de la raison.) D'autres encore arrivent pour nous dire: " *les Rois ressemblent au Saturne*
" *de la fable, qui dévoroit ses propres enfans.*"
D'autres encore: " le Gouvernement Monar-
" chique mettant des forces étranges dans la
" main d'un seul homme, doit *par sa nature*
" *même*, le tenter d'abuser de son pouvoir, pour
" se mettre au dessus des loix, pour *exercer le*
" *despotisme & la tyrannie, qui sont les plus terri-*
" *bles fléaux des Nations*" (V. essai sur les préjugés, despotisme oriental, système social, tom. 2 chap. 2 & 3.) La plus modérée de leurs expressions fut que la royauté met une *trop grande distance entre les Souverains & les sujets*, pour

qu'elle puisse constituer un Gouvernement approuvé par la sagesse; *(idem)* que s'il nous faut absolument des Rois, au moins faut-il nous souvenir qu'un Roi ne devroit être autre chose que le *premier commis de sa Nation*. (Helvet. de l'homme.)

Cette nécessité désespère les sophistes; pour en faire triompher leurs compatriotes, ils leur crient qu'ils sont sous le joug du *despotisme*, *dont le propre est d'avilir la pensée des esprits, & d'abrutir les ames;* que leur patrie même gouvernée par des Rois, ne peut trouver *de remède à ses malheurs*, qu'en devenant la proie *des conquêtes;* que tant qu'ils resteront sous le sceptre des Rois, " ils sont, *par la forme même de ce gouvernement*, " *invinciblement entraînés vers l'abrutissement;* " que les lumières se répandroient en vain chez " eux, parce qu'elles éclaireroient *les François* " sur les malheurs du despotisme, sans leur procurer les moyens de s'y soustraire." *(id. préface.)*

Ce qu'ils disent à leurs compatriotes, ils le crient à tous les peuples de la terre. Ils consacrent des volumes entiers à leur persuader que des *terreurs pusillanimes ont seules fait les Rois, & seules les maintiennent.* (Voyez surtout *le Despotisme Oriental.)* Ils disent à l'Anglois, à l'Espagnol, au Prussien, à l'Autrichien indistinctement, comme au François, que les *peuples sont esclaves en Europe, comme ils le sont en Amérique;* que leur *unique avantage sur les Negres est de* Raynal.

pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre. Ils leur disent à tous que *l'inégalité de puissance* dans un Etat quelconque, & bien plus encore que cette réunion de puissance Suprême dans leurs chefs, *est le comble de la démence;* que cette *liberté*, ou cette indépendance qui ne sauroit souffrir de supérieurs, bien moins encore de Rois, de Souverains, est *l'instinct même de la nature éclairée par la raison.* Ils leur montrent à tous ce *glaive parallèle*, qui doit se promener sur la tête des Rois, & moissonner toutes celles qui *s'élevent au dessus du plan horizontal.* (Voy. Hist. politique & phil. de Raynal. Tome 3e. & 4 passim.)

Si des peuples mieux instruits par l'expérience, que par toutes ces déclamations d'une philosophie séditieuse, cherchoient un asyle dans la protection des Rois; s'ils ajoutoient à la puissance du Monarque, pour ôter aux désordres de l'anarchie; c'est alors qu'on voyoit les adeptes frémir, & qu'on les entendoit s'écrier: " à ce spectacle humiliant, (d'une nation du " Nord, de la Suede rétablissant les droits de " son Monarque) qui est-ce qui ne se demande " pas: qu'est-ce donc qu'un homme? Qu'est-" ce que ce sentiment originel & profond de " dignité qu'on lui suppose? Est-il donc né " pour l'indépendance, ou l'esclavage? Qu'est-" ce donc que cet imbécille troupeau qu'on " appelle Nation? Peuples lâches, imbécille

“ troupeau! Vous vous contentez de gémir,
“ quand vous devriez rugir!—Peuples lâches,
“ ſtupides! Puiſque la continuité de l'oppreſ-
“ ſion ne vous donne aucune énergie—puiſque
“ vous êtes par millions, & que vous ſouffrez
“ qu'une douzaine d'enfans (appellés Rois) ar-
“ més de petits bâtons (appellés Sceptres) vous
“ mènent à leur gré; obéiſſez, mais marchez,
“ ſans nous importuner de vos plaintes; & ſa-
“ chez du moins être malheureux, ſi vous ne
“ ſavez pas être libres. ” (*id.*)

Toutes les Nations gouvernées par des Rois, les auroient maſſacrés dans ces jours où le philoſophiſme leur tenoit ce langage; qu'auroient-elles fait de plus, que ſuivre les leçons des Sophiſtes? Et quand on voit que ceux qui tenoient ce langage, ſont préciſément les coryphées de la ſecte, les Helvétius, les Boulanger, les Diderot & les Raynal; quand on ſait que les productions où ils tiennent ce langage, ſont préciſément celles qui les rendent plus précieux à la ſecte; que ſignifient donc & ce concert & cet accord des plus fameux adeptes? Quels étoient leurs projets? A qui en vouloient-ils, ſi ce n'eſt à ces Trônes, comme à tous ces Autels contre leſquels leur rage ſe déchaînoit ſi conſtamment? Qu'elle révolution leur falloit-il, ſi ce n'eſt celle qui eſt venue bouleverſer ces Trônes comme ces Autels?

Je sais ce que l'Histoire doit ajouter ici sur quelques uns de ces Sophistes, sur Raynal, par exemple. Quand cet adepte a vu la Révolution, je sais qu'il a frémi de ses succès; qu'il a pleuré sur elle; qu'il a même paru devant ses législateurs; qu'il a osé leur reprocher de passer les limites que la philosophie leur fixoit; mais cette apparition de Raynal, scène de Comédie vainement ménagée par des Révolutionaires jaloux & humiliés, opposés à des Révolutionaires triomphans de leurs succès, ne devient elle-même qu'une nouvelle preuve des complots des Sophistes. C'est en leur nom que Raynal ose dire aux nouveaux législateurs François: ce n'est pas là ce que nous voulions; vous êtes hors de la ligne que nous avions tracée à la Révolution. * Que signifie ce langage; & quel

---

* *Qu'on voie le discours qu'il prononça dans son apparition à l'Assemblée Nationale. C'est à cela que se réduisent toutes les leçons qu'il lui donne. Je sais que ce Sophiste, dans sa retraite auprès de Paris, versoit réellement des larmes amères sur les excès de la Révolution; qu'il en rejettoit principalement la faute sur les Calvinistes François; & qu'il disoit: "ce sont ces malheureux, je le vois bien, ce sont ces "hommes même pour qui j'ai tant fait, qui nous "plongent dans ces horreurs." Ces discours me furent rapportés par un avocat général au Parlement de Grenoble, le jour où il venoit de les entendre*

droit n'a t-on pas de répondre à celui qui le tient? Ces rebelles ne suivent pas la ligne que vous aviez tracée à la Révolution, vous & tous vos sages! Il étoit donc au moins une Révolution que vous aviez méditée & préparée, vous

---

peu de tems avant le fameux 10 *Août; mais que prouvent toutes ces larmes? Sans doute, Raynal & ses confrères, les premiers Philosophes, ne vouloient pas tous ces massacres, dont Raynal faisoit retomber l'infamie sur les Calvinistes. Mais Rabaud de St. Etienne, & Barnave, & les autres Calvinistes députés, ou Acteurs ou Directeurs des Calvinistes, n'étoient pas les seuls hommes formés par sa philosophie. Les maîtres entendoient la Révolution à leur manière; les disciples la firent à la leur. Celui qui a formé les Rebelles, de quel droit se plaint-il des excès, des forfaits, & des atrocités de la rebellion?* — N. B. *On nous dit aussi que ce Raynal a fini par revenir à la Religion; c'est un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de Laharpe. Si cela est vrai, si ceux-là même qui ont tant contribué à cette Révolution par leur impiété, reconnoissent ne pouvoir en expier le crime, qu'en se rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, qu'elle honte pour ceux, qui sacrifiés par cette Révolution, promeneroient jusque dans l'exil, le spectacle de leur impiété! Qu'elle pitié d'être, tout à la fois, & la victime des Jacobins, & le scandale des Chrétiens!*

& vos ſages. Les complots des révolutions contre les Rois, marchent-ils donc ſans les complots de la rebellion? Ces Révolutions que vous appelliez, que pouvoient-elles être d'ailleurs, ſi ce n'eſt celles que préſageoient vos leçons de *liberté*, *d'égalité*, en ne nous montrant plus qu'un troupeau *d'imbécilles & de lâches*, chez tout peuple qui ſe laiſſe conduire par ſon Roi, ou qui *ſe contente de gémir quand il devroit rugir* contre ſon Souverain? Quand ces peuples commencent enfin à *rugir*, de quoi vous plaignez-vous? Loin d'avoir dépaſſé les limites que vous leurs preſcriviez, nos Jacobins légiſlateurs n'en ſont pas encore au terme que vous leur montrez. Le glaive parallèle ne s'eſt pas encore promené ſur toutes les têtes des Rois. Attendez qu'il n'en exiſte plus un ſeul ſur la terre; & alors encore, loin d'avoir dépaſſé vos leçons, le vrai Jacobiniſme n'aura fait que les ſuivre dans toute leur étendue.

A cette réponſe trop bien méritée par Raynal, l'Aſſemblée Nationale auroit pu ajouter: avant de vous plaindre, commencez par nous remercier de la juſtice que nous vous avons rendue. * Un de nos membres, ami des Philoſophes tels que vous, nous a repréſenté l'injuſtice des Rois que vous braviez; il nous a montré en

---

* *Le public faiſoit honneur du rappel de Raynal, à Mr. Malouet.*

vous, la ſainte liberté de la Philoſophie opprimée par le deſpotiſme ; au nom ſeul de Philoſophe, nous avons reconnu notre maître, & le digne émule de Voltaire, de d'Alembert, de Jean-Jacques & de tant d'autres, dont les productions & le concert préparoient nos ſuccès. Nous avons exaucé les vœux de vos amis ; nous vous avons rendu la liberté, ſous les yeux même de ce Roi que vous nous appreniez à outrager ; allez, & jouiſſez en paix des ſervices de l'amitié, & des décrets de l'Aſſemblée, tandis qu'elle n'eſt occupée elle-même qu'à parcourir la route que vous avez tracée.

Ainſi juſqu'à ces vaines proteſtations de la Philoſophie humiliée, & forcée à rougir des excès entrainés par ſes leçons, tout concourt à démontrer l'exiſtence & la réalité de ſes conſpirations.

Mais ce n'eſt pas aſſez de ces traits lancés par chacun des adeptes ; il faut encore les entendre s'exhorter, s'animer les uns les autres à preſſer les complots, à ſoulever les peuples contre les Rois ; il faut encore entendre ce même Raynal, appellant tous les adeptes, & leur criant : “ ſages de la terre, *Philoſophes de* “ *toutes les Nations*, faites rougir ces milliers “ d'eſclaves ſoudoyés, qui ſont prêts à exter- “ miner leurs concitoyens aux ordres de leurs “ maîtres. Soulevez dans leurs ames, la nature “ & l'humanité contre ce renverſement des

" loix sociales. Apprenez que *la liberté vient*
" *de Dieu, l'autorité des hommes*. Révélez les
" *mystères qui tiennent l'univers à la chaine &*
" *dans les ténèbres;* & que s'appercevant com-
" bien on se joue de leur crédulité, les peuples
" éclairés vengent la gloire de l'espèce hu-
" maine. "(*idem tom.* 1.)

On voit ici avec quel art les Sophistes portoient l'attention, jusques à prévenir les secours que les Rois pouvoient tirer un jour de la fidélité des troupes, contre des rebelles que la secte se flattoit de mettre un jour en action. On voit dans ces discours, comment ils donnoient d'avance aux armées, ces leçons que la Révolution Françoise a répétées avec tant de succès, pour rendre inutile, & sans action le courage des soldats; comment ils leur montroient dans tous les sujets révoltés, autant de frères & de concitoyens, contre lesquels l'humanité, la nature & les loix sociales, ne leur permettoient pas d'exercer le droit du glaive, alors même qu'il s'agiroit de défendre l'autorité, la vie du Souverain. On y voit les Sophistes préparer d'avance un cours libre aux fureurs d'une populace de prétendus patriotes mutinés, pour qu'elle usât sans crainte de toutes ses piques, & de toutes ses haches.

On les voit disposer d'avance les armées à trahir lâchement le Souverain, sous prétexte de confraternité avec des rebelles, avec des assassins.

A ces précautions scélérates, qui ôtent aux rebelles la crainte de la force armée pour les Rois, ajoutons toutes celles que la secte sut prendre, pour ôter aux Monarques eux-mêmes toutes les ressources que le Ciel leur offroit; ajoutons cette affectation d'éteindre les remords de la rebellion, de faire détester le Dieu qui protège les Rois, autant que les Sophistes détestent les Rois même. Comment pourrions-nous méconnoître la double intention, dans ces leçons dictées tout-à-la fois, par la rage de la rebellion & par celle de l'impiété?

" Ce n'est que dans une société nombreuse, " fixe, civilisée que les besoins venant à se " multiplier, & les intérêts se croisant, l'on est " obligé de recourir à des gouvernemens, à " des loix, à des cultes publics, à des systê- " mes uniformes de religion—c'est alors que " ceux qui gouvernent les peuples se *servent " de la crainte des puissances invisibles pour les " contenir, pour les rendre dociles, & les forcer de " vivre en paix*. C'est ainsi que la morale & la " politique se trouvent liées au systême religieux. " *Les chefs des Nations* souvent superstitieux " eux-mêmes, peu éclairés sur leurs propres in- " térêts, peu versés dans la saine morale, peu " instruits des vrais mobiles, croient avoir tout " fait pour leur propre autorité, ainsi que pour " le bien être, & le repos de la société, en " rendant leurs sujets superstitieux, en les me-

Leçons de Diderot sur les Rois.

" naçant de leurs phantômes invisibles (de leur
" Divinité,) en les traitant comme des enfans
" que l'on appaise par des fables ou des chi-
" mères. A l'aide de ces merveilleuses inven-
" tions, dont les chefs & les guides des ci-
" toyens sont souvent eux-mêmes les dupes,
" & qui se transmettent d'une race à l'autre,
" les Souverains sont dispensés de s'instruire.
" Ils négligent les loix, ils s'énervent dans la
" mollesse; ils ne suivent que leurs caprices. Ils
" se reposent sur les Dieux, du soin de retenir
" leurs sujets; ils confient l'instruction des
" peuples à des Prêtres chargés de les rendre
" bien soumis & dévots, & de leur apprendre
" de bonne heure à trembler sous le joug des
" Dieux visibles & invisibles." (Tom. 2 chapitre 13.)

" C'est ainsi que les Nations sont tenues par
" leurs tuteurs dans une enfance perpétuelle,
" & ne sont contenues que par de vaines chi-
" mères... Quand on voudra s'occuper
" utilement du bonheur des hommes, c'est par
" les Dieux du Ciel que la réforme doit com-
" mencer — *Nul bon Gouvernement ne peut se*
" *fonder sur un Dieu despotique; il fera toujours*
" *des tyrans de ses représentans.* (syst. nat. tom. 2 chap. 13.)

Etoit-il bien aisé de combiner avec plus de noirceur, les traits lancés tout-à-la fois contre le Dieu du Ciel, & contre les puissances de la

terre ?—Les tyrans ou les Rois on fait ce Dieu; & ce Dieu, & ses Prêtres maintiennent seuls les Rois & les tyrans. Cette assertion perfide revient sans cesse dans le fameux systême de la nature, dans cette production, précisément celle que la société secrète répandoit avec le plus de profusion. Et Diderot, & ceux qui dans le Club d'Holbach, ont fondu avec lui toute leur haine dans ce fameux systême, iront plus loin encore. Si nous voulons les croire, les vices des tyrans & leurs forfaits, l'oppression & les malheurs des peuples, n'ont pas d'autres principes que les attributs même, & la justice du Dieu de l'Evangile. Ce Dieu *vengeur*, & terrible au méchant; ce Dieu *rémunérateur*, & la consolation, l'espoir du juste, n'est aux yeux du Sophiste qu'*un être capricieux & chimérique, uniquement utile aux Rois & aux Prêtres*. C'est par ce que les Prêtres prêchent aux peuples & aux Rois ce Dieu vengeur & rémunérateur, que les Prêtres sont méchans, les Rois despotes & tyrans, les peuples opprimés. C'est pour celà que dans les Princes, lors-même qu'ils *sont le plus humblement soumis à la superstition, on ne voit que des brigands trop orgueilleux pour être humains, trop grands pour être justes, & se faisant un code* à part de perfidies, de violences & de trahisons. C'est pour celà que les peuples abrutis par la superstition, souffrent que des *enfans*, ou des Rois, *étourdis par la flatterie, les gouvernent avec un*

sceptre de fer—Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, ces *enfans*, ou ces Rois insensés, *changés en Dieu, sont les maîtres de la loi; ils ont le pouvoir de créer le juste & l'injuste*—Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, *leur licence est sans bornes, parce qu'elle est assurée d'être impunie.*—*Accoutumés à ne craindre que Dieu, ils se conduisent toujours comme s'ils n'avoient rien à craindre.* Par ce Dieu vengeur & rémunétateur, *l'Histoire ne nous montre qu'une foule de Potentats vicieux & malfaisans.* (idem. tom 2 chap. 8.)

En copiant ces traits & ces tableaux, j'abrège de longs chapitres destinés à faire passer dans l'esprit des peuples, toute cette haine & de Dieu & des Rois, dont la secte animoit ses grands adeptes. Il n'est d'ailleurs que Diderot lui-même, capable de nous dire à quel point cette haine est dans son cœur. Nous avons entendu Voltaire souhaitant de voir le dernier Jésuite étranglé avec les boyaux du dernier Janséniste; la même phrénésie contre les Prêtres & les Rois, inspiroit à Diderot les mêmes expressions. C'étoit une chose connue dans tout Paris, que cette exclamation qui lui échappoit si souvent dans les convulsions de sa folie, ou de sa rage: *quand verrai-je donc le dernier des Rois étranglé avec les boyaux du dernier des Prêtres!*

Le systême de la nature ne fut pas encore la production du Club d'Holbach la plus virulente, la plus propre à soulever les peuples, à les

déterminer à ne voir dans leurs Rois, dans leurs Princes, que des monstres à écraser. L'adepte, ou les adeptes auteurs *du système social*, profitèrent de l'impression qu'avoit déjà faite l'œuvre de Diderot. Plus réservés sur les opinions de l'Athéisme, ils n'en prirent contre les Rois, qu'un ton plus menaçant. Dans cette production, les peuples apprenoient à se regarder comme les victimes d'une longue guerre, qui les avoit mis sous le joug de leurs Rois; mais d'une guerre qui ne les laissoit pas encore sans espoir de briser leurs chaines, & d'en charger les Rois qui les avoient forgées. Là l'imagination s'exaltoit; le dernier des sujets apprenoit à dire aux Souverains: " nous avons été les plus foibles; " nous avons cédé à la force; *mais si jamais* " *nous devenons les plus forts*, *nous vous arracherons un pouvoir usurpé*, lorsque vous ne " vous en servirez que pour notre malheur. " Ce n'est qu'en nous faisant du bien, que " nous consentirons *à oublier les titres infâmes* " par lesquels vous regnez sur nous—*si nous* " *sommes trop foibles pour secouer votre joug*, *nous* " *le porterons en frémissant*. Vous aurez un " ennemi dans chacun de vos esclaves; & " vous serez à chaque instant obligés de trembler sur le trône, dont vous ne serez que " d'injustes usurpateurs. " (*Syst. soc. tom.* 2. *chap.* 1.)

Leçons d'autres adeptes frénétiques.

On croiroit que ce ton menaçant est le dernier période de la fureur des conjurés. Ils surent cependant en prendre un bien plus haut encore. Pour apprendre aux nations à frémir au nom seul d'un Monarque, ils s'élevèrent jusqu'au rugissement.

Plusieurs années avant la Révolution Françoise, tout ce que les Péthion, les Condorcet & les Marat, ont vomi de plus frénétique, contre les Souverains, pour exciter le peuple à porter sur l'échafaud, la tête de Louis XVI, se trouvoit consigné dans les productions des conjurés. Depuis plusieurs années, après nous avoir dit *qu'il ne s'agissoit pas d'être poli, mais d'être vrai*, c'étoit pour être vrais, qu'ils s'adressoient aux Rois, & leur disoient " *tigres déifiés par d'au-" tres tigres, vous croyez donc passer à l'immorta-" lité?* —*Oui*, répondoient-ils, *en exécration.* (*Syst. raison, note.*)

Avec la même frénésie, commentant cet axiome :

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux,

plein de son Voltaire, comme la Pythonisse du Démon, du haut de son trépied fumant, le même adepte s'adressoit aux nations, & leur disoit : " des milliers de bourraux couronnés de fleurs " & de lauriers, après leurs expéditions, por-" tent partout en triomphe une Idole qu'on " appelle *Roi*, *Empereur*, *Souverain*. On cou-" ronne cette Idole, on se prosterne devant " elle—ensuite au bruit des instrumens & de

" mille acclamations barbares & insensées, on
" la déclare pour l'avenir, ordonnatrice Sou-
" veraine de toutes les scènes sanglantes qui se
" passeront dans l'Empire, & le *premier bour-*
" *reau de la nation.*"

Puis, la poitrine enflée, la bouche écumante, les yeux étincellans, il faisoit retentir ces paroles foudroyantes:

" *Aux prétendus maîtres de la terre.* Fléaux du
" genre humain, illustres tyrans de vos sembla-
" bles, *Rois*, *Princes*, *Monarques*, *Chefs*, *Souve-*
" *rains*, vous tous enfin, qui vous élevant sur
" le trône, & *au dessus de vos semblables*, avez
" perdu les *idées d'égalité*, d'équité, de sociabi-
" lité, de vérité; en qui la sociabilité, la bonté,
" le germe des vertus les plus ordinaires ne
" sont pas même développés, je vous assigne
" au tribunal de la raison. Si ce Globe mal-
" heureux, roulant silencieusement au milieu
" de l'Ether, entraine avec lui des millions d'in-
" fortunés attachés à sa surface, & enchainés
" au décret de l'opinion; si ce Globe, dis-je,
" a été votre proie, & si vous en dévorez en-
" core aujourd'hui le triste héritage, ce n'est
" point à la sagesse de vos prédécesseurs, ni
" aux vertus des premiers humains, que vous
" en êtes redevables; *c'est à la stupidité*, *à la*
" *crainte*, *à la barbarie*, *à la perfidie*, *à la super-*
" *stition*. *Voilà vos titres*. Ce n'est point moi
" qui prononce contre vous; c'est l'oracle des

" tems, ce ſont les annales de l'hiſtoire. Ou-
" vrez-les; elles vous inſtruiront mieux ſans
" doute, & les monumens multipliés de nos
" miſères & de nos erreurs en ſont la preuve,
" que l'orgueil politique & le fanatiſme ne
" peuvent révoquer en doute."

" Deſcendez de votre trône, & dépoſant
" ſceptre & couronne, allez *interroger le der-
" nier de vos ſujets; demandez-lui ce qu'il aime
" véritablement, ce qu'il hait le plus. Il vous ré-
" pondra à coup ſûr qu'il n'aime véritablement
" que ſes égaux; & qu'il hait ſes maîtres.* (id. page 7 & 8.)

Conſéquences de ces leçons & de leur concert.

C'eſt ainſi qu'en prenant ſucceſſivement tous les tons, depuis celui de l'épigrame, des pamphlets, des romans, des ſyſtêmes, des ſentences tragiques, juſqu'à celui des déclamations, de l'enthouſiaſme, des fureurs & des rugiſſemens, cette école de Voltaire & de Monteſquieu, ſi bien dépeinte par Condorcet, étoit venue à bout d'inonder & la France & l'Europe, de ces productions dont l'effet naturel devoit être d'effacer ſur la terre le ſouvenir des Rois.

Pour rendre ſenſible l'intention & le concert des Sophiſtes, que l'hiſtorien n'oublie pas ici de quel antre ſortoient toutes ces productions; avec quel art, & par quels hommes elles ſe propagoient depuis les palais juſqu'aux chaumières; par la ſociété ſecrète d'Holbach, dans Paris; par ſes éditions multiplées, dans toutes les vil-

les; par ses colporteurs, dans les campagnes; par le bureau d'éducation & les instituteurs adeptes de d'Alembert, dans les familles aisées; par ses maîtres d'écoles, dans les villages, & les atteliers des artisans, des laboureurs. *(V. premier vol. de ces mémoires. chap.* 16.) Dans la variété des tournures, qu'il observe l'accord des principes, des sentimens, des haines; qu'il n'oublie pas surtout que les mêmes auteurs qui nous ont fourni tant de traits de la haine des Rois, sont en même tems les plus déchaînés contre la Religion. Et si dans cette école de toute impiété devenue l'école de toute rebellion, il hésitoit à voir la conspiration tramée contre les trônes par les mêmes Sophistes, que tout nous a montrés ourdissant leurs complots contre l'autel; si l'évidence même de la conspiration servoit en quelque sorte à fomenter le doute sur sa réalité, ne nous refusons pas à répondre aux scrupules même de l'historien, & que les objections se tournent en nouvelles démonstrations.

Nouvelles preuves tirées des objections.

Je sens qu'on peut me dire que mes preuves ne sont plus ici de la même nature que celles dont j'avois tiré la plus grande partie de la correspondance même des conjurés. A cela je réponds que s'il y avoit ici quelque chose d'étonnant, ce ne seroit pas que les lettres des conjurés rendues publiques, fussent absolument nulles sur la conjuration contre les Rois; ce seroit

au contraire, qu'elles nous aient fourni tant de témoignages contre les conjurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les éditeurs de ces lettres ayent eu la hardieſſe de nous montrer Voltaire conjurant d'Alembert de ne jamais trahir son ſecret ſur les Rois; Voltaire ſoupirant après les Républiques; Voltaire s'affligeant du départ des adeptes qui prêchoient dans Paris le nouveau catéchiſme de la liberté républicaine; Voltaire méritant tous les éloges de d'Alembert par l'art avec lequel il combattoit les Rois, les prétendus Deſpotes, & préparoit les révolutions, & leurs tempêtes; Voltaire regrettant qu'elles fuſſent encore trop éloignées, pour qu'il eſpérât en être témoin. C'eſt encore que cette même correſpondance nous ait montré d'Alembert, dans ſes confidences, déſeſpéré d'avoir les *mains liées*, de ne pouvoir porter les mêmes coups que Voltaire, aux prétendus Deſpotes, & ſecondant au moins de tous ſes vœux la guerre qu'il leur fait. Lorſque toutes ces lettres furent rendues publiques par Condorçet & les autres éditeurs, en 1785, Louis XVI. étoit encore ſur le trône; la Révolution étoit encore éloignée; il étoit à craindre que les complots ne fuſſent mis à découvert; il eſt aiſé de voir que cette crainte avoit fait ſupprimer une foule de lettres. Il faut que Condorcet & les autres adeptes ayent eu dès lors une étrange confiance au ſuccès du complot, pour n'en pas ſupprimer d'avantage.

Le silence de ces lettres sur la conspiration contre le Roi, fût-il d'ailleurs réel, pourroit-il annuler les aveux de Condorcet, de tant d'autres adeptes? Empêcheroit-il bien que les mêmes artifices, les mêmes calomnies, les mêmes vœux contre le trône, contre l'autel, se trouvant réunis dans les mêmes productions de la secte, ne rendent évident le projet commun de les renverser l'un & l'autre?

Mais s'il étoit visible ce projet, nous dira-t-on, comment les magistrats se sont-ils condamnés au silence? Comment les conjurés ont-ils pu échapper à la sévérité des loix? Ici il suffiroit de rappeller ce précepte si cher aux conjurés: *frappez, mais cachez votre main*. Il suffiroit encore de cette explication de Condorcet, quand après nous avoir exposé si clairement la double conjuration, & les travaux, l'accord des philosophes contre les trônes & l'autel, il a soin d'ajouter que *les Chefs* de ces philosophes *eurent toujours l'art d'échapper à la vengeance, en s'exposant à la haine; de se cacher à la persécution, en se montrant assez pour ne rien perdre de leur gloire*. (Esquisse des progrès &c. époq. 9.) Mais est-il encore rien de moins réel que ce silence des Magistrats? Les conjurés purent se cacher aux tribunaux; la conjuration n'en fut pas moins évidente aux Magistrats; & les dénonciations les plus juridiques, viennent encore ici ajouter à la force de nos démonstrations. S'il faut

La Conjuration dénoncée par les Magistrats.

à l'hiſtorien de ces ſortes de preuves, choiſiſſons celles que nous fournit un des plus célèbres Magiſtrats. Ecoutons Mr. Séguier, Avocat Général, dénonçant le 18 Août 1770, au premier Parlement du Royaume, cette même conjuration des philoſophes.

" Depuis l'extirpation des héréſies qui ont
" troublé la paix de l'Egliſe, diſoit l'orateur
" Magiſtrat, on a vu ſortir des ténèbres un
" ſyſtême plus dangereux par ſes conſéquen-
" ces, que ces anciennes erreurs, toujours diſ-
" ſipées à meſure qu'elles ſe ſont reproduites.
" *Il s'eſt élevé au milieu de nous une ſecte impie*
" *& audacieuſe; elle à décoré ſa fauſſe ſageſſe du*
" *nom de Philoſophie;* ſous ce titre impoſant,
" elle a prétendu poſſéder toutes les connoiſ-
" ſances. Ses partiſans ſe ſont élevés en pré-
" cepteurs du genre humain. *Liberté de penſer*,
" voilà leur cri, & ce cri s'eſt fait entendre
" d'une extrémité du monde à l'autre. *D'une*
" *main, ils ont tenté d'ébranler le Trône, & de*
" *de l'autre ils ont voulu renverſer les Autels.*
" Leur objet étoit d'éteindre la croyance, de
" faire prendre un nouveau cours aux eſprits ſur
" les inſtitutions *religieuſes & civiles;* & la Révo-
" lution s'eſt pour ainſi dire opérée, les proſé-
" lytes ſe ſont multipliés, leurs maximes ſe
" ſont répandues; *les Royaumes ont ſenti chan-*
" *celer leurs antiques fondemens;* & les nations
" étonnées de trouver leurs principes anéantis,

" se sont demandées par quelle fatalité elles
" étoient devenues si différentes d'elles-mê-
" mes. "

" Ceux qui étoient le plus faits pour éclairer
" leurs contemporains, se sont mis à la tête des
" incrédules; *ils ont déployé l'étendart de la ré-*
" *volte*, & par cet esprit *d'indépendance*, ils
" ont cru ajouter à leur célébrité. Une foule
" d'écrivains obscurs ne pouvant s'illustrer par
" l'éclat des mêmes talens, a fait paroître la
" même audace.... Enfin la Religion compte
" aujourd'hui presque autant d'ennemis décla-
" rés, que la littérature se glorifie d'avoir pro-
" duit de prétendus Philosophes. *Et le Gou-*
" *vernement doit trembler* de tolérer dans son
" sein une secte ardente d'incrédules, qui sem-
" ble ne chercher *qu'à soulever les peuples; sous*
" *prétexte de les éclairer.* " (V. Réquisitoire du 18. Août 1770.)

Cette dénonciation formelle de la double conspiration des Sophistes, étoit appuyée sur le soin qu'ils avoient de propager leurs principes tout à la fois impies & regicides, dans une foule de productions journalières, & en particulier, sur celles que l'éloquent Magistrat présentoit à la Cour, comme méritant plus spécialement d'être proscrites.

Parmi ces productions étoit d'abord une œuvre de Voltaire, Président honoraire du club secret d'Holbach. C'étoit une des plus impies,

ayant pour titre *Dieu & les hommes*. Le second de ces livres étoit sorti de la plume de ce Damilaville, adepte si zélé du même club ; elle avoit pour titre *le Christianisme dévoilé*. Le troisième est encore ce prétendu *Examen critique*, que le sécretaire *Leroi* nous declare être sorti du même club, sous le nom supposé de Freret. Le quatrième enfin, ce fameux *Système de la nature*, composé par Diderot & deux autres adeptes de la même société secrète. Tant il est vrai que ce poison & de l'impiété & de la rebellion, dont l'Europe a été infectée, sortoit presque tout de cet antre des conjurés ! *

" En réunissant toutes ces productions, con-
" tinuoit l'orateur Magistrat, on en peut former
" un corps de doctrine corrompue, dont l'as-
" semblage *prouve invinciblement* que l'objet
" qu'on s'est proposé, n'est pas seulement de
" détruire la Religion Chrétienne.— L'impiété
" ne borne pas ses projets d'innovation à do-
" miner sur les esprits—*son génie inquiet, entre-*
" *prenant & ennemi de toute dépendance, aspire*
" *à bouleverser toutes les Constitutions politiques,*
" *& ses vœux ne seront remplis, que lors qu'elle*
" *aura mis la puissance législative & exécutrice*

---

* *Il y avoit encore quelques autres livres traduits de l'Anglois ; précisément ceux dont l'impiété dégoûte l'Angleterre, mais que le Club & Voltaire surtout, trouvoient admirables.*

" *entre les mains de la multitude; lorsqu'elle aura*
" *détruit cette inégalité nécessaire des rangs & des*
" *conditions, lorsqu'elle aura avili la Majesté des*
" *Rois, rendu leur autorité précaire & subordonnée*
" *aux caprices d'une foule aveugle; & lorsqu'enfin*
" *à la faveur de ces étranges changemens, elle au-*
" *ra précipité le monde entier dans l'anarchie, &*
" *dans tous les maux qui en sont inséparables.*"

A ces dénonciations formelles & positives de la part du Magistrat public, je pourrois ajouter celles que le Clergé de France dans ses assemblées, celles qu'un très grand nombre d'Evêques dans leurs instructions particulières, celles que la Sorbonne & presque tous les auteurs, & les orateurs religieux ne cessoient de faire, dans leurs thèses publiques, dans leurs réfutations des Sophistes du jour, & du haut de la Chaire Evangélique. On répondroit envain à ces sortes de témoignages, qu'ils sortent de la bouche d'un adversaire qui cherche à fortifier sa cause par celle des Rois. Cet adversaire même, vous devez au moins l'écouter, quand il parle pour vous comme pour lui, quand il se présente avec des preuves. Il n'y a qu'une imprudence extrême à refuser de l'entendre, & de le seconder, quand il vient vous dire: vous vous êtes uni à ceux qui cherchent à me perdre; je vous préviens qu'ils sont vos ennemis autant qu'ils sont les miens; qu'ils n'ont même

conspiré contre moi, que pour assurer le succès des complots qu'ils forment contre vous. *(V. surtout les actes de ses assemblées* 1770. *Les lettres past. de Mr. de Beaumont Arch. de Paris; les sermons de Neuville, les œuvres de l'Abbé Bergier &c.)* Quand le Clergé tenoit ce langage aux Souverains, il étoit aisé de savoir si c'étoit l'intérêt seule, & non la vérité qui l'animoit. Il n'y avoit qu'à faire un léger examen des preuves qu'il produisoit d'une conspiration aussi évidemment dirigée contre le Trône, qu'elle l'étoit contre l'Autel. Ces preuves étoient toutes tirées des mêmes productions de la secte. Dans ces productions, les diatribes, les sarcasmes, les calomnies contre les Souverains, les exhortations adressées au peuple, pour secouer leur joug, se trouvoient à côté de ce qu'elle inspiroit sans cesse au peuple, pour effacer dans lui tout amour, tout respect pour la Religion. C'étoit évidemment des mêmes hommes, de la même société d'auteurs, de conjurés, que partoient toutes ces productions; c'étoient donc aussi les mêmes Sophistes, que le Clergé montroit, qu'il avoit un vrai droit de montrer agitant leur double torche, ou cherchant d'une main à porter l'incendie dans nos Temples, & de l'autre à réduire en cendres le Trône, & conspirant peut-être avec plus de rage encore contre les Rois! Voyez, & comparez les leçons que nous avons produites, le concert, la constance, l'ar-

tifice ou l'audace de ceux qui les donnoient; & dites si loin d'avoir exclu les Trônes de leur vœu d'écraser, il n'est pas évident que le vœu d'écraser le Trône devint au contraire le principal objet de leurs complots; & qu'ils ne virent plus dans la Religion de Jésus-Christ, que la première barrière à renverser pour écraser les Rois.

Mais, j'y consens, laissons ce témoignage du Clergé comme suspect, puisque vous le voulez, quoiqu'il ne soit plus tems au moins de dire qu'il est faux; pourrez-vous rejetter celui de l'homme qui très certainement avoit le plus grand intérêt à ménager la secte. Je l'ai entendu dire: s'il est vrai que les Sophistes conspiroient contre les Rois, comment le Roi Sophiste, & si longtems attaché aux Sophistes, comment ce Fréderic conspirant avec eux contre le Christ, put-il être trompé au point de rester si longtems attaché à des hommes ennemis de son Trône, & de tous les Trônes? Quand on fera cette objection à l'historien, qu'elle ne serve encore qu'à renforcer ses preuves. Que ce Fréderic même, cet adepte si cher aux Sophistes de toute impiété, nous apprenne à connoître lui-même dans ses maîtres, les Sophistes de toute rebellion. Plus il persévéra dans ses préjugés contre la Religion, & plus son témoignage sera irrécusable, lorsque dans ces mêmes Encyclopédistes, dont il protégea tant l'irreligion, il

Témoignage du Roi de Prusse.

montrera lui-même de vains sages, tout aussi ennemis des Trônes qu'ils le sont de l'Autel.

Le tems vint en effet, où Frederic lui-même s'apperçut que ses chers Philosophes ne lui avoient dit que la moitié de leur secret, en l'initiant aux mystères de leur impiété; qu'en se servant de toute sa puissance pour écraser le Christ, ils ne pensoient à rien moins qu'à l'écraser lui même, & tous les Monarques ses confrères. Frederic ne fut point alors l'adepte pénitent, comme le malheureux adepte Leroi; son ame étoit trop enfoncée dans les routes de l'impiété; mais il fut au moins l'adepte honteux de se trouver si étrangement dupe; l'indignation & le dépit prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu si longtems pour amis des hommes qui se servoient de lui, pour sapper dans ses fondemens mêmes la puissance dont il étoit le plus jaloux.

Il se fit le dénonciateur public de ces mêmes *Encyclopédistes*, qui devoient une si grande partie de leur succès à sa protection. Il avertit les Rois que le grand objet de la secte étoit de les livrer à la multitude; d'apprendre aux Nations que *les sujets doivent jouir du droit de déposer leur Souverain, lorsqu'ils en sont mécontens.* (Refutat. du Syst. de la nat. par le Roi de Prusse.) Il avertit les Rois de France, que la conspiration étoit plus spécialement dirigée contre eux.

La dénonciation claire & formelle fut conçue en ces termes : " *les Encyclopédistes réforment* " *tous les Gouvernemens. La France* (dans leurs " projets) *doit devenir un Etat Républicain,* " *dont un Géomètre sera le Législateur;* & que " des Géomètres gouverneront, en soumettant " toutes les opérations *de la nouvelle République* " au calcul infinitésimal. *Cette République* con- " servera une paix constante, & se soutiendra " sans armée. " *(Ier. Dialogue des Morts par le Roi de Prusse.)*

Que ce ton de l'ironie & du sarcasme n'étoient pas dans Frédéric. La réputation de philosophes ou de sages ajoutoit à l'influence des adeptes, & les aidoit à séduire le peuple ; c'est pour cela qu'il cherche à verser le mépris sur la secte. C'est pour cela qu'il ne nous montre plus dans ces prétendus sages, que les êtres le plus impertinemment bouffis de l'estime d'eux-mêmes, & les plus ridicules dans leur orgueil. Mais quelque ton qu'il prenne, il n'en écrit pas moins ici pour avertir des complots de la secte, les nations & les Rois. Il n'en dit pas moins clairement : " les Encyclopédistes sont une secte de " soi-disant philosophes, formée de nos jours. " ils se croient supérieurs à tout ce que l'An- " tiquité à produit en ce genre. A *l'effronterie* " *des Cyniques*, ils joignent *l'impudence* de débi- " ter tous les paradoxes qui leur tombent dans " l'esprit. Ce sont des *présomptueux*, qui n'a-

" vouent jamais leur tort. Selon leur principe, " le sage ne se trompe jamais; il est le seul " éclairé; de lui doit émaner la lumière, qui " dissipe les sombres ténèbres dans lesquelles " croupit le vulgaire imbécille & aveugle. Aussi " Dieu sait comment ils l'éclairent! Tantôt " c'est en lui découvrant l'origine des préjugés; " tantôt c'est un livre sur l'esprit, tantôt un " systême de la nature; cela ne finit point. " *Un tas de polissons*, soit par air, soit par mo- " de, se comptent parmi leurs disciples; ils " affectent de les copier & s'érigent en sous- " precepteurs du genre humain. "

En peignant de ces traits les prétentions, le ridicule orgueil des maîtres & des disciples, Fréderic eût voulu qu'on envoyât les uns & les autres *aux Petites Maisons, pour qu'ils fussent législateurs des fous leurs semblables*. D'autres fois, pour exprimer combien leurs systêmes politiques montrent d'impéritie, & combien ils entraineroient de désastres; il souhaitoit " qu'on " leur donnât à gouverner une province *qui " mérite d'être châtiée*. Ils apprendroient, ajou- " te-t-il, par leur expérience, après qu'ils y " auroient tout mis *sans dessus-dessous*, qu'ils " sont des *ignorans*; que la critique est aisée, " mais l'art est difficile; & surtout qu'on s'ex- " pose à *dire des sottises, quand on se mêle de ce " qu'on n'entend pas*. " (ibid.)

D'autres fois encore, Fréderic, pour sa cause & pour celle de tous les Rois, croyant devoir quitter le langage du dépit & de l'épigrame, ne dédaignoit pas d'opposer aux Sophistes celui du raisonnement. On le voyoit alors entrer en lice, & s'abaisser en quelque sorte, jusqu'à la réfutation des calomnies & des impertinences de ses maîtres. C'est ainsi qu'il se mît à réfuter le *systême de la nature*, & cette autre production que l'Académie secrète des conjurés avoit fait paroître sous le nom de *Dumarsais*, sous le titre *d'Essais sur les préjugés*. Là, s'occupant surtout à dévoiler la ruse des Sophistes, il nous montroit avec quel art perfide, les conjurés calomniant à la fois les Prêtres & les Souverains, ne cherchoient qu'à rendre les uns & les autres également odieux à tous les peuples. Là il disoit entre autres: l'auteur du systême de la nature, *a singulièrement pris à tâche de décrier les Souverains* " *j'ôse l'assurer que jamais les Ecclé-*
" *siastiques n'ont dit aux Princes les sottises qu'il*
" *leur prête*. S'il leur arrive de qualifier les
" Rois d'images de la divinité, c'est sans dou-
" te dans un sens hyperbolique, quoique l'in-
" tention soit de les avertir par cette compa-
" raison, de ne pas abuser de leur autorité,
" d'être justes & bienfaisans, selon l'idée vul-
" gaire que l'on se forme de la Divinité chez
" toutes les nations. L'auteur se figure qu'il
" se fait des traités entre les Souverains & les

" Eccléſiaſtiques, par leſquels les Princes pro-
" mettent d'honorer & d'accréditer le Clergé,
" à condition qu'il prêche la ſoumiſſion aux
" peuples; *j'ôſe l'aſſurer que c'eſt une idée creu-*
" *ſe; que rien n'eſt plus faux, ni plus ridiculement*
" *imaginé que ce ſoi-diſant pacte.* " (V. réfutation du ſyſt. nat. œuv. de Frederic.)

Quand Fréderic s'exprime ainſi ſur les Eccléſiaſtiques; qu'on n'imagine pas que leur cauſe lui eſt devenue plus précieuſe. Non, on le voit encore tellement dominé par ſes préjugés antichrétiens, que tout le reproche qu'il fait ſur cet objet aux Sophiſtes, n'eſt pas d'avoir attaqué la Religion, mais de l'avoir mal attaquée. Elle lui eſt encore ſi odieuſe, qu'il leur montre lui-même les armes, dont il auroit voulu les voir ſe ſervir pour la combattre. Mais plus il conſerve de ſa haine contre le Chriſtianiſme, plus tout ce qu'il nous dit de ceux qui la lui ont inſpirée, & de leurs complots contre les Rois, devient démonſtratif. Il leur pardonne de détruire l'autel; il les ſeconde même encore dans cet objet; mais il défend le trône; il a donc découvert, il eſt donc convaincu que de leurs complots contre l'autel, ils ſont paſſés à des conjurations contre le trône. Auſſi eſt-ce bien-là plus ſpécialement l'objet de ſes réfutations. C'eſt-là ce qu'il reproche à tous les Sophiſtes dans la perſonne de Diderot, quand il nous dit:

" Les véritables ſentimens de l'auteur ſur les
" gouvernemens ne ſe découvrent que vers la
" fin de ſon ouvrage. C'eſt-là qu'il nous ap-
" prend que ſelon lui, les ſujets doivent jouir
" *du droit de dépoſer leurs Souverains*, lorſqu'ils
" en ſont mécontens. C'eſt pour *amener les*
" *choſes à ce but*, qu'il ſe récrie contre ces
" grandes armées qui pourroient y porter
" quelque obſtacle. On croiroit lire la fable
" du loup & du berger de Lafontaine. Si ja-
" mais les idées creuſes de notre philoſophe
" pouvoient ſe réaliſer, *il faudroit refondre les*
" *gouvernemens dans tous les Etats de l'Europe*, ce
" qui paroît une bagatelle. Il faudroit encore,
" ce qui me paroît impoſſible, que *ces ſujets éri-*
" *gés en juges* de leur maître, fuſſent & ſages
" & équitables; que les aſpirans au trône fuſ-
" ſent ſans ambition; que, ni l'intrigue, ni la
" cabale, ni l'eſprit d'indépendance ne puſſent
" prévaloir &c. " *(ibid.)*

Dans ces obſervations, rien de plus juſtement appliqué que la fable du loup & du Berger. Fréderic vit très bien que les déclamations banales de ſa ſecte contre la vaine gloire des combats, tendoient bien moins à inſpirer aux Rois l'amour de la paix, qu'à leur ôter les moyens de réprimer des peuples, que le philoſophiſme cherchoit à ſoulever. Il n'attaqua pas ces vérités communes, dont les Sophiſtes ſe paroient, comme s'ils euſſent été les ſeuls hommes à ſen-

tir les malheurs qu'entraine le fléau de là guerre; mais leurs complots devenus manifestes, lui rendirent la secte si odieuse, qu'il mit désormais son génie à contenir chez lui les Philosophes, & à les rendre ailleurs aussi méprisables qu'il les voyoit dangereux partout.

Alors il composa ces *Dialogues des morts entre le Prince Eugène, Malbourough, & le Prince Lichtenstein*, où il dévoile plus spécialement l'ignorance, l'absurde prétention des *Encyclopédistes* à regler l'univers à leur mode, & surtout leur projet d'abolir le Gouvernement Monarchique, de commencer par renverser le Trône des Bourbons, pour faire de la France une République.

Alors Voltaire & d'Alembert sollicitérent vainement sa protection pour les adeptes. Fréderic répondoit *séchement & laconiquement*, que les écrivailleurs de la secte n'avoient qu'à chercher un asyle dans cette République de Hollande, où *ils pourroient faire le métier de tant d'autres qui leur ressembloient*. Les expressions de son mépris & de son indignation furent même telles, que d'Alembert croyoit devoir les adoucir dans ce qu'il en mandoit à Voltaire. *(Lett. de d'Alemb. à Volt. 27. Déc. an* 1777.*)*

Ce fut alors aussi que d'Alembert conçut la *grande sottise* que la Philosophie avoit faite, de réunir contre elle les Princes & les Prêtres. Ce fut alors que Diderot & ses coopérateurs au

Systême de la nature ne furent plus que des *Gâte métiers*. Ce fut alors enfin que Fréderic cessa d'être pour les Sophistes le *Salomon du Nord:* D'Alembert ne vit plus en lui, qu'un homme plein *d'humeur*, & qu'un malade à qui les Philosophes pouvoient dire, comme Chatillon à Nerestan:

Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine.

" Au reste, ajoutoit-il, peut-être Mr. De-
" lisle, *(l'élu recommandé & si mal accueilli)*
" n'auroit-il pas été heureux dans la place
" que nous voulions lui procurer (auprès de ce
" Roi de Prusse.) *Vous savez ainsi que moi à*
" *quel maître il auroit eu à faire.*" (ibid. & let. du 24. Janv. 1778.)

Quant à Voltaire, qui n'avoit pas alors plus de crédit, il se consola de cette disgrace, en écrivant à d'Alembert: " que voulez-vous, mon
" cher ami? Il faut prendre les Rois comme ils
" sont, & Dieu aussi." *(4. Janv. 1778.)*

Il est à observer que ni d'Alembert ni Voltaire ne cherchérent à dissuader Fréderic sur se projet & le complot qu'il attribuoit à leur école. Le silence sur la conspiration leur parut le parti de la prudence. Il l'étoit en effet pour des hommes, qui sentoient bien qu'une explication ultérieure pouvoit engager Fréderic à produire de nouvelles preuves, & ne servir qu'à dévoiler davantage des intentions & des complots, dont il n'étoit pas encore tems de se glorifier.

Quelques multipliées que soient les preuves que j'ai déjà fournies de ces complots tramés contre les Rois, quelque évidence qui résulte déjà de tous les vœux, de toutes les confidences secrètes de d'Alembert & de Voltaire ; quelque soit cet ensemble de systêmes adoptés par la secte, les uns livrant au peuple tout le sceptre des loix, pour faire des Monarques de vrais esclaves de la multitude ; les autres effaçant de la liste de tout gouvernement jusques au nom de Roi ; quelque incontestable que soit encore l'objet de tant de productions philosopoiques, toutes ou presque toutes sorties de l'Académie secrète des Sophistes ; (*) & toutes respirant la haine des

---

(*) Après les détails que j'ai donnés dans le premier volume sur l'antre où s'assembloient les Conjurés, & sur la déclaration de l'adepte Leroi : je ne crois pas avoir ici besoin de nouvelles preuves sur cet objet ; je n'ai pas même entendu la moindre objection contre celles que j'en ai données. Cependant j'ajouterai ici que depuis l'impression de ce premier volume, j'ai rencontré diverses personnes, qui sans être instruites des détails dans lesquels je suis entré sur cette société d'Holbach, en connoissoient le principal objet, & savoient que c'étoit là plus spécialement que se tramoit la double Conspiration. J'ai vu surtout un Gentilhomme Anglois, à qui l'Académicien Dusaux avoit dit très positivement, au commencement de la Révolution, que c'étoit de l'Hotel & Comité d'Holbach

Rois, le vœu d'anéantir le Trône aussi bien que l'Autel; quelque force que donne à nos démonstrations, & l'aveu des complices honteux, & celui des complices glorieux de leurs succès; quelque constant que soit le témoignage des Tribunaux publics, dénonçant à l'univers entier les mêmes complots des Sophistes contre tous les Monarques; enfin quelque accablantes que soient pour les auteurs de ces complots l'indignation, le dépit & les dénonciations de l'adepte Roi, réduit à nous montrer & à combattre dans les maîtres de son impiété, les traîtres conspirant contre son Trône & contre tous les Trônes; ce n'est encore là que le commencement des preuves que l'historien pourra un jour puiser dans ces mémoires. Il nous reste à parcourir encore bien des grades de la Conspiration; & chacun de ces grades ajoutera à la démonstration.

---

qu'étoient sortis ces différens ouvrages qui avoient produit un si grand changement dans l'esprit du peuple, soit relativement à la Religion, soit par rapport à la Monarchie. Et ce témoignage de Mr. Dusaux d'un homme d'abord si intimement uni aux Sophistes auteurs de la Révolution, d'un académicien aujourd'hui siégeant avec les Législateurs de la Révolution; ce témoignage, dis-je, vaut bien celui des adeptes, soit glorieux, soit honteux des succès de la Conspiration.

CHAPITRE V.

CINQUIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

ESSAI DÉMOCRATIQUE, A GENÈVE.

DANS le tems même où Fréderic dénonçoit comme ennemie de toutes les Puiſſances, cette même ſecte d'impiété, qu'il avoit juſqu'alors ſi hautement protégée, il s'en faut bien qu'il fût inſtruit de toute la profondeur de la trame qu'elle ourdiſſoit. C'étoit à Voltaire plus ſpécialement qu'il adreſſoit ſes plaintes ſur la témérité de ceux des Philoſophes, contre leſquels il ſe voyoit réduit à défendre le Trône; (*V. let. à Volt. 7 Juil. 1770, & corresp. de Volt. & de d'Alemb. même année,*) & dans ce moment même Voltaire, & les adeptes de l'Encyclopédie, & ceux ſurtout qu'on révéroit plus ſpécialement ſous le nom d'Œconomiſtes, étoient tout occupés du premier eſſai que la ſecte faiſoit de ſes ſyſtêmes.

Genève, cette même ville où ils s'applaudiſſoient de ne plus voir que quelques *gredins* croyant encore au Chriſtianiſme (*Ier. vol. de ces mêmes chap.*) avoit été choiſie pour ce premier eſſai. La démocratie établie par Calvin dans

cette république, leur sembloit encore blesser les droits de l'homme. Ils y voyent le peuple distingué en différentes classes. La première étoit celle des citoyens ou bourgeois. Ceux de cette classe, descendans des anciens Genevois, ou reçus dans leur corps, avoient seuls droit dentrer dans les conseils, & d'être admis aux dignités qui constituoient le gouvernement. Ils avoient surtout leur suffrage dans le Conseil Général. Les autres plus récemment entrés sous le domaine de la République, ou jamais incorporés à la classe des citoyens, en composoient trois autres; celles des natifs, des simples habitans de la ville & des sujets. Tous ceux-là pouvoient, à peu de choses près, sous la protection de la République, exercer leur commerce, leurs professions diverses, acquerir & cultiver des terres; mais ils étoient exclus des conseils & des principales dignités.

Gouvernement de Genève avant la Revolution de 1770.

Quelques odieuses que ces distinctions parussent aux Sophistes, tout homme qui remonte aux vrais principes, conviendra aisément qu'une République, & un état quelconque, maîtres de leur territoire, ont le droit d'y admettre de nouveaux habitans, à des conditions qui peuvent être justes, quelquefois nécessaires, sans cependant établir une parfaite égalité entre les vrais enfans, & les sujets adoptifs de la Patrie. Celui qui demandoit à être admis, a connu les conditions, ou les exceptions que les loix met-

toient à ſon admiſſion. Il étoit libre d'accepter ou de refuſer, & de chercher un aſyle ailleurs; mais certainement, ces conditions une fois admiſes, il n'aura pas droit de venir troubler la République, ſous prétexte que les hommes étant tous égaux, l'habitant adoptif doit jouir des mêmes priviléges que les plus anciens enfans de l'Etat.

Ces principes ſi ſimples & ſi clairs, n'étoient pas ceux de la ſecte; ils avoient même ceſſé d'être ceux de Voltaire. A force de prêcher la liberté, l'égalité religieuſe, il en étoit venu à toute la doctrine, à tout le catéchiſme de l'égalité & de la liberté politiques. A deux lieues de Genève, il obſervoit depuis long-tems les conteſtations des citoyens & des Magiſtrats; il conçut qu'à la gloire de la révolution, qu'il diſoit avoir déjà faite dans la Religion des Genevois, il pourroit ajouter celle d'une Révolution dans leur Gouvernement.

Rôle de Voltaire & autres Philoſophes, dans cette Révolution.

Ces conteſtations entre les Magiſtrats & les citoyens, n'avoient eu juſqu'alors d'autre objet que l'interprétation de certaines loix, & de la Conſtitution. Les natifs, & les autres claſſes exclues du droit légiſlatif, n'entroient dans ces différens que comme ſpectateurs, quand Voltaire & les autres ſophiſtes imaginèrent d'en profiter pour changer la Conſtitution même de cette République, & en faire un modèle de leur Gou-

vernement d'égalité, de liberté, du peuple légiſlatif & ſouverain.

Toute l'Europe a ſu les troubles dont Genève fut agitée à cette époque, c'eſt-à-dire ſurtout depuis l'année 1770 juſqu'en 1782 ; toutes les nouvelles publiques nous apprirent alors à quel point la Conſtitution de Genève avoit été bouleverſée ; mais ce que les papiers publics n'ont point dit, & ce qui appartient plus ſpécialement à nos Mémoires, c'eſt la part ſecrète qu'eurent les Philoſophes à toute cette Révolution ; ce ſont leurs artifices pour y réaliſer la plus abſolue démocratie d'après le ſyſtême de Jean-Jacques.

Pour juger de l'intrigue que nous allons développer, qu'on interroge, comme nous l'avons fait, les hommes capables d'obſerver, & qui vivoient alors ſur les lieux, qui jouèrent dans ces troubles, le vrai rôle de citoyens ; & on verra combien ſont fidèles les inſtructions que nous nous ſommes procurées.

Les premières prétentions des natifs ou habitans de Genève au droit légiſlatif & ſouverain, leur étoient ſans doute venues du ſyſtême de leur compatriote Jean-Jacques ; elles devinrent réellement actives par les inſinuations de Voltaire, & par les manœuvres des adeptes volés à ſon ſecours.

De la part de Voltaire, l'intrigue conſiſtoit d'un côté, à encourager les citoyens contre les Magiſtrats, & de l'autre à inſinuer aux ſimples

habitans ou natifs, qu'ils avoient d'autres droits à réclamer contre les citoyens eux-mêmes. Il invitoit tantôt les uns, tantôt les autres à sa table; il parloit à chacun suivant ses vues; il disoit aux citoyens que leur qualité de législateur mettoit absolument le Magistrat sous leur dépendance; il disoit aux autres, qu'habitans de la même républiqne, & vivant sous les mêmes loix, l'égalité naturelle leur donnoit les mêmes droits qu'aux citoyens, qu'il étoit tems pour eux de cesser d'être esclaves, d'obéir à des loix qu'ils n'avoient point faites, d'être victimes des distinctions les plus odieuses, d'êtres soumis à des taxes flétrissantes par cela seul qu'ils n'avoient pas été appellés à les consentir.

Pour donner plus de poids à ces insinuations, Voltaire eut soin de les faire circuler dans ces pamphlets, que sa plume féconde produisoit si aisément. Celui qu'il fit paroître sous le titre d'*idées républicaines*, & dans lequel il se cachoit sous le masque d'un Génevois, nous apprend combien l'aversion pour les Rois, combien l'amour de l'égalité, de la liberté républicaines se fortifioient dans son cœur, à mesure qu'il vieillissoit.

Quant au Ier. article, on lisoit dans ce pamphlet: " il n'y a jamais eu de Gouvernement " parfait, par ce que les hommes ont des pas" sions. — *Le plus tolérable de tous, est sans " doute le républicain, par ce que c'est lui qui rap" proche le plus les hommes de l'égalité naturelle.*

“ Tout père de famille doit être maître dans
“ sa maison, & non pas dans celle de son voisin.
“ Une société étant composée de plusieurs
“ maisons, & de plusieurs terrains qui leur
“ sont attachés, *il est* contradictoire *qu'un seul*
“ *homme* soit maître de ces maisons & terrains;
“ *& il est dans la nature que chaque maître ait sa*
“ *voix pour le bien de la société.* (idées républiq. N°. 43, édition de Kell.)

Cet article seul disoit tout aux Génvois; il apprenoit surtout aux natifs & aux autres qui avoient acquis des propriétés sur le sol de la République, qu'en les privant du suffrage législatif, on les privoit d'un droit naturel. Pour le dire plus positivement encore, devenu vrai disciple de Montesquieu & de Jean-Jacques, même alors qu'il réfutoit quelques unes de leurs opinions accidentelles, Voltaire Démagogue répétoit leurs leçons fondamentales; les donnoit en ces termes aux Génevois.

“ Le Gouvernemet civil *est la volonté de tous*
“ exécutée par un seul, ou par plusieurs, en
“ vertu des *loix que tous ont portées.* (ibid. N°. 13)

“ A l'égard des Finances, on sait assez que
“ c'est aux citoyens à régler ce qu'ils doivent
“ fournir pour les dépenses de l'Etat. ” (N°. 42.) *

---

* *Une foule de gens ont de la peine à se persua-*

Il étoit impossible de dire plus clairement à ceux du territoire Génevois, qui n'opinoient ni

---

der à quel point Voltaire étoit devenu démocrate; mais qu'on lise bien attentivement ses derniers ouvrages, & surtout celui dont j'ai extrait ces articles; on verra qu'il en étoit venu jusques à détester la distinction de noble & de roturier; *que dans leur origine, ces mots* noble & roturier, *suivant lui, ne signifient que* seigneur & esclave.

Qu'on lise son commentaire de l'esprit des loix, *on verra de quel œil il s'étoit enfin accoutumé à regarder cette Noblesse, à laquelle pourtant il devoit tant d'admirateurs, & une si grande partie des progrès de son Philosophisme. N'est-ce pas sur le ton de la haine qu'il nous dit par exemple, dans ce commentaire: "j'aurois désiré que l'auteur* (Montesquieu), *ou quelqu'autre écrivain de sa force, nous eût appris clairement pourquoi* la Noblesse *est l'essence du Gouvernement Monarchique. On seroit porté à croire qu'elle est l'essence du Gouvernement féodal, comme en Allemagne, & de l'aristocratie, comme à Venise."* (N° 111)

Je serois, moi, porté à croire que Voltaire, dans sa vieillesse comme dans sa jeunesse, confond souvent toutes les idées. Celle de la Noblesse en général, nous montre les enfans des hommes distingués par leurs services, soit militaires, soit dans les Tribunaux, formant dans l'Etat un corps de citoyens, que leur éducation, leurs sentimens, leur intérêt même ren-

ſur les loix, ni ſur les finances, que leur volonté n'étant point conſultée, ils n'étoient tenus à rien, ſous le gouvernement dans lequel ils vivoient; & qu'il n'y auroit point pour eux de vrai Gouvernement, juſqu'à ce que l'ancienne Conſtitution fût renverſée. Qu'on juge de l'impreſſion que devoient faire ces ſortes de productions de Voltaire, répandues avec profuſion, avec cet art que nous l'avons vu peindre ſi bien lui-même, quand il s'agiſſoit de faire arriver l'opinion juſque dans les dernières claſſes de la multitude.

Des moyens plus perfides ajoutoient à ces inſinuations & à ces productions. On a vu les Sophiſtes exalter la bienfaiſance de leur coryphée, nous en offrir les preuves dans cette multitude d'artiſans Génevois réfugiés à Fernei, trouvant dans le domaine de Voltaire, ſous ſa protection, une nouvelle patrie, & dans ſes ri-

---

dent en général plus propres à ces emplois dont la diſtribution dépend du Souverain. Très certainement cette diſtinction peut exiſter ſans la féodalité des Allemands, ſans l'ariſtocratie des Vénitiens. On conçoit abſolument la Monarchie ſans un corps de Gentils-hommes ; mais certainement cette diſtinction tend en elle-même à former un corps d'hommes plus attachés au Monarque, & très utiles à l'Etat, pour les emplois auxquels l'éducation de la multitude eſt rarement une préparation.

cheſſes d'abondantes reſſources, pour y reprendre leur commerce, & y ſoutenir leur famille. Qu'on interroge encore ceux qui furent à même de connoître, & d'obſerver de près les motifs & les moyens de cette perfide bienfaiſance; on les verra répondre: Voltaire, il eſt très vrai, fut en quelque ſorte le fondateur de Fernei, d'une nouvelle ville; mais ils ajouteront: de qui la peupla t-il? ſi ce n'eſt de ces factieux qu'il avoit ſoulevés contre leur patrie; & qu'il réuniſſoit ſoit à Fernei, ſoit à Verſoi, pour en faire un foyer de fermentation, pour forcer cette malheureuſe République, par la déſertion de ſes natifs, & de ſes habitans, à recevoir la loi des Philoſophes, à ſubſtituer à ſa conſtitution celle de leurs ſyſtêmes.

Avec tous ces moyens & ces artifices, la ſecte Niveleuſe avoit d'autres acteurs dans Genève, pour y preſſer ſes révolutions. Elle y avoit déjà acquis ce Clavière, qui devoit un jour venir continuer dans Paris ſon rôle de Révolutionaire. Elle y avoit encore une eſpèce de demi-Syeys dans Mr. Berenger, & un vrai Boute-feux dans le nommé Segère. Elle y avoit ſurtout un homme qu'on ne s'attendoit pas à voir quitter en France le rôle de Magiſtrat, pour venir jouer à Genève, celui de Jacobin. Celui-ci étoit Mr. Servan, ce même Avocat Général au Parlement de Grenoble, que dans ſes lettres à d'Alembert, Voltaire préſentoit

Rôle de M Mrs. Servan, Bovier, &c.

comme un des *grands maîtres* de la Philosophie moderne, & un de ceux à qui elle devoit de *grands progrès*. (V. let. à d'Alemb. 5 Nov. précisément annnée 1770, celle des plus grands troubles de Genève.) En vrai propagateur des principes de liberté, d'égalité, Mr. Servan étoit accouru à Genève, pour unir ses efforts à ceux de Voltaire. Sa réputation, ses conseils, ses habitudes, ses pressantes exhortations ne furent pas le seul secours que la Philosophie envoya aux révolutionaires Genevois. Un Avocat du même Parlement, nommé Mr. Bovier, les servit de sa plume. Tandis que les autres adeptes agissoient & pressoient dans les clubs, dans les sociétés, excitoient les citoyens contre les Magistrats, les natifs & les habitans contre les citoyens, pour arriver à travers toutes les dissentions, tous les orages de la discorde, à une Constitution d'égalité, Bovier se présenta avec toutes les armes du Sophisme; non pas pour demander une nouvelle Constitution, mais comme un homme qui connoît bien l'ancienne, & qui n'en veut pas d'autre, pour rétablir les droits du peuple égal & souverain.

Les Genevois les plus révolutionaires ne furent pas eux-mêmes peu étonnés de s'entendre dire par un Sophiste étranger, qu'ils avoient jusqu'alors ignoré toutes leurs loix; que toutes ces distinctions de citoyens, d'habitans, de natifs, & tous les priviléges des premiers, n'é-

toient dans la république de Genève, qu'une usurpation assez récente, datant uniquement de l'année 1707; qu'avant cette époque, un très court domicile donnoit à tout nouveau venu, " les droits de Cité, l'admission au Conseil " général, *souverain*, *législateur*; qu'avec un an " de séjour dans Genève, tout homme se trou- " voit souverain dans la République; qu'enfin " l'égalité étoit parfaite entre tous les individus, " soit dans la ville, soit dans le territoire de " Genève." *(V. le mémoire de l'avocat Bovier depuis pag. 15 jusqu'à 29; & la réfutation sur les natifs de Genève.)*

Cette marche étoit à peu près celle que la secte prenoit des-lors en France, pour revenir à la prétendue Constitution du peuple souverain & l'égislateur, par celle des États Généraux. Bovier fut combattu & réfuté jusques à l'évidence; mais les Sophistes savent qu'un peuple en révolution, dévore tout mensonge propice à sa souveraineté. Ils avoient su le mettre en mouvement; ils trouvèrent un moyen plus efficace encore pour nourrir la fermentation.

Rôle des œconomistes, & surtout de Dupont de Nemours.

Sous le nom *d'Ephémérides du citoyen*, ils publioient alors dans Paris, un journal dirigé par les Œconomistes, c'est-à-dire, par les adeptes de l'espèce peut-être la plus dangereuse de toutes; par ceux qui sous un air de modération, & avec toute la forfanterie du zéle patriotique, préparoient les révolutions plus efficacement en-

core que les frénétiques du Club Holbachien. Il fut dit par la secte que ce journal seroit consacré à venir au secours de Voltaire, de Servan, de Bovier, jusqu'à ce que l'essai de la Constitution Démocratique eût complétement réussi dans Genève. L'hypocrite & miéleux Dupont de Nemours fut celui des confrères, qui se chargea du soin de donner chaque mois, une nouvelle commotion aux Révolutionnaires. Ses feuilles dirigées avec soin vers cet objet, partoient réguliérement de Paris, & alloient à Genève, fournir un nouvel aliment aux Démocratiseurs.

Pour juger avec quel art Dupont remplissoit sa mission, il faudroit parcourir tout ce que *l'éphémère citoyen* eut l'art de consigner dans les articles de ce journal, intitulés *de la République de Genève*. Là, on verroit le très humain Sophiste, s'appitoyer sur des troubles qui ont déjà coûté la vie à quelques natifs, l'exil à divers autres; & sous prétexte de cette humanité qui presse un philosophe, de rappeller la paix, faire précisément tout ce qu'il faut pour soulever le peuple Genevois; lui présenter sa constitution comme celle de *l'Aristocratie* la plus oppressive; assimiler & les natifs & les habitans de Genève à ces Ilotes, qui dominés par des citoyens libres, ne trouvoient pour eux que l'esclavage, dans le sein même d'une République. *(Ch.* 1 *& note.)* On le verroit ensuite, pour

l'instruction de ces Ilotes, poser ce qu'il appelle les principes ; & parmi ces principes donner à ce peuple Genevois en fermentation, des leçons telles que celles-ci : " dire que des hommes " peuvent consentir formellement ou tacite- " ment, pour eux & pour leurs descendans, à " la privation du tout, *ou d'une partie de leur* " *liberté*; ce feroit dire que des hommes ont le " droit de stipuler contre les droits d'autres " hommes, de vendre ou de céder ce qui ap- " partient à autrui, d'aliéner le bonheur, & du " plus au moins, la vie d'un tiers, & de quel " tiers encore ? de celui dont le bonheur & la vie " doivent leur être plus sacrés ; de leur postérité. " Une telle doctrine insulteroit à la dignité de " l'espèce humaine ; elle offenseroit la nature " & son auteur. " (*id. chap.* 2.)

Assurément c'étoit-là bêtement offenser la raison & la société ; car si tout homme entrant sous l'empire des loix civiles, ne sacrifie pas une partie de sa liberté, il est donc aussi libre dans la société civile de violer ces loix, qu'il le seroit de les compter pour rien, au milieu des Sauvages. Mais c'étoit par pitié pour ce peuple en révolution, qu'on lui prêchoit tous ces principes d'une effrénée licence. C'étoit encore pour empêcher le sang de couler dans Genève, que Dupont apprenoit à la multitude des *natifs*, des *habitans*, & des *bourgeois*, à dire aux Sénateurs : " vous imaginez-vous qu'il ne s'agisse que

" d'être Souverains? Et qu'être bon Souve-
" rain ne soit pas aussi une obligation à remplir?
" Savez--vous que dès que ce peuple vous
" aura reconnus en cette qualité, vous serez
" impérieusement & strictement obligés, sous
" peine de l'exécration la mieux méritée, de
" le rendre heureux & de protéger sa liberté,
" de garantir & de faire respecter dans toute
" leur étendue, tous ses droits de propriété?
" Républicains, si vous voulez de la Souve-
" raineté sur vos compatriotes, apprenez que
" les Rois même ne l'ont qu'à ce prix. "

" Voudriez-vous être de plus mauvais Sou-
" verains que les Despotes arbitraires de
" l'Asie? Et quand ceux-ci, qui cependant
" regnent sur des peuples abrutis par l'igno-
" rance & par le fanatisme, portent à un cer-
" tain excès l'abus de leur pouvoir insensé ; . . .
" On les appelle des tyrans. Savez-vous ce
" qui leur arrive? Allez à la porte des Sérails
" de l'Orient ; *voyez le peuple mutiné deman-*
" *der les têtes des Visirs & des Athémadouletes*;
" & faire tomber quelquefois celle *des Sultans*
" *& des Sophis* ; & puis régnez arbitrairement;
" si vous l'ôsez ; si vous l'ôsez, surtout dans
" votre ville, sur un peuple instruit, & qui,
" élevé parmi vous, a eu mille occasions, dans
" la familiarité des jeux de l'enfance, d'éprou-
" ver que, votre dignité à part, vous ne valez
" pas mieux que lui. " (*id. chap.* 2.)

Ainsi quand l'occasion s'en présentoit, les plus modérés des Sophistes savoient, comme Raynal & tout le club d'Holbach, avertir les peuples de ne pas se contenter de gémir, mais de rugir aussi, & d'arriver à force de terreur, de carnage, à la conquête de leurs prétendus droits.

Ces leçons étoient entremêlées de toutes celles que les Œconomistes s'avisoient de donner aux Souverains, sur l'administration publique. " On les voyoit, me disent les mémoires " de l'homme qui suivit le mieux leur marche " dans toute cette Révolution, on les voyoit " s'ingérer dans toutes les affaires de la Ré- " blique, afin d'en prendre occasion d'énoncer " toute la doctrine de la secte. A travers leurs " prétendus conseils d'œconomie, n'oubliez pas " surtout celui qu'ils nous donnoient de raser " nos fortifications, dont l'entretien exigeoit, " selon eux, des dépenses inutiles & toujours " onéreuses. Genève, disoient-ils à cette occa- " sion, ne peut pas être considérée comme un " Etat capable de défendre une place forte; " le supposant en guerre avec ses voisins; & " quand à une surprise, c'est dans les habitans " de la campagne qu'est sa force réelle. (*Ephé.* " *du citoy. année* 1771. *tom.* 1.) Proposition " absurde, quand il s'agit d'une campagne " ayant à peine une lieue quarrée. Mais ce " n'étoit pas là de quoi ils s'embarrassoient;

" ils vouloient seulement amener la proposition
" générale, pour l'appliquer à la France & à
" tout pays, en tems & lieu;" c'est-à-dire, pour ne plus rien laisser aux Souverains qui les mît à l'abri des premières fureurs d'un peuple en insurrection, & réclamant à force ouverte cette liberté & cette égalité, que les Philosophes lui présentoient sans cesse comme ses droits naturels. C'étoient là encore que tendoient ces leçons, ces avis perfides qu'ils donnoient aux Magistrats, en les représentant comme des oppresseurs, en profitant de cette aversion qu'ils supposoient ancienne dans le peuple, & qu'ils avoient eu seuls l'art de lui inspirer. C'est avec le même art qu'ils nous disoient: " les defenseurs naturels de Genève,
" c'est le peuple de la campagne, ce sont les
" sujets de la République. Il est possible, il est
" aisé de les tant affectionner au Gouverne-
" ment, qu'ils formassent les meilleures gardes
" avancées que l'on puisse avoir—Il faut que la
" Patrie soit pour eux, autre chose qu'un *do-*
" *minateur exigeant, dur & sévère*. Il faut leur
" rendre *le libre exercice de tous les droits natu-*
" *rels de l'homme, & leur en garantir la possession.*"
(id. pag. 176.) *

---

* *J'ai eu beau demander quel pouvoit avoir été le genre d'oppression, que ce peuple du territoire Genevois éprouvoit de la part des Magistrats; j'ai*

Ces leçons de la secte avoient pour elle deux avantages; celui de se répandre avec son journal, dans toute l'étendue de la France, d'y préparer de loin la multitude à tenir un jour à ses Rois le même langage; & celui d'aller périodiquement allumer les fureurs du peuple de Genève à qui elles étoient plus directement adressées. Les frères de Paris les continuèrent jusqu'à ce qu'enfin, & Servan, & tous les autres agens de la secte, virent leurs travaux couronnés dans Genève par la Révolution, qui renversa les loix de cette République.

Les Sophistes, il est vrai, n'eurent pas longtems à s'applaudir de ce premier succès. Mr. le Comte de Vergennes, qui avoit d'abord mis peu d'intérêt à cette Révolution, apprit à en connoître l'importance. Il se laissa enfin persuader par l'évidence même, que tout ce qui s'étoit passé dans Genève, n'étoit qu'un essai des principes & des systêmes des Sophistes du

vu qu'il seroit difficile de trouver un peuple plus justement affectionné à son Gouvernement; que l'accord des Magistrats & des sujets, ressembloit jusqu'alors à celui d'une nombreuse famille tendrement attachée à ses chefs. Les Sophistes le savoient bien; mais ils ne parloient pas pour les Genevois seuls. Ils supposoient la discorde, pour la semer où elle n'existoit pas, & pour y ajouter partout où elle commençoit à se faire sentir.

ſiecle; que leurs projets & leurs complots n'étoient pas de s'en tenir à ces premiers ſuccès; qu'ils ne les regardoient que comme un préambule des révolutions, dont la France pourroit elle-même devenir tôt ou tard la victime. Les Sophiſtes eûrent le déſagrément de voir quelques légions Françoiſes détruire leur ouvrage. Il étoit réſervé à Clavière, enſuite à Robeſpierre de le reprendre un jour, & d'envoyer l'Apoſtat Soulavie le conſommer par les proſcriptions, par l'exil, & par tous les moyens de la philoſophie, paſſée du Chateau de Fernei à l'antre des Jacobins. (*)

(*) *Tout ce qu'on vient de lire ſur l'objet, ſur la conduite générale des philoſophes, & ſpécialement ſur celle de Voltaire, de Servan, & Dupont de Nemours, dans cette Révolution de Genève, n'eſt qu'un extrait des mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires & des œuvres philoſophiques dont j'ai vérifié les citations*

CHAPITRE VI.

ESSAI ARISTOCRATIQUE, EN FRANCE.

Objet de cet effai.

EN expofant les preuves de la conjuration tramée contre la Monarchie, j'ai dit qu'il exiftoit des Philofophes tellement affurés de produire en France, une révolution quelconque, qu'ils n'héfitèrent pas à confeiller aux Rois & aux Miniftres, de faire eux-mêmes cette révolution, de peur que la Philofophie ne fût plus maitreffe d'en diriger les mouvemens. Parmi les Philofophes de cette efpèce, qu'on voudroit appeller les Modérés, & que Jean-Jacques appelloit les *inconféquens*, fe diftinguoit furtout Mr Mably, frère de Condillac, & un de ces Abbés, qui fans fonctions dans le Clergé, n'en ayant que l'habit, s'occupoient beaucoup des études profanes, très peu, ou point du tout des Sciences Eccléfiaftiques.

Mably, fes erreurs & fes adhérens.

Sans être impie comme les Condorcet & les Voltaire, déteftant même à un certain point leur impiété, Mr. Mably fut lui-même d'une catholicité au moins fort équivoque. Il fut même quelquefois fi révoltant dans fa morale, que pour lui conferver quelqu'eftime, il falloit en venir à dire qu'il s'étoit mal expliqué, &

qu'on n'avoit pas saisi ses intentions. C'est au-moins ainsi que je l'ai entendu se justifier contre les censures de la Sorbonne. L'article sur lequel il se crut supérieur, étoit la politique. Il en parla toute sa vie; il se crut un génie en ce genre, & il trouva des hommes qui le crurent. On auroit mieux apprécié ses talens froids & médiocres, en ne voyant dans lui qu'un de ces hommes remplis de préjugés pour ce qu'ils croient savoir de l'antiquité, & voulant tout ramener à l'idée qu'ils s'en sont faite.

Mr. de Mably s'étoit aussi farci la tête des systêmes de liberté, du peuple législateur & souverain, des droits de s'imposer lui-même, de ne contribuer aux taxes publiques qu'autant qu'il y auroit consenti par son suffrage, ou par celui de ses représentans. Il croyoit avoir vu tout cela chez les Grecs & les Romains, surtout chez les anciens François. Il croyoit bien positivement surtout, que sans Etats Généraux, il n'y avoit point de Monarchie en France; que pour en rétablir la vraie Constitution, il falloit absolument en revenir aux Etats Généraux. *(V. ses droits du citoyen.)*

Mably & ses disciples, ou pour mieux dire, tous ceux de Montesquieu, détestoient le régime féodal, & ils ne voyoient pas que ces Etats Généraux n'avoient été que l'effet même de la féodalité. Quand Philippe le Bel, & quelques autres Princes s'étoient vu obligés de recourir

à ces aſſemblées, pour en obtenir des ſubſides, c'eſt que ſous ce régime féodal, le Roi comme les Comtes de Provence, de Champagne, de Toulouſe, ou les Ducs de Bretagne, avoient leur revenu fixe, leur domaine particulier, régardé alors comme ſuffiſant pour ſubvenir aux frais de leur Gouvernement. Et en effet les guerres même les plus longues pouvoient alors ſe pourſuivre, ſans ajouter aux revenus du Roi. Les armées étoient compoſées de Seigneurs, de Chevaliers qui fourniſſoient à leurs propres dépenſes, à celle des vaſſaux qu'ils menoient avec eux. Mably & ſes diſciples ne virent pas que dans un tems où la France avoit acquis tant de nouvelles Provinces; où les armées, les généraux, les officiers & les ſoldats ne marchoient plus qu'à la ſolde du Roi, il étoit impoſſible que ſon ancien domaine ſuffît aux beſoins du Gouvernement. Ils ne concevoient pas qu'avec toutes les nouvelles relations de la politique, & ſa nouvelle marche, il eût été en France, de la dernière imprudence dans le Monarque, d'attendre, chaque-fois qu'il falloit ſe garantir des ennemis ou bien les prévenir, qu'il plût aux grands Seigneurs jaloux, aux Tribuns ſéditieux, aux Députés revêches, à quelques uns peut-être ſoldés par l'ennemi, d'accorder les ſubſides requis par des beſoins preſſans. Rien de tout cela ne tomboit dans l'eſprit des Sophiſtes.

Toujours persuadé que les François avoient besoin de leurs Etats Généraux & d'une Révolution pour cesser d'être esclaves, Mably, nous disent ceux des Philosophes qui lui sont restés le plus attachés, fit plus que d'inviter les Grands & les Ministres à faire cette révolution eux-mêmes. " Il reprocha au Peuple, dans son traité " des *droits des citoyens*, *écrit en* 1771, d'avoir " manqué plusieurs fois l'occasion de la faire; " il indiqua la manière dont elle devoit s'effec- " tuer. Il conseilla au Parlement de refuser " d'enregistrer à l'avenir aucun Edit Bursal, " d'avouer au Roi qu'il n'avoit pas le droit " d'imposer la Nation, de lui déclarer que ce " droit n'appartenoit qu'à elle seule, *de deman-* " *der pardon au Peuple* d'avoir contribué si long " tems à lui faire payer des taxes illégitimes, " & de supplier instamment le Roi de convo- " quer les Etats Généraux.—*Une Révolution*, " ajouta-t-il, ménagée par cette voie, seroit " d'autant plus avantageuse, que l'amour de " l'ordre & des loix, & non d'une liberté licen- " cieuse en seroit le principe." (*Supplém. au contract social par Gudin*, 3*me. part. chap.* 1*er*.)

En quel tems, & pourquoi ils demandent les Etats Généraux.

Ce systême d'une révolution ménagée d'après les idées de Montesquieu, en transportant au Peuple, par ses représentans aux Etats Généraux, le pouvoir législatif, & celui de fixer les impositions, trouvoit alors en France, & surtout dans l'aristocratie, d'autant plus de

partiſans, qu'il laiſſoit ſubſiſter toute la diſtinction des trois Ordres. Tout ce que la Philoſophie de l'impiété comptoit déjà d'adeptes dans la ſociété de Mr. le Duc de la Rochefoucault, n'y voyoit pour les Grands, qu'un moyen de regagner leur antique influence ſur le Gouvernement, de reprendre ſur la Cour & le Roi, ces avantages qu'ils avoient inſenſiblement perdus ſous les derniers regnes. Ils ne ſavoient pas que les autres Sophiſtes ſe tenoient derrière eux, déjà prêts à faire valoir & dominer leur égalité dans ces Etats Généraux, & à repréſenter que *les trois Ordres ſéparés, oppoſés d'intérêts & jaloux l'un de l'autre, détruiſoient leur force; que cette diſtinction avoit été la cauſe pour laquelle les anciens Etats Généraux avoient toujours porté ſi peu de fruits, & fait ſi peu de bien.* (ibid.) Les Grands ne virent pas ce piége, que leur tendoient déjà les Sophiſtes de l'égalité; & ceux-ci, par les diſſenſions qui regnoient alors entre Louis XV & les Parlemens, ſe crurent à la veille d'obtenir enfin ces Etats Généraux, où devoit ſe faire leur revolution.

Ces diſſenſions avoient elles-mêmes pour cauſe principale, une opinion nouvelle que le ſyſtême de Monteſquieu avoit fait naître dans les premiers Tribunaux du Royaume. Ceux des Magiſtrats qui d'après ce ſyſtême, ne voyoient point de liberté, partout où la Nation & ſes repréſentans ne partageoient pas avec le

Roi, l'autorité légiflative, & le droit de fixer les fubfides, avoient imaginé que les Parlemens étoient eux-mêmes les repréfentans de la Nation; que leur enfemble, quelque difperfés qu'ils fuffent dans les différentes villes du royaume, ne formoit qu'un feul & même corps indivifible, dont les différens membres, quoique réfidens & fixés par les Rois dans diverfes villes de l'Empire, n'en tenoient pas moins leur autorité de la Nation même, dont ils fe faifoient les repréfentans habituels, chargés de maintenir fes droits auprès des Monarques, de fuppléer furtout fon confentement, fuppofé néceffaire & de droit naturel imprefcriptible, inaliénable, pour la confection des loix, ou la perception des fubfides.

Ce fyftême étoit loin de l'idée que les Rois s'étoient faite des Parlemens, qu'ils avoient feuls établis, fans avoir même confulté la Nation. Il étoit en effet affez extraordinaire que des tribunaux crées, fixés, ou bien ambulatoires, au gré des Rois, appartinffent à l'effence de la Conftitution; que des Magiftrats tous nommés par le Roi, repréfentaffent les Députés librement élus par la Nation. Et comment furtout, des charges tellement à la difpofition des Rois, qu'ils les avoit rendues vénales, pouvoient-elles

être confondues avec la qualité de Deputé du peuple aux Etats Generaux? *

Ces Etats eux-mêmes n'avoient pas une autre idée que les Rois, sur les Magistrats des Parlemens. Il est aisé de s'en convaincre par ces paroles du Président Hainault sur les Etats de 1614: " je dois dire à cette occasion, que " comme nous ne reconnoissons en France " d'autre Souverain que le Roi, c'est son au" torité qui fait les loix. *Qui veut le Roi, si veut* " *la loi*. Ainsi les Etats Généraux n'ont que la

---

(*) *Ce mot de* Parlement *conservé aux premiers tribunaux, a fait une illusion, qu'il eût été facile d'éviter, en observant que le même mot, comme celui de* Plaid, *dans notre histoire ancienne, signifie tantôt ces grandes Assemblées que les Rois consultoient sur les affaires importantes, & tantôt ces espèces de tribunaux ambulatoires, destinés à rendre la justice. Ce sont ces derniers seulement que les Rois ont rendus stables, & auxquels nos Parlemens ont succédé. La différence est d'autant plus sensible, que les grandes Assemblées ou Etats Generaux n'ont jamais eu pour objet les fonctions judiciaires, qui sont précisément l'essentielle occupation des Magistrats. Dans ces Assemblées ou Plaids Nationaux, le Clergé, de tout tems, fut admis comme le premier ordre de l'Etat; au lieu que par la nature de ses devoirs, il se trouvoit exempt, & même exclu des Plaids ou Parlemens judiciaires.*

" voix de remontrance & de la très humble
" supplication. Le Roi défère à leurs doléances & à leurs prières, suivant les régles de
" sa prudence & de sa justice. Car s'il étoit
" obligé de leur accorder toutes leurs demandes, dit un de nos plus célèbres auteurs, il
" cesseroit d'être leur Roi. *De-là vient que pendant l'Assemblée des Etats Généraux, l'autorité
" du Parlement, qui n'est autre chose que celle du
" Roi, ne reçoit aucune diminution, ainsi qu'il est
" aisé de le reconnoître dans les procès verbaux de
" ces derniers Etats* " (Hist. de Fran. Hain. an. 1614.)

C'étoit donc une étrange prétention que celle des Parlemens tous crées par le Roi, & se faisant les Députés de la Nation pour résister au Roi; se disant les Représentans habituels, les Suppléans ordinaires, permanens des Etats Généraux, qui ne savoient rien eux-mêmes de ces Représentans, & de ces Suppléans; qui ne voyoient dans eux que les hommes du Roi: Mais quand les systêmes ont répandu l'inquiétude, & emmené le vœu des révolutions, l'illusion supplée facilement la vérité. Les Magistrats les plus respectables, entraînés enfin par l'autorité de Montesquieu & par l'impulsion des Sophistes, s'étoient laissé persuader, qu'il n'y avoit réel-

(V. le Présid. Hain. An. 1137, 1319, & passim.) *Comment après cela confondre les Etats Généraux & les Plaids, ou cours de justice?*

lement que deſpotiſme ou eſclavage, partout où le peuple n'exerce l'autorité légiſlative, ni par lui-même, ni par ſes Repréſentans. Pour que les loix depuis ſi long-tems faites par le Roi, & proclamées par les Parlemens, ne fuſſent pas tout à coup regardées comme nulles, les Magiſtrats qui les enregiſtroient, & qui les proclamoient, ſe firent Répréſentans du peuple.

Ces prétentions étoient devenues le prétexte de la réſiſtance la plus invincible aux ordres du Souverain; le Conſeil du Roi, & ſurtout Mr. le Chancelier Meaupou crûrent y voir une vraie coalition tendante à dénaturer la Monarchie, à morceler l'autorité du Trône, à mettre le Monarque ſous la dépendance habituelle de ſes douze Parlemens, à exciter des troubles, des diſſentions entre le Roi & les Tribunaux, chaque fois qu'il plairoit à quelques Magiſtrats métamorphoſés en Tribuns du Peuple, d'oppoſer la Nation au Souverain. Louis XV réſolut d'anéantir les Parlemens, d'en créer de nouveaux dont le reſſort ſeroit moins étendu, & qu'il ſeroit plus facile de contenir dans les bornes de leurs fonctions.

Cette réſolution commençoit à s'exécuter; les conjurés ſophiſtes voyoient avec une ſecrète joie les diſſentions s'acroître. Perſuadés que les troubles rendant néceſſaire la convocation des Etats Généraux, ils alloient y trouver l'occaſion de mettre toutes leurs vues au jour, & d'o-

p'rer au moins une partie de la révolution qu'ils méditoient, ils mirent en avant ce même Malesherbes, que nous avons vu si complettement dévoué au Philosophisme de leur impiété. Il occupoit alors la place importante de Président de la *Cour des Aides*, le premier Tribunal de Paris après le Parlement. Il engagea sa compagnie à faire la première démarche éclatante, pour opposer au Roi les Etats Généraux. Il rédigea ces remontrances devenues si fameuses parmi les philosophes, parce que à travers quelques expressions de respect, il avoit su y faire entrer tous les nouveaux principes de la secte, & toutes ses prétentions contre l'autorité du Souverain.

Malesherbes & les Parlemens demandent les Etats Généraux.

Dans ces remontrances prétendues respectueuses, la convocation d'une Assemblée Nationale fut conçue en ces termes: "jusqu'à ce "jour au moins la réclamation des Cours sup-"pléoit à celle des Etats Généraux, quoi-"qu'imparfaitement; car, malgré tout notre "zèle, nous ne nous flattons point d'avoir "dédomagé la Nation, de l'avantage qu'elle "avoit d'épancher son cœur dans celui du "Souverain. *Mais aujourd'hui l'unique ressource* "qu'on avoit laissé au peuple, lui est enlevée "—Par qui *les intérêts* de la Nation seront-ils "défendus contre vos Ministres?—Le peuple "dispersé n'a point d'organe pour se faire en-"tendre—*Interrogez donc, Sire, la Nation elle-*

“ *même*, puiſqu'il n'y a plus qu'elle, qui puiſſe “ être écoutée de votre Majeſté ? ” (Remont. de la Cour des Aides, 18 Fev. 1771.)

Ceux des Parlemens qui ſuivirent l'exemple de Maleſherbes, ne ſavoient pas aſſez les intentions de la ſecte qui le mettoit en mouvement. Ils s'abandonnèrent en quelque ſorte malgré eux, à l'impulſion donnée par les Conjurés, & au torrent de l'opinion publique, déjà en grande partie, dirigée par les ſyſtêmes de Monteſquieu, ſur la part que tout homme doit avoir à la confection des Loix, au réglement des ſubſides, pour obſerver les unes, & payer les autres ſans être eſclave.

Entrainé par l'exemple de Maleſherbes, le Parlement de Rouen, dans ſes remontrances du 19 Mars 1771, dit auſſi au Monarque : “ puiſ- “ que les efforts de la Magiſtrature ſont im- “ puiſſans, daignez, Sire, conſulter la Nation “ aſſemblée. ” Les anciens collègues de Monteſquieu au Parlement de Bordeaux, crurent encore devoir montrer plus de zèle pour ſes principes. Auſſi leurs remontrances datées du 25 Fev. même année, furent elles encore plus preſſantes. On y liſoit entre autres :

“ S'il étoit vrai, diſoient ces Magiſtrats, que “ le Parlement devenu ſédentaire ſous Philippe “ le Bel, & perpétuel ſous Charles VI, n'eſt “ pas le même que l'ancien Barlement ambu- “ latoire convoqué dans les premières années “ du regne de Philippe le Bel, ſous Louis IX,

" sous Louis VIII, sous Philippe Auguste ; le
" même que les Placita convoqués sous *Char-
" lemagne & ses descendans ; le même que les an-
" ciennes Assemblées des Francs*, dont l'Histoire
" nous a transmis les vestiges avant & après la
" conquête ; si la distribution de ce Parlement
" en plusieurs ressorts, avoit changé son *essence
" constitutive;* en un mot, si vos Cours de Par-
" lement, Sire, n'avoient pas le droit d'exami-
" ner & de vérifier les Loix nouvelles, qu'il
" plaisoit à votre Majesté de proposer ; *ce droit
" ne pourroit pas être perdu pour la Nation. Il est
" imprescriptible, inaliénable. Attaquer ce prin-
" cipe, c'est trahir non seulement la Nation, mais
" les Rois même.* C'est renverser la Constitution
" même du Royaume. C'est détruire le fonde-
" ment de l'autorité du Monarque. Croiroit-
" on que la vérification des Loix nouvelles
" dans vos Cours de Parlemens *ne supplée pas
" ce droit primitif de la Nation?* L'ordre public
" porroit-il gagner à le voir exercer encore
" par la Nation ? Si votre Majesté daigne la
" rétablir dans ses droits, on ne nous verra pas
" réclamer cette portion *d'autorité*, que les Rois
" vos prédécesseurs nous ont confiée, dès que
" la Nation les exercera elle-même. " (Rem.
du Parlement de Bordeaux, du 25 Fev. 1771.)

C'est ainsi que se rendant à un vœu, dont ils ne connoissoient pas toute l'étendue, les Parlemens demandoient en quelque sorte pardon au

peuple, d'avoir oublié ſi long-tems ſes droits impreſcriptibles, inaliénables à la légiſlation, à l'exercice, ou du moins au partage de la ſouveraineté, dans l'aſſemblée des Etats Généraux. Ils ne prévoyoient pas alors qu'un jour viendroit, où ils auroient à demander pardon à ce même peuple, d'avoir ſollicité des Etats Généraux devenus ſi funeſtes pour eux, pour le Monarque, & la nation.

Comment cette demande entrainoit la Révolution.

La Révolution étoit faite dès lors, ſi Louis XV. ſe fût laiſſé fléchir. On en étoit préciſément à cette époque, où la ſecte ſi fidèlement peinte, très peu de mois avant, par Mr. l'Avocat Général du parlement de Paris, "*ne cher-" choit qu'à ſoulever les peuples ſous prétexte de les " éclairer;* où ſon génie inquiet & entreprenant " & ennemi de toute dépendance, aſpiroit à " bouleverſer toutes les Conſtitutions Politi- " ques; & où ſes vœux ne devoient être rem- " plis, que lors qu'elle auroit mis la puiſſance " légiſlative & exécutrice entre les mains de la " multitude; *lors qu'elle auroit avili la Majeſté " des Rois, rendu leur autorité précaire, & ſubor- " donnée aux caprices d'une foule aveugle.*"

On en étoit à ce moment où " les proſélytes ſe " multiplioient, où leurs maximes ſe répan- " doient; où les Royaumes ſentoient leurs fon- " demens antiques chanceler; où les nations " étonnées ſe demandoient par quelle fatalité, " elles étoient devenues ſi différentes d'elles-

mêmes." On en étoit au moment où Mably & les siens sollicitoient une révolution ; où les Œconomistes en faisoient précisément circuler les principes dans toutes les classes du Peuple ; où les Philosophes la *prévoyoient*, *la prédisoient* & proposoient *la manière de l'opérer avec l'adhésion du peuple*. (Gudin supplém. au contr. soc.)

Dès lors la convocation des Etats Généraux la rendoit infaillible. Les Sophistes pour l'opérer n'avoient plus besoin d'amener le Magistrat public à leurs systêmes. L'application auroit pu varier ; les principes étoient admis. Le droit de *vérifier*, *d'examiner la loi*, étoit pour le peuple un droit *primitif*, *imprescriptible*. Si les Parlemens, dans ces jours d'illusion, ne tenoient ce langage aux Souverains que pour assurer leur autorité contre le ministère ; les Sophistes de la rebellion n'en demandoient pas d'avantage pour *avilir la majesté des Rois*, *pour rendre leur autorité précaire & subordonnée aux caprices d'une populace aveugle*. Du droit de l'examen, au droit de rejetter, au droit d'insurrection, à tous les droits qui font le code de la Révolution, il n'y avoit qu'un pas à faire ; & les Sophistes étoient là pour le franchir avec la multitude. Presque toutes les loix se trouvoient nulles, parce-quelles n'avoient été faites que pour les Rois, sans consulter le peuple ; toutes pouvoient être annulées, parce que le peuple pouvoit revenir à l'examen, & tout proscrire.

De ceux qui fecondoient cette Révolution.

C'étoit là cependant ce que les Sophistes appelloient une révolution modérée. Elle avoit pour elle non feulement ces Magistrats, qui disputant fes droits au Souverain, les transportoient aux affemblées du peuple, parce qu'ils fe flattoient que hors de ces affemblées, ils en jouiroient tranquillement eux-mêmes.

Elle avoit encore pour elle, toute cette partie de l'Ariftocratie que nous verrons un jour apporter aux Etats Généraux, ces mêmes idées du peuple législateur, mais du peuple confervant dans fes affemblées législatives, toute cette Hiérarchie dont la distinction de leur naiffance les rendoit fi jaloux; du peuple n'adoptant les principes de Montefquieu que pour en fouffrir tranquillement l'application à l'Ariftocratie. Enfin cette Révolution avoit pour elle toute cette partie des Sophiftes, qui contens d'avoir conftaté les principes du peuple législateur & fouverain, confentoient à conferver au premier Miniftre de ce peuple, le nom de Roi. Louis XV fentit mieux que perfonne qu'il y perdroit les droits les plus précieux de fa couronne. Naturellement bon, ennemi des coups d'autorité, il étoit cependant réfolu à tranfmettre à fes héritiers toute celle dont il s'étoit lui-même trouvé revêtu en montant fur le trône. Il vouloit vivre & mourir Roi: il caffa les Parlemens, refufa les Etats Généraux, & ne fouffrit plus qu'on en fît mention pendant fon regne. Mais il favoit

Elle eft empêchée par Louis XV.

lui-même qu'en réprimant les Magiſtrats, il n'avoit pas écraſé l'hydre révolutionnaire. Il lui échappa plus d'une fois de témoigner ſes craintes pour le Jeune Héritier de ſon Trône. Il ſe tenoit même ſi aſſuré des efforts que feroient les Sophiſtes contre ſon ſucceſſeur, qu'il lui échappoit ſouvent de dire avec un air d'inquiétude: *je voudrois ſavoir comment Berri s'en tirera*, déſignant par ce nom ſon petit fils Louis XVI, qui avant la mort du premier Dauphin, étoit appellé Duc de Berri. Mais au moins cette Révolution dont Louis XV. voyoit la France menacée, il ſut l'empêcher tant qu'il vécut. Les Conjurés ſentirent qu'il falloit différer leur projet. Ils ſe contentèrent de préparer les peuples à l'exécution. En attendant que l'occaſion devint plus favorable en France, la ſecte fit ailleurs des eſſais d'un autre genre, dont le ſouvenir ne doit pas être perdu dans ſon hiſtoire.

CHAPITRE VII.

ESSAI DES SOPHISTES CONTRE L'ARISTOCRATIE.

Le Philosophisme ressuscite en Allemagne la haine des Nobles & des Riches.

LA distinction de Rois & de sujets, de Souverains faisant la loi, & de la multitude soumise aux loix, ne devoit pas être la seule chose à révolter une école dont tous les principes, soit religieux, soit politiques, se réduisoient ultérieurement à ces deux mots *égalité & liberté*. Il est dans toutes les sociétés civiles, d'autres hommes que le Monarque ou les Chefs de l'Etat, élevés au dessus de ce plan horizontal où se tient la multitude. Il est des hommes distingués par le rang, par les titres, les privilèges accordés à leur naissance, à leurs propres services, ou bien à ceux de leurs ancêtres. Il en est surtout qui doivent à leurs pères, ou bien à leur propre industrie, une abondance & des richesses, que le commun du peuple ne partage pas. Il est même des hommes qui se nourrissent d'un pain gagné à la sueur de leur front, & d'autres hommes jouissant paisiblement du fruit de ces travaux, que paye leur argent, mais que leurs bras ne sont pas condamnés à partager. S'il n'y a pas partout des Gentilshommes & des

roturiers, il y a au moins partout des pauvres & des riches.

Quelque intérêt que pussent avoir les nombreux adeptes de l'Aristocratie, à ne pas trop presser les conséquences de leur égalité contre Dieu, il se trouva dans les autres classes, des adeptes qu'elles n'effrayoient pas. Il s'en trouvoit en France, il s'en trouvoit surtout en Allemagne, en Pologne & dans les autres parties de l'Europe, où les leçons des Sophistes modernes avoient pénétré.

Dès l'année 1766 Fréderic écrivoit à Voltaire que " la Philosophie perçoit jusques dans " *la superstitieuse Bohème, & en Autriche, l'ancien* " *séjour de la superstition.*" C'est aussi de cette année que dattent les premières semences d'un projet, qui devoit, dans ces mêmes contrées, donner à la Philosophie le spectacle d'une République, où l'on ne verroit plus ces distinctions de Marquis & de Paysans, de Nobles & de Bourgeois, de Riches & de pauvres.

Conspiration des Sophistes Bohèmes & Autrichiens contre la Noblesse

Tout ce que je vais dire sur ce projet, & sur ces essais de la Philosophie transplantée en Bohème, en Autriche, jusqu'en Hongrie, & en Transilvanie, sera pris de deux Mémoires qui m'ont été fournis par des hommes alors très à portée d'observer, l'un les causes, & l'autre les effets d'une Révolution, qui donne aux Sophistes Tudesques, la gloire d'avoir dévancé en grande

partie, nos Carmagnoles, & nos Brigands ſeptembriſeurs.

A peine les principes de la Philoſophie Françoiſe eurent-ils pénétré vers les rives de la Moldau, qu'on y vit de nouveau fermenter ces principes de liberté & d'égalité, dont le zèle enflammé des Huſſites & des Thaborites, avoit brulé tant de Châteaux & tant de Monaſtères, martyriſé tant de Prêtres, & couté la vie à tant de Gentils-hommes. Il ſe forma dans Prague une conſpiration, qui devoit éclatter le 16 Mai. Ce jour avoit été choiſi, parcequ'il eſt celui où une multitude immenſe de Payſans accourent dans cette ville, pour y célébrer la fête de St. Jean Népomacène. Dans le moment de ce concours immenſe de gens de la campagne, quelques milliers de Conjurés devoient paroître tout armés, les autres s'emparer des portes ou du pont; d'autres ſurtout, ſe mêler dans la foule, haranguer les Payſans, leur annoncer que ce jour devoit être celui de leur liberté, les exhorter à ſecouer le joug de l'eſclavage, à s'emparer des champs que leurs bras cultivoient depuis ſi longtems, & dont les fruits étoient ſuppoſés n'enrichir que des Seigneurs oiſifs, vains, orgueilleux, & tyranniques.

Ces diſcours devoient faire une vive impreſſion ſur des hommes, qui la plus-part n'avoient en effet d'autres champs, que celui qu'il plaiſoit au Seigneur de leur laiſſer, à condition que

leurs travaux, pendant plusieurs jours de la semaine, seroient employés à cultiver les siens. (*) Des armes devoient être fournies à cette

---

* *Ces paysans appellés* Robota *n'étoient pas tous au même dégré de servitude. Les uns devoient au Seigneur trois, les autres quatre journées de leurs travaux, par semaine. Quelques justes que puissent être les conditions de cette servitude, le voyageur accoutumé à tout autre Gouvernement, a bien de la peine à ne pas regarder ces gens là comme très malheureux. J'étois un peu dans ces idées, lorsqu'un spectacle auquel je ne m'attendois pas, me réconcilia presque avec ce régime. Ce spectacle étoit celui d'un immense grenier appartenant au Seignenr. Au milieu, des tas énormes de bled dans une vaste halle; autour de cette halle, autant de loges qu'il y avoit de familles dans le village; dans chacune de ces loges, le bled appartenant à chaque famille. La distribution se faisoit réguliérement toutes les semaines sous l'inspection d'un préposé. Si la provision de quelque loge venoit à s'épuiser, on prenoit dans le tas du Seigneur, toute la quantité nécessaire pour la famille qui en manquoit, à charge par elle d'en rendre la même quantité à la moisson nouvelle. Ainsi le paysan le plus pauvre étoit assuré de sa subsistance. Qu'on décide si ce régime ne vaut pas celui des mandians libres & mourant de faim. Je sais bien ce qui seroit à souhaiter par tout; mais la vraie Philosophie ne cherche pas à renverser tout ce qui*

populace subitement échauffée par les cris *d'égalité*, *de liberté*; les Seigneurs & les riches devoient être la première victime de ses fureurs; leurs terres distribuées à leurs assassins, & la liberté proclamée, la Bohème se trouvoit la première république de la Philosophie.

Quelque secretement que se tramât le complot, il se trouva des adeptes qui le trahirent. Marie Thérèse eut l'art de l'étouffer, & son conseil agit avec tant de prudence, qu'à peine en peut-on appercevoir quelques indices dans les Journaux du tems. La Cour jugea peut-être très prudemment, qu'en s'assurant des chefs, il valoit beaucoup mieux éviter un chatiment, qui auroit pu donner de l'éclat à des principes, dont l'histoire de Bohème montroit tout le danger.

Nouveau plan des Sophistes Autrichiens.

Cette conspiration avortée, les Philosophes de la Moldau & du Danube, ne perdirent pas tout espoir d'arriver à leur égalité. Ils imaginèrent un plan qui fit illusion, même à Marie Thérèse, & bien plus encore à Joseph II. Suivant la partie ostensible de ce plan, les propriétaires, trop riches pour cultiver eux-mêmes leurs fonds, devoient être engagés à les céder aux Paysans. Ceux-ci en revanche, devoient payer annuellement aux anciens propriétaires,

---

est, dans l'espoir chimérique que tout sera un jour comme elle le désire.

une somme égale à l'estimation du revenu. Chaque communauté devoit même s'engager à punir sévérement celui des Paysans, qui négligeroit, ou de faire valoir la terre qu'on lui auroit cédée, ou d'en payer la rente convenue.

Le plan fut présenté à Marie Thérèse avec tant d'atifice, qu'elle crut n'y voir que le moyen d'ajouter aux richesses de ses Etats, en favorisant l'industrie & l'émulation des vrais cultivateurs. Elle ordonna à diverses personnes employées dans le Gouvernement, de rédiger des mémoires sur ce projet. Elle en fît elle-même l'essai, en livrant à ces conditions une partie de ses domaines.

Les Sophistes craignoient la longueur des délibérations; pour accélérer l'exécution générale de leur projet, ils en répandirent l'idée parmi les Paysans eux-mêmes. Le plus ardent de leur missionnaire, fut un prêtre intrigant qui se mit à courir les campagnes, pour y disposer les esprits à cette réforme des propriétés, qu'il trouvoit admirable. Il lui en couta peu pour inspirer anx paysans toute l'ardeur qu'il avoit lui-même. Les Seigneurs n'y virent qu'un moyen de les dépouiller de leur propriété, sous le voile d'une juste compensation. Ils objectèrent que les paysans, devenus maîtres des fonds de terre, trouveroient bientôt le moyen de s'en approprier tous les fruits; que le philosophisme n'auroit alors qu'une raison de plus, pour les

dispenser de payer les rentes convenues, en représentant qu'il étoit doublement injuste, de porter à des Nobles le revenu des fonds qu'ils n'avoient jamais cultivés, & dont ils n'auroient plus même la propriété; que s'il plaisoit enfin aux paysans de se liguer entr'eux pour s'affranchir de tout payment, ils se trouveroient avoir pour eux, & l'argent & les terres; qu'il ne resteroit plus alors à la Noblesse, qu'à se mettre elle-même à leur solde pour subsister.

Insurrection contre les Seigneurs Bohêmes.

Cette opposition ne fit qu'ajouter à l'ardeur des Prophêtes de l'égalité. Ils avoient donné aux villageois tout l'espoir du succès; il fut aisé de les aigrir contre les opposans. Aussi dans des vassaux jusqu'alors doux & respectueux, les Seigneurs ne trouvèrent-ils bientôt que des hommes devenus insolens. Il fallut recourir à des chatimens, qui ne firent qu'ajouter aux plaintes, aux murmures. L'Impératrice toujours séduite par la prétendue justice du plan qu'on lui proposoit, l'Empereur dont le Philosophisme, & l'ambition tout-à-la fois vouloient abbaisser la Noblesse, eurent l'imprudence d'acceuillir les plaintes de ceux que les Seigneurs avoient cru nécessaire de chatier. Cette espèce de connivence fit croire aux villageois qu'ils n'avoient rien à craindre de la Cour. Les émissaires du Philosophisme leur souffloient qu'il falloit obtenir par la force, ce qu'on ne

vouloit pas donner à la justice. L'insurrection fut l'effet naturel de ces insinuations. Le soulevement des campagnes contre les Seigneurs, éclata presque dans toute la Bohème, en 1773.

Les villageois se mettoient déjà à brûler ou piller les châteaux; la Noblesse, & surtout les riches propriétaires étoient menacés d'un massacre général. Marie Thérèse reconnut un peu tard la faute qu'elle avoit faite; mais alors au moins, elle se hâta d'en arrêter les suites. Une armée de vingt huit mille hommes reçut les ordres les plus précis d'arrêter ce soulevement. La force des Sophistes n'étoit pas encore organisée; les villageois furent bientôt réduits.

Les parties de la Prusse & de la Silesie, voisines de la Bohème, s'étoient ressenties de l'insurrection. Fréderic reconnut à ces traits les leçons des Sophistes. Il n'avoit eu garde de licencier son armée pour leur plaire. Il sut plus promptement encore que Marie Thérèse, ôter aux rebelles la fantaisie de ces insurrections. Il fit sur le champ punir les plus mutins; & les Philosophes niveleurs furent obligés de souffrir encore pour quelque-tems, qu'il y eût des Seigneurs, des villageois, des Nobles, & des riches. Mais ils ne perdoient pas de vue leur objet. Le successeur de Marie Thérèse, leur fournit bientôt l'occasion de recommencer des essais plus perfides encore, pour la destruction de la Noblesse.

Prévention philosophique de Joseph-II contre les Seigneurs, plan pour les abaisser.

Initié aux mystères philosophiques, Joseph II. avoit su marier les idées de liberté, d'égalité, à celles d'un Despote qui sous prétexte de regner en Philosophe, n'égalise tout au tour de lui, que pour voir tout plier sous ses systêmes. Avec sa liberté de conscience, il eût été l'homme de son siecle qui tourmenta le plus la Religion, si les tyrans de la Révolution Françoise ne l'avoient pas suivi de près. Avec sa prétendue égalité, il ne cherchoit à voir la Noblesse abbaissée, & les Seigneurs dépouillés, à mettre leur fortune entre les mains de leurs vassaux, que pour bouleverser les loix de son Empire, celles même de la propriété comme celles de la Religion, sans trouver plus de résistance de la part des Seigneurs, que de la part de leurs vassaux. Avec ses prétentions au génie, il lui fallut les plus terribles leçons, pour concevoir enfin que toute cette Philosophie d'égalité, de liberté religieuses & politiques, ne tendoient qu'à renverser les Trônes & les Autels.

Telle étoit la Philosophie de ce Prince; quelle que fût son intention, il eut au moins le malheur, dans ses innovations, de fournir le prétexte d'une cruelle insurrection contre tous les Nobles d'une partie considérable de ses Etats. La maniere dont il savoit se faire obéir, fit penser qu'il ne l'avoit été que trop, dans l'atroce longueur des delais, quand il falloit voler au secours des victimes.

Tout ce que je vais dire de ce mémorable événement, & des horreurs dont la Cour de Vienne essaya vainement d'étouffer le souvenir, sera l'extrait de la relation de Mr. J. Petty, Gentilhomme que je savois être du nombre de ceux qui échappèrent au massacre, & vivant aujourd'hui à Betchworth, près Darkin, dans le Comté de Sury. C'est le mémoire qu'il a bien voulu m'envoyer, que j'ai annoncé comme plus instructif sur les faits. Celui dont j'ai tiré ce qu'on a déja lu dans ce chapitre, l'est d'avantage sur la liaison de ces mêmes faits avec le progrès que faisoit alors le Philosophisme & le Jacobinisme, dans les pays soumis à la maison d'Autriche. En joignant ces deux relations, on voit que c'est à Vienne que, sous leurs prétextes d'humanité, de liberté, les Sophistes inventoient les moyens, ou de se défaire de la Noblesse, ou de forcer les Seigneurs à renoncer à des droits antiques sur leurs vassaux, & sur leurs serfs; que le moyen ou l'occasion d'éxécuter ce projet, fut dans les ordres donnés par Joseph II. sur la manière de pourvoir à la sureté des frontières en Transilvanie. Ces ordres en effet étoient de nature à priver les Seigneurs Hongrois de tout droit sur leurs serfs, ou bien à soulever tous les serfs contre les Seigneurs.

Jusques au nouveau plan adopté par l'Empereur, les cordons destinés à garder les frontières du côté de la Turquie, étoient composés

de payſans ou ſerfs, que ce ſervice diſpenſoit d'une partie des travaux ordinaires ; mais qui n'en reſtoient pas moins ſous la dépendance de leurs maîtres. Au Printems de l'année 1784, Joſeph II. envoya le Major Général Geny à Hermanſtadt avec ordre d'augmenter le nombre de ces gardes, & de les mettre tous ſur le pied ordinaire des troupes, c'eſt-à-dire, dans une parfaite indépendance des Seigneurs. Les dédomagemens propoſés n'empêchèrent pas les réclamations. Ce qui ſembloit les juſtifier, ce qu'il auroit été facile de prévoir, & ce que vouloient ſans doute les Sophiſtes qui avoient inſpiré le nouveau plan, c'eſt que les payſans accoururent bientôt en foule pour ſe faire enroler, & pour ſe délivrer par là, de toute ſoumiſſion, de tout ſervice, de toute obligation envers les Seigneurs.

Infurrection que ce plan excite en Tranſilvanie.

Je dois, pour être vrai, ajouter avec Mr. Petty, que le ſort de ces payſans ou ſerfs, étoit trop ſouvent aggravé par la dureté de leurs maîtres.

En attendant que la réponſe aux réclamations des propriétaires & de la Nobleſſe fût arrivée, le Commandant Général d'Hermanſtadt crut devoir déclarer que les enrolemens ne feroient plus cenſés avoir rien changé à l'ancien état des choſes, juſqu'aux nouveaux ordres qu'on attendoit de l'Empereur. Ces ordres-là n'arrivoient point ; ceux du Commandant Géné-

ral étoient venus trop tard. Les payſans enrolés, non ſeulement ſe tinrent libres de tout ſervice, mais ils ſe livrèrent envers leurs maîtres à des excès que les Magiſtrats crurent ne pouvoir réprimer, qu'en obtenant du Général la révocation de tous ces enrolemens. La révocation fut encore inutile; on ſavoit que l'Empereur n'avoit point répondu; les payſans, aulieu de revenir ſous le joug des Seigneurs qu'ils avoient outragés, perſiſtoient à ſe regarder comme ſoldats indépendans, lorſque tout-à-coup un Valaque appellé Horja, de la même claſſe que ces payſans, en raſſemble un grand nombre autour de lui. Décoré d'une Croix, & muni d'une patente écrite en lettres d'or, il les harangue & ſe déclare envoyé par l'Empereur, pour les enroler tous. Il leur offre de ſe mettre à leur tête, pour leur rendre la liberté. Les payſans accourent ſous ce nouveau Général. Les propriétaires envoyent à Hermanſtadt avertir le Gouvernement & le Général, de tout ce qui ſe paſſe, des Comités ſecrets qui ſe tiennent de côté & d'autre, de l'inſurrection qui ſe prépare. Toute la réponſe qu'ils en reçoivent, eſt un reproche de leur timidité.

Cependant le jour marqué par les conjurés arrive. Le 3 Novembre 1784, Horja paroît à la tête de quatre mille hommes; les diviſe par bandes, les envoye incendier les chataux, &

Maſſacre de la Nobleſſe en Tranſilvanie.

maſſacrer les maîtres. Ces précurſeurs des Jacobins de Marſeilles ou des Galères, exécutent ſes ordres avec toute la rage de la haine, qu'on a ſu leur inſpirer contre la Nobleſſe. Le nombre des rebelles s'accroît bientôt juſqu'à douze mille. En peu de tems plus de cinquante Gentilſhommes ſont maſſacrés. La déſolation & le carnage ſe répandent de Comtés en Comtés. Dans chacun, les maiſons des Nobles ſont pillées & brulées. L'aſſaſſinat bientôt ne ſuffit plus pour venger ces furieux. Ils font ſouffrir aux riches & aux Gentilſhommes qu'ils peuvent atteindre, les ſupplices les plus recherchés, les plus atroces. Ils les empalent tous vivans; ils leur coupent les pieds & les mains; ils les font rôtir à petit feu. N'ajoutons pas à nos mémoires; il n'eſt déjà que trop cruel de les traduire. « Parmi les châtaux qui devinrent la proye des « flammes, on remarque ſurtout ceux des « Comtes Eſterhazy & Teleki. Parmi les Sei- « gneurs maſſacrés, on diſtingue les deux « Comtes & frères Ribiczi. L'aîné de ces « deux Seigneurs fut empalé, & rôti. Diver- « ſes autres perſonnes de la même famille, & « femmes, & enfans, furent cruellement maſ- « ſacrés. La malheureuſe Dame Bradi-ſador, « chez qui j'avois paſſé quelques jours, ajoute « Mr. J. Petty, fut une des plus triſtes victimes. « Ces barbares lui coupèrent les pieds & les « mains, & la laiſſérent expirer dans cet état.

" Mais tirons le rideau sur ces horreurs ; elles
" rappellent à mon souvenir les personnes les
" plus chères, sacrifiées de la manière la plus
" atroce ; & je n'ai pas le cœur d'en faire le
" détail. "

Nous voudrions bien nous-mêmes avoir pu épargner au lecteur le récit de ces atrocités ; mais réunies à celles des Jacobins Septembriseurs, elles ajoutent aux leçons de l'histoire. Et combien ces leçons deviendroient plus frappantes, si c'étoit ici le lieu de rapprocher tout ce que nos Mémoires sur les tems plus anciens de la Secte, nous fourniroient de traits dans le même genre ! On y verroit que le même Philosophisme de liberté, d'égalité, a toujours produit les mêmes atrocités contre la partie de la société la plus distinguée par ses titres, son rang ou ses richesses ; & l'aristocratie mieux instruite par sa propre histoire, apprendroit à moins favoriser des Sophistes, qui jamais ne flattèrent les riches & les grands, que pour arriver au massacre général de toute Caste distinguée par les grandeurs & les richesses.

Rapprochemens des insurrections anciennes & modernes contre la Noblesse.

Je n'excepterois pas de la comparaison des Jacobins du jour & de leus pères, ce spectacle de Seigneurs empalés & rôtis, de femmes mutilées, de familles entières, pères, mères, enfans massacrés en Transilvanie, au nom de la liberté. Je ne voudrois pas même en excepter ces Cannibales de la Place Dauphine, brulant à petit

feu, le 3 Septembre, la Comtesse de Pérignan, ses filles, Mdme. de Chevres & tant d'autres victimes ; offrant à manger à celles qui restoient, la chair de celles qu'ils avoient déjà immolées. (*) Ces forfaits tout atroces qu'ils sont, ne sont rien moins que neufs dans l'histoire de la secte. Il n'étoit réservé ni aux Carmanioles Transilvains,

(*) *Lorsque je donnai, dans* l'histoire du Clergé pendant la Révolution Françoise, *quelques détails sur ces horreurs de la Place Dauphine, certains lecteurs crurent pouvoir les révoquer en doute, sous prétexte qu'ils n'en avoient rien su, dans un tems où la terreur leur permettoit à peine de quitter leur asyle secret, pour prendre connoissance de ce qui se passoit alors dans Paris. Qu'ils lisent aujourd'hui l'histoire de Mr. Girtanner, Médecin Suisse, & témoin de ce qu'il raconte. Ils verront que l'ouvrage dont j'ai cité les expressions, n'étoit qu'une traduction de cette histoire. J'ignorois alors que le traducteur fût Mr. le Baron de* Pélissier Vien; *depuis ce tems-là, je l'ai su de lui-même. J'ai vu deplus, Mr. Cambden Aumonier d'un Régiment Irlandois. Il avoit fait aussi imprimer à Liège, le même récit; & il m'a certifié ne l'avoir fait, que sur le témoignage de vingt témoins, qui lui assuroient tous, que loin d'exagérer, Mr. Girtanner & moi, nous étions restés au dessous de la réalité.*

ni aux Carmagnoles Pariſiens, d'en donner au monde le premier exemple.

Ces rapprochemens, je le ſais, font friſſonner d'horreur; mais ici l'horreur-même peut être utile. Peut-être enfin ceſſera-t-on d'écouter les Sophiſtes d'une *égalité*, & d'une *liberté* plus atroces encore que chimériques, quand on ſaura combien leurs vains ſyſtêmes ont rapproché les hommes de la bête féroce. L'erreur eſt trop funeſte; rachetons, s'il le faut, par des ſouvenirs humilians pour la nature même, l'illuſion de l'orgueil. Nous ſavons ce qu'ont fait de nos jours ces vains ſyſtêmes de liberté, d'égalité; oſons lire, en partie du moins, ce qu'ils avoient fait ſous nos ancêtres.

En treize cent cinquante huit, la France avoit auſſi ſes Jacobins; & leur ſyſtême étoit celui de *l'égalité* & de *la liberté*. Voici d'après Froiſſard, l'un de nos hiſtoriens les plus eſtimés, ce qu'elles produiſirent. En citant cet Auteur, je ne prends d'autre licence que celle de traduire en françois ſon langage ſuranné.

« Au mois de Mai, année 1358, la France « fut frappée d'une étrange déſolation. Des « gens de la campagne, d'abord ſans chef, & « tout au plus au nombre de cent, s'aſſemblè- « rent en Beauvoiſi, diſant que tous les Nobles « du Royaume deſhonoroient la France; & que « les détruire tous, feroit un très grand bien. « Leurs camarades répondoient: cela eſt vrai.

" Honni ſoit celui qui ne fera pas tous ſes ef-
" forts, pour détruire tous les Gentils-hommes.
" Alors ils ſe réunîrent, & ſur le champ, ſans
" autres armes que des bâtons ferrés, & des
" couteaux, ils ſe portèrent vers la maiſon d'un
" Chevalier du voiſinage. Après l'avoir maſſa-
" cré, lui, ſa femme, & tous ſes enfans, petits
" & grands, ils brûlèrent ſa maiſon. Ils allè-
" rent enſuite à un autre Château, prirent le
" Chevalier, outragèrent ſa femme & ſa fille,
" les tuèrent toutes en ſa préſence, ainſi que
" tous ſes autres enfans, le martyriſèrent
" lui-même, & abatirent le Château. Ils en
" firent autant de pluſieurs autres maiſons &
" Châteaux. Leur nombre ſe porta juſqu'à
" ſix mille; il s'augmentoit par-tout, ſur leur
" paſſage, car chacun de leurs ſemblables les
" ſuivoit; les autres chaſſés par la terreur,
" fuyoient, & emmenoient leurs femmes, leurs
" enfans, à dix & à vingt lieues, forcés de
" laiſſer ce qu'ils avoient dans leurs maiſons
" reſtées ſans défenſe. Ces ſcélérats ſans chefs,
" frappoient, bruloient, maſſacroient, *roboyoient*,
" *ardoyoient*, *occyoient* tous les Gentils-hommes
" qu'ils trouvoient. Ils outragoient de la ma-
" nière la plus indigne les femmes & les De-
" moiſelles. Celui qui ſe portoit aux plus
" grands excès, à des horreurs qu'on ne peut,
" ni ne doit décrire, celui-là étoit le plus
" exalté par eux, & regardé comme le plus

" grand maître. Je n'oferois écrire leurs atro-
" cités inconcevables, envers les femmes—en-
" tre autres horreurs, ils tuèrent un Chevalier,
" ils l'embrochèrent, *le mirent à une hafte & le*
" *rôtirent au feu*, en préfence de fa femme &
" de fes enfans; ils *firent manger par force* à
" cette femme la chair de fon mari, & la fîrent
" enfuite mourir de *malle mort*."

" Ces méchans brulèrent & détruifirent
" auprès de Beauvoifi, & aux environs de
" Corbie, d'Amiens, de Mondidier, *plus de*
" *foixante Chateaux*—Ils en détruifîrent *plus de*
" *cent entre le Comté de Valois, l'Evêché de Laon,*
" *Noyon, Soiffon.*" (Hift. & Chronique de
Meffire Jean Froiffard. édit. de Fontenelles
hiftriog. de Henri 2, Lyon, an 1559 chap. 182)

Il eft à remarquer que, lorfqu'on demandoit à ces malheureux, qui eft-ce qui les portoit à ces horreurs, ils répondoient qu'ils n'en favoient rien. C'eft précifément ce que répondoient en France, les premiers brûleurs de Châteaux. C'eft encore ce qu'auroient répondu les Carmagnoles Tranfilvains. D'ou venoient à ce fimple payfan devenu leur chef, & cette croix de chevalerie, & ces patentes en lettres d'or? Qui les avoit forgées? fi ce n'eft la même fecte, qui fut en 1789, forger en Dauphiné les prétendus ordres de Louis XVI, envoyés aux payfans, pour les porter à brûler les Châteaux, & courir fur les Nobles? Les

prétextes par tout furent les mêmes; la main qui se cachoit faisoit aussi par tout jouer les mêmes ressors.

Au reste, il est dans cette insurrection de Transilvanie contre la Noblesse, une terrible énigme à expliquer. D'abord le Gouvernement d'Hermanstadt avoit refusé d'envoyer des secours, sous prétexte que les allarmes étoient sans fondement. Quand il n'y eut plus moyen de se cacher l'atrocité des rebelles, on envoya des troupes, mais sans ordre aux soldats d'employer la force contre ces assassins dévastateurs. On eût dit que les chefs du parti étoient d'intelligence avec ceux qui devoient les réprimer. Les révoltés continuoient leurs ravages sans crainte de la moindre opposition de la part de la force militaire. Les soldats entendoient les cris des nouvelles victimes, ils voyoient mettre le feu aux maisons, les incendiaires même passoient au milieu d'eux, & le défaut de tout ordre, annulant le courage des soldats, les réduisoit à être tranquilles spectateurs. Enfin les Gentils-hommes échappés au massacre, & réunis à ceux qui des Comtés voisins accouroient à leur secours, formèrent eux-mêmes une petite armée, marchèrent contre ces bandits, les défirent en diverses rencontres; & Horja fut forcé avec ses bandes encore nombreuses, de se retirer sur les montagnes. Il y ramassa de nouvelles forces, recommença ses

dévaſtations & ſes maſſacres. Il fallut bien alors aumoins, donner aux ſoldats les ordres d'une véritable oppoſition. Alors même l'énigme devint encore plus difficile à expliquer. En pillant Abrud-Banga les bandits y trouvèrent la caiſſe d'eſcompte appartenant à la Chambre Royale; ils la reſpecterent, en diſant, que c'étoit la propriété de l'Empereur. Bientôt après, un detachement de vingt quatre hommes ſeulement, commandés par un Lieutenant, tranſportoit cette caiſſe à Zalatna; un parti nombreux de Horja pouvoit encore l'enlever; alors un des inſurgens ſe détache, & aborde les Autrichiens, propoſe un entretien entre ſon Capitaine & leur Lieutenant. Le Capitaine des bandits paroît, en diſant: " nous ne ſommes nullement des rebelles. Nous aimons, " nous adorons l'Empereur, dont nous ſommes " ſoldats. Tout notre objet eſt de nous délivrer " du joug tyrannique de la Nobleſſe, devenu " inſupportable. Allez, & dites aux Officiers " de la Chambre de Zalatna qu'ils n'ont rien " à craindre de moi. "

Quelque fidèlement que cette parole fût tenue, il n'en fallut pas moins revenir à divers combats, dans lesquels les rebelles perdirent beaucoup de priſonniers. Je voudrois pouvoir dire qu'alors la Nobleſſe de Tranſilvanie ſe montra généreuſe. Mon hiſtorien l'accuſe de s'être cruellement vengée ſur une multitude

de malheureux, qui ne s'étoient joint aux revoltés, qu'en cédant à la force. Un Magiſtrat cruel les condamnoit tous à la mort indiſtinctement, & en ſi grand nombre, qu'un Major de l'armée Autrichienne le menaça de le rendre auprès de l'Empereur, reſponſable de tout le ſang innocent qu'il verſoit.

Le traitement fait aux priſonniers fut pour Horja & les ſiens, un nouveau motif de fureur contre la Nobleſſe. Il ſe retrancha encore dans les montagnes. On lui offrit envain un amniſtie générale. Il recommençoit l'année ſuivante, ſes terribles ravages, lorſqu'il fut pris par ſtratagême; les rebelles déconcertés demandèrent alors la paix & mirent bas les armes.

Ainſi ſe termina une Conjuration, qui ne fut dans ces Provinces éloignées, qu'un eſſai de celle qui ſe tramoit ailleurs par les Sophiſtes de la liberté & de l'égalité, contre tout ce qui s'éleve dans la ſociété au deſſus du vulgaire. La cauſe apparente de tant de maſſacres, à un certain point même, leur cauſe trop réelle, de la part des Seigneurs Tianſilvains, étoit dans l'abus exceſſif de leurs droits, & dans l'oppreſſion de leurs vaſſaux. La relation que j'ai ſuivie eſt rédigée avec un ton de ſageſſe & de vérité, qui ne nous permet pas de douter de ces vexations; & ſous ce point de vue, cette terrible inſurrection ſeroit en quelque ſorte étrangère à l'objet de nos mémoires. Mais l'inſurrectiron des Nég...s

dans les Colonies, peut-être auſſi attribuée à la dureté du joug ſous lequel ils gémiſſoient. Il n'en eſt pas moins vrai, pas moins notoire que toutes les atrocités des eſclaves ſoulevés contre leurs maîtres à St. Domingue, à la Martinique, à la Guadloupe, remontent aux complots tramés dans Paris, par les Sophiſtes de l'égalité & de la liberté.

C'eſt préciſément ſous ce jour, que nous eſt préſentée l'inſurrection des Tranſilvains contre leurs Seigneurs, dans les inſtructions que nous tenons d'un homme plus à portée d'obſerver & dans Vienne & dans les autres pays Autrichiens, les progrès & les complots du Philoſophiſme. Il connut ces complots, il en combattit les prétextes, il en prévit les funeſtes effets; il les annonça même plus d'une fois au Gouvernement Autrichien. Il ne fut pas alors plus écouté que bien d'autres perſonnes, dont la Révolution n'a que trop juſtifié les préſages.

Dans ce que m'ont fourni les mémoires de ce ſage obſervateur ſur l'inſurrection de Tranſilvanie, je le vois ajouter à l'action des Sophiſtes modernes, celle d'une ſecte depuis longtems cachée dans les arrières loges de la Franc-Maçonnerie. A l'époque où nous ſommes arrivés, telle étoit en effet l'union des Sophiſtes & des Maçons, & tel fut le ſecours qu'ils ſe prêtèrent mutuellement, qu'il devient impoſſible d'expoſer les progrès ultérieurs des uns

ſans remonter à l'origine des autres, ſans avoir fait connoître cette communauté de haines & de ſyſtêmes, qui des complots des uns & des autres, ne fit plus qu'une ſeule & même conſpiration, ſoit contre tous les Autels du Chriſt, ſoit contre tous les Trônes des Rois. C'eſt donc à dévoiler les myſtères de la Maçonnerie que nous conſacrerons les chapitres ſuivans, pour dire enſuite les moyens quelle fournit aux Sophiſtes modernes, dans la Révolution Françoiſe, & combien cette union eſt devenue fatale & menaçante pour la ſociété univerſelle.

CHAPITRE VIII.

SECRET GÉNÉRAL, OU LES PETITS MYSTÈRES DES FRANC-MAÇONS.

EN parlant des Franc-Maçons, la vérité & la justice nous font une loi rigoureuse de commencer par une exception, qui mette à l'abri de nos inculpations, le grand nombre de frères initiés aux Loges Maçoniques, qui auroient eu la plus grande horreur de cette association, s'ils avoient prévu qu'elle pût jamais leur faire contracter des obligations contraires aux devoirs de l'homme religieux, & du vrai citoyen.

Distinctions & exceptions à faire parmi les Franc-Maçons.

L'Angleterre surtout est pleine de ces hommes honnêtes, excellens citoyens, hommes de tout état, de toute condition, qui se font honneur d'être Maçons, & qui ne se distinguent des autres, que par des liens, qui semblent resserrer ceux de la bienfaisance & de la charité fraternelle. Ce n'est pas la crainte d'offenser la Nation chez qui j'ai trouvé un asyle, qui me suggère plus spécialement cette exception. La reconnoissance l'emporteroit dans moi, sur toutes les terreurs, & je dirois au milieu de Londres même : l'Angleterre est perdue ; elle n'échappera pas à la Révolution Françoise, si ses Loges Maçoniques ressemblent à celles que

Des Franc-Maçons Anglois.

j'ai à dévoiler. Je dirai même plus: & le Gouvernement, & tout Christianisme seroient depuis long tems perdus en Angleterre, si l'on pouvoit supposer ses Franc-Maçons initiés aux derniers mystères de la secte. Il y a long tems que ses Loges y sont assez nombreuses pour avoir rempli un semblable projet, si avec les moyens des arrières Maçons, les Anglois en avoient adopté les plans & les complots.

Ce raisonnement seul me suffiroit pour excepter les Franc-Maçons Anglois en général, de ce que j'ai à dire sur les autres. Mais il est dans l'histoire même de la Maçonnerie, bien des raisons qui justifient encore, & nécessitent cette exception. En voici une qui me paroît démonstrative. Dans le tems où les illuminés d'Allemagne, les plus détestables des Jacobins, cherchoient à fortifier leur parti de celui des Maçons, on vit toujours les premiers témoigner le plus grand mépris pour les Maçons Anglois. Les lettres de Philon à Spartacus, représentent les adeptes de Londres arrivant en Allemagne, couverts & chamarrés des cordons, des bijous de tous leurs grades, mais n'ayant dans le fonds, soit contre les Puissances, soit sur la Religion, aucun de ces projets, de ces mystères qui tendent directement au but. Lorsque j'aurai donné l'histoire de ces Illuminés, on verra de quel prix ce témoignage doit être pour les Loges Angloises. Il est heureux pour elles de

se voir méprisées par les plus grands ennemis du trône, de l'autel & de toute société. (*V. les lett. de Philon à Spartacus.*)

Exceptions pour les autres pays.

Il fut long-tems en France, & en Allemagne une exception presque aussi générale à faire pour la plupart des Loges. On vit même paroître de la part de quelques unes, non seulement des protestations publiques, mais encore des renonciations à la Maçonnerie, aussitôt qu'elle fut, par les intrigues des Illuminés, infectée des principes & projets révolutionnaires. (*V. le discours d'un Vénérable, prononcé dans une Loge de Bavière.*) En un mot les exceptions à faire pour les Maçons honnêtes, ont été, & sont encore si nombreuses, qu'elles deviennent elles-mêmes un mystère inexplicable pour ceux qui n'ont pas saisi l'histoire & les principes de la secte. Comment en effet concevoir une association très nombreuse, d'hommes unis par des liens & des sermens, qui leur sont à tous extrêmement chers; & dans laquelle il n'est qu'un très petit nombre d'adeptes, qui connoissent le dernier objet de l'association même ? Cette énigme seroit aisée à concevoir, si avant ces mémoires sur les Jacobins modernes, il m'eût été possible de rédiger ceux que j'espère publier un jour sur le Jacobinisme de l'antiquité & du moyen age. Pour suppléer à ce défaut, & pour mettre de l'ordre dans nos idées sur cette fameuse association, je traiterai d'abord

de ſon ſecret commun à tous ſes grades ; c'eſt-à-dire, en quelque ſorte de ſes petits myſtères, enſuite du ſecret & de la doctrine de ſes arrières Loges ; ou bien des grands myſtères de la Franc-Maçonnerie. Je parlerai encore de ſon origine, de ſa propagation ; enfin de ſon union avec les Sophiſtes conjurés, & des moyens qu'elle leur a fournis pour l'exécution de leurs complots, ſoit contre la Religion, ſoit contre les Souverains.

Secret général de la Maçonnerie dévoilé par les Maçons eux mêmes.

Juſques au douze Août, mille ſept cent quatre vingt douze, les Jacobins François n'avoient encore datté les Faſtes de leur Révolution, que par les années de leur prétendue *liberté*. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante-huit heures déclaré par les Rebelles, déchu de tous les droits au Trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour, l'Aſſemblée des Rebelles prononça, qu'à la datte de *la liberté*, on ajouteroit déſormais dans les actes publics, la datte de *l'égalité* ; & ce décret lui-même fut datté, la quatrième année *de la liberté*, la première année, le premier jour *de l'égalité*.

En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce ſecret ſi cher aux Franc-Maçons, & preſcrit dans leurs Loges, avec toute la religion du ſerment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret, ils s'écrièrent : enfin nous y voilà ; la France entière

n'eſt plus qu'une grande Loge. Les François ſont tous Franc-Maçons, & l'univers entier le ſera bientôt comme nous.

J'ai été témoin de ces tranſports; j'ai entendu les queſtions & les réponſes auxquelles ils donnoient lieu. J'ai vu les Maçons juſques alors les plus réſervés, répondre déſormais ſans le moindre déguiſement: " oui enfin, voilà le " grand objet de la Franc-Maçonnerie rempli. " *Egalité & liberté; tous les hommes ſont égaux* " *& frères; tous les hommes ſont libres;* c'étoit " là toute l'eſſence de notre Code, tout l'objet " de nos vœux, tout notre grand ſecret." J'ai entendu plus ſpécialement ces paroles ſortir de la bouche des Franc-Maçons les plus zélés, de ceux que j'avois vu décorés de tous les ordres de la Maçonnerie la plus profonde, & revêtus de tous les droits de *Vénérables*, pour préſider aux Loges. Je les ai entendus devant tout ce que les Maçons appelloient juſqu'alors *des profanes*, non ſeulement ſans exiger ni des hommes ni des femmes, la moindre eſpèce de ſecret; mais même avec tout le déſir que déſormais toute la France en fût inſtruite, pour la gloire des Maçons; pour qu'elle reconnût dans eux ſes bienfaiteurs, & les auteurs de toute cette Révolution *d'égalité & de liberté*, dont elle donnoit le grand exemple à l'univers.

Tel étoit en effet le ſecret général des Franc-Maçons. Il étoit, ce que furent dans les jeux

des anciens, les petits mystères, commun à tous les grades, le mot qui disoit tout, mais que tous n'entendoient pas. L'explication seule le rendoit innocent dans les uns, monstrueux dans les autres. En attendant que nous rendions raison de cette différence, que les Maçons de quelque grade qu'ils soient, ne s'en prennent pas à nous, si ce fameux secret, ailleurs même que dans Paris, va cesser d'en être un. Ce n'est pas nous qui sommes les premiers à le rompre. Il est trop de profanes qui ne l'ignorent plus dans le pays des révolutions, pour qu'il puisse long tems être ignoré dans les autres contrées. En Angleterre même, ceux qui veulent encore le garder, auroient beau dire qu'on nous a trompés, ils verront bientôt si nous avons pu l'être. En fussions-nous réduits à ce témoignage, nous pourrions toujours dire: ces Maçons ne nous ont pas trompés, qui n'avoient d'autre intérêt que la gloire de la Maçonnerie, en révélant des mystères qui n'attendoient pour être dévoilés, que le moment où ils pouvoient l'être, sans s'exposer à manquer leur objet. Ceux-là encore ne nous ont pas trompés, qui jadis initiés à ces mystères, ont reconnu enfin qu'ils avoient été dupes; que cette égalité & cette liberté dont ils n'avoient fait qu'un jeu dans la Maçonnerie, étoient déjà le jeu le plus funeste à leur Patrie, & pouvoient devenir le fléau de l'univers entier. Or j'ai rencontré depuis la Révolution, & en

France, & ailleurs, une foule de ces adeptes, jadis très zélés pour la Maçonnerie, aujourd'hui confessant avec amertume ce fatal secret, qui réduit toute la science Maçonique, comme toute la Révolution Françoise, à ces deux mots: *égalité & liberté.*

Je conjure encore les Maçons honnêtes, de ne pas se croire ici tous accusés de vouloir établir une Révolution semblable. Quand j'aurai constaté cet article de leur code, l'essence, la base de tous leurs mystères, je dirai comment il s'est fait que tant d'ames honnêtes, vertueuses, n'en ayent pas soupçonné le but ultérieur; qu'elles n'ayent vu même dans la Maçonnerie, qu'une société de bienfaisance, & de cette fraternité que tous les cœurs sensibles voudroient rendre générale. Mais pour l'histoire de la Révolution, il importe de ne plus laisser le moindre doute sur ce secret fondamental. Sans cela il seroit impossible de concevoir le parti que les Sophistes de l'impiété & de la rébellion, ont su tirer de la Société Maçonique; je ne m'en tiens donc pas à ces aveux, que bien des personnes peuvent certifier avoir entendu, comme moi, de la bouche des adeptes, depuis que leurs succès en France leur ont fait regarder le secret, comme étant désormais superflu.

Autres preuves de ce secret.

Avant tous ces aveux, il étoit un moyen assez facile de reconnoître que *la liberté* & *l'égalié* étoient le grand objet de la Franc-

Maçonnerie. Le nom ſeul des Franc-Maçons, ſignifiant, ſonant partout la même choſe que *Libres-Maçons*, indiquoit d'abord le grand role que la liberté devoit jouer dans leur code. Quant à *l'égalité*, ils en cachoient plus volontiers le ſens ſous le mot de *fraternité*, qui diſoit aſſez la même choſe. Mais combien de fois ne les a-t-on pas entendus ſe vanter que dans leurs loges, ils étoient tous *égaux*, & frères; qu'il n'étoit dans leurs loges, ni Marquis ni Princes, ni Nobles ni Roturiers, ni Pauvres ni Riches, ni diſtinction quelconque de rangs ou de perſonnes; qu'ils n'y connoiſſoient plus d'autre titre que celui de *frères*, parceque ce nom ſeul les rendoit tous *égaux!*

Il eſt vrai qu'il étoit ſtrictement défendu aux Franc-Maçons de jamais écrire ces deux mots réunis, *égalité liberté*, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes, conſiſtoit leur ſecret; & cette loi étoit ſi bien obſervée par leurs écrivains, que je ne ſache pas l'avoir jamais vu violée dans leurs livres, quoique j'en aye lu un bien grand nombre, & des plus ſecrets, pour les différens grades. Mirabeau lui-même, lorſqu'il faiſoit ſemblant de trahir le ſecret de la Maçonnerie, n'ôſoit en réveler qu'une partie. L'ordre des Franc-Maçons répandus par toute la terre, diſoit-il, a pour objet la Charité, *l'égalité des conditions* & la parfaite harmonie. (*V. ſon eſſai ſur les Il-*

luminés, Chap. 15.) Quoique ce mot *égalité des conditions* annonce assez *la liberté* qui doit regner dans cette égalité, Mirabeau, Maçon lui-même, savoit que le tems n'étoit pas encore venu, où ses confrères pourroient lui pardonner d'avoir manifesté que dans ces deux mots réunis consistoit leur secret général; mais cette réserve n'empêchoit pas qu'on ne pût voir combien l'un & l'autre étoient précieux dans leurs mystères. Qu'on examine la plus-part de ces hymnes qu'ils chantent en chœur dans leurs festins, & dont ils ont fait imprimer un si grand nombre; on y verra presque toujours percer les éloges de la *liberté* & de *l'égalité*. * On verra de même, tantôt l'une tantôt l'autre, faire l'objet de leurs instructions, dans les discours qu'ils pronoçoient & qu'ils faisoient quelque fois imprimer.

Je n'aurois aucune de ces preuves, il est tems

(*) *C'est ainsi que dans les chansons Angloises, à travers les éloges de la bienfaisance qui en sont le principal objet, on trouve toujours quelques vers semblables à ceux-ci:*

Masons have long been free;
And may they ever be . . .
Princes and King our brother are.

Mais tout cela chez les Anglois, a un sens bien différent du Jacobinisme, quoique tout cela annonce la liberté, l'égalité.

que je dise celles qui me sont propres. Quoique j'aye vu tant de Maçons depuis le décret sur *l'égalité*, s'expliquer nettement sur ce fameux secret; & quoique leur serment dût les rendre bien plus réservés que moi; qui n'en ai fait aucun ni à leurs Loges, ni à leur révolution *d'égalité* & de *liberté*, je garderois encore un profond silence sur ce dont je puis parler comme témoin, si je n'étois pleinement convaincu, combien il importe aujourd'hui que le dernier & le profond objet de la Maçonnerie, soit enfin connu de tous les peuples. Je serois très fâché d'offenser, surtout en Angleterre, des milliers de Maçons honnêtes, excellens citoyens, pleins de zèle pour le vrai bonheur du genre humain; mais ce ne sera pas sans doute les Maçons de cette espèce qui préféreront l'honneur de leur secret au salut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la Maçonnerie, contre une secte scélérate qui fait servir leur vertu même à tromper l'univers. Je parlerai donc sans déguisement, sans crainte de manquer aux Maçons que j'estime & que je révère; me souciant fort peu d'encourir l'indignation de ceux que je méprise, dont je déteste les complots.

L'auteur admis aux Loges & comment.

Depuis plus de vingt ans il étoit difficile de ne pas rencontrer en France, & surtout dans Paris, quelques uns de ces hommes admis dans la Société maçonique. Il s'en trouvoit dans mes connoissances, & parmi ceux là, plusieurs

dont l'eſtime & l'amitié m'étoient chères. Avec tout le zèle ordinaire aux jeunes adeptes, ils me ſollicitoient de me faire inſcrire dans leur confrèrie. Sur mon refus conſtant, ils prirent le parti de m'enroler malgré moi. La partie fut liée; on m'invite à diner chez un ami; je me trouve ſeul profane au milieu de Maçons. Le repas terminé, les domeſtiques renvoyés, on propoſe de ſe former en loge, & de m'initier. Je perſiſte dans mon refus, & ſurtout dans celui de faire le ſerment de garder un ſecret dont l'objet m'eſt inconnu. On me diſpenſe de ce ſerment; je réſiſte encore; on me preſſe, ſurtout en me diſant qu'il n'y a pas le moindre mal dans la Maçonnerie, que la morale en eſt excellente; je réponds en demandant ſi elle vaut mieux que celle de l'Evangile. Au lieu de répliquer, on ſe forme en loge, & alors commencent toutes ces ſingeries, ou ces cérémonies puériles que l'on trouve décrites dans divers livres maçoniques, tels que *Joakim & Booz*. Je cherche à m'échapper; l'appartement eſt vaſte; la maiſon écartée; les domeſtiques ont le mot; toutes les portes ſont fermées; il faut bien ſe réſoudre à être au moins paſſif, à laiſſer faire. On m'interroge, je réponds preſqu'à tout en riant; me voilà déclaré *apprentif;* & tout de ſuite *compagnon*. Bientôt même c'eſt un troiſième grade, c'eſt celui de maître qu'il faut me conférer. Ici l'on me conduit dans une vaſte

ſalle ; la ſcène change, & devient plus ſérieuſe. En m'épargnant les épreuves pénibles, on ne m'épargne pas au moins bien des queſtions inſignifiantes, ennuyeuſes.

Au moment où je m'étois vu forcé de laiſſer jouer cette comédie, j'avois eu ſoin de dire que puiſqu'il n'y avoit pas moyen d'empêcher cette farce, j'allois les laiſſer faire; mais que ſi je venois à m'appercevoir qu'il y eût la moindre choſe contre l'honneur ou la conſcience, ils apprendroient à me connoître.

Juſques là je ne voyois que jeu & que puérilité, cérémonies burleſques, malgré toute la gravité du ton qu'on affectoit d'y mettre ; mais je n'avois déplu par aucune réponſe. Enfin ſurvient cette queſtion que me fait gravement le Vénérable : " étes-vous diſpoſé, mon frère, " à exécuter tous les ordres du Grand-Maître " de la Maçonnerie, quand même vous rece- " vriez des ordres contraires de la part d'un " Roi, d'un Empereur, ou de quelqu'autre " Souverain que ce ſoit? — Ma réponſe fut, " *non*. — Le Vénérable s'étonne, & reprend : " comment *non* ! vous ne ſeriez donc venu " parmi nous, que pour trahir nos ſecrets ! " Quoi ! vous héſiteriez entre les intérêts de la " Maçonnerie, & ceux des profanes ! Vous ne " ſavez donc pas que de tous nos glaives, il " n'en eſt pas un ſeul qui ne ſoit prêt à percer " le cœur des traitres ! " — Dans cette queſ-

tion, dans tout le férieux, & les menaces qui l'accompagnoient, je ne voyois encore qu'un jeu ; je n'en répondis pas moins négativement. J'ajoutai ce qu'on peut aifément imaginer : " il eft affez plaifant de fuppofer que je fois " venu chercher les fecrets de la Maçonnerie, " moi, qui ne fuis ici que par force. Vous parlez " de fecrets ; vous ne m'en avez point encore " dit. S'il faut pour y arriver, promettre d'o- " béir à un homme que je ne connois pas ; & fi " les intérêts de la Maçonnerie peuvent com- " promettre quelqu'un de mes devoirs, adieu, " Meffieurs ; il en eft tems encore, je ne fais " rien de vos myftères, je n'en veux rien " favoir. "

Cette réponfe ne déconcerta pas le Vénérable. Il continuoit à jouer fon rôle à merveille ; il me preffoit ; il devenoit toujours plus menaçant. Je foupçonnois fans doute que toutes ces menaces nétoient qu'un jeu véritable ; mais je ne voulois pas même en jouant, promettre obéiffance à leur Grand Maître, furtout dans la fuppofition que fes ordres fuffent jamais contraires à ceux du Roi. Je répondis encore : " ou Frères, " ou Meffieurs, je vous ai annoncé que fi dans " tous vos jeux, il fe trouvoit quelque chofe " de contraire à l'honneur ou à la confcience. " vous apprendriez à me connoître : vous y " voilà ; faites de moi tout ce que vous vou- " drez ; mais vous n'obtiendrez pas de moi

" que je promette jamais rien de ſemblable.
" Encore une fois, *non*."

A l'exception du Vénérable, tous les Frères gardoient un morne ſilence, quoiqu'ils ne fiſſent dans le fonds, que s'amuſer de cette ſcène. Elle devenoit encore plus ſérieuſe entre le Vénérable & moi. Il ne ſe rendoit pas ; il renouvelloit toujours ſa queſtion, pour m'excéder & m'arracher un *oui*. A la fin, je me ſens en effet excédé. J'avois les yeux bandés ; j'arrache le bandeau, je le jette par terre, & en frappant du pied, je réponds par un *non* accompagné de tout l'accent de l'impatience. A l'inſtant toute la Loge part de battemens de mains, en ſigne d'applaudiſſement. Le Vénérable donne alors des éloges à ma conſtance ; voilà, dit-il, entre autres, les gens qu'il nous faut, des hommes de caractère, & qui ſachent avoir de la fermeté. A mon tour, je leur dis : " des gens de caractère ! Et combien en trouvez-vous qui " réſiſtent à vos menaces ? Et vous-mêmes, " Meſſieurs, n'avez-vous pas dit *oui* à cette " queſtion ? Et ſi vous l'avez dit, comment " eſpérez-vous me faire croire que dans tous " vos myſtères, il n'y a rien de contraire à " l'honneur ou à la conſcience ? "

Le ton que je prenois avoit rompu l'ordre de la Loge ; les Frères s'approchèrent de moi, en diſant que je prenois les choſes trop au ſérieux, trop à la lettre ; qu'ils n'avoient jamais pré-

tendu s'engager eux-mêmes à rien de contraire aux devoirs d'un bon François; que je n'en ferois pas moins admis malgré ma résistance. Le maillet du Vénérable remit chacun à sa place; il m'annonça alors ma réception au grade de Maître, en ajoutant que si je ne savois pas encore le secret de la Maçonnerie, c'est qu'on ne pouvoit me le dire que dans une Loge plus régulière, & tenue avec les cérémonies ordinaires. En attendant, il me donna les signes & les mots de passe pour ce troisième grade, comme il l'avoit fait pour les deux autres. Celà me suffisoit pour être admis en Loge régulière; nous nous trouvâmes tous Frères; & moi, dans un après diné, apprentif, compagnon & maître Franc-Maçon, sans en avoir eu la moindre idée le matin.

Je connoissois trop bien ceux qui m'avoient reçu, pour ne pas croire à la protestation qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager à rien de contraire à leur devoir; & je dois leur rendre cette justice, que lors de la Révolution, ils se sont tous montrés bons Royalistes, à l'exception du Vénérable, que j'ai vu donner à plein collier dans le Jacobinisme. Je promis d'assister à leur séance régulière, pourvu qu'on ne m'y parlât pas de serment. Ils me promirent de n'en point exiger; & ils tinrent parole. Seulement ils me sollicitèrent d'inscrire mon nom sur la liste qui étoit régulièrement envoyée au

grand Orient. Je refusai encore, en demandant du temps pour délibérer; & lorsque j'eus assez vu ce que c'étoient que ces Loges, je me retirai, sans avoir même consenti à cette inscription.

La première fois que je fus admis en Loge régulière, j'en fus quitte pour un beau discours sur la Maçonnerie, dont je ne savois pas encore grand chose. Je me retranchai sur la Fraternité, sur le plaisir de vivre avec des Frères.

On étoit convenu ce jour là, de recevoir un apprentif, à qui le secret seroit donné avec toutes les formes ordinaires, afin que je pusse l'apprendre moi-même, comme simple témoin. Je ne veux pas ici perdre les pages à décrire & la Loge, & les cérémonies, & les épreuves de ces receptions. Tout cela ne paroît dans les premiers grades que des jeux enfantins. Je peux simplement rendre témoignage que tout ce qu'on en lit dans la *clef des Maçons*, dans leur *Cathéchisme*, & quelques autres livres de cette espèce, est de la plus grande exactitude quant au cérémonial, au moins pour les trois grades que j'ai reçus, & vu donner, à quelques différences près, fort peu essentielles.

L'article important pour moi, étoit d'apprendre enfin le fameux secret de la Maçonnerie. Le moment arriva où le récipiendaire reçut ordre de s'approcher du Vénérable. Alors ceux des Frères qu'on avoit armés d'un

glaive, ſe forment en deux lignes, tenant leurs épées élevées & penchées les pointes en avant; de manière à former ce que les Maçons appellent la *voute d'acier*. Le récipiendaire paſſe ſous cette voute, & arrive devant un eſpèce d'autel élevé ſur deux gradins, au fonds de la Loge. Le Vénérable aſſis ſur un fauteuil ou trône derrière cet autel, lui fait un long diſcours ſur l'inviolabilité du ſecret qui va lui être confié, & ſur le danger de manquer au ferment qu'il va prononcer; il lui montre les glaives prêts à percer les traîtres, & lui annonce qu'il n'échappera pas à la vengeance. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, le cœur, & les entrailles arrachées, & ſes cendres jettées au vent, s'il vient jamais à trahir ce ſecret. Le ferment prononcé, le vénérable lui dit ces paroles, que j'ai bien retenues, parce qu'on peut juger avec quelle impatience je les attendois: mon cher frère, le ſecret de la Franc-Maçonnerie conſiſte dans ces mots: *égalité & liberté; tous les hommes ſont égaux & libres, tous les hommes ſont frères*. Le Vénérable n'ajouta pas un mot; on embraſſa le *frère égal & libre*. La Loge ſe ferma, & on paſſa gaiement au repas Maçonnique.

J'étois ſi éloigné alors de ſoupçonner la moindre intention ultérieure dans ce fameux ſecret, que je faillis à éclatter de rire, lorſque je l'entendis. Je dis tout bonnement à ceux qui m'a-

voient introduit: si c'est là tout votre grand secret, il y a long-tems que je le sais.

Et en effet, si l'on entend par là que les hommes ne sont pas faits pour être esclaves, mais pour jouir d'une vraie *liberté* sous l'empire des loix; si par *égalité* on veut dire qu'étant tous les enfans d'un père commun, d'un même Dieu, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, je ne vois pas que j'eusse besoin d'être Maçon pour apprendre ces vérités. Je les trouvois bien mieux dans l'Evangile, que dans leurs jeux puérils. Je dois dire que dans toute la Loge, quoiqu'elle fût assez nombreuse, je ne voyois pas un seul Maçon donner au grand secret un autre sens. On verra même qu'il falloit parcourir bien d'autres grades, pour arriver à une liberté, à une égalité toute différentes; que la très grande partie des Maçons, même dans les grades plus avancés, n'arrivoient pas à la dernière explication.

Qu'on ne s'étonne pas surtout qu'en Angleterre, la Franc-Maçonnerie soit une société composée en général de très bons citoyens, dont l'objet principal est de s'aider mutuellement par les principes d'une égalité, qui n'est pour eux autre chose que la fraternité générale. La très grande partie des Maçons Anglois ne reconnoissent que les trois premiers grades; & on peut être assuré que dans ces trois grades, hors l'imprudente question sur l'obéissance au

Grand-Maître de l'Ordre, il n'y a que l'explication Jacobine de l'égalité & de la liberté qui rende leur ſecret dangereux. Le bon ſens des Anglois leur a fait rejetter cette explication. J'ai même entendu parler d'une réſolution priſe par leurs principaux Maçons, pour rejetter tous ceux qui cherchent à introduire l'égalité & la liberté révolutionnaires. Jai vu dans l'hiſtoire de leur Maçonnerie, des diſcours & des leçons très ſages, pour éviter les abus. J'y ai vu le Grand-Maître avertir les Frères, que la véritable égalité maçonique ne doit pas les empêcher de donner à chacun, hors des Loges, ces marques de reſpect, de defférence que l'uſage de la ſociété attache à leur rang dans le monde, ou à leurs différens grades & titres politiques. J'ai vu encore dans ces inſtructions ſecrètes des Grand-Maîtres, d'excellentes leçons, pour concilier toute leur liberté & leur égalité maçonique avec la fidélité, la ſoumiſſion aux loix, avec tous les devoirs du bon citoyen. *(V. ces inſtructions dans l'hiſtoire angloiſe de la Maçonnerie, Ire. partie.)* Ainſi quoique tout ſoit commun entre les Maçons Anglois & ceux de toute autre nation, juſqu'au grade de Maître incluſivement, quoiqu'ils ayent le même ſecret, les mêmes mots, les mêmes ſignes pour ſe reconnoître; les Anglois s'arrêtant généralement à ce grade n'arrivent point aux grands myſtères; ou pour

mieux dire, ils les ont rejettés. Ils ont su en épurer la Franc-Maçonnerie. On va voir à quel point ces grands mystères sont en effet inconciliables avec le caractère d'une nation qui a tant de fois justifié l'idée que l'on a de sa sagesse.

CAPITRE IX.

DES GRANDS MYSTÈRES, OU SECRETS DES ARRIÈRE-LOGES DE LA MAÇONNERIE.

CE que j'entends ici par les Arrière-Loges, ou par les derniers grades de la Maçonnerie, embrasse en général tous les Maçons, qui après avoir passé par les trois premiers grades *d'Apprentifs*, *de Compagnons*, *de Maîtres*, se trouvent assez zélés pour être admis aux grades ultérieurs, & enfin à celui où le voile se déchire pour eux, où il n'est plus d'emblêmes & plus d'allégories, où le double principe d'égalité de liberté s'explique sans équivoque, & se réduit à ces mots: guerre au Christ & à son culte; guerre aux Rois & à tous leurs trônes. Pour démontrer que tel est le résultat des grands mystères de la Franc-Maçonnerie, ce n'est pas le defaut de preuves que j'ai à craindre, c'est leur multitude seule qui m'embarrasse. Elles fourniroient seules un assez gros volume; & je veux les resserer dans ce chapitre. Qu'on me dispense au moins du detail des emblêmes, des rites, des sermens, des épreuves qui accompagnent chacun des derniers grades. L'essentiel est d'en faire connoître la doctrine & le dernier objet. C'est à cela aussi que je vais m'appliquer,

Objet de ces mystères.

Commençons par des obſervations qui mettent le lecteur à portée de ſuivre ces myſtères, à meſure qu'ils vont ſe développer.

Raiſons générales qui rendent ces myſtères ſuſpects.

Quoique dans les premiers grades des Maçons, tout ſemble puéril, il eſt cependant bien des choſes que la ſecte n'a jettées en avant dans les premiers grades, que pour juger par l'impreſſion qu'elles feroient ſur les jeunes adeptes, à quel point elle peut les conduire.

1°. Le grand objet qu'elle nous dit avoir en vue, c'eſt tantôt *de bâtir des Temples à la vertu, & des Cachots au vice;* & tantôt d'initier ſes adeptes à la *lumière*, de les délivrer des ténèbres où les *profanes* ſont enſévelis; & ces *profanes* ſont tout le reſte des hommes. Cette promeſſe eſt celle du premier *Cathéchiſme* des Maçons. On ne trouvera pas un ſeul initié qui n'en convienne. Cependant cette promeſſe ſeule annonce qu'il eſt pour les Maçons, une morale, une doctrine, auprès de laquelle toute celle du Chriſt & de ſon Evangile, n'eſt qu'erreur & ténèbres.

2°. L'ere Maçonnique n'eſt point celle du Chriſtianiſme; *l'année de la lumière* datte pour eux des premiers jours du monde. C'eſt là un de ces uſages, que nul Maçon ne deſavouera. Or cet uſage dit aſſez clairement, que toute leur lumière, leur morale, leur ſcience religieuſe eſt antérieure à la Révélation Evangélique, à celle même de Moyſe & des Prophêtes;

qu'elle sera tout ce qu'il plait à l'incrédulité d'appeller la religion de la Nature.

3°. Dans le langage des Maçons, toutes leurs Loges ne sont qu'un temple fait pour représenter l'univers même, le Temple qui s'étend *de l'Orient à l'Occident & du Midi au Nord.* Dans ce Temple, on admet avec la même indifférence, le Juif & le Chrétien, le Musulman & l'Idolâtre, les hommes de toute religion, de toute secte. Tous y voient la *lumière*, tous y apprennent la science des vertus, du vrai bonheur, & tous peuvent y persister dans leur secte, dans tous les grades, jusqu'à celui qui leur apprend enfin, que toutes les religions ne sont qu'erreur & préjugé. Quoique bien des Maçons ne voient dans cette réunion, que cette charité générale dont la différence des opinions ne doit pas empêcher les effets de s'étendre sur le Gentil & sur le Juif, sur l'Ortodoxe & sur l'Hérétique; j'ai peur que tant de zèle pour réunir l'erreur & le mensonge, ne soit pas autre chose que l'art de suggérer l'indifférence pour toutes les religions, jusqu'à ce que le moment arrive de les détruire toutes dans le cœur des adeptes.

4°. C'est toujours avec la précaution des plus terribles sermens sur le secret, que les Maçons communiquent leur prétendue lumière, ou leur art de bâtir des temples à la vertu & des cachots aux vices. Quand la vérité & la

Objet des mystères prouvé par la nature des grades Maçonniques.

vertu ont tout à craindre des tyrans dominateurs, on conçoit qu'elles peuvent donner leurs leçons en secret; mais au lieu de prescrire le serment de garder leurs leçons secrètes, elles voient un vrai crime dans celui qui les tait, lorsqu'il peut les répandre; elles ordonnent que l'on prêche en plein jour, ce que l'on a appris dans les ténèbres. Ou la science des Maçons est vraiment une science de vertu & de bonheur conforme aux loix du Christianisme, au repos des Etats; & alors qu'ont-ils donc tant à craindre des Pontifes & des Rois, depuis que l'univers est chrétien? Ou bien, cette prétendue science est en opposition avec les loix religieuses & civiles de l'univers chrétien; & alors il ne reste plus qu'à leur dire: celui-là fait le mal, qui aime à se cacher.

5°. Ce que les Maçons cachent n'est pas ce que l'on peut trouver de louable dans leur association; ce n'est pas cet esprit de fraternité de bienveillance générale qu'ils avoient de commun avec tout religieux observateur de l'Evangile. Ce ne sont pas même les plaisirs, les douceurs de leur égalité, de leur union, de leurs repas fraternels. Au contraire, ils exaltent sans cesse leur esprit de bienfaisance; & personne n'ignore les plaisirs des adeptes convives. Il est donc dans leur secret, quelque chose d'une toute autre nature que cette fraternité; quel-

que chose de moins innocent, que la joie des santés Maçonniques.

Voilà ce qu'on peut dire en général à tout Maçon; ce qui pouvoit leur faire soupçonner à eux-mêmes qu'il étoit dans les derniers grades de leur société, des secrets qu'on avoit un tout autre intérêt à cacher, que celui de leur fraternité, de leurs signes, & de leurs mots de Passe. L'affectation seule du secret sur ces premiers mots de la Maçonnerie *Egalité*, *Liberté*, le serment de ne jamais montrer dans ces deux mots la base de la doctrine Maçonnique, annonçoient qu'il devoit y avoir une explication de ces mots, telle qu'il importoit à la secte d'en cacher la doctrine aux hommes de l'Etat ou de la Religion. C'est en effet pour arriver à cette explication dans les derniers mystères, qu'il falloit tant d'épreuves, tant de sermens, & tant de grades.

Pour mettre le lecteur à portée de juger à quel point ces préjugés se vérifient dans les Arrières-Loges, je dois ici revenir sur le grade de Maître, & raconter l'histoire allégorique dont les profonds mystères de la secte ne sont que l'explication, le développement.

Dans ce grade de Maître-Maçon, la Loge est tendue en noir; au milieu est un Sarcophage élévé sur cinq gradins, couvert d'un drap mortuaire; les Frères sont autour, dans les attitudes de la douleur & de la vengeance. Quand

l'adepte a été admis, le Vénérable lui raconte l'hiſtoire ou la fable ſuivante.

Hiſtoire allégorique d'Adoniram, baſe de tous ces grades.

Adoniram choiſi par Salomon, préſidoit au payement des ouvriers qui bâtiſſoient le Temple. Ces ouvriers étoient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le ſalaire qui lui convenoit, Adoniram les diviſa en trois claſſes, apprentifs, compagnons, & maîtres. Il donna à chacune ſon mot du gué, ſes ſignes propres, & la manière dont ils devoient le toucher pour être reconnus. Chaque claſſe devoit tenir ſes ſignes & ſon mot extrêmement ſecrets. Trois compagnons voulant ſe procurer la parole, & par là le ſalaire des maîtres, ſe cachèrent dans le Temple, ſe poſtèrent enſuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avoit coutume de fermer le Temple, le premier compagnon qu'il rencontre, lui demande la *parole de maître*. Adoniram refuſe, & reçoit ſur la tête un grand coup de bâton. Il veut fuir par une autre porte; même rencontre; même demande, & même traitement. A la troiſiéme porte enfin, le troiſième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses aſſaſſins l'enterrent ſous un tas de pierre, au deſſus duquel ils mettent une branche d'Accacia, pour reconnoître la place où ils ont mis le cadavre.

L'abſence d'Adoniram déſeſpère Salomon & les maîtres. On le cherche partout; enfin un

des maîtres découvre fon cadavre, & le prend par un doigt qui fe détache de la main ; il le prend par le poignet qui fe détache du bras ; & le maître dans fon étonnement s'écrie : *Mac Benac*, ce qui fignifie, fuivant les Maçons : *la chair quitte les os.*

Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot du gué, appellé *la parole*, tous les Maîtres convinrent de le changer, & d'y fubftituer ces mots de *Mac Benac*, mots vénérables, que les Franc-Maçons n'ofent prononcer hors des loges, & dont alors même, chacun ne prononce qu'une fyllabe, en laiffant à fon voifin le foin d'achever le mot.

Cette hiftoire finie, l'adepte eft inftruit que l'objet de fon grade eft de s'occuper à chercher cette parole perdue par Adoniram, & à venger la mort de ce martyr du fecret maçonnique. *(V. dans les livres de Maçonnerie le grade de maître.)* La plus grande partie des Maçons ne voyant dans cette hiftoire qu'une fable, & dans tout ce qui l'accompagne, que des jeux d'enfans, fe foucient fort peu d'aller plus avant dans ces myftères.

Le moment où ces jeux deviennent plus férieux, eft le grade d'*Elu*. Ce grade a deux parties. L'une s'applique à la vengeance d'Adoniram qui devient ici *Hiram* ; l'autre eft la recherche de la *parole*, ou bien de la doctrine facrée qu'elle exprimoit, & qui a été perdue.

Grade d'Elu. Ire. partie.

Dans ce grade d'*Elu*, tous les Frères paroiſſent vêtus en noir, portant au côté gauche un plaſtron, ſur lequel on a brodé une tête de mort, un os & un poignard, le tout entouré de la deviſe *vaincre ou mourir*, avec un cordon en ſautoir portant même deviſe. Tout reſpire la mort & la vengeance dans le coſtume & le maintien. L'Aſpirant eſt conduit dans la Loge, un bandeau ſur les yeux, les mains couvertes de gans enſanglantés. Le poignard à la main, un adepte le menace de lui percer le cœur pour le crime dont il eſt accuſé. Après bien des terreurs, il n'obtient la vie, qu'en promettant de venger le père des Maçons, par la mort de ſon aſſaſſin. On lui montre une ſombre caverne; il faut qu'il y pénètre; on lui crie: frappez tout ce qui va vous réſiſter; entrez, défendez-vous, & vengez notre Maître; c'eſt à ce prix que vous ſerez *Elu*. Un poignard à la main droite, une lampe à la main gauche, il s'avance; un phantôme ſe trouve ſur ſes pas; il entend encore cette voix; frappez, vengez Hiram; voilà ſon aſſaſſin. Il frappe; le ſang coule—Coupez encore la tête à l'aſſaſſin—La tête du cadavre ſe trouve à ſes pieds; il la ſaiſit par les cheveux; * il la porte triomphant,

* *On devine aiſément que ce Cadavre n'eſt qu'un mannequin, entouré de boyaux qu'on a remplis de ſang.*

en preuve de ſa victoire, la montre à chaque Frère, & il eſt jugé digne d'être *Elu*.

J'ai demandé à divers Maçons ſi cet apprentiſſage de férocité ne leur faiſoit pas au moins ſoupçonner que la tête à couper, étoit celle des Rois; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorſque la Révolution étoit venue leur apprendre à ne pas en douter.

Il en étoit de même pour la partie religieuſe de ce grade. Ici l'adepte ſe trouvoit Pontife & Sacrificateur avec tous ſes confrères. Revêtus des ornemens du Sacerdoce, ils offroient le pain & le vin ſuivant l'ordre de Melchiſedec. L'objet ſecret de cette cérémonie, étoit de rétablir l'égalité religieuſe, de montrer tous les hommes également Prêtres, Pontifes, de rappeller tous les Maçons à la religion de la nature, & de leur perſuader que celle de Moyſe & de Jéſus-Chriſt, par la diſtinction des Prêtres & des laïcs, avoit violé les droits naturels de la liberté & de l'égalité religieuſes. Il a fallu encore la Révolution à bien des adeptes, pour confeſſer qu'ils avoient été dupes de cette impiété, comme de cet eſſai régicide dans leur grade d'*Elu*.* II. partie.

---

* *Si je voulois être moins rigoureux dans mes preuves, je plaçerois ici le grade Maçonique appellé des* Chevaliers du Soleil; *mais ce grade ne m'eſt connu que parcequ'on en lit dans le* voile levé, *ouvrage de Mr. l'Abbé le Franc, homme aſſuré.*

Ces myſtères en effet ne ſe déclarent pas formellement au Frère Elu. La plupart des Maçons admis à ce grade, ſe mettent peu en peine d'en pénétrer le ſens ; ils cherchent même à ſe cacher des explications qui les révolteroient, tant qu'il leur reſte encore quelque ſentiment

Hauts grades des Franc-Maçons Ecoſſois.

---

ment très vertueux, très véridique, & l'un de ces dignes Eccléſiaſtiques, qui ont mieux aimé tomber, le 2 Septembre 1792, ſous le glaive des aſſaſſins, que de trahir leur Religion ; mais cet Auteur a négligé de nous apprendre où il avoit puiſé ſes connoiſſances ſur les grades Maçonniques. Je vois d'ailleurs qu'il n'étoit pas aſſez inſtruit ſur l'origine même de la Maçonnerie, qu'il ne fait remonter qu'à Socin. Il me ſemble n'avoir eu connoiſſance des grades Ecoſſois, que ſur des traductions peu exactes, & faites avec toute la liberté des changemens qu'il plaiſoit à nos François d'y faire.

D'un autre côté, je ſais que ce grade du Soleil *eſt de moderne création. A ſon ſtyle tudeſque, j'en connoîtrois l'Auteur. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, c'étoit un de ces Philoſophes de la haute Ariſtocratie, qui ſe trouvant trop bien de leur rang dans ce monde, pour viſer à une autre égalité qu'à celle qui ſe borne aux Frères tous égaux dans les orgies Maçonniques, & tous également impies. Auſſi ne voit-on rien dans ce grade, qui tende à la partie du ſyſtême dirigée contre les Trônes. Il eſt d'une clarté qui auroit trop tôt révolté beaucoup*

de religion, ou de fidélité à l'égard de leur Prince. Plusieurs se dégoutent de toutes ces

---

de Franc-Maçons, à qui il ne falloit encore parler que par des emblêmes susceptibles d'une autre explication. Cependant j'ai vu en France de ces Maçons Chevaliers du Soleil. *Ce grade se donnoit seulement aux adeptes dont l'impiété n'étoit plus équivoque. C'est plutôt un grade du nouveau Philosophisme de l'impiété, que de l'ancienne Maçonnerie. Sous ce jour encore, il mérite d'être connu; il suffira pour en juger, de ce que je vais en dire, en prévenant qu'ici Mr. le Franc est mon seul guide.*

*En arrivant à ce grade supérieur, il n'étoit plus possible à l'adepte de se dissimuler combien le code Maçonique étoit incompatible avec les moindres vestiges du Christianisme. Ici le Vénérable prend le nom d'*Adam; *l'introducteur celui de* Vérité; *& voici une partie des leçons que ce frère Vérité est chargé de donner au nouvel adepte, en recapitulant tous les emblêmes qu'il a vus jusques là dans la Maçonnerie.*

" *Apprenez, d'abord que les trois premiers*
" *meubles que vous avez connus, tels que la Bible,*
" *le Campas & l'Equerre, ont un sens caché que*
" *vous ne connoissez pas — Par la Bible vous devez*
" *entendre que vous ne devez avoir d'autre loi*
" *que celle d'Adam, celle que l'Eternel avoit gra-*
" *vée dans son cœur.* Cette loi est celle qu'on

épreuves, & se contentent des grades inférieurs qui suffisent d'ailleurs pour être regardés com-

---

" appelle la loi naturelle. *Le Compas vous aver-*
" *tit que Dieu est le point central de toutes choses,*
" *dont les uns & les autres sont également proches*
" *& également éloignés — Par l'Equerre il nous*
" *est découvert que Dieu a fait* toutes choses
" égales — *La Pierre Cubique vous avertit que*
" toutes vos actions doivent être égales par
" rapport *au Souverain Bien — La mort d'Hiram*
" *& le changement du mot de Maître vous appren-*
" *nent qu'il est difficile d'échapper aux piéges de*
" *de l'ignorance, mais qu'il faut se montrer aussi*
" *ferme que le fut notre Vénérable Hiram, qui*
" *aima mieux être massacré que de se rendre à la*
" *persuasion de ses assassins.*"

La partie la plus essentielle de ce discours du frère vérité, *est dans ce qu'il ajoute, en expliquant le grade d'Elu. Voici entre autres ce qu'on y lit:*

" *Si vous me demandez qu'elles sont les qualités*
" *qu'un Maçon doit avoir pour arriver au cen-*
" *tre du vrai bien? Je vous répondrai que pour*
" *y arriver, il faut avoir écrasé la tête du Ser-*
" *pent de l'ignorance mondaine;* avoir secoué *le*
" *joug des préjugés de l'enfance, concernant les*
" *mystères de la Religion dominante du pays où*
" *l'on est né.* Tout culte religieux n'a été in-
" venté que par l'espoir de commander, &
" d'occuper le premier rang parmi les hommes,

me Frères par tous les autres Maçons, pour payer son écot à tous les repas, à toutes les

---

" que par une paresse qui engendre, par une " fausse piété, *la cupidité d'acquérir les biens* " *d'autrui; enfin que par la gourmandise, fille de* " *l'hypocrisie, qui met tout en usage pour contenir* " *les sens charnels de ceux qui les possèdent, & qui* " *lui offrent sans cesse, sur un autel dressé dans* " *leurs cœurs, des holocaustes que la volupté, la* " *luxure & le parjure leur ont procuré.—Voilà,* " *mon cher frère, tout ce qu'il faut savoir com-* " *battre—voilà le monstre sous la figure du Ser-* " *pent à exterminer.* C'est la peinture fidelle de " ce que l'imbécille vulgaire adore sous le nom " de Religion. "

" *C'est le profâne & le craintif Abiram, qui* " *devenu*, par un zéle fanatique, l'instrument " du Rit Monacal & Religieux, *porta les pre-* " *miers coups dans le sein de notre père Hiram;* " *c'est-à-dire, qui sappa les fondemens du Céleste* " *Temple, que l'Eternel lui-même avoit élevé sur* " *la terre à la sublime vertu.* "

" *Le premier âge du monde a été témoin de ce que* " *j'avance.* La plus simple loi de la nature " *rendit nos premiers pères les mortels les plus* " *heureux; le monstre d'orgueil paroît sur la terre;* " *il crie, il se fait entendre aux hommes, & aux* " *heureux de ce tems; il leur promet la béatitu-* " *de, & leur fait sentir par des paroles emmiélées,*

fêtes ou orgies Maçonniques ; ou même pour avoir droit aux fecours que les Loges deftinent aux indigens. Celui dont le zéle ne fe refroidit pas, paffe ordinairement, ou du grade de fimple Maître, ou de celui d'Elu, aux trois grades de la Chevalerie Ecoffaife. Je n'irai point chercher le réfultat de ces trois grades dans des auteurs qu'on puiffe fufpecter de vouloir les décréditer. L'adepte Allemand qui les a fait paffer dans fa langue pour l'inftruction des Maçons fes compatriotes, eft un des Chevaliers les plus zélés pour la doctrine qu'il y voit renfermée. Il met tout fon génie à la défendre, je ne pouvois pas prendre un auteur moins fufpect. Il écrivoit pour ajouter aux lumières des Frères ; voici ce que les profânes peuvent conclure de fes leçons. *(V. les grades des Maîtres Ecoffois, imprimés à Stokolm, An.* 1784.*)*

Tout Maçon qui veut être admis dans ces hautes Loges Ecoffoifes, & même dans tous les

---

" *qu'il faifoit rendre à l'Eternel Créateur de tou-*
" *tes chofes*, un culte plus marqué & plus éten-
" du, *que celui qu'on avoit jufqu'alors pratiqué fur*
" *la terre.* Cette Hydre *à cent têtes, trompa, &*
" *trompe encore continuellement les hommes qui*
" *font foumis à fon empire, & les trompera juf-*
" *ques au moment où les vrais Elus paroîtront,*
" *pour la combattre & la détruire entièrement.* "
(V. Grade des Cheval. de l'Etoile, N°. 17.)
Des leçons fi impies n'ont pas befoin de réflexion.

autres grades Maçoniques, apprend d'abord que jusqu'à ce moment il a vécu dans l'esclavage. c'est pour cela qu'il n'est admis devant les frères que comme un esclave, ayant la corde au cou, & demandant à rompre ses liens. Il faudra qu'il paroisse dans une posture plus humiliante encore, lorsque du second Grade de Maître Ecossois, il voudra être admis au troisième, à celui de Chevalier de St. André. Le Maçon qui aspire à cet honneur, est enfermé dans un obscur réduit ; là, une corde à quatre nœuds coulans entrelasse son cou ; là, étendu par terre, à la sombre lueur d'une lampe, il est abandonné à lui-même, pour méditer sur l'esclavage auquel il est encore réduit, & pour apprendre à connoître le prix de la liberté. Un des Frères arrive enfin, & l'introduit, en prenant la corde d'une main, & de l'autre tenant une épée nue, comme pour l'en percer, s'il oppose quelque résistance. Il n'est déclaré libre, qu'après avoir subi une foule de questions, & sur-tout qu'après avoir juré sur le salut de son ame, de ne jamais trahir les secrets qui lui seront confiés. Il seroit inutile de répéter ici tous les sermens ; chaque grade, & chaque subdivision de grade a le sien ; & ils sont tous affreux. Tous soumettent l'Aspirant aux plus terribles vengeances, ou de Dieu, ou des Frères, s'il manque à son secret. Je m'en tiens donc encore à la doctrine de ces secrets eux-mêmes.

Dans le premier grade de Chevalier Ecossois, l'adepte apprend qu'il est élevé à la dignité de *Grand Prêtre;* il reçoit une espèce de bénédiction, au nom de *l'Immortel & Invisible Jéhova.* C'est désormais sous ce nom, qu'il doit adorer la Divinité, *par ce que le sens de Jéhova, est bien plus expressif que celui d'Adonaï.*

La science Maçonnique ne lui est encore donnée que comme celle de Salomon & d'Hiram, renouvellée par les Chevaliers du Temple; mais dans le second grade, elle se trouve avoir pour père, Adam lui-même. Ce premier homme & ensuite Noë, Nemrod, Salomon, Hugue despayens, fondateur des Templiers, & Jacques Molay leur dernier Grand-Maître, deviennent les Grands Sages de la Maçonnerie, les favoris de *Jéhova.* Enfin dans son troisième grade, on lui dévoile que la fameuse parole si long-tems oubliée, & perdue depuis la mort d'Hiram, étoit ce nom de *Jéhova.* Elle fut retrouvée, lui dit-on, par les Templiers, à l'occasion d'une église que les Chretiens vouloient bâtir à Jérusalem. En fouillant le terrain sur lequel étoit jadis la partie du Temple de Salomon, appellée le *Saint des Saints,* on découvrit trois pierres, qui servoient de fondement à l'ancien Temple. La forme & l'union de ces trois pierres attirèrent l'attention des Templiers. Leur étonnement redoubla, quand ils virent le nom de *Jéhova* gravé sur la dernière. C'étoit-là la fameuse pa-

role perdue par la mort d'Adoniram. Les Chevaliers du Temple, de retour en Europe, n'eurent garde d'abandonner un monumeut si précieux. Ils portèrent en Ecosse ces trois pierres, & surtout celle où étoit gravé le nom de *Jéhova*. Les Sages Ecossois, à leur tour, n'oublièrent pas le respect qu'ils devoient à ce monument. Ils en firent les pierres fondamentales de leur première Loge; & comme cette Loge fut commencée le jour St. André, ceux qui étoient dans le secret des trois pierres & du nom de *Jéhova*, se donnèrent le nom de Chevaliers de St. André. Leurs héritiers, successeurs du secret, sont aujourd'hui les Maîtres parfaits de la Franc-Maçonnerie, les Grand-Prêtres de *Jéhova*.

Si l'on en tire tout ce qui appartient à la Science Hermétique, à la transmutation des métaux; telle est en substance toute la doctrine révélée au frère initié dans les derniers mystères de la Chévalerie Ecossoise.

Dans l'espèce de catéchisme qu'on lui fait, pour savoir s'il a bien retenu tout ce qu'il a vu, tout ce qu'on lui a expliqué dans la loge, ou le Temple de Salomon, il est une question conçue en ces termes: *est-ce là tout ce que vous avez vu?* — La réponse est celle-ci: *j'ai vu bien d'autres choses; mais j'en garde le secret dans mon cœur, avec les Maîtres Ecossois.* Ce secret désormais ne doit pas être bien difficile à deviner.

Il se reduit à voir dans le *Maître Ecossois, le Grand Prêtre de Jekova*, de ce culte, de cette prétendue religion du Déiste, que l'on nous dit avoir été successivement celle d'Adam, de Noé, de Nemrod, de Salomon, d'Hugue des Payens, du Grand Maître Molay, des Chevaliers du Temple; & qui doit être aujourdhui la seule religion du parfait Maître Franc-Maçon.

Les adeptes pouvoient s'en tenir à ces mystères. Les Maçons Ecossois étoient désormais déclarés libres, & tous également prêtres de *Jéhova*. Ce Sacerdoce les délivroit de tous les mystères de l'Evangile, de toute religion révélée. La liberté & le bonheur que la secte faisoit consister dans le retour au Déisme, disoit assez formellement aux adeptes, ce qu'ils devoient penser du Christianisme & de son divin Fondateur. Cependant les hauts mystères ne sont pas épuisés. Il reste aux Franc-Maçons à découvrir, par qui cette fameuse parole de *Jéhova* avoit été ravie; c'est-à-dire, par qui leur culte si chéri du Déiste, avoit été aboli. Il étoit trop visible, que toute la fable d'Hiram ou d'Adoniram, & de ses assassins, n'étoit qu'une simple allégorie, dont l'explication laissoit encore lieu à cette question: mais quel est donc le véritable assassin d'Adoniram? Quel est celui qui a détruit le Déisme sur la terre? Quel est le vrai ravisseur de la fameuse parole? La secte détestoit ce ravisseur; il falloit inspirer la même hai-

ne à ses profonds adeptes. Cet objet est celui d'un nouveau grade de Franc-Maçons, appellés *Chevaliers de Rose-Croix.*

C'est assurément le plus atroce des blasphêmes que d'accuser Jésus-Christ d'avoir détruit, par sa religion, la doctrine de l'unité de Dieu. Le plus évident de tous les faits, c'est qu'à lui seul est due au contraire la destruction de ces milliers de Dieux, qu'adoroit l'univers idolâtre. Mais en manifestant l'unité de nature dans la Divinité, l'Evangile nous a découvert la Trinité des personnes; cet inéfable mystère & tous ceux qui captivent l'esprit sous le joug de la Révélation, humilient les Sophistes. Ingrats envers celui qui, prêchant au monde l'unité de Dieu, avoit renversé les autels des Idoles, ils lui ont juré une haine éternelle, par ce que le Dieu qu'il leur prêchoit, n'est pas le Dieu qu'ils ont la démence de vouloir comprendre. Ils ont fait de Jésus-Christ-même le destructeur de l'unité de Dieu, ils en ont fait le grand ennemi de *Jéhova.* La haine qu'ils avoient dans leur cœur, & qu'ils vouloient faire passer dans celui des adeptes. est devenue le grand mystère d'un nouveau grade, de celui qu'ils appellent de *Rose-Croix.*

Comme on est rarement initié à ce grade, sans avoir obtenu celui de *Maître Ecossois*, le Lecteur voit déjà que la parole à retrouver, n'est plus celle de *Jéhova*. Aussi tout change

t-il ici, tout y eſt relatif à l'Auteur du Chriſtianiſme. La décoration ne ſemble faite que pour rappeller la triſteſſe du jour, où il fut immolé ſur le calvaire. Un long drap noir tapiſſe les murailles; un autel dans le fond; au deſſus de cet autel, un tranſparent qui laiſſe appercevoir trois croix, & celle du milieu diſtinguée par l'inſcription ordinaire des Crucifix. Les Frères en Chaſuble Sacerdotale, ſont aſſis par terre, dans un profond ſilence, l'air triſte & affligé, le front appuyé ſur la main, en ſigne de douleur. L'événement qui les attriſte n'eſt rien moins que la mort du fils de Dieu victime de nos crimes. Le grand objet s'en manifeſte, dès la réponſe à la queſtion par laquelle s'ouvrent ordinairement les travaux des Maçons.

Le Préſident interroge le premier Surveillant: Quelle heure eſt-il? La réponſe varie ſuivant les grades; ici elle eſt conçue en ces termes: « il eſt la première heure du jour, « l'inſtant où le voile du temple ſe déchira; où « les ténèbres & la conſternation ſe répandirent ſur la ſurface de la terre, où la lumière « s'obſcurcit, où les *outils de la Maçonnerie ſe* « *briſèrent*, où l'Etoile flamboyante diſparut, « où la Pierre Cubique fut briſée, *où la parole* « *fut perdue*. » (Voyez grade de Roſe-Croix.)

L'adepte qui a ſuivi dans la Maçonnerie le progrès de ſes découvertes, n'a pas beſoin de nouvelles leçons, pour entendre le ſens de ces

paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhova* fut perdu, fut précisément celui où J. C. ce Fils de Dieu mourant pour le salut des hommes consomma le grand mystère de la Religion Chrétienne, & détruisit toute autre religion, soit judaïque, soit naturelle & philosophique. Plus un Maçon est attaché à la *parole*, c'est-à-dire à la doctrine de sa prétendue religion naturelle, plus il apprendra à détester l'auteur & le consommateur de la Religion révélée.

Aussi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades supérieurs, n'est-elle plus l'objet de ses recherches dans celui-ci ; il faut à sa haine quelque chose de plus. Il lui faut un mot, qui dans sa bouche, & dans celle de ses coadeptes, rappelle habituellement le blasphême du mépris & de l'horreur contre le Dieu du Christianisme : Et ce mot, il le trouve dans l'inscription même apposée sur la Croix.

On sait que ces lettres formant le mot INRI ne sont que les initiales de l'inscription *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs*, L'adepte *Rose-Croix* apprend à y substituer l'interprétation suivante : *Juif* de *Nazareth* conduit par *Raphaël* en *Judée* ; interprétation qui ne fait plus de Jésus-Christ qu'un Juif ordinaire, emmené par le Juif Raphaël à Jérusalem, pour y être puni de ses crimes. Dès-que les réponses de l'Aspirant ont prouvé qu'il connoît ce sens Maçonique de l'inscription INRI, le Vénérable s'écrie : *mes*

Frères la parole est retrouvée; & tous applaudissent à ce trait de lumière, par lequel le Frère leur apprend que celui dont la mort est le grand mystère de la Religion Chrétienne, ne fut qu'un simple Juif crucifié pour ses crimes.

De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Christ, ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que sans cesse ils l'ayent présente à leur esprit. Le Maçon Rose-Croix la redira, lorsqu'il rencontrera un Frère de son grade. C'est à ce mot INRI qu'ils se reconnoîtront, c'est-là le mot du gué qui distingue ce grade. C'est ainsi que la secte a su faire l'expression & le blasphême de la haine, de ce même mot qui rappelle au Chrétien tout l'amour qu'il doit au Fils de Dieu immolé pour le salut du genre humain.

Ce n'est point sur la foi des personnes étrangères à la Maçonnerie, que je dévoile cet atroce mystère des arrières Maçons. Ce que j'ai raconté de mon initiation aux premiers grades, m'avoit mis à portée d'entrer en conversation avec ceux que je savois être plus avancés; j'en eu plus d'une fois d'interessantes, dans lesquelles, malgré toute leur fidélité au secret, il échappoit aux plus zélés, bien des choses, qui pouvoient me donner quelque jour. Les autres consentirent au moins à me prêter des livres Maçoniques, imaginant que leur obscurité, & le défaut des

mots essentiels, ou bien la manière dont il falloit s'y prendre pour les y trouver, ne me permettroient pas d'en rien conclure. Je devinai pourtant quelques uns de ces mots, tels que *Jéhova*, en réunissant les feuilles, qui n'en contenoient chacune qu'une seule lettre, au bas de la page. Cette fameuse parole trouvée, j'eus encore connoissance de celle de *Inri*; Je combinai tout ce que j'avois vu, tout ce que je savois des divers grades, tout ce que j'observois dans les demi mots, dans les discours énigmatiques de certains Maçons, dont le Philolosophisme m'étoit d'ailleurs connu. Je m'adressai à ceux que je savois de la meilleur foi du monde dans les mêmes grades. J'objectai toutes ces cérémonies dérisoires de la Religion, dans lesquelles ils n'avoient pourtant vu jusqu'alors que des jeux sans objet. Je n'en trouvai pas un, qui ne convint des faits, tels au moins que je viens de les décrire; ils avouoient aussi la métamorphose, que cette inscription *Inri* subit dans leur grade de Rose-Croix; mais ils me protestoient n'avoir pas eu l'idée des conséquences que j'en tirois. Quelques uns, en y réfléchissant, les trouvoient assez bien fondées; d'autres me reprochoient de les exagérer.

La Révolution arrivée, je combinai ces demi aveux, les décrets de l'Assemblée, & le secret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que la Maçonnerie ne fût une so-

ciété formée par des hommes, qui dès le premier grade, donnoient pour leur ſecret, ces mots *d'égalité, de liberté*, en laiſſant à tout Maçon honnête & religieux, le ſoin d'une explication qui ne contredît pas ſes principes ; mais, en ſe réſervant de dévoiler dans les arrière-grades, l'interprétation de ces mêmes mots *égalité & liberté*, dans toute l'étendue du ſens que leur donnoit la Révolution Françoiſe.

Un des Frères Maçons, depuis bien des années admis au Grade de Roſe-Croix, mais en même tems très honnête homme & très religieux, ſouffroit de me voir dans cette opinion. Il n'épargnoit rien pour me donner une meilleure idée d'une ſociété, dans laquelle il ſe glorifioit d'avoir exercé les fonctions les plus honorables. C'étoit ſouvent l'objet de nos converſations. Il vouloit abſolument me convertir à la Maçonnerie. Il ſe trouvoit preſqu'offenſé de m'entendre dire que tout Chevalier *Roſe-Croix* qu'il étoit, il n'étoit pas encore au dernier grade ; ou bien que ce même grade avoit ſes diviſions, dont il ne connoiſſoit encore qu'une partie. Je vins même à bout de le lui prouver, en lui demandant ce que ſignifioient certains *Hyéroglîphes* Maçoniques. Il convint en avoir demandé lui-même l'explication, & qu'elle lui avoit étoit refuſée. Il n'en ſoutenoit pas moins qu'il en feroit de ces Hyéroglîphes, comme de l'Equerre, du Compas, de la Truelle, & de tous les autres. Je ſavois qu'il

ne lui restoit plus qu'un pas à faire; pour le tirer de son aveuglement, je m'avisai de lui suggérer la marche à suivre pour arriver au grade où le voile se déchire; où il n'est plus possible de se faire illusion, sur l'objet ultérieur des arrières adeptes. Il désiroit trop lui-même de savoir ce qui pouvoit en être, pour ne pas essayer les moyens que je lui indiquois; mais il se flattoit bien que tout cela n'aboutiroit qu'à lui fournir de nouvelles armes pour me convaincre moi-même de mes torts, & de l'injustice de mes préjugés sur la Maçonnerie. Très peu de jours se passent; je le vois entrer chez moi dans un état que ses discours seuls peuvent peindre—O, mon cher ami, mon cher ami! — Que vous aviez bien raison—Ah que vous aviez bien raison! --Où étois-je, mon Dieu! Où étois-je? -- J'entendis aisément ce langage--Il ne pouvoit presque pas continuer. Il s'assit comme un homme qui n'en peut plus, répétant encore diverses fois ces mêmes paroles; où étois-je? Ah, que vous aviez bien raison!-- J'eûs voulu qu'il m'apprît quelques uns des détails que j'ignorois--Que vous aviez bien raison! répétoit-il encore, *mais c'est tout ce que je puis vous dire* "--Ah, malheureux, lui dis-je alors; je vous demande moi-même pardon. Vous venez de faire un serment exécrable; & c'est moi qui vous y ai exposé. Mais je vous le protesse; cet atroce serment ne m'étoit pas

venu dans la pensée, lorsque je vous suggérai les moyens d'apprendre enfin par vous-même, à connoître ceux qui vous avoient si long tems, & si affreusement abusé. Je sens qu'il valoit encore mieux ignorer le fatal secret, que l'acheter au prix d'un pareil serment. Je me serois donné bien de garde de vous exposer à cette tentative; je ne le pouvois pas en conscience; mais franchement je n'y réfléchis pas. Je n'avois pas alors l'idée de ce serment." Je disois vrai; je n'avois pas alors pensé à ce serment. Sans trop chercher à quel point il oblige au secret, je craignis d'être indiscret; il me suffisoit d'avoir prouvé à ce Monsieur que je savois au moins une partie de ce profond mystère. Aux questions que je lui fis, il vit assez qu'il ne m'apprenoit rien par un aveu, qui à lui seul, en dit au moins l'essence.

Sa fortune avoit été ruinée par la Révolution. Il m'avoua que désormais elle étoit réparée, s'il acceptoit ce qu'on lui proposoit. Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour tout autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfans, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien — Oui, lui observai-je, mais à condition que vous irez prêcher la *liberté*, *l'égalité* & toute la Révolution! — *Tout juste; mais c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah mon Dieu! où étois-je!* — Je vous en conjure, ne me pressez pas d'avantage --

J'en avois bien assez pour le moment ; j'espérai que le tems m'en apprendroit d'avantage. Je ne fus pas trompé dans mon espoir. Voici ce que j'ai su de divers Maçons, qui me trouvant déjà instruit sur la plus grande partie de leurs secrets, se sont ouverts à moi avec d'autant plus de confiance, qu'ils reconnoissoient avoir été dupes de cette secte souterraine, qu'ils auroient voulu dévoiler eux-mêmes publiquement, s'ils avoient cru pouvoir le faire sans danger.

Maçonnerie Mystique.

Quand un adepte parvenoit au grade de Rose-Croix, l'explication qu'on lui donnoit de ce qu'il avoit vu jusqu'alors, dépendoit absolument des dispositions qu'on observoit dans lui. S'il se trouvoit un de ces hommes, qu'on ne peut rendre impie, mais que l'on peut au moins détourner de la Foi de l'Eglise, sous prétexte de la régénérer ; on lui représentoit qu'il régnoit dans le Christianisme actuel, une foule d'abus contre la liberté & l'égalité des enfans de Dieu. La *parole* à retrouver pour eux étoit le vœu d'une révolution, qui rappellât ces tems où tout étoit commun parmi les Chrétiens, où il n'y avoit parmi eux ni riches, ni pauvres, ni Hauts & Puissans Seigneurs. On leur annonçoit enfin le renouvellement le plus heureux du genre humain, & en quelque sorte, de nouveaux Cieux, une nouvelle terre. Les esprits simples & crédules se laissoient prendre à ces belles promesses. La Révolution étoit pour eux, le feu qui devoit

purifier la terre ; auſſi les a-t-on vus la ſeconder avec tout le zéle qu'ils auroient pu mettre à l'entrepriſe la plus ſainte. C'étoit-là ce qu'on peut appeller la *Maçonnerie Myſtique*. C'étoit celle de tous ces imbécilles pour qui les Arrières-Maçons ont mis en jeu cette prétendue Prophéteſſe Labrouſſe, qui a fait tant de bruit au commencement de la Révolution. C'étoit ſurtout celle de l'imbécille Varlet, Evêque *in partibus* de Babylonne. Je ne ſavois pas d'où lui venoient ſes opinions, lorſqu'il avoit la bonhomie de me reprocher d'avoir pu les combattre. J'en ai été inſtruit par un de ces convives, que la réputation de Savant Maçon faiſoit quelquefois inviter aux repas maçoniques que donnoit le bonhomme. Juſque dans ces repas, on eût pu obſerver la différence des adeptes arrivés au même dégré, mais recevant une explication différente, ſuivant leur caractère. L'Evêque *in partibus* enthouſiaſmé de la régénération religieuſe qu'on lui annonçoit, rapportoit toute la Maçonnerie à la perfection de l'Evangile. Auſſi juſque dans ces repas maçoniques, obſervoit-il les préceptes de l'Egliſe pour les jours d'abſtinence. L'Apoſtat Dom Gerles s'y montroit au contraire Maçon d'un tout autre ſyſtême ; il y chantoit déjà ces vers, que dans ſa lettre à Robeſpierre, il déclare n'avoir adreſſés qu'à la vérité :

Ni culte, ni Prêtres, ni Roi;
Car la nouvelle Eve, c'est toi.

(Procès verbal des papiers trouvés chez Robespierre, N°. 57.)

Dans ces mêmes repas Maçonniques, le Docteur Lamothe, savant *Rose-Croix*, se montroit plus modeste. On pouvoit prévoir dès-lors ce que j'ai oui dire de sa conversion, qu'il détesteroit un jour également & la Maçonnerie de Varlet, & celle de Dom Gerles. Ce dernier a été Guillotiné; les autres sont vivans; je les nomme, par ce que je ne crains pas d'être démenti; & par ce que la preuve qui résulte de ces sortes d'anecdotes, les rend intéressantes; par ce que l'on y voit, comment bien des personnes pieuses, charitables ont pu être trompées; comment une Princesse, sœur du Duc d'Orléans, a pu être séduite au point de désirer cette Révolution, & n'y vois que la régénération de l'univers chrétien.

Cette explication du grade de Rose-Croix n'étoit que pour les dupes, dans lesquels la secte remarquoit un certain penchant à la mysticité. Le vulgaire étoit abandonné à ses propres explications; mais si l'adepte témoignoit un grand désir d'aller plus loin, si on le trouvoit en état de subir les épreuves, alors enfin il étoit admis au grade où le voile se déchire, à celui de *Kadosch*, interprété, *l'homme régénéré.*

C'étoit à ce grade qu'avoit été admis l'adepte dont j'ai parlé plus haut. Je ne ſuis pas ſurpris de l'état d'épuiſement auquel il ſe trouvoit réduit par les épreuves qu'il venoit de ſubir. Quelques adeptes du même grade m'ont appris qu'il n'eſt point de reſſources dans les moyens phyſiques, dans les jeux des machines, pour effrayer un homme, point de ſpectres affreux, point de terreurs, dont on n'emploie les reſſources, pour éprouver la conſtance de l'aſpirant. Mr. Montjoie nous parle d'une échelle à la quelle on fit monter le Duc d'Orléans, & dont on l'obligea de ſe précipiter. Si c'eſt là que ſon épreuve fut reduite, il eſt à croire qu'il fut bien ménagé. Qu'on imagine un profond ſouterain, un véritable abyme, d'où s'éleve une eſpèce de tour fort étroite, juſqu'au comble des loges. C'eſt au fonds de cet abyme qu'eſt conduit l'initié, à travers des ſouterains où tout reſpire la terreur. Là, il eſt enfermé, lié, & garroté. Abandonné en cet état, il ſe ſent élevé par des machines, qui font un bruit affreux. Il monte lentement, ſuſpendu dans ce puis ténébreux; il monte quelquefois des heures entières, retombe tout à coup, comme s'il n'étoit plus ſoutenu par ſes liens. Souvent il faut encore remonter, redeſcendre dans les mêmes angoiſſes, & ſe garder ſurtout de pouſſer quelques cris qui marquent la frayeur. Cette deſcription ne rend que bien imparfaitement une partie des épreuves dont

Grade de Kadoſch.

nous parlent des hommes qui les ont ſubies eux mêmes Ils ajoutent qu'il leur eſt impoſſible d'en faire une exacte deſcription ; que leur eſprit ſe perd ; qu'ils ceſſent quelquefois de ſavoir où ils ſont ; qu'il leur faut des breuvages, & que ſouvent on leur en donne qui ajoutent à leurs forces épuiſées, ſans ajouter à leur pouvoir de réfléchir ; ou plutôt qui n'ajoutent à leurs forces, que pour ranimer tantôt le ſentiment de la terreur, tantôt celui de la fureur.

Par bien des circonſtances qu'ils diſent de ce grade, j'aurois cru qu'il appartenoit à l'illuminiſme ; mais le fonds en eſt encore pris de l'allégorie Maçonnique. Il faut encore ici renouveller l'épreuve du grade où l'Initié ſe change en aſſaſſin ; mais le Maître des Frères à venger, n'eſt plus Hiram ; c'eſt Molay, le Grand-Maître des Templiers ; & celui qu'il faut tuer, c'eſt un Roi, c'eſt Philippe le Bel, ſous qui l'Ordre des Chevaliers du Temple fut détruit.

Au moment où l'adepte ſort de l'Antre, portant la tête de ce Roi, il s'écrie *Nékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet au ſerment. Je ſais d'un des adeptes, qu'à cet inſtant, il avoit devant lui un des Chevaliers *Kadoſch*, tenant un piſtolet, & faiſant ſigne de le tuer, s'il refuſoit de prononcer ce ſerment. Ce même adepte interrogé s'il croyoit que la menace fût ſérieuſe, répondit : je ne l'aſſurerois pas ; mais je le craindrois bien. Enfin le Voile

se déchire ; l'adepte apprend que jusqu'alors la vérité ne lui a été manifestée qu'à demi ; que cette liberté & cette égalité dont on lui avoit donné le mot dès son entrée dans la Maçonnerie, consiste à ne reconnoître aucun Supérieur sur la terre ; à ne voir dans les Rois & les Pontifes que des hommes égaux à tous les autres, & qui n'ont d'autres droits, sur le trône, ou auprès de l'autel, que celui qu'il plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter, quand bon lui semblera. On lui dit encore que depuis trop long-tems, les Princes & les Prêtres abusent de la bonté, de la simplicité de ce peuple ; que le dernier devoir d'un Maçon, pour bâtir des Temples à l'égalité & à la liberté, est de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruisant tous les autels, que la crédulité & la superstition ont élevés, tous les trônes, où l'on ne voit que des tyrans régner sur des esclaves.

Je n'ai point pris ces connoissances du grade des *Kadosch* simplement dans les livres de Mr. Montjoie, ou de Mr. le Franc ; je les tiens des Initiés même. On voit d'ailleurs combien elles s'accordent avec les aveux de l'adepte, qui se trouva forcé de convenir combien j'avois eu raison de lui annoncer que c'étoit enfin là que conduisoient les derniers mystères de la Franc-Maçonnerie.

Combien ils sont profondément combinés ces mystères! La marche en est lente & compliquée; mais comme chaque grade tend directement au but!

Rapprochement des grades Maçonniques.

Dans les deux premiers, c'est-à-dire, dans ceux d'Apprentif & de Compagnon, la secte commence par jetter en avant son mot *d'égalité*, *de liberté*. Elle n'occupe ensuite ses Novices que de jeux puérils, ou de fraternité, de repas Maçonniques; mais déjà elle les accoutume au plus profond secret, par un affreux serment.

Dans celui de Maître, elle raconte son histoire allégorique d'Adoniram, qu'il faut venger, & de la parole qu'il faut retrouver.

Dans le grade d'Elu, elle accoutume ses adeptes à la vengeance, sans leur dire celui sur qui elle doit tomber. Elle les rappelle aux Patriarches, au tems où tous les hommes n'avoient, suivant ses prétentions, d'autre culte que celui de la religion naturelle, où tous étoient également Prêtres & Pontifes; mais elle ne dit pas encore qu'il faille renoncer à toute religion Révélée depuis les Patriarches.

Ce dernier mystère se dévoile dans les grades Ecossois. Les Maçons y sont enfin déclarés libres; la parole si long-tems cherchée, est celle du Déiste; c'est le culte de *Jéhova*, tel qu'il fut reconnu par les Philosophes de la nature. Le vrai Maçon devient le Pontife de *Jéhova*. C'est là le grand mystère qui lui est pré-

ſenté comme laiſſant dans les ténèbres, tous ceux qui n'y ſont pas initiés.

Dans le grade des Chevaliers *Roſe-Croix*, celui qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de *Jéhova*, c'eſt l'auteur même de la Religion Chretienne; c'eſt de Jéſus-Chriſt & de ſon Evangile, qu'il faut venger les Frères, les Pontifes de *Jéhova*.

Enfin dans le grade de *Kadoſch*, l'aſſaſſin d'Adoniram devient le Roi qu'il faut tuer pour venger le Grand-Maître Molay, & l'Ordre des Maçons ſucceſſeurs des Templiers. La Religion qu'il faut détruire, pour retrouver la *parole*, ou la doctrine de la vérité, c'eſt la Religion de Jéſus-Chriſt, c'eſt tout culte fondé ſur la Révélation. Cette parole, dans toute ſon étendue, c'eſt la *liberté & l'égalité* à retablir par l'extinction de tout Roi, & par l'abolition de tout Culte.

Telle eſt la liaiſon, & la marche, tel eſt l'enſemble du ſyſtême Maçonnique; & c'eſt ainſi que, par le développement ſucceſſif de ſon double principe *d'égalité & de liberté*, de ſon allégorie du Maître des Maçons à venger, de la parole à retrouver, la ſecte conduiſant ſes adeptes de ſecrets en ſecrets, les initie enfin, à tout le code de la Révolution & du Jacobiniſme.

N'oublions pas de dire que cette même ſecte, crainte que les adeptes ne perdent le fil & la connection de chaque grade, n'initie jamais

aux plus profonds, ſans rappeller à l'initié tout ce qu'il a vu juſqu'àlors dans la Maçonnerie; ſans l'obliger de répondre à une eſpèce de catéchiſme, qui tient toujours préſent à ſon eſprit l'enſemble des leçons Maçonniques, juſqu'à ce qu'il arrive enfin au dernier des myſtères. *

Mais plus ils ſont affreux, ces myſtères cachés dans les arrières Loges, plus l'hiſtorien doit inſiſter ſur la multitude des Franc-Maçons honnêtes, qui ne virent jamais rien de ſemblable dans leur Société. Rien n'eſt plus facile en effet que d'être dupe dans la Maçonnerie. Tous ceux-là peuvent l'être, qui ne cherchent dans les Loges, que la facilité d'y faire des connoiſſances, ou de remplir le vuide de leur oiſiveté, en ſe réuniſſant avec des hommes qui ſe trouvent amis preſqu'auſſitôt qu'ils ſe voient. Il eſt vrai que ſouvent cet empire de l'amitié ne s'étend guere au delà des Loges; mais ſouvent auſſi, les jours de réunion ſont des jours de fête. On boit, on mange à une table, où les plaiſirs de la bonne chère ſont réellement aſſaiſonnés de

* *Je ſais qu'il eſt bien d'autres grades dans l'arrière Maçonnerie, tels que celui de l'Etoile, & celui des Druides. Les Pruſſiens ont ajouté les leurs, les François en ont fait autant. J'ai cru devoir m'en tenir aux plus communs, parce qu'ils ſuffiſent pour faire voir la marche & l'eſprit de la Secte.*

tous ceux d'une égalité momentanée, qui ne laiſſe pas que d'avoir ſes charmes. C'eſt une diverſion aux embarras, aux affaires & aux ſoucis. Ce ſont, il eſt vrai quelquefois des orgies; mais ce ſont celles de l'égalité & d'une liberté qui ne bleſſe perſonne. Ce qu'on a dit de certaines aſſemblées où la pudeur ſe trouvoit offenſée, eſt une calomnie pour le commun des Loges. C'eſt même un des piéges de la ſecte, que le maintien général de la décence dans ſes fêtes. Les infamies de Caglioſtro euſſent fait déſerter le plus grand nombre des frères. Ce monſtrueux Adonis évolta dans Straſbourg, les Sœurs Egyptiennes; & leurs cris le trahirent. Nous n'étions plus au tems des myſtères de la bonne Déeſſe, ou des Adamites. Il fut chaſſé de cette ville pour les avoir tentés. Il eût perdu de même les Maçons dans Paris, s'il eût voulu multiplier ſes Loges du Fauxbourg St. Antoine, & les confondre avec celles de l'Orient. Non, il ne ſe paſſoit rien de ſemblable dans la Maçonnerie de nos jours; on auroit même dit qu'elle n'avoit ni la Religion, ni l'Etat pour objet. Dans la plupart des Loges, on ne s'entretenoit ni de l'une, ni de l'autre. Les jours d'initiation étoient les ſeuls, où l'adepte réfléchi pouvoit s'appercevoir d'un but ultérieur; mais dans ces initiations même, les épreuves de l'initié ſe tournoient en divertiſſement pour le commun des frères. On réfléchiſſoit peu au ſens caché des ſymboles

& des emblêmes, & la secte avoit soin d'écarter les soupçons, jusqu'à ce quelle vît des dispositions plus favorables au développement. Elle n'ignoroit pas qu'un jour viendroit, où le très petit nombre de ses profonds adeptes suffiroit pour mettre en action la multitude des premiers rangs. Voilà ce qui explique comment il se trouva si long-tems, & comment il se trouve encore tant de Franc-Maçons, qui n'ont vu dans leurs jeux, que les mystères d'une égalité & d'une liberté inoffensives, ou parfaitement étrangères aux intérêts de la Religion & de l'Etat.

Pour la Maçonnerie Angloise, ajoutez à toutes ces raisons, qu'elle se termine dès le troisième grade. Des précautions dictées par la sagesse, ne lui ont ont pas permis de conserver ce vœu de la vengeance contre les prétendus assassins d'Adoniram; vœu que nous avons vu dans les arrières grades, se changer en celui de venger les Maçons & leur Père Molay; & ensuite en celui de venger l'égalité & la liberté Maçonique, par l'extinction de tous les Rois. Il n'est rien de semblable dans les grades de la Maçonnerie Angloise. On n'y voit pas non plus cet intérêt si mystérieux, à trouver la parole perdue par Adoniram. Ici on vous déclare tout de suite que cette fameuse parole découverte, par les Maçons, est *Jéhova*. L'adepte qui voudroit tirer certaines conséquences de cette dé-

couverte, auroit à faire bien des raisonnemens, bien des réflexions auxquelles on ne voit point que les Maçons Anglois se livrent. *Jéhova* est simplement pour eux, le Dieu commun du genre humain. Il est un peu étrange sans doute qu'ils se disent les seuls à connoître ou conserver ce nom de Dieu ; mais au moins tout ce qu'ils en concluent, c'est que sous *Jéhova* tous les hommes, & surtout les Maçons, doivent s'aimer, se secourir comme des Frères. On ne voit rien dans leurs mystères, qui les porte à détester la Religion Chrétienne ; rien qui tende à inspirer la haine des Souverains.

Sur la Religion, leurs loix & leurs leçons se réduisent à dire : " qu'un Maçon ne sera jamais " un Athée stupide, ni un libertin sans Reli- " gion. — Que dans les anciens tems, les Ma- " çons étoient obligés dans chaque pays, de " professer la Religion de leur Patrie, ou Na- " tion, quelle qu'elle fût ; mais qu'aujourd'hui, " laissant à eux-mêmes leurs opinions particu- " lières, on trouve plus à propos de les obliger " seulement à suivre la Religion sur laquelle " tous les hommes sont d'accord ; Religion, " qui consiste à être bons, sincères, modestes " & gens d'honneur." Cela ne veut pas dire assurément qu'un Maçon Anglois soit obligé d'être Déiste ; mais uniquement, qu'il doit être honnête homme, de quelque Religion qu'il soit.

Quant aux Puissances politiques, les loix de la Maçonnerie Angloise sont conçues en ces

termes: " un Maçon eſt paiſible ſujet des Puiſ-
" ſances civiles, en quelque endroit qu'il réſide
" ou travaille. Il ne trempe jamais dans des
" complots & conſpirations contraires à la paix
" & au bien d'une nation. Il eſt obéiſſant aux
" Magiſtrats inférieurs . . . C'eſt pourquoi s'il
" arrivoit à un Frère d'être rebelle à l'Etat, il
" ne devroit pas être ſoutenu dans ſa rebelli-
" on." On trouvera ces loix dans Tom. Wolſon, & dans William Preſton. L'un eſt plein de mépris, & l'autre plein de zéle pour la Maçonnerie Angloiſe; cependant ils s'accordent ſur les loix de leurs Loges. Il ne nous eſt donc pas permis de confondre cette Franc-Maçonnerie Angloiſe, avec celle des Arrière-Loges qu'elle a eu la prudence d'exclure.

Je le ſais, il eſt des Anglois initiés à ces Arrière-Loges, à celles des Roſe-Croix eux-mêmes, ou des Chevaliers Ecoſſois; mais ce n'eſt point en cette qualité, qu'ils font corps avec la Franc-Maçonnerie Angloiſe; puiſqu'elle ſe borne généralement aux trois premiers grades.

Ces exceptions faites, reprenons le cours de nos preuves; car il s'en faut bien que nous ſoyons bornés à juger des Arrière-Maçons par la nature ſeule de leurs grades. Leurs Rites & leurs Sermens nous ſeroient inconnus, on va voir ce que nous devrions en penſer, en nous en tenant même à la doctrine de leurs auteurs les plus zélés.

CHAPITRE X.

NOUVELLES PREUVES DU SYSTÈME ET DES MYSTÈRES DES ARRIÈRE-MAÇONS.

POUR juger de toute l'étendue du systême & des Arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie, réunissons dans ce chapitre deux résultats essentiels ; le premier, celui de la doctrine générale des plus savans & plus zélés Maçons ; le second, celui de leurs opinions sur l'origine même de leur société.

Division des systêmes, & sectes Maçonniques.

Les auteurs Franc-Maçons conviennent en général que l'on peut diviser la Franc-Maçonnerie en trois classes, qui sont celles de la Maçonnerie Hermétique, de la Maçonnerie Cabalistique, à laquelle s'unit celle des Martinistes ; & enfin de la Maçonnerie Eclectique. Consultons d'abord les auteurs de ces diverses classes sur leur systême religieux ; nous verrons qu'il leur est arrivé précisément, ce qui arrive aux Sophistes de nos jours ; c'est-à-dire, qu'ils n'ont sur la Religion, qu'un seul point de réunion, celui de la haine contre la seule vraie Religion, contre le Dieu de la Révélation, du Christianisme ; & que pour tout le reste, ils sont dans leurs systêmes religieux, ou plutôt dans les blasphêmes & les extravagances de leur impiété,

aussi opposés entre eux, qu'ils le sont tous à l'Evangile.

Le système des Maçons hermétiques, c'est-à-dire de ceux qui dans leurs grades Ecossois, plus spécialement s'occupent de chimie, n'est autre chose que le *Panthéisme, ou le vrai Spinosisme*. Pour ceux-là, *tout est Dieu, & Dieu est tout*. C'est là leur grand mystère, gravé en un seul mot sur la pierre apportée par les Templiers. C'est-là leur *Jéhova*.

Qu'on lise la préface du zélé Chevalier de St. André, qui nous a fait une description si détaillée de ces grades. On le verra lui même en réduire toute la doctrine, & tout le résultat à ce texte d'Hermes Trismegiste: "tout est "partie de Dieu; si tout en est partie, tout est "Dieu. Ainsi tout ce qui est fait s'est fait soi-"même, & ne cessera jamais d'agir; car cet "agent ne peut se reposer. Et comme Dieu n'a "point de fin, de même son ouvrage n'a ni com-"mencement ni fin." Après avoir cité ce texte, "tel est, nous dit formellement l'adepte Pan-"théiste, tel est le symbole abrégé, mais ex-"pressif, de toute la *science Hermétique*" de toute celle qu'il s'applaudit d'avoir trouvée dans les hauts grades Ecossois.

Et qu'on ne croie pas qu'il cherche à adoucir le sens de ces expressions *tout est Dieu*. Il n'y a pour lui que l'ignorance, & le préjugé qui puissent en être révoltés. Qu'on ne lui dise pas

furtout qu'en faifant de la terre, du Ciel, du grain de fable, de l'animal, de l'homme, autant de parties de Dieu, il rend la Divinité divifible; car il répond encore qu'il n'y a que l'ignorance à ne pas voir que ces millions & millions de *parties font tellement unis enfemble, & conftituent tellement un Dieu-tout, qu'en féparer une feule partie, ce feroit anéantir le tout lui-même, ou le grand Jéhova*. Si le frère Maçon vient à s'enorgueillir de fe trouver partie de Dieu, le Hiérophante lui dira : comme toute partie du corps, comme *le petit doigt, par exemple, eft toujours plus petit que le corps entier, de même l'homme, quoique petite partie de Dieu, eft toujours infiniment plus petit que Jéhova*. L'adepte cependant, quelque petite partie de Dieu qu'il foit, peut toujours fe réjouir d'avance. Car le tems viendra, où il fe trouvera réuni au grand Tout; où tout étant rentré dans *Jéhova*, il n'y aura plus qu'une parfaite harmonie ; où *le vrai Panthéifme fera rétabli pour toujours* (grades Maçonniques Ecoffois, préface.)

Le lecteur ne s'attend pas fans doute, à me voir réfuter & l'abfurdité & l'impiété de ce fyftême Maçonnique. Pour conftater combien il eft uni à la Franc-Maçonnerie Hermétique, j'obferve feulement qu'il ne fuffifoit pas de la préface qui nous montre l'objet de cette efpèce de Maçons. La defcription de leur grade eft fuivie des *thèfes* appellées de *Salomon*. Elle eft encore fuivie du *monde Ar-*

chetype ; & ces productions ſont toutes deſtinées à ſoutenir la même impiété. (Id. 2e partie, édit. de Stockolm 1782.) Ce ne ſera donc pas cette branche de Franc-Maçons, qu'on nous accuſera de calomnier, en leur prêtant un ſyſtême, qui fait du ſcélérat comme du juſte, la Divinité même, & des forfaits comme de la vertu, l'action même de la Divinité ; un ſyſtême ſurtout, qui annonce aux méchans comme aux juſtes, un ſeul & même ſort, celui de ſe trouver également un jour, réunis dans le ſein de la Divinité, d'être Dieu pour toujours, quand ils auront ceſſé d'être hommes.

Syſtême des Maçons de la Cabale.

Sans être moins impie, le ſyſtême des Franc-Maçons Cabaliſtes a quelque choſe de plus humiliant pour l'eſprit humain, ſur-tout dans un ſiècle qui oſoit s'appeller par excellence, le ſiècle des lumières, le ſiècle philoſphe. C'eſt dans les Loges des Pruſſiens Roſe-Croix, que dominoit ce ſyſtême de la cabale, au moins avant leur union aux Illuminés. *(V. let. de Philon à Spartacus)* Je ſais, à n'en pouvoir douter, que peu d'années avant la Révolution, il étoit en France même, & ſur-tout à Bordeaux, celui de quelques Loges de Roſe-Croix. Pour ne point en parler au haſard, ce que je vais en dire, ſera le réſultat des leçons cabaliſtiques récemment imprimées ſous le titre de *Téleſcope de Zoroaſtre*. Elles ſont dédiées à un de ces Princes que l'auteur ne nomme pas, mais dont la renomée nous fait aſſez connoître

le zèle pour ces fortes de myſtères. Sous de pareils guides on ne m'accuſera pas d'en impoſer aux Frères.

Le *Jéhova* des Loges Cabaliſtiques n'eſt plus le Dieu Grand Tout. C'eſt tout à la fois le Dieu *Siſamoro*, & le Dieu *Sénamira*. Au premier vient ſe joindre le Génie *Sallak*; & au ſecond, le Génie *Sokak*. Liſez ces mots fameux dans la cabale, en ſens inverſe; vous trouverez *Oromaſis* ou le Dieu Bon, & *Arimanes* le Dieu Méchant; vous trouverez enſuite *Kallas & Kakos*, *deux mots à peu près correctement empruntés du Grec, dont le premier ſignifie Bon, & le ſecond Mauvais*. (Téles. de Zoroaſ. page 13.)

Donnez pour compagnons, à Oromaſe, une foule de Génies ou d'Eſprits *Bons* comme lui; au Méchant Arimanes, autant de Génies qui participent tous de ſa méchanceté; vous aurez le *Jéhova* des Franc-Maçons de la cabale, c'eſt-à-dire, le Grand Myſtère de la parole retrouvée dans leurs Loges, la Religion, le Culte qu'ils ſubſtituent au Chriſtianiſme.

De ces genies bons & mauvais, les uns ſont des intelligences d'un ordre ſupérieur, & ceux-là préſident aux planétes, au ſoleil levant & au ſoleil couchant; au croiſſant de la lune, & à la lune décroiſſante. Les autres ſont des anges, des eſprits d'un ordre inférieur à ces intelligences, mais ſupérieur à l'ame humaine. Ceux-là ſe diſtribuent l'empire des étoiles & des

constellations; dans l'un & dans l'autre ordre, les uns feront les anges de la vie, de la victoire, du bonheur; & les autres, les anges de la mort, des évènemens malheureux. Tous connoissent ce qu'il y a de plus secret dans le passé, le present, l'avenir; tous peuvent communiquer aux adeptes ces grandes connoissances. Pour se les rendre favorables, le Maçon de la cabale doit étudier ce que nous appellons dans le langage familier, le Grimoire du Magicien. Il doit savoir le nom, les signes des planètes, des constellations & des esprits bons ou mauvais qui les influencent, & les chifres qui les désignent. Il faut, par exemple, qu'au mot *Ghenelia* il reconnoisse le soleil levant, intelligence pure, douce, active, qui préside à la naissance, & à toutes les bonnes affections naturelles. *Lethophoros*, c'est Saturne, la Planète où réside la pire des intelligences.

Je ne vais pas donner ici le dictionaire de ce grimoire, bien moins encore décrire les cercles, les triangles, le tableau, & les urnes & les miroirs magiques de toute cette science du cabaliste Rose-Croix. Le lecteur en connoît désormais assez, pour y voir la science de la plus vile, de la plus absurde des superstitions. Elle ne seroit que la plus humiliante, si l'adepte n'y portoit pas l'impiété jusqu'à regarder comme une vraie faveur, le commerce & l'apparition des Démons qu'il invoque sous le nom de Génies, & de qui

il attend le ſuccès de ſes enchantemens. S'il faut en croire les maîtres de cet art, le Maçon initié à la cabale recevra les faveurs de ces Génies, bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir ; ils ſe rendront viſibles ; ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne ſuffiroit pas à concevoir dans le tableau magique.

Il ne faut pas même que l'adepte s'effraye de la ſociété *des Génies malfaiſans*. Il faut qu'il croye fermement que *le pire d'entre eux*, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle *Démons*, *n'eſt jamais mauvaiſe compagnie pour l'homme*. Il faut même qu'il ſache préférer, dans bien des circonſtances, la viſite des mauvais Génies à celle des bons ; car *ſouvent les meilleurs coûtent le repos*, *la fortune*, *& quelquefois la vie ;* & ſouvent *on ſe trouve avoir aux Anges malfaiſans d'inſignes obligations*. (id. p. 118, & 136.)

De quelque part que viennent ces Génies, ou Démons,, c'eſt eux ſeuls qui donneront à l'adepte la ſcience des choſes occultes, qui le feront Prophète ; & il ſaura alors que Moyſe, les Prophètes, les trois Mages conduits par une étoile, n'ont pas eu d'autres maîtres ; point d'autre art que le ſien, & celui de *Noſtradamus*. (id. paſſim.)

Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de ſuperſtition & d'impiété, l'adepte n'en ſera que plus cher à la ſecte. Il aura démontré qu'il

aime encore mieux le Code de *Sisamoro* & de *Senamira*, que celui de l'Evangile; qu'il aime mieux être fou que chrétien; & ce sera le dernier des mystères du Maçon Cabaliste.

Celui des Arrière-Maçons, qui auroit suivi une autre marche, pour arriver au même point, doit au moins prendre garde de ne pas décréditer cet art de la Cabale. S'il ne veut pas de cet art pour lui même, qu'il dise au moins que " *l'Astrologie judiciaire n'a rien de merveilleux* " *que ses moyens*; *que son but est fort simple;* qu'il " est très possible, qu'à l'heure de votre nais- " sance, un astre soit placé sous tel point du " Ciel, à tel aspect; & que la nature alors ait " pris une route, qui par le concours de mille " causes enchainées, doit vous être funeste ou " favorable." Qu'il ajoute quelques sophismes pour accréditer ces idées; pourvu qu'en même tems, il se donne pour philosophe, la secte lui saura bon gré d'un service, qui tend au moins à venger le Maçon cabaliste de nos mépris, & qui peut donner à l'art quelque importance. (*V. suite des erreurs, & de la vérité, par un philosophe inconnu, année (maçonnique)* 5784, *chap. vices, & avantages.* *

---

* *Malgré le titre de* suite des erreurs & de la vérité, *cet ouvrage ne fait point du tout suite à celui dont je vais parler. C'est simplement une de ces ruses du Club d'Holbach, qui voyant le prodi-*

J'ai peur de fatiguer le lecteur, par le détail de ces absurdités des Arrière-Maçons; mais j'écris pour fournir des preuves à l'historien. En assignant les grandes causes de la Révolution, il faudra bien au moins qu'il ait une idée générale des sistêmes d'impiété & de rebellion qui l'ont amenée. Je lui épargne les pénibles recherches; il ne lui restera qu'à vérifier les preuves; il saura au moins où elles reposent. D'ailleurs une des principales ruses de la secte, est de cacher non seulement ses dogmes, & la variété des moyens qu'ils lui fournissent, pour tendre au même but, mais encore si elle pouvoit y réussir, de cacher jusqu'au nom de ses diverses classes. Telle que l'on croiroit la moins impie, la moins rebelle, se trouvera précisément celle qui fît le plus d'efforts, & qui mit le plus d'art à vivifier les anciens systèmes des plus grands ennemis du Christianisme & des Gouvernemens.

On pourra s'étonner de me voir comprendre dans cette classe nos Franc-Maçons Martinistes; c'est cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce Mr. de St. Martin,

---

gieux succès du livre de St. Martin, *se servit de ce titre, pour piquer d'avantage la curiosité. On reconnoît dans cette prétendue suite, des feuilles entières copiées des œuvres du Club, nullement le sistême de St. Martin, si ce n'est le même zele pour les grades Maçonniques.*

qui leur laiſſa ſon nom ; mais je défie que ſous un extérieur de probité, & ſous un ton dévotieux, emmiélé, myſtique, on trouve plus d'hypocriſie que dans cet avorton de l'Eſclave Curbique. J'ai vu des hommes qu'il avoit ſéduits ; j'en ai vu qu'il vouloit ſéduire ; tous m'ont parlé de ſon grand reſpect pour Jéſus-Chriſt, pour l'Evangile, pour les Gouvernemens ; je prends, moi, ſa doctrine & ſon grand objet, dans ſes productions ; dans celle qui a fait l'Apocalypſe de ſes adeptes, dans ſon fameux ouvrage des *erreurs & de la vérité*. Je ſais ce qu'il en coute pour aller déchiffrer les énigmes de cet œuvre de ténèbres ; mais il faut bien avoir pour la vérité, la conſtance que les adeptes ont pour le menſonge.

Il faut de la patience pour découvrir tout l'enſemble du code Martiniſte, à travers le langage myſtérieux des nombres & des énigmes. Epargnons autant qu'il eſt poſſible, ce travail au lecteur. Que le héros de ce code, le fameux St. Martin ſe montre à découvert ; & auſſi hypocrite que ſon maître, il ne ſera plus que le vil copiſte des inepties de l'Eſclave héréſiarque, plus généralement connu ſous le nom de Manès. Avec toute ſa marche tortueuſe, on le verra conduire ſes adeptes dans les mêmes ſentiers, leur inſpirer la même haine des Autels du Chriſtianiſme, du Trône des Souverains, & même de tout Gouvernement politique. Com-

mençons par ſon ſyſtême religieux. En réduiſant au moins de pages poſſibles, des volumes, des tas d'abſurdités, je ſais bien que j'aurai beſoin d'invoquer encore la patience du lecteur ; mais enfin les Maçons Martiniſtes ont ſingulièrement contribué à la Révolution ; il faut bien encore que leurs ſottiſes philoſophiques ſoient connues.

Qu'on imagine d'abord *un Etre premier, Unique, Univerſel, ſa cauſe à lui-même & ſource de tout principe*. Dans cet être univerſel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéiſme. C'eſt bien là l'*Etre premier* des Martiniſtes; (*Des erreurs & de la vérité*, 2e *partie page* 149.) mais de ce Dieu Grand-tout, ils font le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là, quoique produit par le premier être, *tient* cependant *de lui-même toute ſa puiſſance & toute ſa valeur*. Il eſt infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être de la *même ſubſtance* que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant & ne peut que le mal. (*Sect Ière.*) Le Dieu, ou le Principe Bon, quoique tenant de ſoi toute ſa puiſſance, ne pouvoit former ni ce monde, *ni aucun être corporel, ſans les moyens du Dieu méchant.* (*id. des cauſes temporelles, enchainemens,*) L'un agit, l'autre réagit, leurs combats forment le monde ; & les corps ſortent de ces combats du Dieu ou

du Principe Bon, du Dieu ou du Principe Mauvais.

L'homme exiſtoit déjà en ce tems-là; car *il* " *n'y a point d'origine qui ſurpaſſe celle de l'homme.* " Il eſt plus ancien qu'aucun être de la nature; " il exiſtoit avant la naiſſance des Génies, & " cependant il n'eſt venu qu'après eux. " *(Id. de l'homme primitif.)* L'homme exiſtoit ſans corps dans ces tems antiques. Et " *cet état étoit bien* " *préférable* à celui où il ſe trouve actuellement. " autant ſon état actuel eſt borné & ſemé de " dégouts, autant l'autre avoit été illimité & " ſemé de délices." *(Ibid.)* *

Par l'abus de ſa liberté, il s'écarta du centre, où le bon principe l'avoit placé; alors il eut un corps; & ce moment fut celui de ſa première chute. Mais dans ſa chute même, il conſerva ſa dignité. Il eſt encore de la même *Eſſence* que le Dieu bon. Pour nous en convaincre " nous " n'avons qu'à réflechir ſur la nature de la

---

* *Je me ſers ici de l'édition d'Edimbourg, année* 1782, *Je dois en prévenir, parce que celle-ci eſt devenue moins énigmatique. A meſure que le Philoſophiſme, ou l'impiété gagnoit du terrein, les Martiniſtes ont cru pouvoir ſe rendre un peu plus intelligibles; & l'on a ſupprimé, ou mis en caractères ordinaires, ce qui n'étoit d'abord qu'exprimé par les chiffres, dont les premières éditions étoient ſurchargées.*

" pensée ; nous verrons bientôt qu'étant simple,
" unique & immuable, il ne peut y avoir
" qu'une espèce d'êtres qui en soient suscepti-
" bles, parce que rien n'est commun parmi des
" êtres de différentes natures. Nous verrons que
" si l'homme a en lui cette idée d'un être supé-
" rieur, & d'une cause active, intelligente, qui
" en exécute les volontés, il doit être de la
" même essence que cet être supérieur." (*id. affinité des êtres pensans, pag.* 205.) Ainsi dans le sistême du Martiniste, le principe bon, le principe mauvais & tout être pensant, c'est-à-dire, ainsi à cette école, Dieu, le Démon & l'homme ne sont que des êtres d'une même *nature*, d'une seule & même *essence* & d'une même *espèce*.

On voit que si l'adepte ne croit pas être Dieu ou Démon, ce n'est pas au moins la faute de ses maîtres. Il y a cependant entre l'homme & le mauvais principe une différence assez remarquable ; car le Démon, principe séparé du Dieu bon, n'y reviendra jamais ; au lieu que l'homme redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes & les tems. " Il s'égara
" d'abord, en allant de quatre à neuf ; il se re-
" trouvera en revenant de neuf à quatre." *

---

* *Mr. de St. Martin donnoit précisément un jour cette même leçon au Marquis de C . . . il traçoit son cercle sur la table ; puis il montroit le cen-*

Ce langage énigmatique s'éclaircit à mesure que le Martiniste avance dans ses mystères. On lui apprend que le nombre *quatre* est la ligne droite; on lui dit de plus que le nombre *neuf* est la circonférence, ou la ligne courbe; (*id: pag.* 106, 126, 2*e partie*) enfin il est instruit que le soleil est le nombre *quaternaire*; que le nombre neuf, *c'est la lune, & par conséquent la terre dont elle est le satellite* (id. p. 114 & 215) & l'adepte en conclut que l'homme, avant les tems, étoit dans le soleil, ou dans le centre de la lumière; qu'il s'en est échappé par le rayon, & qu'arrivé jusqu'à la terre, en passant par la lune, il reviendra un jour à son centre, pour se réunir un jour au Dieu bon.

En attendant qu'il puisse jouir de ce bonheur; " on a grand tort de prétendre le mener à la

---

tre, & ajoutoit: voyez-vous comment tout ce qui part de ce centre s'échappe par le rayon, pour arriver à la circonférence? Je le vois; répondit Mr. le Marquis; mais je vois aussi, qu'arrivé à la circonférence, ce corps parti du centre, peut s'échapper par la tangente, ou par la ligne droite; & je ne vois plus alors comme vous prouverez qu'il doit absolument revenir au centre. Il n'en fallut pas d'avantage pour embarrasser le docteur des Martinistes. Il n'en démeura pas moins persuadé que les ames sorties de Dieu par le nombre 4, y rentreront par le nombre 9.

“ ſageſſe par le *tableau effrayant des peines tem-*
“ *porelles, dans une vie à venir.* Ce tableau
“ n'eſt rien, quand on ne le ſent pas; or ces
“ aveugles maîtres ne pouvant nous faire
“ connoître qu'en idée les tourmens qu'ils
“ imaginent, doivent néceſſairement faire peu
“ d'effet ſur nous (*id. ſect. Iere.*)

Plus clair-voyant que ces maîtres aveugles, le Martiniſte efface de tout code moral, ces frayeurs d'un enfer, & de toutes les peines à venir; car on peut l'obſerver chez les ſophiſtes d'Arrière-Maçons, comme chez les ſophiſtes de nos Académies, c'eſt toujours là que tendent les ſyſtêmes. On diroit qu'ils ne connoiſſent pas d'autres moyens d'éviter cet enfer, que d'enſeigner qu'il n'en exiſte point; c'eſt-à-dire, que d'enhardir les peuples, de s'enhardir ſoi-même à tous les crimes qui le méritent d'avantage.

Au lieu de cet enfer, il n'y a pour l'adepte Martiniſte “ que *trois mondes temporels*; il n'y
“ a que trois degrés d'expiation, ou trois gra-
“ des dans la vraie F. M.” (*Franc-Maçonnerie.*) C'eſt nous dire, ce ſemble, aſſez clairement, que le parfait Franc-Maçon n'a plus ni ſouillures à craindre, ni expiation à déſirer; mais ce qui ne peut plus au moins être douteux pour aucune eſpèce de lecteur, c'eſt combien l'impiété domine à travers toutes ces abſurdités, que les loges Martiniſtes oppoſent aux vérités évangéliques. Ce n'étoit pas aſſez pour cette

secte que la haine du Christ renouvellant, propageant ces antiques délires & ces blasphêmes d'une philosophie insensée ; il falloit encore que la haine des Loix, des Souverains & des Gouvernemens, vint se mêler à ses mystères ; & en cela l'adepte Martiniste n'a sur les Jacobins d'autre avantage, que celui d'avoir mieux combiné la ruse des systêmes avec le vœu de la rebellion, avec le serment d'abattre tous les Trônes.

Système politique des Maçons Martinistes.

Que l'adepte zélé ne se récrie point ici, & qu'il ne parle pas surtout de son respect pour les Gouvernemens. J'ai vu, j'ai entendu ses protestations, & celles de ses maîtres ; mais j'ai aussi entendu ses leçons. Il a beau les donner en secret, & les envelopper de ses énigmes ; s'il ne me restoit pas à dévoiler un jour des Illuminés d'un autre genre, je le dirois sans hésiter : des sectes conspirantes contre l'Empire & contre tout Gouvernement Civil, les adeptes des Loges Martinistes sont la pire de toutes.

Avec leur peuple souverain, il falloit aux Necker, aux Lafayette, aux Mirabeau, leur Roi Constitutionel ; il falloit à Brissot, à Syeys, à Péthion, au moins leur République. Ils admettoient au moins des conventions, des pactes, des sermens ; l'adepte Martiniste ne reconnoît pour légitimes, ni les Empires que peuvent avoir fondés la violence, la force, la conquête ; ni les sociétés qui devroient leur origine, aux

conventions, aux pactes les plus libres. Les premiers sont l'ouvrage de la tyrannie que rien ne légitime; quelqu'antiques qu'ils soient, la *Prescription* n'est que l'invention des hommes pour suppléer au devoir d'être juste aux loix de la nature, qui jamais ne prescrivent. *L'édifice formé sur l'association volontaire est tout aussi imaginaire que celui de l'association forcée.* (id. sect. 5.) C'est à prouver ces deux assertions, la dernière surtout, que le héros des Martinistes consacre ses sophismes. C'est peu même pour lui, de décider *l'impossibilité qu'il y ait jamais eu d'Etat social formé librement de la part de tous les individus;* il demande *si l'homme auroit le droit de prendre un pareil engagement, s'il seroit raisonnable de se reposer sur ceux qui l'auroient formé*; il examine, & il conclut: " l'association volon-
" taire n'est pas réellement plus juste, ni plus
" sensée qu'elle n'est praticable; puisque par
" cet acte, il faudroit que l'homme attachât à
" un autre homme un droit, dont lui-même n'a
" pas la propriété (celui de sa liberté) celui
" de disposer de soi; & puisque, s'il transfère
" un droit qu'il n'a pas, *il fait une convention*
" *absolument nulle, & que ni lui, ni les chefs, ni*
" *les sujets ne peuvent faire valoir, attendu qu'elle*
" *n'a pu les lier ni les uns ni les autres.* (id. 2e. part. sect. 5, p. 9)

Je sais qu'on trouvera à la suite de ces leçons des protestations de fidélité, de soumission; des

invitations à ne point troubler l'ordre actuel des loix & des gouvernemens ; mais je sais que la stupidité seule peut être dupe de ces vains artifices. Lorsque le Martiniste nous a dit que tout est nul dans les sociétés formées librement, que tout est nul dans les sociétés formées par la force ; qu'elles sont donc les loix civiles, quels sont les magistrats, les princes qui pourront exiger des sujets cette soumission ?

Je sais encore que le héros des Martinistes redoute les dangers de l'insurrection, de la révolte ; mais ces dangers pour lui, se réduisent à ceux que court l'individu par des actes de violence, *d'autorité privée*. Quand la multitude se trouvera imbue des principes du Martiniste, quand le danger des violences *privées* ne sera plus à craindre, à quoi pourront servir ces restrictions, & toutes ces prétendues exhortations à maintenir la paix & l'ordre des sociétés civiles existantes ? Et cette multitude, que ne fait pas le Martiniste pour lui persuader qu'il n'existe, qu'il n'exista jamais un seul Prince, un seul Gouvernement civil & légitime ? Sans cesse il nous rappelle à cette prétendue *origine première* « dans laquelle les droits d'un homme « sur un autre homme, n'étoient pas connus, « parce qu'il étoit hors de toute possibilité que « ces droits existassent *entre des Etres égaux*. » (V. surtout pag. 16, 17 2. part.)

Il lui suffit de voir que les Gouvernemens varient, qu'ils se succedent, que les uns ont péri, que les autres périssent, ou périront avant la fin du monde, pour ne voir dans eux que les *caprices des hommes*, & le fruit de *leur imagination déréglée*. (id. instabililité des Gouvernem. pag. 34, 35.)

Enfin je sais qu'il est pourtant aux yeux des adeptes Martinistes, un vrai Gouvernement, une véritable autorité de l'homme sur les hommes, que ce Gouvernement est même celui qu'il leur plaît d'appeller *Monarchie*; mais malgré tous les tours & les détours du langage mystérieux, c'est ici que se montre la Conspiration la plus générale contre les Monarchies, contre les Républiques, & contre tout Empire Polititique. Dans ce langage mystérieux & plein d'artifice, il est absolument une supériorité que l'homme peut acquerir sur l'homme; supériorité de connoissances, de moyens, d'expérience, qui le rapprochant d'avantage de son *premier état*; le rendront supérieur *par le fait* " & par nécessité même; parce que les autres hommes s'étant moins exercés, & n'ayant point recueilli les mêmes fruits, auront vraiment besoin de lui, comme étant dans l'indigence & dans l'obscurcissement de leurs facultés." (*pag.* 18) On croiroit à ce langage, que dans le systême du Martiniste, celui-là seul peut exercer sur ses semblables, une autorité légitime

qui en acquiert le droit par ses vertus, par son expérience, & par plus de moyens d'être utile. C'est là en effet le premier artifice d'un système, qui déjà écarte loin du trône, tout droit de succession héréditaire; qui soumet tous les droits du Souverain aux caprices, aux jugemens des factieux, & de la populace, sur la vertu, les connoissances, les succès de celui qui gouverne. Mais suivons leurs leçons; & malgré toute l'obscurité de leur langage, essayons de le rendre intelligible: " si chaque homme, nous disent-" ils, parvenoit au même dégré de sa puissance, " chaque homme seroit alors un Roi."

A ces mots, il est déjà aisé de voir que pour le Martiniste, celui-là seul n'est pas encore son Roi, qui n'est pas encore arrivé au dernier dégré de *sa puissance*, ou de ses forces dans *l'état naturel*. Avançez encore, & vous saurez que c'est dans cette différence seule, que peuvent résider les titres d'une vraie autorité politique; que c'est-là *le principe d'unité*, *le seul* donné par la nature pour exercer une autorité légitime, sur les hommes, *le seul flambleau qui puisse les réunir en corps*. (id. pag. 29.)

Vous croiriez chercher inutilement dans l'histoire des hommes, une société, où celui-là seul commande, dont la puissance ou les facultés se sont le mieux développées dans l'ordre naturel; où celui-là seul obéit, qui n'a point encore atteint ce dégré de puissance; le Mar-

tinisie vous fera remonter " à cet heureux âge,
" qu'on a dit n'exister que dans l'imagination
" des Poëtes, parceque nous en étant éloignés,
" & n'en connoissant plus les douceurs, nous
" avons eu la foiblesse de croire que, puisqu'il
" avoit passé pour nous, il devoit avoir cessé
" d'être. " (ibid.)

Si vous ne voyez pas dès-lors, que la seule autorité légitime, est celle qui s'exerçoit dans ces tems antiques, appellés l'age d'or, où il n'y avoit d'autre roi que le père de la famille; où l'enfant se trouvoit Roi lui-même, aussitôt que les forces & l'âge avoient développé sa puissance; si au lieu de sentir ces conséquences, vous objectez encore que nul Gouvernement ne s'est perpétué depuis l'origine du monde; & que par conséquent la régle qu'on vous donne pour découvrir le seul Gouvernement légitime, ne vous en montre aucun; en vous laissant encore le soin de déviner, l'adepte reprendra: " cependant c'est une des vérités que je puisse " le mieux affirmer, & je ne m'avance point " trop, en certifiant à mes semblables qu'il y " a des Gouvernemens, qui se soutiennent *de-" puis que l'homme est sur la terre, & qui subsis-" teront jusqu'à la fin*; & cela par les mêmes " raisons, qui m'ont fait dire qu'ici bas il y " avoit toujours eu, & qu'il y auroit toujours " des Gouvernemens légitimes. " (*id. pag.* 35 *&* 36.) Cherchez donc à present quels sont,

quels peuvent être ces Gouvernemens légitimes, que le Martinisme fait profession de reconnoître. Voyez ceux qui existent depuis que l'homme est sur la terre, & qui subsisteront jusqu'à la fin ; en trouverez-vous d'autre que celui des Patriarches, ou des premières familles gouvernées par la seule autorité du père ? Pour les tems moins anciens, en trouverez-vous d'autres que celui des familles isolées, ou des Nomades, des Tartares, ou bien des Sauvages errans sans autre Roi que le chef, le père des enfans ? C'est là en effet, que ceux dont les années ont également développé les forces, *la puissance*, se trouvent tous *égaux*, & chacun *Roi* ; c'est-à-dire, chacun délivré de toute autre loi que de celles qu'il se fait à lui-même, & chacun acquérant à ce même age, tout l'empire d'un père sur ses enfans. Si vous voulez encore, voyez ce même gouvernement, jusque dans nos sociétés civiles. L'intérieur de chaque famille prise séparément & indépendemment de la société générale, vous en offre l'image. C'est là qu'il se conserve depuis l'origine du monde, & qu'il existera jusqu'à la fin des tems. Rappellez à présent tout ce qu'on vous a dit de tous les autres gouvernemens formés ou par la force, ou par des conventions libres ; de ces gouvernemens qui passent, se succèdent, se détruisent tous avec le tems, & qui par cela seul, vous démontrent combien peu ils furent légitimes ; vous concevrez enfin assez

clairement, que tout le zèle du Martiniste, pour la vraie *Monarchie*, pour le Gouvernement *seul légitime*, seul dans *l'ordre de la nature*, & seul aussi durable que le monde, n'est autre chose que le vœu de réduire toute société, toute autorité légitime, à celle du père régnant sur ses enfans, de renverser tout autre trône, toute autre Monarchie, toute autre loi, que celle du regne des Patriarches.

Oui, c'est là que revient tout le système politique des Martinistes. Il ne seroit pas impossible d'en dévoiler bien des détails, bien d'autres impiétés, bien d'autres blasphêmes, soit religieux, soit politiques. Il ne seroit pas impossible entre-autres, de prouver que d'après nos Martinistes, le grand *adultère* de l'homme, la véritable cause de ses grands malheurs dans ce monde, le vrai péché originel du genre humain, c'est d'avoir fait divorce avec les loix de la nature, pour se soumettre aux loix qu'elle réprouve, aux loix des Empereurs, des Rois, des Républiques même, à toute autre autorité qu'à celle des pères sur les enfans. *(V. 2. part. art. adultère, section 5.)* Mais ce seroit encore là le langage des énigmes à dévoiler. Ce travail devient fastidieux pour moi ; il pourroit l'être aussi pour mes lecteurs. J'espère qu'ils me sauront quelque gré de leur avoir épargné au moins une partie du travail qu'il en coute pour réunir, & rapprocher ces traits lumineux, que la secte, à

travers ce tas d'obscurités mystérieuses, laisse échapper de tems à autre; & dont l'ensemble bien saisi, ne laisse plus douter du grand objet de son Apocalypse.

En lisant, & en étudiant ce Code étrange, on seroit presque toujours tenté de décider comme Voltaire, de penser avec lui, que *jamais on n'imprima rien de plus absurde, de plus obscur, de plus fou, & de plus sot*; on s'étonneroit presque autant que lui, qu'un pareil Code eût fait des enthousiastes; & que je ne sais quel *Doyen* de la Philosophie eût pu s'en trouver enchanté. (*V. lett. de Volt. à d'Alemb. 22 Oct. 1776.*) Mais ce *Doyen* sans doute, n'avoit pas envoyé le vrai mot à Voltaire; il ne lui avoit pas dit que cette obscurité elle-même devenoit pour la secte, un des plus grands moyens d'écraser & l'autel & le trône. Les œuvres de Voltaire lui-même étoient moins exaltées que cette Apocalipse des Martinistes. Plus elle étoit obscure, plus ils savoient inspirer la curiosité d'en pénétrer les mystères. Les adeptes du premier rang se chargeoient d'en donner l'explication aux jeunes novices. Il étoit surtout des novices femelles dont on savoit piquer la curiosité. Leur Boudoir devenoit une école secrète, ou l'adepte interprète développoit l'énigme de chaque page. La novice extasiée s'applaudissoit d'entendre les mystères inconnus au vulgaire. Peu à peu la novice devenoit elle-même interprête, & fon-

doit une espèce d'école. Ce n'est point au hazard que j'en parle; & dans Paris & dans les Provinces, surtout dans Avignon, chef-lieu des Martinistes, il étoit de ces sortes d'écoles secrètes, destinées à l'explication du Code mystèrieux; j'ai connu, & je connois des hommes appellés, introduits à ces écoles. Elles disposoient à l'initiation; on y apprenoit de plus, l'art de tromper les simples par ces apparitions factices, qui ont fini par rendre la secte ridicule; l'art d'évoquer les morts; l'art de faire parler des hommes absens, de voir ce qu'ils faisoient à mille lieues de nous. Enfin ce que les Charlatans de tous les âges étudioient pour faire illusion à la populace, & gagner son argent, les Martinistes l'étudioient pour faire des impies & renverser les trônes.

Cette secte faisoit bien des dupes en France, en Allemagne, j'en ai trouvé jusques en Angleterre; & j'ai vu que par-tout, son dernier secret consistoit à montrer dans la révolution Françoise, le feu qui purifie l'univers.

Quelque nombreuse que soit cette classe de Maçons Martinistes, elle n'approche pas cependant de la multitude des Maçons Eclectiques. Et ceux-ci en effet devoient dominer dans un siecle, où le philosophisme des Athées, des Déistes succedoit aux anciennes hérésies, pour les absorber toutes.

On dit aujourd'hui Franc-Maçon Eclecti-que, dans le même sens que l'on disoit Philo-sophe Eclectique. C'est-à-dire, qu'il faut entendre par ce mot, ceux des adeptes, qui après avoir passé par tous les grades de la Maçonnerie, ne s'attachent à aucun des systêmes religieux ou même politiques, dont ils ont appris l'explication ; mais qui de cet ensemble se forment à eux-mêmes un systême conforme à leur tournure d'impiété, ou bien à leurs vues politiques. *(V. archives des Fr. Ma. & Rose-Croix. Berlin* 1785. *chap.* 3.*)* Ils ne sont ni Maçons Hermétiques, ni Maçons de la cabale, ni Martinistes ; ils sont tout ce qu'ils veulent, Déistes, ou Athées, Sceptiques, ou mélange de toutes les erreurs de la philosophie du jour. Il est pour eux, comme pour les simples Sophistes du siecle, un double point de réunion. Quant à la Religion, tous admettent & cette liberté, & cette égalité, qui ne souffrent point d'autre autorité que celle de leur propre raison, qui ne veulent d'aucune Religion Révélée. Quant au Gouvernement, s'ils admettent des Rois, au moins ne leur faut-il que ceux dont le peuple dispose à son gré, en vigueur de son droit de Souverain. Je ne m'étendrai pas ici sur cette classe ; elle est celle des Brissot, des Condorcet, des Lalande, celle en un mot des Sophistes du jour, que nous verrons bientôt ne s'être unis à la Maçonnerie que pour faciliter leur Révolu-

Franc-Maçons Eclecti-ques.

tion. Expofer de nouveau leurs fyftêmes, ce feroit répéter tout ce que j'en ai dit fous le titre de Sophiftes Conjurés contre le Chriftianifme, & contre les Souverains. La multitude de ces fortes d'impies aggregés de nos jours aux loges de la Franc-Maçonnerie, prouveroit feule, combien ils la trouvoient propice à leurs complots.

Je fais qu'il eft une autre efpèce de Franc-Maçons Eclectiques, établie depuis peu en Allemagne. Ceux-ci non feulement déclarent n'adhérer à aucun fyftême particulier de Maçonerie; non feulement ils reçoivent indifféremment des Frères de toutes les Loges, mais ils prétendent ne dépendre eux-mêmes d'aucune. Pour eux, toutes font libres, toutes ont le même droit de fe donner des loix. C'eft pour cela qu'ils ont aboli parmi eux, jufques aux noms de *grande Loge* & de *Loge Ecoffoife*. En ce fens, on peut dire, qu'ils ont ajouté même à l'égalité & à la liberté Maçoniques. (*Voy. les regles de leur affociation, dattées de Francfort, 18 Mai 1783, fignées Ruftner & Rottberg Sécrétaires.*)

Sous ce dernier point de vue, les Maçons Eclectiques auroient été fort peu nombreux en France; car la plus part des Loges étoient fous l'Infpection de la Grande Loge Parifienne, appellée le *Grand Orient*. Mais dans toutes ces Loges, l'efprit des Sophiftes modernes, avoit introduit un véritable Eclecticifme d'impiété. Le

ſentiment, bien plus que l'opinion, en étoit le lien. Ce ſentiment doit, pour être uniforme, s'accorder au moins à déteſter le Chriſt, & ſa Religion ; à déteſter tout autre Souverain, tout autre Légiſlateur, que le peuple égal & libre. L'opinion du Maçon Eclectique, comme celle de tous nos Sophiſtes, peut varier ſur tout le reſte, ſur la manière de ſuppléer au Chriſtianiſme, par l'Athéiſme ou le Déiſme ; à la vraie Monarchie, par la Démocratie ou même par une Monarchie Démocratique ; mais on ceſſeroit d'être Frère dans ces Arrières-Loges, ſi l'on faiſoit un pas de moins vers la liberté & l'égalité.

Ainſi toutes les claſſes, tous les codes Maçonniques, adeptes Hermétiſtes, Roſe-Croix de la Cabale, ou frères Martiniſtes, & Maçons Eclectiques ; tous appelloient à leur manière une révolution ; & très peu importoit à la ſecte, le ſyſtême qui prévaudroit, pourvu qu'il préparât des bouleverſemens. (*Voy. Lamétherie, Journal de Phyſ. an*, 1790.)

J'ai promis d'ajouter à ces preuves celles qui réſultent plus ſpécialement des opinions des Frères ſur l'origine même de leur Franc-Maçonnerie. Ne prenons point encore ici d'autres guides, que les ſavans & les zélés Maçons. On verra ſi les pères qu'ils ſe donnent, ou qu'ils avouent, ne ſuffiroient pas ſeuls, pour juger les complots des enfans,

CHAPITRE XI,

PREUVES TIRÉES DES SYSTEMES DES FRANC-MAÇONS EUX-MEMES SUR LEUR ORIGINE.

DE ces opinions ſur l'origine des Franc-Maçons, écartons d'abord celles des demi-adeptes, qui dans l'illuſion du nom qu'ils portent, ſe croient réellement originaires des Maçons qui bâtirent la Tour de Babel, de ceux qui élevèrent les Pyramides d'Egypte, de ceux-là ſurtout qui bâtirent le Temple de Salomon, puis encore de ceux qui bâtirent la Tour de Straſbourg, & enfin de ceux qui, dans le dixième ſiecle, bâtirent en Ecoſſe & ailleurs, un grand nombre d'Egliſes. Cette claſſe de Maçons manouvriers n'a jamais été admiſe aux myſtères; s'il eſt vrai que jamais ils ayent fait partie de la Confrèrie, ils en furent exclus; leur génie parut trop groſſier, trop peu philoſophique. *

* *Je fais cette obſervation, parce qu'il n'eſt pas ſans vraiſemblance que le nom, les ſymboles de la Franc-Maçonnerie viennent réellement des Maçons Manouvriers. Une grande partie des arts Méchaniques avoient, en France au moins, des ſignes & des cérémonies, un langage de convention, qui étoit le ſecret de la profeſſion. Ces ſignes, ce langage ſervent aux ouvriers à ſe reconnoître, à diſtinguer le grade*

On ne voulut plus d'eux, aussitôt que la Truelle, le Compas, la Pierre-cubique, les Colonnes ou

---

d'Apprentif ou de Maître. qu'ils ont acquis dans leur Métier; à n'être pas trompés par ceux qui voyagent, qui demandent ou du travail, ou quelque secours pour continuer leur route. Car tous les hommes d'une même profession méchanique, ont aussi ce penchant naturel à s'aider plus spécialement les uns les autres.

Il peut avec le tems, s'être introduit dans la confrèrie des Maçons, quelques uns des adeptes initiés aux mystères de la secte. Cet adepte peut avoir initié ou philosophisé quelques vrais Maçons, en former ses élus; pour faire bande à part, il n'aura eu besoin alors que de prendre dans l'architecture, de nouveaux Emblêmes, des signes différens du commun des Maçons: & les Loges se seront trouvées établies.

Ce qui ne laisse pas sans vraisemblance une pareille supposition, c'est qu'il est en France, une autre profession, qu'un seul obstacle a peut-être empêché de subir la même métamorphose. Cette profession est celle des Fendeurs. *Ces hommes là sont aussi entre-eux une vraie confrèrie. Ils ont leurs signes, leur mot du guet, leur secret & leurs fêtes. Ils s'appellent* l'Ordre des Fendeurs; *ils reçoivent dans leur Ordre des Bourgeois, des Gentils Hommes, qui avec le secret de l'ordre, se rendent à leurs assemblées, à leurs fêtes, comme à celles des Franc-Maçons. J'ai connu des adeptes tout à la fois Franc-Maçons & Fendeurs, qui par leur naissance, & leur état,*

pleines, ou tronquées, ne furent plus que des emblêmes systématiques. Aussi les grands adeptes

---

n'étoient rien moins que faits pour passer leurs jours à fendre du bois. Je les ai vus aussi réservés sur le secret des Fendeurs que sur celui des Franc-Maçons. Je connois la façon de penser de ces adeptes; je serois peu surpris que toute la cause du plaisir qu'ils prenoient au secret des Fendeurs, fût dans ses rapports avec le secret des Maçons; ou bien qu'avec le tems, les adeptes des villes en vinsent à vouloir aussi philosophiser *l'Ordre des Fendeurs. Le grand obstacle à la propagation des nouveaux principes seroit ici dans la rareté, dans la difficulté des assemblées. Elles se tiennent au milieu des forêts, loin des yeux des profanes, & seulement dans la belle saison. S'il plaisoit au Philosophe adepte d'en profiter pour faire de ces fêtes aussi, celles de la liberté & de l'égalité, celles de l'age d'or; bientôt les adeptes d'un autre rang accourroient en foule: bientôt les dissertations, les enigmes philosophiques s'en mêleroient. Mais le sauvage habitant des bois ne pourroit plus suivre ces mystères. On ne feroit que changer quelques uns de ces signes, on conserveroit quelques emblêmes de la profession: & les Loges Philosophiques de Fendeurs établies dans les villes, cesseroient d'être ouvertes à ces rustres méchaniciens, dont elles n'auroient plus que le nom & les emblêmes allégoriques. Voilà ce qui pourroit absolument être arrivé aux vrais Maçons. Mais ce n'est là qu'une conjecture*

rougissent-ils d'une origine qui leur paroît trop vile. Je réduis à deux classes celles qu'ils ont imaginées pour s'ennoblir. Dans la première classe, les uns remontent aux mystères des Prêtres Egyptiens, les autres à ceux d'Eleusis ou des Grecs; il en est qui se donnent pour pères les Druides; il en est même qui prétendent venir des Juifs. Dans la seconde classe, je mets ceux qui s'arrêtent plus spécialement aux Templiers, au siecle des Croisades. *

Diverses opinions des F. M. sur leur origine.

---

sur le mode de la secte; on verra que nous n'en sommes pas réduits à ces incertitudes sur l'origine de son secret, & de sa doctrine.

* *Pour ces diverses opinions, voyez sur-tout parmi les Zélés Maçons de l'Allemagne*, Geschichte der unbekannten, ou bien histoire des inconnus 1780, *avec cette épigraphe;* gens æterna est in quâ nemo nascitur — Archiv für Freymaurer, *ou bien*, *Archives des Franc-Maçons*, *Berlin* 1784 — über die alten und neuen mysterien, *des mystères anciens & modernes*, *Berlin* 1782 — die hebräische mysterien, oder die älteste religiose freymaurerey; *mystères des Hebreux, ou bien les plus anciens Religieux Franc-Maçons*, *Lypsic* 1788 — *parmi les Anglois*, *voy.* l'esprit de la Maçonnerie, par Guil. *Hutchinson &c. Parmi les François*, *Guillemain de St. Victor, sur l'origine de la Franc-Maçonnerie &c. &c.*

Comment & pourquois les F. M. font remonter leur origine.

Plus on méditera les raisons sur lesquelles s'appuyent tous les savans Maçons qui veulent remonter aux anciens Philosophes plus on verra qu'elles se réduisent toutes à nous dire:

Notez que j'aurois pu citer plusieurs de ces mêmes ouvrages pour ce que la Maçonnerie a de plus absurde. Par exemple, dans les Archives des Franc-Maçons, *on trouve le compte rendu de certains discours écrits par leurs Docteurs sur l'art de la cabale; & cela même, par un Docteur Anglois, pour la défense & l'instruction des* Rose-Croix. *J'avoue que j'ai été presque honteux d'y trouver entre autres ces paroles:* "l'Astrologie est une science qui par "la situation des étoiles, dévoile les causes du "passé, & fait prédire l'avenir. Cette science a "eu ses taches; mais cela n'en détruit ni le "fondement ni la sainteté." *& cela est écrit par un Docteur Anglois pour justifier la société des Rose-Croix; pour être consigné dans leurs Archives!* (V. ces Archives en Allemand, part. 3, page 378, N°18.) *J'ai ajouté ici cette citation, par ce que j'ai toujours peur qu'on ne me dise que j'attribue aux Franc-Maçons des choses incroyables. Oui, je le sais, elles sont en quelque sorte incroyables, mais pour ceux-là seulement qui n'ont pas vu les preuves. Si l'on étudioit les livres des Maçons dans les différentes langues, sur-tout en Allemand, on verroit qu'ils en fourmillent.*

" Dans ces anciens tems, où les hommes
" commencèrent à perdre de vue les vérités
" primitives, pour se jetter dans la religion &
" la morale de la superstition, il se trouva des
" Sages, qui se garantirent des ténèbres de l'i-
" gnorance & de la corruption. Ces Sages
" voyant bien que la grossiereté, ou la stupi-
" dité du peuple n'étoient pas faites pour pro-
" fiter de leurs leçons, établirent des écoles,
" se firent des disciples, auxquels ils trans-
" mettoient toute la science des vérités ancien-
" nes, & de celles qu'ils avoient découvertes
" dans leurs profondes méditations sur la na-
" ture, la religion, la politique & les droits de
" l'homme. Du nombre de ces leçons, les uns
" mirent toujours l'unité de Dieu, le vrai
" Déisme; les autres l'unité du grand Etre, le
" vrai Panthéisme. La morale qu'ils tiroient
" de ces principes, étoit pure; elle étoit spé-
" cialement fondée sur les devoirs de la bien-
" faisance, & sur les droits de la liberté, sur les
" moyens de vivre heureux & tranquilles. De
" peur que ces leçons ne perdissent leur prix,
" ne vinsent encore à s'altérer, & à se perdre,
" en devenant vulgaires, ces divers Sages
" prescrivoient à leurs disciples de les tenir
" secrètes. Ils leur donnoient des signes, & un
" langage spécial, auquel ils devoient se re-
" connoître. Tous ceux qu'ils admettoient à
" cette école, à ces mystères, étoient les enfans

" de la lumière & de la liberté; tous les autres " n'étoient pour eux, que des *esclaves & des* " *profânes;* & de la ce mépris des initiés pour " le vulgaire. De là encore ce silence profond " des disciples de Pythagore; de là cette " science spéciale & secrète des diverses écoles; " de là sur-tout ces mystères des Egyptiens, " & ensuite des Grecs & des Druides; ces " mystères des Juifs eux-mêmes ou de Moyse " instruit dans tous les secrets de l'Egypte. "

" Ces diverses écoles, & les secrets de ces " mystères n'ont point été perdus; les Philo- " sophes de la Grèce les ont transmis à ceux " de Rome; les Philosophes de toutes les Na- " tions ont fait de même, après l'établissement " de la Religion Chrétienne. Le secret fut " toujours observé, parce qu'il falloit éviter " les persécutions d'une Eglise intolérante & " de ses Prêtres. Les sages des diverses Na- " tions, à l'aide des signes établis originaire- " ment, continuèrent à se reconnoître, comme " le font encore aujourd'hui partout les Franc- " Maçons. Leur école en effet, & tous leurs " mystères ne sont point autre chose que la " doctrine, les mystères de ces anciens sages, " de tous ces anciens Philosophes. Le nom " seul a changé; le secret s'est transmis sous le " nom de Franc-Maçons; comme il se trans- " mettoit sous le nom des Mages, des Prêtres " de Memphis, ou d'Eleusis, & des Philosophes

« Platoniciens ou Eclectiques. Voilà l'origine
« de la Maçonnerie ; voilà ce qui la perpetue,
« ce qui la rend toujours la même dans toutes
« les parties de l'univers. (*extrait des livres cités dans la Note*)

Tel est le fidele résultat de ce que les plus savans Maçons ont débité sur leur origine. Mon objet n'est point d'examiner combien sont fausses & contraires à toute l'histoire, ces idées sur la prétendue doctrine de ces anciens sages Persans, Egyptiens, Grecs, Romains ou Druides ; combien il est absurde d'abord, de supposer l'unité d'opinions religieuses, l'unité de morale & de secrets, chez des Philosophes qui n'ont laissé à l'univers, que des systêmes aussi variés, aussi opposés les uns aux autres, & aussi absurdes que le sont encore aujourd'hui tous les systêmes de nos prétendus Philosophes modernes. * Je ne veux pas non plus examiner combien faussement on suppose que les mystères d'Eleusis n'avoient d'autre secret que l'unité Fausseté de cette origine.

---

* *Pour concevoir toutes ces oppositions des anciens Philosophes, voyez Ciceron*, quæstiones academ.— de nat. Deor.—de legib.—de finib, boni & mali-- de offic. &c. *Voyez Lactance* institut. Divin *ou bien encore la doctrine, les systêmes & les absurdités, les perpétuelles contradictions des Sophistes modernes, rapprochées de celles des anciens*, les Helviennes *lett. dernière*.

de Dieu, la plus pure morale; & comment on peut croire que cette doctrine n'étoit point pour le commun du peuple, quand on sait que les citoyens d'Athènes étoient presque tous initiés aux petits & aux grands mystères, suivant leur age. † Je ne demande point comment ces mêmes Athéniens apprenoient tous sous terre, leur catéchisme sur l'unité de Dieu; & comment ils adoroient tant de Dieux au grand jour; ou bien encore, comment ils faisoient mourir Socrate, en l'accusant de ne pas adorer tous ces Dieux; ou bien même comment tous les prêtres des Idoles initiés à ces mystères, n'en eurent que plus de zèle pour maintenir la multitude de ces Dieux & leurs autels. Enfin je ne demande pas comment on peut se persuader que ces Prêtres si ardens, si zélés dans leurs temples, pour le culte de Jupiter, de Mars, de Vénus & de tant d'autres Divinités, étoient précisément ceux qui assembloient le peuple dans la solemnité des grands mystères, pour lui dire que tout le culte de ces Dieux n'étoient qu'une imposture, & se donner eux-mêmes pour auteurs & ministres, ou prêtres habituels de l'imposture.

Je sais combien ces réfléxions suffisent pour démontrer la fausseté de l'origine, dont les

---

† *Voyez Mr. de Ste. Croix sur les* mystères des anciens.

savans Maçons se glorifient; mais supposons à ces mystères l'objet qu'ils croient y voir; la prétention seule d'une société, qui nous dit y trouver son berceau, & ses ancêtres; qui se vante d'en perpétuer l'esprit & les dogmes, cette prétention seule nous suffiroit pour voir dans cette confrèrie, la plus ancienne des conspirations. Elle nous donneroit le droit de dire aux Franc-Maçons:

" Telle est donc l'origine de vos mystères; " & tel est l'objet de vos Arrière-Loges! Vous " venez de ces prétendus sages & de ces phi- " losophes, qui réduits aux lumières de la rai- " son, ne connurent du Dieu de la nature, que " ce que la raison avoit pu leur en dire; vous " êtes les enfans du Déiste, ou bien du Pan- " théiste; & pleins de la doctrine de vos " Pères, vous ne cherchez qu'à la perpétuer! " Vous ne voyez comme eux, que superstition " & préjugé dans tout ce que le reste des " hommes croit avoir puisé dans les lumières " de la Révélation? Toute Religion qui ajoute " au culte du Théiste, qui déteste celui du " Panthéiste, en un mot tout le Christianisme " & ses mystères ne sont donc pour vous qu'un " objet de mépris & de haine! Vous détestez " tout ce que détestoient les Sophistes du Pa- " ganisme, les Sophistes initiés aux mystères " des Prêtres des Idoles; mais ces Sophistes, " ces Prêtres détestèrent le Christianisme, &

" s'en montrèrent les plus grands ennemis;
" d'après tous vos aveux, que pouvons nous
" donc voir dans vos mystères, si ce n'est la
" même haine, le même vœu d'anéantir toute
" autre Religion que le prétendu Déisme des
" anciens?"

" Vous êtes, dites vous aussi, ce que furent
" ces Juifs, & ce que sont encore ceux des
" Juifs, qui s'en tiennent à l'unité de Dieu
" pour toute Religion; (si cependant il fut
" jamais de Juif, qui ne crût pas aux Prophè-
" tes & à *l'Emmanuel*, au Dieu Libérateur)
" vous avez donc aussi pour tout Chrétien les
" sentimens des Juifs eux-mêmes. Vous n'in-
" sistez comme eux sur *Jéhova*, que pour
" maudire le Christ & ses Mystères." *

* *Pour cette Juiverie des Maçons, ou pour cette Franc-Maçonnerie des Juifs, voyez surtout le traité d'un très savant & très zélé Maçon, dédié à* ceux qui entendent, denen die es verstehen. *Il n'est pas de mine qu'il ne fouille dans l'antiquité, pour démontrer l'identité des anciens mystères d'Eleusis, de ceux des Juifs, des Druides, des Egyptiens, & des mystères Maçoniques. On peut en effet croire qu'il y a eu des Juifs mêlés dans la Franc-Maçonnerie, quand on réfléchit à cette prétendue histoire du nom de* Jéhova *perdu par l'assassinat d'Adoniram.* " *Elle est tirée de la parra-*
" *phrase Chaldaïque, & empruntée d'un conte que*

Plus on lit les Maçons dont j'ai cité les œuvres, plus on voit la justice de ces reproches. Pour les uns, la matière est éternelle; pour les autres, la Trinité des Chrétiens n'est qu'une altération du systême de Platon; d'autres encore suivent toutes les folies des Martinistes, de l'ancien Duélisme. (*V. surtout lettre aux illustres inconnus, ou bien aux vrais Franc-Maçons an* 1782.) Rien n'est donc plus visible; tous ces savans Maçons se disant descendus, ou des Prêtres d'Egypte, ou de ceux de la Grece, ou des Druides, ne cherchent qu'à établir chacun, ce qui leur semble la religion de la nature. Cette religion ne varie pas moins chez eux,

---

" *les Rabbins ont tissu pour enlever à Jésus-Christ*
" *sa Divinité & sa Puissance. Ils ont imaginé*
" *qu'un jour étant entré dans le Temple de Jérusalem, il avoit vu le Saint des Saints, où le*
" *Grand Prêtre avoit seul la permission d'entrer;*
" *qu'il y avoit trouvé le nom de* Jéhova;—*qu'il*
" *l'avoit emporté—& que c'étoit par la vertu de*
" *ce nom ineffable qu'il avoit opéré ses miracles.*"
(V. le voile levé) *Toute cette fable est évidemment dirigée contre le Dogme des Chrétiens sur la Divinité de Jésus-Christ. L'importance que mettent les Maçons à retrouver ce même nom de Jéhova, la manière surtout dont leurs mystères se terminent dans le Grade de Rose-Croix ont absolument le même objet.*

que chez les anciens & les nouveaux Sophistes. Ils ne s'accordent tous qu'à détruire la foi dans l'esprit des adeptes, par des systêmes inconciliables avec le Christianisme. S'ils ne se livrent pas comme Voltaire, Diderot ou Raynal, aux injures & aux déclamations, c'est qu'il falloit se réserver le soin de tirer les conséquences. Les exprimer trop nettement, c'eût été divulguer les mystères; mais il faut être plus que borné pour ne pas les sentir. Comment se les cacher encore, auprès de ceux qui nous donnent la Maçonnerie pour l'œuvre des Templiers, ou bien de ces sectaires, qui troublèrent toute l'Europe sous le nom d'Albigeois? Ces deux dernières sources ont entre-elles plus de rapport qu'on ne pense. Examinons les séparément, & voyons ce que l'on peut attendre d'une société, qui se donne de pareils ancêtres.

Conséquences & opinion des F. M. attribuant leur origine aux Templiers.

D'abord quant aux Templiers, supposons que cet ordre fameux fût réellement innocent de tous les crimes qui entraînèrent sa destruction; quel peut être l'objet soit religieux, soit politique de la Maçonnerie en perpétuant ses mystères sous le nom, ou les emblêmes de cet ordre? Les Templiers avoient-ils rapporté en Europe, une Religion, ou bien une morale inconnue? Est-ce là ce que vous avez hérité d'eux? En ce cas, votre Religion, votre Morale n'est donc pas celle du Christianisme. N'est-ce pas autre chose que leur fraternité, leur Bien-

faisance qui fait l'objet de vos secrets? Mais de bonne foi, les Templiers avoient-ils ajouté à ces vertus Evangeliques? Est-ce la Religion de *Jéhova*, ou l'unité de Dieu compatible avec tous les mystères du Christianisme? Pourquoi donc tout Chrétien non maçonnisé, n'est-il pour vous, qu'un profane?

Il ne seroit plus tems de répondre à ces reproches, que la Religion s'allarme vainement, que son objet fut toujours étranger aux Loges Maçonniques. Et ce nom & ce culte de *Jéhova* que les profonds Maçons conviennent tous avoir reçu des Chevaliers du Temple, soit que ces Chevaliers en fussent les auteurs, soit qu'ils l'eussent reçu par tradition, des antiques mystères du Paganisme & de ses sages, ce nom dis-je, & ce culte ne sont pas étrangers au Christianisme; tout chrétien a donc droit de vous dire: vous le cacheriez moins, vous seriez moins ardens à le venger, s'il n'étoit autre chose que le culte de l'univers chrétien.

Et si la politique partage les alarmes de la Religion, quel sera encore le subterfuge des adeptes qui jurent de venger la liberté, l'égalité & tous les droits de leur association outragée par la destruction des Templiers? C'est envain qu'on allégue l'innocence, ou réelle ou prétendue de ces trop fameux Chevaliers. Le vœu de la vengeance qui a pu se perpétuer depuis près de cinq siecles, ne tombe pas sans

doute ſur la perſonne de Philippe le Bel, de Clément V, ſur celle des autres Rois & des autres Pontifes, qui au commencement du XIV ſiecle, contribuèrent tous à l'abolition de cet ordre ? Ce vœu de la vengeance n'a point d'objet, ou bien il tombe ſur les héritiers même, & ſur les ſucceſſeurs de ces Rois & de ces Pontifes. Ce même vœu encore, ne ſera pas ſans doute inſpiré aujourd'hui par les liens du ſang, ou par quelque intérêt dérivant de la perſonne même des Templiers ? Le ſerment de la vengeance eſt donc ici d'un tout autre intérêt. Il s'eſt perpétué comme ſon objet même, c'eſt-à-dire comme l'école même, les principes, & les myſtères que l'on nous dit paſſés des Templiers aux Maçons. Mais alors, qu'eſt-ce donc que ces hommes & ces principes, que l'on ne peut venger que par la mort des Rois & des Pontifes ? Et qu'eſt-ce que ces Loges, où depuis quatre cent quatre vingt ans, ce vœu & ce ſerment ſe perpétuent ?

On le voit ; il n'eſt pas beſoin d'examiner ici ſi Molay & ſon ordre furent ou innocens ou coupables, ſi les Templiers ſont, ou ne ſont pas les pères des Maçons ; il ſuffit de ce qui eſt inconteſtable ; il ſuffit que les Maçons ſe les donnent pour ancêtres. Dès lors le ſerment ſeul de les venger, & toute allégorie cachée ſous ce ſerment, ne montrent plus qu'une aſſociation toujours menaçante, & toujours conſpirante

contre les chefs de la Religion & les chefs des Empires.

On pourra demander cependant quelle lumière nous fourniroit l'histoire sur ces rapports devenus si intimes entre les mystères de la Franc-Maçonnerie, & l'ordre des Templiers Cette question exige des recherches; je ne refuse point le résultat de celles que j'ai faites.

L'Ordre des Chevaliers du Temple établi par Hugues de Paganis, & confirmé en 1146. par Eugène III. eut d'abord pour objet tout ce que la charité chrétienne pouvoit inspirer de zèle, en faveur des chrétiens que la dévotion appelloit en ce tems, à visiter la Terre Ste. Simples Hospitaliers d'abord, ces Chevaliers suivant les mœurs du siecle, se rendirent bientôt célèbres par leurs exploits contre les Sarrasins. Leur première réputation fut due aux grands services que l'on devoit attendre tout à la fois de leur courage & de leur piété. Ce témoignage est généralement celui qu'il faut leur rendre avec toute l'histoire, en distinguant les premiers & les derniers tems de leur existence. L'Ordre se propagea; il acquit en Europe des richesses immenses. Alors ils oublièrent leur qualité de Religieux; l'éclat des armes leur resta; ils n'en firent plus le même usage. Ce n'est pas une observation à négliger, que bien des années avant leur destruction, l'histoire leur reprochoit déjà, non pas un simple relâchement de leur

Cause & aveux des Templiers.

vertu première, mais tout ce qui annonce les forfaits qui les firent proscrire. Alors même qu'ils étoient dans toute leur puissance, & qu'il ne pouvoit y avoir que du courage à parler de leurs vices, Matthieu Paris les accusoit d'avoir converti en ténèbres la lumière de leurs prédecesseurs, d'avoir abandonné leur première vocation, pour les projets de l'ambition & les plaisirs de la débauche; de se montrer usurpateurs injustes & tyranniques. Alors déjà ils étoient accusés de ces intelligences avec les Infidèles, qui faisoient avorter les projets des Princes Chrétiens; d'avoir plus spécialement porté la trahison jusqu'à communiquer tout le plan de Frederic II. au Soudan de Babylone, qui détestant la perfidie des Templiers, en avertit lui même l'Empereur. (*V. Matth. Paris, an.* 1229.) Ce témoignage que l'historien pourroit renforcer de bien d'autres, sert au moins à rendre moins étonnante la catastrophe par laquelle périt cet Ordre si fameux. (*V. Abb. Visp. in Chronic. an.* 1227; *Sanut. lib.* 3. *par.* 12. *c.* 17 *&c. apud Dupuy, traité sur la condam. des Templiers.*)

Sous Philippe le Bel, deux hommes enfermés pour leurs crimes, annoncent qu'ils ont des secrets importans à dévoiler sur les Templiers. Je ne compte pour rien cette délation; la bouche dont elle part la rend suspecte. Elle suffit cependant à Philippe pour lui faire résoudre

l'abolition de cet Ordre. Il fait en un seul jour arrêter tous les Templiers de son Royaume; cette démarche encore peut être précipitée; mais l'examen, les interrogations légales se succedent; c'est sur ces preuves seules, sur les aveux, sur les procès verbaux, c'est sur les pieces authentiques, que l'historien doit appuyer son jugement. Si ces aveux sont libres, s'ils sont multipliés, s'ils sont d'accord, non seulement sous un même Tribunal, mais dans les diverses Provinces, & les divers Empires, quelque énormes que soient les crimes avoués, il faudra bien les croire, ou démentir les monumens les plus surs de l'histoire, les actes les plus juridiques des Tribunaux. Ces actes juridiques ont échappé au tems, leur importance les a fait conserver en très grand nombre; que l'historien consulte le recueil qu'en a fait Mr. Dupuy Bibliothécaire du Roi, je ne connois point d'autre moyen d'asseoir ici son jugement, de dissiper les préjugés.

On a dit que Philippe le Bel & Clément V. avoient concerté entre eux, cette destruction des Templiers. Cette prétention disparoît par les lettres de ce Roi & par celles du Pape. Clément V. ne peut croire d'abord aux accusations; lors même qu'il devient impossible de résister aux preuves que Philippe lui offre, il se trouve si peu d'intelligence avec ce Prince, que chaque démarche de l'un & de l'autre,

dans cette grande affaire, occasionne des plaintes, des contestations perpétuelles sur les droits du Souverain & sur ceux de l'Eglise.

On a dit que ce Roi n'avoit cherché qu'à s'emparer des richesses immenses des Templiers; & dès l'instant qu'il commence à les poursuivre, il renonce solemnellement à s'emparer de ces richesses; & dans toute la Chrétienneté, pas un seul Prince ne tint plus exactement sa parole. Pas une seule terre des Templiers n'est annexée à son domaine. C'est là le témoignage le plus constant que lui rende l'histoire. *(V. Layette, III. n°. 13. Rubeus hist. Raven. Bzovius an.* 1308. *Marianna hist. Hisp. &c.)*

On parle de l'esprit de vengeance qui domina ce Prince; & dans tout le cours de ce long procès, il ne se trouve pas une seule offense particulière, que ce Prince eût à venger sur les Templiers; dans leur défence, pas un mot qui suppose dans lui, ou l'offense, ou le désir de la venger; & jusqu'à ce moment, l'amitié ellemême avoit uni leur grand Maître à Philippe le Bel, qui l'avoit fait parrein d'un de ses enfans.

Enfin on veut surtout que la violence, les tortures aient arraché les aveux des Templiers; & dans la multitude des procès verbaux, plus de deux cens aveux sont désignés comme faits librement, & sans le moindre usage des supplices. La question n'est mentionnée que pour un seul; & si elle lui arrache des aveux, ce sont

abſolument les mêmes que douze Chevaliers ſes confrères avoient fait librement. *(Layette No 20; interrogatoire fait à Caen.)* Nombre de ces aveux ſe font dans des Conciles, où les Evêques commencent par décider que les Templiers ne ſeront point appliqués à la torture, & que *ceux qui auroient confeſſé crainte des tourmens*, ſeront regardés comme *innocens*. (V. Concile de Ravenne. Rubeus hiſt. raven. liv. 6) Le Pape Clément V d'ailleurs, loin de favoriſer les deſſeins de Philippe le Bel contre les Chevaliers du Temple, déclare dabord nulles les pourſuites de ce Prince. Il ſuſpend les Evêques, Archevêques, Prélats, Inquiſiteurs de France. Le Roi l'accuſe en vain de favoriſer les crimes des Templiers; Clément ne ſe rend qu'après avoir interrogé lui-même à Poitiers, & fait interroger ſoixante & douze Chevaliers en ſa préſence & celle des Evêques, Cardinaux & Legats. Il les interroge, non comme un Juge qui cherche des coupables; mais comme un homme intéreſſé à les trouver innocens, pour ſe juſtifier du reproche de les avoir favoriſés. Il entend de leur bouche les mêmes aveux répétés, confirmés *librement*, *ſans contrainte*. Il veut que pluſieurs jours ſe paſſent, & que de nouveau, lecture ſoit faite de leurs dépoſitions, pour voir s'ils perſevèrent librement dans leurs déclarations. Ils les confirment tous encore; *Qui perſeverantes in illis, eas expreſsè & ſponte*

pro ut recitatæ fuerant, approbarunt. Il veut de plus interroger lui-même le Grand Maître, les principaux supérieurs, *Præceptores Majores*, de diverses Provinces de France, de Normandie du Poitou, des pays transmarins. Il envoie les personnes les plus vénérables interroger ceux des supérieurs, que l'âge ou les infirmités empêchent de se rendre auprès de lui. Il veut qu'on leur lise les dépositions faites par leurs confrères, afin qu'on sache s'ils en reconnoissent la vérité. Il ne veut surtout d'autre serment que celui de répondre librement & sans crainte, spontanément & sans coaction. Et le Grand Maître, & ces Supérieurs de diverses Provinces déposent & confessent encore tous, les mêmes choses, les répetent encore, & plusieurs jours après, ils approuvent la rédaction de leurs aveux faite par les Notaires publics. * Il

---

* *Qui Magister & Præceptores Franciæ, Terræ ultra-marinæ, Normandiæ, Acquitaniæ ac Pictaviæ, coram ipsis tribus Cardinalibus præsentibus, quatuor Tabellionibus publicis & multis aliis bonis viris, ad Sancta Dei Evangelia ab eis corporaliter tacta, præstito juramento quod super præmissis omnibus, meram & plenam dicerent veritatem, coram ipsis, singulariter, liberè ac spontè, absque coactione quâlibet & timore, deposuerunt & confessi fuerunt.* (Epist. Clementis V. Regibus Galliæ, Angliæ, Siciliæ &c.)

ne lui faut rien moins que ces précautions pour reconnoître enfin qu'il s'eſt trompé; c'eſt alors ſeulement qu'il révoque ſes menaces, & la ſuſpenſe des Evêques françois; & qu'il permet qu'on ſuive en France, pour le jugement des Templiers, les diſpoſitions de Philippe le Bel.

Laiſſons donc de côté tous ces prétextes; & tenons-nous en aux aveux que la force de la vérité pouvoit ſeule arracher aux coupables.

Le réſultat de ces aveux étoit que lors de leurs réceptions, les Chevaliers du Temple renioient J. C, fouloient aux pieds ſa croix, la couvroient de crachats; que le Vendredi St. étoit pour eux un jour ſpécialement conſacré à ces outrages; qu'ils ſubſtituoient au Chriſtianiſme l'adoration d'une tête monſtrueuſe; qu'ils promettoient de ſe livrer les uns aux autres, pour les jouiſſances les plus oppoſées à la nature; qu'ils jettoient aux flammes les enfans nés d'un Templier; qu'ils s'engagoient par ſerment à ſuivre ſans exception, les ordres du Grand Maître; à n'épargner ni ſacré ni profane, à tout regarder comme licite, pour le bien de l'Ordre; & ſurtout à ne jamais violer les horribles ſecrets de leurs myſtères nocturnes, ſous peine des plus terribles chatimens. *(Voy. les pièces juſtificatives rapportées par Dupuy, l'extrait des Regiſtres.)*

Réſultat des aveux faits par les Templiers

En faiſant ces aveux, pluſieurs ajoutent qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la priſon, & les plus cruels traitemens; qu'ils auroient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreurs avoient engagés à paſſer dans d'autres Ordres religieux; qu'ils n'avoient pas oſé, à cauſe de la puiſſance & des vengeances qu'ils avoient à craindre; qu'ils ont confeſſé ſecrétement leurs crimes, & en ont demandé l'abſolution. Dans cette déclaration publique, ils témoignent par leurs larmes, le plus ardent deſir d'être réconciliés à l'Egliſe.

Liberté de ces aveux.

Clément V ne pouvant ſe refuſer à tant de preuves, conçoit enfin d'où proviennent les plaintes ſur les fréquentes trahiſons, dont les Princes Chrétiens ont été la victime, dans leur guerre contre les Saraſins. Il conſent que le jugement des Templiers ſe pourſuive. Cent quarante de ces Chevaliers ſont alors entendus dans Paris.

Tous ſont encore les mêmes aveux à l'exception de trois, qui diſent n'avoir point connoiſſance des crimes qu'on impute à leur ordre. Le Pape ne croit plus devoir s'en tenir à cette information faite par des Religieux & des Gentilshommes François. Il en demande une nouvelle; elle a lieu en Poitou devant les Cardinaux & autres qu'il a nommés lui même. Avec la

même liberté, toujours mêmes aveux, le Grand Maître & les chefs, en préfence du Pape, les renouvellent pour la troifième fois. Molay demande même qu'on entende un des Frères Servans qu'il a auprès de lui; & ce Frère Servant confirme encore tous ces aveux. Pendant plufieurs années, les informations continuent, fe renouvellent à Paris, en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Languedoc, en Provence. En France feulement, il en réfulte plus de deux cens aveux de la même nature. Ils ne varient pas en Angleterre, au Synode de Londres, où deux mois confacrés aux mêmes informations conftatent les mêmes confeffions, les mêmes infamies. C'eft en conféquence de ces aveux, que l'ordre des Templiers eft aboli dans ce Royaume, & que le Parlement difpofe enfuite de leurs biens. *(Valfingh. in Eduard II. & Ypodigm Neuftr. apud Dupuy.)* Mêmes informations encore, & mêmes réfultats dans les conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Boulogne, à Pife, & à Florence, quoique dans ces conciles, tout annonce des Prélats très empreffés d'abfoudre ceux des Templiers qui réuffifent à fe juftifier.

Quand on a révoqué en doute les crimes de cet ordre, il me femble que l'on n'a point affez pefé la multitude de ces aveux, & la diverfité des nations qui les jugèrent. Ce feroit déjà un fait bien étrange dans l'hiftoire, que deux cens

de ces Chevaliers entendus en France, & se donnant eux-mêmes pour coupables des plus grandes horreurs. Ce seroit un forfait plus étrange encore, plus flétrissant pour la nature humaine, que tant d'Evêques, tant de Gentils Hommes, tant de Magistrats & tant de Souverains, (car dans ce jugement des Templiers, ce sont toutes ces classes qui concourent aux informations) ce seroit, dis-je, un forfait supérieur à toutes les infamies des Templiers, que tant d'hommes des conditions les plus respectables dans la société, & chez tant de nations, eussent pu nous donner pour des aveux faits librement, des aveux arrachés par la violence; ou même que ces nations diverses se fussent accordées à employer la violence pour de pareils aveux. Mais pour l'honneur même de l'humanité, ce n'est point ainsi que les Templiers furent examinés en France par les Evêques, les Baillis Commissaires du Roi; ce n'est point ainsi non plus qu'ils le furent par les Cardinaux & autres Commissaires du Pape Clément V, ou par lui même. Ce n'est point ainsi qu'ils furent jugés dans les Conciles des autres nations. Jamais encore il n'avoit été plaidé de cause plus importante; par tout ce qui nous reste de pieces authentiques sur ce fameux procès, il est impossible de ne pas convenir des précautions prises pour ne pas confondre l'innocent & le coupable.

Et qu'on n'objecte pas ici, l'abolition d'une société célèbre dans un bien autre genre. Les Jésuites ont été abolis; ils n'ont pas été jugés; pas un seul n'a été entendu dans leur cause, il n'existe pas un seul aveu contre leur ordre de la part de ses membres. Je les condamnerois comme les Templiers, s'ils avoient fourni contre eux les mêmes preuves.

Supposez d'ailleurs les Templiers innocens des crimes qu'on leur impute, quelle vertu & quelle force d'ame verrons-nous dans un ordre assez foible, assez vil pour mentir à ce point contre lui-même? Et quelle gloire y aura-t-il pour les Franc-Maçons, de se donner des péres, qui s'ils n'étoient les plus monstrueux des coupables, feroient au moins les plus lâches des hommes?

Le vulgaire pourra se laisser prendre aux protestations tardives de Guy & de Molay. Le vulgaire ne distingue jamais de l'obstination du désespoir, la fermeté & la constance de la vertu. Il ne sait pas qu'un faux honneur a ses martyrs comme la vérité. Pendant trois ans, Molay a persévéré dans ses aveux; trois fois au moins il les a renouvellés; lorsqu'enfin il s'avise pour la première fois, de revenir contre ses déclarations, dans ses discours, ses gestes & sa voix, tout annonce un esprit égaré par la honte, bien plus que converti par le repentir; troublé par le remords de son parjure actuel,

bien plus que fatigué par le reproche de ses anciens aveux. Au lieu de montrer l'homme qui rétracte le mensonge, tout indique l'homme qui va mentir, & l'homme qui n'est pas même encore fixé sur le mensonge qu'il voudroit opposer à ses premiers témoignages, & qui commence même par mentir à l'évidence. Il se plaint hautement, qu'on le juge pour les crimes d'un ordre qu'il avoit abandonné, dont il n'étoit plus membre ; & il en a été jusqu'à la fin, Grand Maître, Supérieur général. Sa défense en ce jour, ne fait voir qu'un accusé réduit à la démence, *fatuus & non benè compos mentis*. (C'est l'expression des juges dans leur procès verbal.) S'il reparoît encore, c'est pour offrir, avec toutes les expressions de la fureur, un *gage de bataille* à quiconque dira qu'il a jamais fait le moindre aveu contre son ordre ; & lors de sa dernière réclamation, il meurt en protestant que ce qu'*il avoit dit contre son Ordre* est faux ; que s'il a mérité la mort, c'est *pour avoir dit faux* contre son Ordre, en présence du Pape & du Roi. Au milieu de ce délire, de ces contradictions, quel historien reconnoîtra les protestations de l'innocence ? Bien moins encore ajouterons nous foi à cette fable de Molay appellant & Philippe le Bel, & le Pape Clement V à comparoître au jugement de Dieu dans l'espace d'un an & jour, & du Roi & du Pape mourant précisément la même

année; car l'hiſtoire varie également, & ſur le jour & ſur l'année où Molay ſubit ſon jugement. *

---

* *Suivant les uns, ce fut en l'an* 1311, *ſuivant d'autres, en* 1312, *ſelon d'autres enfin en* 1313. *La première opinion me paroît démontrée, en ce que l'exécution du Grand Maître eut certainement lieu pendant que les Commiſſaires envoyés par Clément V, étoient encore à Paris, & qu'ils n'y furent que depuis le mois d'Août* 1309, *juſqu'en May* 1311. *Pour rapporter la mort de Molay & de Guy à l'année* 1313, *on citeroit envain une proteſtation de l'Abbé de St Germain, contre l'exécution de deux Templiers ſur un terrein dont il étoit Haut Juſticier; car la réponſe à cette proteſtation eſt du mois de Mars* 1313, *& Clément V ne mourut que le* 20 *Avril* 1314; *ainſi la citation à l'*an & jour, *ſeroit encore en défaut.*

Boccace que l'on cite ſouvent ſur la mort de Molay, eût-il fait mention de cette circonſtance, quand on ſe prévaut des grands éloges que cet Auteur donne à la conſtance du Grand Maître, & des autres Templiers, exécutés dans le même tems, on ne fait pas aſſez attention qu'il commence par convenir que les Templiers étoient étrangement déchus de leurs premières vertus, à cauſe de leurs immenſes richeſſes; qu'ils étoient ambitieux, voluptueux, efféminés; qu'aulieu de faire eux mêmes la guerre pour la défenſe des Chrétiens, ſuivant leur

Il est une dernière ressource en faveur de cet Ordre. C'est la nature même, & l'infamie des crimes dont les Templiers s'accusent, que l'on a cru pouvoir tourner en preuve de leur innocence. Mais certes, plus ces crimes sont infames, plus il faut que cet Ordre le fût devenu, pour avoir tant de membres assez lâches pour s'en accuser faussement les uns les autres. Tous

---

obligation, ils se déchargeoient de ce devoir sur des hommes gagés, ou des valets; que leurs vertus étoient dégénérées en vices & en crimes, au tems de Jacques Molay. Ce que Boccace ajoute ensuite sur la mort du Grand Maître & des autres, ce qui excite son enthousiasme sur leur constance, est uniquement fondé sur ce qu'il dit avoir appris de son père, qui étoit marchant; qui se trouvoit alors à Paris, & que l'on voit très bien n'avoir sur cet objet, que les idées du vulgaire. J'en reviens donc toujours là. Examinons les pieces authentiques, ou les procès verbaux. Quand on peut les avoir, & quand il en existe encore en si grand nombre, c'est le plus sur moyen d'asseoir son jugement. Cette marche, la seule satisfaisante, est celle du traité de Mr. Dupuy sur la condamnation des Templiers. Cet ouvrage est écrit avec la plus grande naïveté. L'auteur eût pu tirer un plus grand parti de ses preuves; mais au moins fournit-il abondamment des pièces authentiques, abondamment d'extraits de procès verbaux, pour qu'on puisse asseoir son jugement.

ces crimes d'ailleurs, quelques infâmes qu'ils soient, quelques incroyables qu'ils paroissent, ne font que déceler l'affreuse secte qui les rendit communs à ses adeptes, & dont tout nous démontre que les Templiers eux-mêmes avoient reçu leurs affreux mystères. Cette haine du Christ, cette exécrable corruption, & jusques à l'atroce infanticide, tout cela se retrouve, tout cela étoit même dans les principes de ce mélange informe de Bégards, de Cathares & d'une foule d'autres sectaires, reflués d'Orient en Occident, dès le commencement du onzieme siecle.

Je voudrois dire ici qu'au moins n'y avoit-il qu'un bien petit nombre de Templiers, qui se fussent laissé entrainer dans toutes ces abominations; j'en vois à Paris même, quelques uns déclarés innocens. Il s'en trouve en Italie, un bien plus grand nombre d'absous. Aucun de ceux qui furent jugés par les Conciles de Mayence & de Salamanque, ne fut condamné. On peut en conclure que dans les neuf mille maisons que possedoit cet Ordre des Templiers, il en étoit plusieurs où ces infamies n'avoient point pénétré; qu'il étoit même quelques unes de leurs Provinces à excepter absolument de la contagion; mais les condamnations, les aveux juridiques, la manière devenue presque commune d'initier les Chevaliers, le secret observé dans leur reception, dont ni Princes, ni Roi, ni

homme quelconque n'avoit pu obtenir d'être témoin depuis un demi siecle, ne permettent guere de révoquer en doute ce que nous lisons dans les articles envoyés pour l'instruction des juges; c'est-à-dire, que les deux tiers de l'Ordre au moins, avoient connoissance de ces abominations, & avoient négligé d'y apporter remède; *quod omnes, vel quasi duæ partes Ordinis scientes dictos errores corrigere neglexerint.*

Cela ne veut pas dire sans doute, que les deux tiers des Chevaliers se fussent également livrés à ces horreurs; il est constant au contraire, que plusieurs les détestoient aussitôt qu'ils en étoient instruits; que d'autres ne s'y abandonnoient, lors même de leur initiation, qu'aprés de terribles ménaces, ou de très mauvais traitemens; mais cela veut dire au moins, que la grande partie des Chevaliers étoient coupables, les uns par corruption, les autres par foiblesse, ou par connivence; & dès lors l'extinction absolue de l'Ordre se trouvoit nécessaire.

Une réflection qu'on n'a pas assez faite, & qui me paroît d'un très grand poids, c'est que plus de trente à quarante mille Chevaliers survécurent à leur condamnation, à la mort de Philipe le Bel, & à celle de Clément V. La plus grande partie de ces Chevaliers ne furent condamnés qu'à des pénitences canoniques, à des jours de jeûne, à des prières, à quelque tems de prisons. La plupart vécurent dans un tems, &

dans différentes parties du monde, où ils n'avoient plus rien à craindre de ceux dont on veut faire leurs perſécuteurs & leurs tyrans. La conſcience, l'honneur & bien d'autres motifs, auroient du engager à des rétractations, ceux qui avoient fait des aveux juridiques ſi atroces contre leur ordre, ceux que l'on ſuppoſe ne les avoir faits que par crainte, par ſéduction ; cependant de ces milliers de Chevaliers entendus dans tant de Royaumes différens, & qui preſque partout avoient fait les mêmes aveux, il ne s'en trouve pas un ſeul qui les rétracte, ou qui laiſſe au moins une rétractation à rendre publique après ſa mort. Quels hommes étoient-ce donc que ces Chevaliers? Si leurs aveux ſont vrais, l'Ordre étoit monſtrueux par les crimes qu'ils lui imputent, ſi leurs aveux ſont faux, ils ſont encore de monſtrueux calomniateurs. Ils le ſont, je le veux, par lâcheté, ſous Philipe le Bel; mais ils le ſont gratuitement tout le reſte de leur vie.

Ce ſont-là cependant les hommes dont les Franc-Maçons ſe glorifient de deſcendre! — Oui, ils en deſcendent; oui, leurs prétentions ici ne ſont plus chimériques. Ils y renonceroient, nous les preſſerions nous-mêmes de reconnoître leurs ancêtres, non pas dans chacun de ces Chevaliers, mais dans ceux des Chevaliers que leur corruption antique, & leur obſtination & la haine du Trône & de l'Autel, ajoutée au vœu

de la vengeance, doit rendre plus terribles aux Rois & aux Pontifes.

S'il falloit à présent tracer la génération des Francs-Maçons par les Templiers, nous n'aurions pas sans doute l'assurance de ceux qui ont cru voir le Grand-Maître Molay, dans sa prison même de la Bastille, créant les quatre *Loges Mères*, Naples pour l'Orient, Edimbourg pour l'Occident, Stockolm pour le Nord, Paris pour le Midi. (*) Mais en suivant les archives des

---

* *C'est là ce que l'on trouve dans un Almanac imprimé à Paris, sous le titre* d'étrennes intéressantes *pour les années* 1796 *&* 97. *Je ne sais d'où l'auteur a tiré cette anecdote, ni d'où il sait que le Duc de Sudermanie, en sa qualité de Grand-Maître de la Loge Mère du Nord, a trempé dans l'assassinat du Roi son frère, par Ankestrom: mais quoique cet auteur paroisse assez instruit sur la Maçonnerie, il se montre si ignorant sur d'autres objets qu'il n'y a pas moyen de s'appuyer sur une pareille autorité. Il fait entre autres les Jésuites Franc-Maçons; il dit que les Jésuites empoisonnèrent* l'Empereur Henri VII. *& cet Empereur étoit mort plus de deux cens ans avant qu'il n'existât un Jésuite dans le monde. Cette fable des Jésuites Franc-Maçons est un artifice, dont nous verrons les Illuminés se reconnoître eux-mêmes les auteurs, & qu'ils n'imaginèrent, que pour donner le change sur leur secte & leur conspiration.*

Maçons mêmes, & tous les rapports de leur Ordre avec celui des Chevaliers du Temple, nous avons un vrai droit de leur dire—oui, toute votre Ecole, & toutes vos Loges ſont venues des Templiers. Après l'extinction de leur Ordre, un certain nombre de Chevaliers coupables, échappés à la proſcription, ſe réuniſſent pour la conſervation de leurs affreux myſtères. A tout le Code de leur impiété ils ajoutent le vœu de ſe venger des Rois & des Pontifes qui ont détruit leur Ordre, & de toute la Religion qui anathématiſe leurs Dogmes. Ils ſe font des adeptes qui tranſmettent de génération en génération, les mêmes myſtères d'iniquité, les mêmes fermens, la même haine, & du Dieu des Chrétiens, & des Rois & des Prêtres. Ces myſtères arrivent juſqu'à vous; & vous en perpétuez l'impiété, les vœux & les ſermens. Voilà votre origine. L'intervale des tems, les mœurs de chaque ſiecle ont bien pu varier une partie de vos ſymboles, & de vos affreux ſyſtêmes; l'eſſence en eſt reſtée; les vœux & les ſermens, la haine, les complots ſont les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi vos pères, tout trahit les enfans.

Rapprochons en effet les Dogmes, le langage, les ſymboles; combien d'objets vont ſe montrer communs!

Dans les myſtères des Templiers, l'initiant commençoit par oppoſer au Dieu qui meurt

pour le salut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas. Jurez, disoit l'initiant au récipiendaire, jurez que vous croyez *en Dieu Créateur, qui n'est mort & ne mourra point.* A ce serment succedoit le blasphême contre le Dieu du Christianisme. Le nouvel adepte étoit instruit à dire que le Christ ne fut qu'un faux Prophète, justement condamné à la mort pour expier ses propres crimes, non ceux du genre humain: *receptores dicebant illis quos recipiebant, Christum non esse verum Deum, & ipsum fuisse falsum Prophetam; non fuisse passum pro redemptione humani generis, sed pro sceleribus suis.* (2d. article des aveux, V. Dupuy, p. 48.) Qui pourroit méconnoître à ce symbole, le Maçonnique Jéhova, & l'atroce interprétation du Rose-Croix sur l'inscription *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs.*

Le Dieu des Templiers *qui ne meurt pas*, étoit représenté par une *tête* d'homme devant laquelle ils se prosternoient comme devant leur véritable Idole. Cette tête se retrouve dans les loges de Hongrie, où la Franc-Maçonnerie s'est conservée avec le plus grand nombre de ses premières superstitions. *(V. le rapport de Kleiser à l'Empereur Joseph II.)* *

---

* *Je n'ai point vu ce livre de Kleiser, que Joseph II. avoit chargé de se faire recevoir, pour savoir enfin à quoi s'en tenir sur les Maçons & les illuminés. L'Empereur fit lui-même imprimer le rapport*

Cette même tête se retrouve encore dans le *miroir magique* des Maçons de la Caballe. Ils l'appellent l'Etre par Excellence, ils la revèrent sous le nom de *Sum* qui signifie *Je Suis*. Elle désigne encore leur grand *Jéhova*, la source de tout être. Elle est encore un des vestiges qui aident l'historien à remonter jusqu'aux Templiers.

Ces mêmes Chevaliers, en haine du Christ, célébroient les mystères de leur *Jéhova* plus spécialement, le jour même du Vendredi Saint: *præcipuè in die Veneris Sancti*. La même haine assemble encore les Arrière-Maçons *Rose-Croix* au même jour, suivant leurs statuts, pour en faire aussi plus spécialement le jour de leurs blasphêmes contre le Dieu du Christianisme.

La liberté, l'égalité se cachoient chez les Templiers sous le nom de Fraternité. *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre en Frères!* étoit le Cantique favori de leurs mystères; il est encore

---

de Kleiser; les Maçons & les Illuminés absorbèrent tellement l'édition, qu'à peine échappa t-il quelques exemplaires. Je connois cependant un Seigneur qui l'a lu, qui en a même fait des extraits. C'est de là que j'ai su cette circonstance sur la conservation de cette tête dans les Loges de Hongrie. Il paroît que les Templiers y voyoient, les uns la tête du premier auteur de leur secte, & les autres l'image du Dieu qu'ils adoroient.

celui de nos Maçons, & le masque de toutes leurs erreurs politiques.

Le plus terrible des sermens soumettoit à toute la vengeance des Frères, & à la mort même, celui des Templiers, qui auroit révélé les mystères de l'Ordre : *injungebant eis per sacramentum, ne prædicta revelarent sub pœna mortis*, Même serment chez nos Franc-maçons ; & même menaces pour celui qui le violeroit.

Mêmes précautions encore, pour empêcher les profânes d'être témoins de ces mystères. Les Templiers commençoient par faire sortir de leurs maisons, quiconque n'étoit pas initié. Ils mettoient à chaque porte des Frères armés, pour écarter les curieux ; ils plaçoient des sentinelles sur le toit même de leur maison, toujours appellée Temple. *(id.)* De là encore, chez nos Maçons, cet adepte appellé *Frère Terrible*, toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée des Loges, & pour en repousser les profanes. De là même, cette expression si commune aux Franc-Maçons : le *Temple est couvert*, pour dire : les sentinelles sont placées ; nul profane ne peut entrer par le toit même, & nous pouvons agir en liberté. De là, cette autre expression *il pleut*, c'est-à-dire, le Temple n'est pas couvert, la Loge n'est pas gardée ; & nous pouvons être vus, ou entendus.

Ainsi tout jusqu'à leurs symboles, * jusques à leur langage, jusqu'à ces noms de *Grand Maître*, de *Chevalier*, de *Temple* jusques à ces colonnes *Joakin & Booz*, qui décoroient le Temple de Jérusalem, dont la garde est supposée avoir été commise aux Templiers; tout dans nos Franc-Maçons, trahit les enfans des Chevaliers proscrits. Mais quelle preuve encore ne trouverions nous pas dans ces terribles épreuves, par lesquelles nos Arrière-Maçons sont préparés à frapper d'un poignard, le prétendu assassin de leur Grand Maître? Assassin qu'ils voient tous, comme les Templiers, dans la personne de Phi-

---

* *Il est sans doute une foule d'autres symboles qui ne viennent pas des Templiers, tels que l'étoile flamboyante, la lune, le soleil, les étoiles. Les savans Maçons dans leur journal secret de Vienne, attribuent ceux-ci au fondateur des Rose-Croix, appellé Frère de* Ros-Crux. *Celui-ci est un moine du treizième siecle, qui avoit apporté d'Egypte ses mystères & sa magie. Il mourut après avoir initié quelques disciples, qui firent longtems bande à part, & enfin se joignirent aux Franc-Maçons, dont ils sont aujourd'hui un des arrières-grades. Ou pour mieux dire, il ne reste aujourd'hui à cet arrière grade, que le nom & les études Magiques des anciens Rose-Croix, avec leurs étoiles & leurs autres symboles tirés du firmament. Tout le reste s'est confondu avec les mystères & les complots Maçoniques.*

lippe le Bel ; qu'ils prétendent ensuite retrouver dans chaque Roi. Ainsi avec tous les mystères du blasphème contre le Dieu du Christianisme, se sont perpétués les mystères de la vengeance, de la haine & des complots contre les Rois. Les Maçons ont raison de ne voir que leurs pères dans les Templiers proscrits. Les mêmes projets, les mêmes moyens, les mêmes horreurs ne pouvoient pas se transmettre plus fidèlement des pères aux enfans.

Terminons ce chapitre par des observations qui ne laissent plus de subterfuge, même à ceux qui pourroient encore nourrir des doutes sur les horreurs qui firent proscrire les Templiers. Supposons tout cet Ordre pleinement innocent de toute impiété, de tout principe redoutable aux puissances ; ce n'est pas comme exempt de ces crimes, qu'ils sont reconnus par la secte pour pères des Maçons. Les profonds adeptes ne se disent les enfans des Templiers, que parce qu'ils croient très fermement ces Chevaliers coupables de la même impiété, & des mêmes complots dont ils le sont eux-mêmes. C'est à ces crimes seuls, c'est à ces conjurations, qu'ils reconnoissent leurs Maîtres; c'est uniquement comme impies, comme conspirateurs qu'ils les invoquent.

A quel titre en effet les Condorcet & les Sycys, à quel titre Fauchet ou Mirabeau, Guillotin ou Lalande, Bonneville ou Volney, &

tant d'autres connus tout à la fois, & comme grands adeptes de la Franc-Maçonnerie, & comme les héros ou de l'impiété ou de la rebellion révolutionnaire ; à quel titre des hommes de cette espèce peuvent-ils révendiquer pour leurs ancêtres les Chevaliers du Temple, si ce n'est parce qu'ils croient au moins avoir hérité d'eux tous les principes de cette liberté, de cette égalité, qui ne sont pas autre chose que la haine du Trône & de l'Autel? Lors que ce Condorcet unissant les travaux de trente ans, altérant tous les faits de l'histoire, combinant toutes les ruses du sophisme, s'efforce d'exciter notre reconnoissance pour *ces sociétés secrètes destinées à perpétuer sourdement & sans danger parmi quelques adeptes*, ce qu'il appelle *un petit nombre de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs* ; lors qu'il ne voit dans la Révolution Françoise, que le triomphe si long-tems préparé, si long-tems attendu, par ces *sociétés secrètes ;* lors qu'il promet de nous apprendre un jour *s'il ne faut pas placer au nombre de ces sociétés*, ce même Ordre des Templiers dont la destruction n'est pour lui que l'effet de la *barbarie & de la bassesse* ; (esquisse des progrès &c épo. 7) sous quel jour ces Chevaliers du Temple peuvent-ils donc lui inspirer un si vif intérêt? Pour lui, les sociétés secrètes, qui méritent notre reconnoissance, sont celles de ces prétendus sages " indignés de voir les peuples

« opprimés jusque dans le Sanctuaire de leur « conscience par *des Rois, esclaves superstitieux ou* « *politiques du Sacerdoce.* Ces sociétés sont celles de ces hommes prétendus *généreux,* qui osent « examiner les fondemens de la puissance, « ou de l'autorité, qui révèlent au peuple « cette grande vérité, que *leur liberté est un* « *bien inaliénable; qu'il n'y a point de prescription* « *en faveur de la tyrannie; point de convention* « *qui puisse irrévocablement lier une nation à une* « *famille; que les Magistrats, quels que soient leurs* « *titres, leurs fonctions, leurs puissances, sont les* « *officiers du peuple, ne sont pas ses maîtres; qu'il* « *conserve le pouvoir de leur retirer leur autorité* « *émanée de lui-seul, soit quand ils en ont abusé,* « *soit même quand il cesse de croire utile à ses inté-* « *rêts de la leur conserver; qu'enfin il a le droit* « *de les punir comme de les révoquer.* » (*Id. époque* 8.)

C'est de tous ces principes de la Révolution Françoise, que Condorcet veut reconnoître au moins le germe dans les *Sociétés secrètes,* qu'il nous donne comme les bienfaitrices des Nations, & comme préparant les triomphes des peuples sur l'Autel & le Trône. Tout ce qu'il fait, & tout ce qu'il promet de faire, pour voir s'il ne trouvera pas chez les Templiers une de ces Sociétés secrètes, n'est donc dû qu'à l'espoir de nous montrer un jour chez eux, les principes, les vœux & les moyens, qui à la longue, amenent

les révolutions. Tout ce zèle de Condorcet pour la Société secrète des Templiers, n'est donc que dans l'espoir de retrouver chez eux, toute la haine qu'il a lui-même dans le cœur, contre les Prêtres & les Rois.

Le secret qu'il n'a dit qu'à demi, d'autres adeptes l'ont trahi avec moins de réserve. Il leur est échappé au milieu de leurs déclamations. Dans les transports de leurs fureurs, & comme s'ils étoient encore dans l'antre des épreuves régicides, ils ont publiquement invoqué les *poignards* & appellé les Frères, ils se sont écriés: "franchissez tout-à-coup les siecles, & amenez "les nations aux persécutions de *Philippe le* "*Bel—Vous qui êtes, ou n'êtes pas Templiers*— "aidez un peuple libre à se bâtir en trois jours, "& pour toujours, le Temple de la Vérité— "*Périssent les tyrans!* & que la terre en soit "purgée!" *(V. Bonneville, esprit des Religions. p. 156. 157. 175. &c.)*

Voilà donc ce que c'est pour les profonds adeptes, que ces noms mystérieux de Philippe le Bel & des Templiers. Le premier, au moment des Révolutions, leur rappelle les Rois à immoler; & le second, les hommes unis par le serment de purger la terre de ses Rois. C'est-là ce qu'ils appellent rendre les *peuples libres*, & leur bâtir le *Temple* de la vérité! Longtems j'avois eu peur d'exagérer la corruption & les projets de ces fameux proscrits; mais quels

crimes leur prêtera l'histoire, qui ne soient tous compris dans cette invocation des adeptes au moment de la Révolution? C'est lors qu'ils s'enhardissent, s'animent aux forfaits qui renversent & l'Autel & le Trône; c'est alors que les plus furieux des adeptes Maçons & Jacobins se rappellent le nom, l'honneur des Templiers à soutenir, & leurs vœux, leurs sermens à remplir. Les Templiers furent donc ce que sont aujourd'hui nos Maçons Jacobins; leurs mystères ne furent donc que ceux des Jacobins. Ce n'est plus à nous qu'il faut répondre pour repousser l'accusation; c'est aux profonds adeptes de la Maçonnerie & du Jacobinisme; c'est aux enfans eux-mêmes qu'il faut prouver qu'ils outragent leurs pères. On le demontreroit; il n'en resteroit pas moins constant que les mystères des Arrière-Loges sont tous dans cette haine des Autels & des Trônes, & tous dans ces sermens de la rebellion & de l'mpiété, dans lesquels les adeptes ne voient que l'héritage des Templiers. Il n'en seroit pas moins constant que ce vœu du profond Jacobinisme, ce serment d'écraser & l'Autel & le Trône, sont le dernier mystère des Arrières-Maçons; qu'ils ne se sont donnés les Templiers pour pères, ou pour instituteurs, que parce qu'ils ont vu, ou voulu voir dans les anciens mystères de ces fameux Proscrits, tous les principes, tous les vœux & tous les sermens de la Révolution.

CHAPITRE XII.

AVEUX ULTÉRIEURS DES FRANC-MAÇONS SUR LEUR ORIGINE ; VRAI FONDATEUR DE L'ORDRE ; VÉRITABLE ET PREMIÈRE ORIGINE DE LEURS MYSTÈRES ET DE TOUS LEURS SYSTÈMES.

LES ſavans adeptes de la Maçonnerie ne ſe ſont point trompés en comptant les Templiers au nombre de leurs ancêtres. Nous avons vu combien cette opinion devenoit conſtante par les rapports de leurs myſtères, avec ceux de ces Chevaliers, mais il reſtoit encore à expliquer, d'où les Templiers eux-mêmes avoient reçu le ſyſtême de leur impiété. Cette obſervation n'a point échappé à ceux des Frères, qui n'admiroient rien tant dans leurs myſtères, que cette impiété. Ils ont donc fait encore de nouvelles recherches pour ſavoir, ſi avant les Templiers eux-mêmes, il n'exiſtoit point en Europe, quelques unes de ces *ſociétés ſecrètes*, dans leſquelles ils puſſent reconnoître leurs ancêtres. Ecoutons de nouveau le plus fameux des adeptes, le ſophiſte Condorcet ; le réſultat de ſes recherches n'eſt encore qu'annoncé ; la mort a prévenu le développement de ſes idées, dans le grand ouvrage qu'il méditoit ſur les progrès de *l'eſprit humain*, & dont ſes admirateurs n'ont publié que le plan général, ſous le titre *d'eſquiſſe*

d'un tableau historique ; mais dans cette esquisse même, nous en trouvons assez pour dissiper un reste de nuage, pour percer à travers le voile que la secte ne croyoit pas encore devoir absolument lever. Je mettrai sous les yeux du Lecteur le texte de ce fameux adepte ; quelques réflexions nous montreront bientôt le terme où il faut aboutir, pour trouver enfin la première origine des mystères & de tous les systêmes Maçonniques, pour en découvrir le véritable esprit dans toute son étendue.

" Dans le Midi de la France, dit l'adepte
" Maçon & Philosophe, des provinces entières
" se réunirent pour adopter une doctrine plus
" simple, un Christianisme plus épuré, où
" l'homme soumis á la Divinité seule, jugeroit
" d'après ses propres lumières, de ce qu'elle a
" daigné révéler dans les livres émanés d'elle. "

" Des armées fanatiques, dirigées par des
" chefs ambitieux, dévastèrent ces provinces.
" Les bourreaux conduits par des Légats &
" des Prêtres, immolèrent ceux que les soldats
" avoient épargnés ; on établit un tribunal de
" moines, chargés d'envoyer au bûcher qui-
" conque seroit soupçonné d'écouter encore sa
" raison. "

" Cependant ils ne purent empêcher cet
" esprit de liberté & d'examen, de faire sou-
" vent des progrès. Réprimé dans le pays où
" il osoit se montrer, où plus d'une fois l'into-

" lérante hypocrisie alluma des guerres san-
" glantes, il se reproduisoit, il se répandoit en
" secret dans une autre contrée. On le retrou-
" ve *à toutes les époques*, jusqu'au moment où,
" secondé par l'invention de l'imprimerie, il
" fut assez puissant, pour délivrer une partie
" de l'Europe du joug de la Cour de Rome "

" Déjà même, il existoit une classe d'hom-
" mes, qui supérieurs à toutes les superstitions,
" se contentoient de les mépriser en secret, ou
" se permettoient tout au plus de répandre sur
" elles en passant, quelques traits d'un ridicule
" rendu plus piquant par un voile de respect,
" dont ils avoient soin de le couvrir. "

En preuve de cet esprit philosophique, c'est-à-dire de cette impiété, qui avoit dès lors ses prosélytes, Condorcet cite, à cette époque, l'empereur Fréderic II, son chancelier, Pierre de Vignes, le livre intitulé des *trois imposteurs*, *les Fabliaux*, *le Décameron* de Bocace; & c'est alors enfin qu'il ajoute ces paroles deja citées dans le chapitre précédent, mais qu'il est essentiel de répéter ici " nous examinerons si dans
" un tems où le prosélytisme philosophique eût
" été dangereux, il ne se forma point des *soci-*
" *étés secrètes destinées à perpétuer, à répandre*
" *sourdement, & sans danger parmi quelques adep-*
" *tes, un petit nombre de vérités simples, comme*
" *de sûrs préservatifs contre les préjugés domi-*
" *nateurs.* "

" Nous chercherons si l'on ne doit pas mettre
" au nombre de ces sociétés, cet ordre célèbre
" (celui des Templiers) contre lequel les Papes
" & les Rois conspirèrent avec tant de barba-
" rie." *(esquisse d'un tableau &c. 7 époq.)*

Je profite de cette indication de Condorcet; je sais tout ce que furent les *hommes du midi*, dans lesquels il promet de chercher l'origine de ces sociétés secrètes. C'est toute cette horde des enfans de Manès, à travers bien des siecles arrivée d'Orient en Occident, à l'époque de Fréderic second répandue en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne. C'est toute cette horde de Sectaires connus sous les noms d'Albigeois, de Cathares, Patarins, Bulgares, & Begards; sous les noms encore de Brabançons, de Navarrois, de Basques, Coteraux, Henriciens Léonistes, Bulgares, & sous cent autres dénominations qui nous rappellent toutes les plus terribles ennemis, que les mœurs, & le trône, & l'autel eussent eus en Europe, jusqu'à leur époque. J'ai étudié leurs dogmes & leurs diverses branches; j'y ai vu le monstrueux ensemble de tous les *Jéhova* des Loges Maçoniques. Dans leur double principe, se retrouve le double Dieu des Maçons de la Cabale, des Maçons Martinistes. Dans la diversité de leurs opinions, se trouve tout l'accord des Maçons Eclectiques contre le Dieu du Christianisme. Dans leurs principes même, se trouve l'explication de

leurs plus infâmes myſtères, & de ceux des Templiers. Ils font créer la chair par le Démon, pour avoir droit de la proſtituer. Tout ſe lie des Cathares aux Albigeois, aux Chevaliers du Temple, & de ceux-ci aux Maçons Jacobins; tout indique un père commun. Il ſe montre bien plus ſpécialement encore dans cette égalité & cette liberté déſorganiſatrices, qui ne connoiſſent d'obéiſſance due ni *aux puiſſances ſpirituelles, ni aux puiſſances temporelles*; elles furent le caractère diſtinctif des Albigeois; elles les déſignoit au Magiſtrat public, comme ſoumis aux loix portées contre la ſecte. Continuons à les ſuivre.

Dans leur tems de triomphe, & quand la multitude de ces Sectaires, leur permettoit de recourir aux armes, c'étoit encore toute la rage & toute la fureur des Jacobins Maçons contre le nom chrétien. Avant même que les Princes & l'Egliſe ne ſe fuſſent unis pour repouſſer ces ennemis, déjà ils exerçoient les cruautés & la férocité des Robeſpierre. Ils alloient abattant comme les Jacobins, *les égliſes & les maiſons religieuſes, maſſacrant impitoyablement les veuves & les pupilles, les vieillards & les enfans, ne diſtinguant ni âge, ni ſexe, comme les ennemis jurés du Chriſtianiſme, détruiſant tout, ravageant tout, dans l'Etat & l'Egliſe.* (*)

---

* *Tout ceci ſe trouveroit abondamment prouvé, ſi nous avions donné nos mémoires ſur le Jacobiniſme*

Quand la force publique avoit enfin triomphé de ces féroces Sectaires, alors ils rentroient

---

du moyen âge. En attendant, on peut consulter sur les opinions de ces Sectaires, tout ce qui reste des auteurs contemporains, ou qui les ont suivis de près; tels que Gläber *témoin de leur première apparition à Orléans, en* 1017; *Reinier ensuite, qui fut un de leurs adeptes pendant* 17 *ans; Philichdorf, Ebrard, & Hermangard qui vécurent avec eux. On peut voir aussi St. Antonin, Fleuri, Colliers, Baronius. Mais il faudroit sur-tout étudier les conciles qui condamnerent la secte, combiner les décrets avec l'histoire; & alors tomberoient bien des préjugés contre les moyens pris par l'Etat & l'Eglise, pour écraser enfin des sectaires, vrais Jacobins qui ne tendoient aussi à rien moins qu'à la destruction absolue de toute société civile, de tout Christianisme. Comment douter, par exemple, de leur égalité & de leur liberté désorganisatrices de tout Empire, quand on sait que la preuve désignée aux Juges pour l'application des décrets portés contre ces sectaires, consiste à voir si l'accusé est un de ceux qui soutiennent qu'il ne faut obéir ni à la puissance spirituelle, ni à la puissance civile; que personne n'a droit de punir aucun crime. Eh! bien c'est là précisément la doctrine désignée par le Concile de Taragone, pour savoir, si les fameux décrets des* 3 *&* 4 *Conciles de Latran, son applicables à l'accusé:* qui dicunt poteftatibus ecclefiafticis vel fæcularibus non effe obediendum, &

dans leurs Antres, ou leurs Loges, & ils se réduisoient aux sociétés secrètes. Alors ils avoient

---

pœnam corporalem non esse infligendam in aliquo casu, & similia. *(Conc. Tarag. an 1242.) Comment prétendre encore, que les fureurs de ces sectaires ne furent qu'une représaille de la Croisade publiée contre eux, quand on voit le premier décret de cette Croisade, porté précisément pour délivrer l'Europe des atrocités qu'ils exerçoient déjà dans le Toulousain, sous le nom de Cotereaux; dans la Biscaye, sous le nom de Basques, & dans tous les pays désignés sous ces différens noms de* Brabantionibus & Aragonesibus, Navariis, Bascolis, Coterellis & Triaverdinis, qui tantam in Chiistianos immanitatem exercent, ut nec Ecclesiis nec Monasteriis deferant, non viduis non pupillis, non senibus & pueris, nec cuilibet parcant ætati aut sexui; sed more Paganorum omnia perdant & vastent &c. *(Conc. Lateran. 1179.) Voilà pourtant le premier motif & le premier décret de cette Croisade. Qu'ont fait de plus Robespierre & les autres Jacobins, pour la mériter?*

Il est inconcevable combien on s'est trompé sur ce décret, & sur celui qui fut encore rendu pour le même objet, dans le IVe Conc. Œcumé. de Latran, Année 1215. On a voulu y voir l'Eglise déposant les Souverains, absolvant les sujets du serment de fidélité, usurpant tous les droits de la Puissance temporelle, tous ceux de la société civile. On a cru

aussi leurs sermens, & leur doctrine occulte, leurs signes, & leurs grades comme les Arrière-

---

voir tout cela dans ces mêmes décrets, sans lesquels les Jacobins d'alors auroient fait ce qu'ils ont fait aujourd'hui des Souverains & de toute la société. Si j'avois eu le tems de rédiger mes recherches sur cet objet, l'Eglise & ses Conciles s'y trouveroient abondamment vengés de cette calomnie. J'espère y suppléer au moins un jour, par une dissertation spéciale; & l'on verra alors, combien étrangement on s'est trompé sur ces décrets, faute de connoître l'histoire des tems où ils furent rendus, & des hommes contre qui ils le furent — Qu'on suppose aujourd'hui Philippe d'Orléans, en vertu du serment ordinaire sous le régime de Féodalité, sommant ses vassaux de le suivre, de s'unir à lui & à ses Jacobins, dans la guerre qu'ils font contre le Roi, contre les Loix, pour la destruction de toute société, de toute Religion; est-il bien un seul homme sensé, qui crût ces vassaux, en vertu de leur serment, obligés de porter les armes pour Philippe, & de seconder sa conspiration anti-sociale? N'est-il pas évident au contraire, qu'il n'est point de serment qui puisse lier des vassaux à soutenir une pareille guerre; qu'il n'est point de serment dont on ne soit absout, quand il ne peut être rempli, qu'en renversant le trône du Souverain, l'empire des Loix, & la base de toute société civile; que dans un pareil cas, c'est la cause du Souverain, des Loix, de la soci-

Maçons ont leurs parfaits maîtres. Ils nedisoient

été, qu'il faut défendre, malgré tous les sermens? Eh bien! je me charge de démontrer que les fameux décrets des Conciles de Latran contre les Albigeois, ne sont pas autre chose que cette décision; que bien loin d'attaquer l'autorité des Souverains, ils furent précisément rendus pour les maintenir, eux, leur autorité, celle des loix & toute la société civile; que sans ces décrets, c'en étoit fait dès lors des Souverains & de tout l'empire des loix.

J'aurai bien des erreurs à réfuter dans cette dissertation; il en est une entre autres, que je n'oublierai pas. Je sais qu'il est des hommes assez prévenus en faveur des Albigeois & des Vaudois, pour en faire les ancêtres de l'église Anglicane, & lui donner des preuves de son antiquité. Telle est entre autres la prétention de l'Editeur Anglois de la traduction de l'histoire Ecclésiastique par Mosheim. (Voyez ses notes sur l'article Vaudois & Albigeois.) *Quoique la cause de l'église Anglicane ne soit pas la mienne, je ferai mieux pour elle, que tous ces maladroits; je l'a vengerai de la honte d'une pareille origine. Je prouverai qu'au lieu d'appartenir aux Vaudois, elle condamna hautement, soit avant, soit après Henri VIII, leurs principes désorganisateurs; & qu'il n'y eut jamais entre elle & les Albigeois, le moindre rapport. Il n'est donné qu'aux Jacobins, & au sociétés secrètes de*

auſſi alors aux Apprentifs que la moitié de leur ſecret. (*)

Nous pouvons déſormais diſpenſer Condorcet de ſes recherches ſur les ſociétés ſecrètes de ces fameux Sectaires. Ce n'eſt pas-là le grand myſtère à dévoiler dans leur hiſtoire ; nous ſavons qu'ils avoient leur ſerment, leurs ſignes, leur langage, leur fraternité, leur propagande même ; & ſurtout ces ſecrets qu'il n'étoit *pas permis au père même de dévoiler à ſes enfans, aux enfans de dévoiler au père ; ces ſecrets dont la ſœur ne devoit point parler au frère, ni le frère à la ſœur.* (Pilichd. Cont. Wald. C. 13.)

Ce qu'il y a ici d'intéreſſant, c'eſt le rapport que Condorcet déſigne entre les myſtères de ces fameux Sectaires, & ceux des Templiers, & ceux des ſociétés ſecrètes de nos jours. Nous ſavons ce que furent ces Sectaires du Midi, nous

---

Condorcet, d'avoir des ancêtres de cette eſpèce, & de s'en glorifier.

* *Eſt valdè notandum quòd ipſe Johannes & complices ſui, non audent revelare prædictos errores credentibus ſuis, ne ipſi diſcedant ab eis — Sic tenebant Albanenſes, exceptis ſimplicioribus quibus ſingula non revelabantur.* (Reinier *de catharis Lugduni* & *Albanenſ.*) Voilà préciſément les ſecrets des Premières & Arrières Loges Maçonniques, des ſimples dupes, & des adeptes conſommés.

connoiſſons leur père; s'il doit être celui des Franc-Maçons, la généalogie n'eſt pas honororable pour les adeptes. Elles nous montre tous les myſtères Maçoniques remontant, il eſt vrai, à une antiquité de ſeize ſiecles; mais ſi cette origine eſt vraie, à quelle ſource va-t-elle nous montrer celle des Franc-Maçons? Toute l'hiſtoire a parlé clairement: le vrai père des Albigeois, des Cathares & Bégards, Bulgares, Coteraux, & Patarins, de toutes ces Sectes du Midi déſignées par Condorcet, c'eſt l'eſclave vendu à la veuve de Scythien; c'eſt l'eſclave *Curbique*, plus généralement connu ſous le nom de *Manès*. Ce n'eſt pas notre faute, c'eſt à Condorcet même que les adeptes doivent s'en prendre, s'il faut pour retrouver le père des Loges Maçonniques, & de tous leurs myſtères, remonter tout de même au berçeau de cet eſclave. Il nous en a coûté de dévoiler l'humiliante origine; mais Condorcet nous la montre de loin. Il a vu cet eſclave indigné des liens qui garrotèrent ſon enfance, cherchant à ſe venger ſur la ſociété même, de la baſſeſſe de ſon premier état. Il l'a entendu prêchant la liberté, parce qu'il étoit né dans l'eſclavage; prêchant l'égalité, parce qu'il étoit né au dernier rang de l'eſpèce humaine. Il n'a pas oſé dire: le premier Jacobin Franc-Maçon, fut un eſclave; mais il nous a montré les enfans de Curbique, dans les Sectaires du Midi, dans les

Templiers; il a montré les Frères héritiers de ces Sectaires & des Templiers, dans les adeptes Franc-Maçons; c'étoit en dire assez pour ne leur donner à tous qu'un même père.

Gardons-nous cependant d'affirmer sur cette simple preuve. Si les mystères de la Maçonnerie remontent à Manès, s'il en est le vrai père, s'il est le fondateur des Loges, c'est d'abord à ses dogmes, c'est ensuite à la ressemblance, à la conformité des secrets, des symboles, qu'il faut le reconnoître. Que le lecteur se prête donc ici à nos rapprochemens; la vérité qui en résultera n'est pas indifférente pour l'histoire; elle est surtout d'un bien grand intérêt pour les chefs des Empires.

1° Quant aux dogmes d'abord, jusques à la naissance des Maçons Eclectiques, c'est-à-dire jusques à ce moment où les impies du siecle ont apporté dans les Mystères des loges, tous ceux de leur Déisme & de leur Athéisme, on ne trouvera point dans le vrai Code Maçonnique d'autre Dieu, ou d'autre *Jéhova*, que celui de Manès, ou l'Etre universel divisé en Dieu bon, en Dieu mauvais. C'est celui du Maçon Cabaliste, des anciens Rose-Croix; c'est celui du Maçon Martiniste, qui semble n'avoir fait que copier Manès & les adeptes Albigeois. S'il est ici quelque chose d'étonnant, c'est que dans un siecle, où les Dieux de la superstition devoient faire place à tous les Dieux des Sophistes mo-

dernes, celui de Manès se soit encore soutenu dans tant de branches Maçonniques.

2° De tout tems, les folies de la cabale, de la magie fondées sur la distinction de ce double Dieu, sont venues se mêler aux Loges Maçonniques; Manès faisoit aussi des Magiciens de ses élus. *Magorum quoque dogmata Manes novit, & in ipsis volutatur.* (Centur. magd, ex August.)

3° C'est sur-tout de Manès que provient cette Fraternité religieuse, qui pour les Arrière-adeptes, n'est que l'indifférence de toutes les religions. Cet Héréfiarque vouloit avoir pour lui, les hommes de toutes les sectes; il leur prêchoit à toutes, qu'elles arrivoient toutes au même objet; il promettoit de les accueillir toutes avec la même affection. *(V. Baroniusin Manet.)*

4° Mais dans ce code de Manès, ce qu'il importe sur-tout de rapprocher du code des Arrière-Maçons, ce sont les principes de toute égalité, de toute liberté désorganisatrices. Pour empêcher qu'il n'y eût des Princes & des Rois, des Supérieurs & des Inférieurs, l'Héréfiarque disoit à ses adeptes: que toute loi, toute magistrature, est l'ouvrage du mauvais principe. *Magistratus civiles & politias damnabant, ut quæ à Deo malo conditæ & constitutæ sunt. (V. centur. Magdeb. t. 2 in Manet.)*

5°. Pour empêcher qu'il n'y eût des pauvres & des riches, il disoit que tout appartient à tous, que personne n'a droit de s'approprier

un champ, une maison : *nec domos, nec agros, nec pecuniam ullam possidendam.* (ibid. ex Epiph. & August.)

Cette doctrine devoit souffrir des modifications dans les Loges, comme chez les disciples de Manès. Sa marche conduisoit à l'abolition des loix & de tout Christianisme, à l'égalité & à la liberté, par les voies de la superstition & du fanatisme ; nos Sophistes modernes devoient donner à ses sistèmes, une nouvelle tournure, celle de leur impiété. L'Autel & le Trône dedevoient en être également victimes ; l'égalité, la liberté contre les Rois & contre Dieu, pour les Sophistes, tout comme pour Manès, sont toujours le dernier terme des mystéres.

6°. Mêmes rapports encore dans les gradations des adeptes, avant que d'arriver aux profonds secrets. Les noms ont changé, mais Manès avoit ses *croyans*, ses *élus*, auxquels vinrent bientôt se joindre les *parfaits*. Ces derniers étoient les impeccables, c'est-à-dire les absolument libres, parcequ'il n'y avoit pour eux, aucune loi dont la violation pût les rendre coupables. *(Hieron. præm. dial. cont. Pelag.)* Ces trois grades répondent à ceux d'Apprentif, de Compagnon & de Maître parfait. Celui *d'Elu* a conservé son nom dans la Maçonnerie, mais il est devenu le quatrième.

7°. Tout comme les Maçons encore, le plus inviolable serment lioit les enfans de Manès au

ſecret de leur grade. Depuis neuf ans dans celui des *croyans*, St. Auguſtin n'étoit pas arrivé au ſecret des *Elus*. *Jura*, *perjura*, *ſecretum prodere noli*. Jure, parjure toi, mais garde ton ſecret; c'étoit là leur deviſe. (*Aug. de Mani.*)

8°. Même nombre encore, & preſque identité de ſignes. Les Maçons en ont trois qu'ils appellent *le Signe*, *l'Attouchement* & *la Parole*; les Manichéens en avoient trois auſſi, celui de la parole, celui de l'attouchement, & celui du ſein. *Signa oris*, *manuum* & *ſinus*. (Centu. Magd. ex Aug.) Celui du ſein étoit d'une indécence qui l'a fait ſupprimer; on le retrouve encore chez les Templiers. Les deux autres ſont reſtés dans les Loges.

Tout Maçon qui veut ſavoir ſi vous *avez vu la lumière*, commence par vous tendre la main, pour voir ſi vous le toucherez en adepte. C'étoit préciſément au même ſigne que les Manichéens ſe reconnoiſſoient en s'abordant, & ſe felicitoient d'avoir vu la lumière. *Manichæorum alter alteri obviam factus*, *dexteras dant ſibi ipſis ſigni cauſâ*, *velut à tenebris ſervati*. (ib. ex Epiph.)

9° Si nous pénétrons à préſent dans l'intérieur des Loges Maçonniques, nous y verrons partout les images du Soleil, de la Lune, des Etoiles. Tout cela n'eſt encore que les Symboles de Manès & de ſon Dieu Bon, qu'il faiſoit venir du Soleil; & de ſes Eſprits qu'il diſtribuoit dans

les étoiles. Si celui qui demande à être initié, n'entre encore aujourd'hui dans les Loges, qu'avec un bandeau sur les yeux, c'est qu'il est encore sous l'empire des ténèbres, dont Manès fait sortir son Dieu Mauvais.

10° Je ne sais s'il est encore des adeptes Franc-Maçons assez instruits sur leur généalogie, pour savoir la véritable origine de leurs décorations, & de la fable sur laquelle est fondée toute l'explication des Arrière-Grades. Mais c'est ici plus spécialement que tout montre les enfans de Manès. Dans le Grade de Maître, tout appelle le deuil & la tristesse; la Loge est tendue en noir; au milieu est un Cataphalque porté sur cinq gradins, recouvert d'un drap mortuaire; tout au tour, les adeptes dans un silence profond, & déplorant la mort d'un homme dont les cendres sont censées reposer dans ce cercueil. L'histoire de cet homme est d'abord celle d'Adoniram; elle devient ensuite celle de Molay, dont il faut venger la mort par celle des Tyrans. L'allégorie est menaçante pour les Rois, mais elle est trop ancienne, pour ne pas remonter plus haut que le Grand Maître des Templiers.

Toute cette décoration se retrouve dans les anciens mystères des enfans de Manès; cette même cérémonie est précisément celle qu'ils appelloient *Bema*. Ils s'assembloient aussi au tour d'un Cataphalque élevé sur le même nombre de gradins, & couvert de décorations proporti-

onnées à la cérémonie. Ils rendoient alors de grands honneurs à celui qui reposoit sous ce Cataphalque. Mais ces honneurs étoient tous adressés à Manès; c'étoit sa mort qu'ils célébroient. Ils consacroient à cette fête, précisément le tems où les Chrétiens célèbrent la mort & la resurrection de Jésus-Christ. *

C'est un reproche qui leur fut souvent fait par les Chrétiens; & aujourd'hui c'est encore celui que je vois faire aux Maçons *Rose-Croix*, sur l'usage où ils sont de renouveller leurs funèbres cérémonies, précisément au même tems. (*V. Mr. le Franc, grade de Rose-Croix.*) †

11° Dans les jeux Maçonniques, les mots mystérieux renfermant tout le sens de cette cérémonie, sont *Mac Benac*. L'explication littérale de ces mots, suivant les Maçons, est

---

* *Plerumque Pascha nullum celebrant—sed Pascha suum, id est diem quo Manichæus occisus, quinque gradibus instructo tribunali, & preciosis linteis adornato, ac in promptu posito, & objecto adorantibus, magnis honoribus prosequuntur.* (August. contra epist. Manich.)

† *Je crains d'avoir dit quelque part que la principale fête des Rose-Croix étoit le Vendredi Saint; ce seroit une erreur; suivant leurs statuts c'est le Jeudi Saint qu'ils doivent s'assembler, précisément encore pour opposer, comme enfans de Manès, la Pâque Maçonnique à celle des Chrétiens.*

celle-ci : *la chair quitte les os.* Cette explication reste elle-même un mystère, que le supplice de Manès explique très naturellement. Cet Héré-siarque avoit promis de guérir par ses prodiges, l'enfant du Roi de Perse, pourvu qu'on écartât tout médecin. Le jeune Prince mourut, Manès fuit ; mais il fut enfin découvert, & ramené au Roi, qui le fit écorcher tout vif avec des pointes de roseaux. *(Epiph. Baronius, Fleuri, &c.)* Voilà assurément l'explication la plus claire du *Mac Benac, la chair quitte les os ;* il fut écorché vif.*

12° Il n'est pas jusques à la circonstance de ces Roseaux, qui ne vienne à l'appui de nos rapprochemens. On s'étonne de voir les Rose-Croix commencer leurs cérémonies, par s'asseoir tristement en silence & par terre, se lever ensuite, & marcher en portant de longs Roseaux. *(V. Mr. le Franc, Grade de Rose-Croix.)* Tout cela s'explique encore, quand on sait que c'est précisément dans cette posture, que se tenoient les Manichéens, affectant de s'asseoir, ou même de se coucher sur des nattes faites de *Roseaux*, pour avoir toujours présente à l'esprit, la ma-

---

* *Si l'on disoit que dans ce Grade, tout paroît fondé sur Adoniram & le Temple de Salomon, je répondrois : oui, quant aux mots ; mais quant aux choses, il n'y a rien dans l'histoire de Salomon & du Temple sur cette mort d'Adoniram. Tout est allégorique ; l'allégorie s'applique uniquement à Manès. Le*

mère dont leur maître étoit mort. (*Cent. Magd. Baron. &c.*) Cet usage les fit nommer *Matarii*.

La véritable histoire des Manichéens nous offriroit ici bien d'autres rapprochemens. Nous trouverions chez eux, par exemple, toute cette fraternité que les Maçons exaltent, & tout ce soin qu'ils ont de s'aider les uns les autres ; fraternité louable assurément, si on ne pouvoit pas lui reprocher d'être exclusive. Les Maçons ont semblé mériter ce reproche ; c'est encore un vrai reste des Manichéens. Très empressés à secourir leurs adeptes, ils étoient d'une dureté extrême pour tout autre indigent. *Quin & homini mendico, nisi Manichæus sit, panem & aquam non porrigunt.* (Aug. de morib. Manich. & contrà Faust.)

Nous pourrions observer encore chez les Manichéens & les Franc-Maçons, le même zèle pour la propagation de leurs mystères. Les adeptes du jour se glorifient de voir leurs Loges répandues dans tout l'Univers. Tel étoit aussi l'esprit propagateur de Manès & de ses adeptes. Addas, Herman, & Thomas, allèrent par ses

---

Mac Benac *est inaplicable aux Chevaliers du Temple. Toute la cérémonie se retrouve d'ailleurs bien long-tems avant eux ; ils ont pu changer la fable conformément à leur profession; ils ont laissé les choses, & le mot essentiel, le* Mac Benac *qui rapporte tout à Manès.*

ordres établir ses mystères, l'un en Judée, le second en Egypte, le troisième en Orient, tandis qu'il prêchoit lui-même en Perse & en Mésopotamie. Il eut ensuite douze Apôtres, & même vingt deux, suivant quelques historiens. En très peu de tems on vit ses adeptes comme aujourd'hui les Franc-Maçons, répandus sur toute la terre, *(Cent. Magdeb. ex Epiph.)*

Je m'en tiens aux rappors les plus frappans. Ils nous montrent les Arrière-Grades de la Franc-Maçonnerie tous fondés sur le *Bema* des enfans de Manès. C'étoit lui qu'il falloit venger des Rois qui l'avoient fait écorcher, de ces Rois d'ailleurs, suivant sa doctrine, tous établis par *le mauvais Génie*; la parole à retrouver étoit cette doctrine même à établir sur les ruines du Christianisme. Les Templiers instruits par des adeptes répandus en Palestine & en Egypte, substituèrent à Manès leur Grand-Maître Molay, comme objet de leur vengeance; l'esprit des mystères & de l'allégorie resta le même. C'est toujours les Rois & le Christianisme à détruire, les Empires & les Autels à renverser, pour rétablir *l'égalité & la liberté* du genre humain.

Ce résultat n'est rien moins que flatteur pour les Franc-Maçons; il leur montre pour père de leurs Loges & de tout leur Code d'égalité, de liberté, un esclave écorché vif pour ses impostures. Quelque humiliante que soit cette

origine, ce n'en eſt pas moins là qu'aboutit la ſeule marche à ſuivre, pour retrouver la ſource de leurs myſtères. Leurs Arrière-Secrets ſont tous fondés ſur cet homme à venger, ſur cette parole ou doctrine à retrouver dans le troiſième Grade ; tout ce troiſième Grade, n'eſt qu'une répétition ſenſible & évidente du *Bema* des élus de Manès ; le fameux *Mac Benac* ne s'explique évidemment que par le genre de ſupplice infligé à Manès ; tout remonte juſqu'à cet eſclave de *la veuve du Scythien* ; (*) on peut défier les Franc-Maçons de rien trouver de ſemblable au Grade *Mac Benac*, ni avant, ni après le *Bema* des Manichéens, ſi ce n'eſt dans ce *Bema* lui-même ; c'eſt donc juſque-là qu'il faut remonter,

---

(*) *Cette circonſtance n'expliqueroit-elle pas encore un uſage des Maçons ? Lorſqu'ils ſe trouvent dans quelque danger, & qu'ils eſpèrent pouvoir être entendus par quelques Frères ; pour s'en faire connoître, & les appeller au ſecours, ils élevent les mains ſur la tête, en criant :* à moi les enfans de la veuve. *Si nos Maçons l'ignorent aujourd'hui, les anciens adeptes le ſavoient,* & *toute l'hiſtoire le répète : Manès fut adopté par cette veuve de Scythien ; il fut l'héritier des richeſſes qu'elle avoit reçues de ſon mari ;* à moi les enfans de la veuve *déſigne donc encore bien naturellement, les diſciples de Manès.*

& c'eſt-là qu'il faut s'arrêter, pour retrouver la ſource des myſtères Maçonniques.

Le ſilence des plus ſavans Maçons ſur cette origine, prouve bien qu'elle eſt humiliante, mais il ne prouve pas abſolument qu'elle leur ſoit inconnue. Il eſt bien difficile au moins qu'ils aient ſi ſouvent commenté dans leurs myſtères de la cabale, le Jéhova de Manès, diviſé comme le leur, en Dieu bon & mauvais, ſans connoître le grand auteur de ce ſyſtême, ou celui dont le nom eſt reſté à la ſecte du double Dieu; ſans reconnoître ce Manès ſi fameux d'ailleurs, comme exercé lui même dans tous les myſtères de la cabale, ou de la magie & de l'aſtrologie.

Il eſt bien difficile que le héros des Martiniſtes, n'ait pas vu que ſon Apocalypſe étoit celle de ce même héréſiarque. Il eſt bien difficile que Condorcet, cherchant l'origine des ſociétés ſecrètes, rapprochant de ſi près les Templiers & les Albigeois, ait ignoré ce que toute l'hiſtoire lui diſoit, que les Albigeois & toutes leurs diverſes branches (dont il faut pourtant diſtinguer les Vaudois) n'étoient réellement que des *Manichéens;* que d'ailleurs toutes les infamies attribuées aux Templiers ſont préciſément celles qu'on attribuoit aux Manichéens; que toutes ces horreurs s'expliquent par la doctrine de Manès.

Quand on voit enfin les principaux adeptes de la Maçonnerie. des Lalande, Dupuis, le Blond, de Launaye, *s'efforcer de ſubſtituer aux myſtères de la Religion Chrétienne les erreurs des Manichéens, & des Perſes*, il eſt bien plus difficile encore de penſer que ces profonds adeptes ignoroient le véritable auteur de leurs myſtères. *(V. les Obſervations de Mr. le Franc ſur l'hiſt. générale & particulière des Relig. chap. Ier.)*

Cependant il peut ſe faire que l'hiſtoire des Templiers & de leur Grand Maître, devenue plus intéreſſante pour les adeptes, leur ait fait oublier une origine plus flétriſſante.

Notre objet, à nous, dans toutes ces recherches étoit bien moins d'humilier tous les Frères, que de leur dévoiler les pièges d'une ſecte ſi juſtement flétrie dès les premiers jours de ſon exiſtence. Notre objet eſt ſurtout que l'on conçoive enfin quel intérêt avoient & la Religion & les Empires, à conſtater le grand objet d'une ſociété ſecrète, répandue dans toutes les parties de l'univers; d'une ſociété dont on ne peut douter d'abord, que le ſecret ne ſoit tout dans les mots confiés aux adeptes dès le premier grade de la Maçonnerie; dans ces mots *égalité, & liberté;* d'une ſociété, dont les derniers myſtères ne ſont que l'explication de ces mots, dans toute l'étendue que la Révolution des Jacobins leur a donnée.

La haine d'un esclave pour ses fers lui fait trouver ces mots, *égalité & liberté;* le ressentiment de son premier état, lui fait croire que le Démon seul a pu être l'auteur de ces Empires, où l'on trouve des maîtres & des serviteurs, des Rois & des Sujets, des Magistrats & des Citoyens. Il fait de ces Empires l'ouvrage du Démon; & laisse à ses disciples le serment de les détruire. Il se trouve en même tems héritier des livres & de toutes les absurdités d'un Philosophe, grand Astrologue & Magicien fameux; de ces absurdités, & de tout ce que lui a dicté sa haine contre les distinctions & les loix de la société, il compose le code monstrueux de sa doctrine. Il se fait des mystères, distribue ses adeptes en différens grades; il établit sa secte. Trop justement puni pour ses impostures, il leur laisse en mourant, son supplice à venger, comme un nouveau motif de haine contre les Rois. Cette secte s'étend en Orient & en Occident; à l'aide du mystère, elle se perpétue, se propage; on la retrouve à chaque siecle. Eteinte une première fois en Italie, en France, & en Espagne, elle y arrive de nouveau de l'Orient, dans le onzième siecle. Les Chevaliers du Temple en adoptent les mystères; leur extinction offre à la secte, une nouvelle tournure à prendre dans ses jeux. La haine des Rois & du Dieu des Chrétiens, ne fait que s'y fortifier par de nouveaux motifs. Les siecles & les mœurs

varient les formes, modifient les opinions; l'efſence reſte; c'eſt toujours la prétendue lumière de l'égalité & de la liberté, à répandre; c'eſt toujours l'empire des prétendus Tyrans religieux & politiques, des Pontiſes, des Prêtres, des Rois & du Dieu des Chrétiens, à renverſer, pour rendre au peuple la double égalité, la double liberté, qui ne ſouffrent ni la Religion de J. C. ni l'autorité des Souverains. Les grades des myſtères ſe multiplient, les précautions redoublent pour ne pas les trahir; le dernier des ſermens eſt toujours: haine au Dieu crucifié, haine aux Rois couronnés.

Tel eſt le précis hiſtorique de la Franc-Maçonnerie, tel eſt le fonds de ſes ſecrets. Que le lecteur réuniſſe les preuves que nous avons tirées de la nature même des grades Maçonniques; toutes celles que nous a fournies la doctrine des plus ſavans, des plus zélés Maçons ſur leurs myſtères; toutes celles enfin que nous avons tirées de leurs opinions même ſur l'origine de leur ſociété; je ne crois pas qu'il puiſſe reſter le moindre doute ſur le grand objet de cette inſtitution. Que l'on médite enſuite la manière dont nous nous ſommes trouvés forcés de remonter de Condorcet, des Franc-Maçons du jour, à l'eſclave Curbique, & de nous arrêter à cet héréſiarque, pour retrouver dans lui & ſes adeptes, les vrais auteurs du code & des myſtères Maçonniques; je ne crois pas qu'on

puiſſe déſormais héſiter ſur leur première ſource.

Il nous reſte à montrer comment ces mêmes myſtères devinrent pour les Sophiſtes conjurés contre le Dieu du Chriſtianiſme & contre tous les Rois, le grand moyen de hâter leurs complots, & d'amener la Révolution. Mais ne terminons pas ce chapitre, ſans renouveller nos proteſtations en faveur du grand nombre de Franc-Maçons, qui jamais ne furent admis aux derniers myſtères de la ſecte. Admirons la ſageſſe de cette Nation Angloiſe qui n'a rendu la Maçonnerie ſi commune chez elle, qu'en arrêtant les adeptes préciſément au grade qu'on ne pouvoit franchir ſans s'expoſer à des explications dangereuſes. Admirons la ſurtout d'avoir ſu faire une vraie ſource de bienfaits pour l'Etat, de ces mêmes myſtères, qui ailleurs ne récèlent qu'une profonde conſpiration contre l'Etat & la Religion. Plus nous avons mis d'importance à dévoiler ce queles franc-maçons avoient de menaçant pour les Empires dans leurs Arrière-Loges, moins il nous en coute de rendre juſtice à ceux que nous voyons ſi généralement s'en tenir aux principes d'une égalité bienfaiſante, & d'une liberté toujours ſoumiſe aux loix.

CHAPITRE XIII.

SIXIÈME DEGRÉ DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

UNION DES PHILOSOPHES ET DES FRANC-MAÇONS.

LA plupart des Franc-Maçons font aujourd'hui, aux Ecossois l'honneur de regarder leur grande Loge, comme le berçeau de toutes les autres. C'eſt là, nous diſent-ils, que les Templiers ſe réunirent pour la conſervation de leurs myſtères; c'eſt de là que la Franc-Maçonnerie paſſa en Angleterre, en France, en Allemagne, & dans tous les autres Empires. Cette opinion n'eſt pas ſans vraiſemblance, quant à la forme (*) & à la marche actuelle des myſtères; mais

Irs. obſtacles & propagation des Loges Maçonniques.

* *Je dis* quant à la forme actuelle des Loges, *non quant à la ſubſtance des myſtères, car il y a eu longtems en Angleterre des Franc-Maçons, qui ne prétendoient venir ni des Templiers, ni de la grande loge d'Ecoſſe. C'eſt ce que nous voyons par un manuſcrit de deux cent ſoixante ans d'antiquité, conſervé à Oxford dans la bibliothèque de Bodley. Ce manuſcrit eſt la copie de certaines queſtions écrites elles mêmes, environ cent ans avant, de la main d'Henri VI. L'original datte donc aujourd'hui d'environ trois cent trente ans; puiſque Henri VI*

de quelque part qu'ils se soient répandus en Europe, il est constant au moins qu'il y avoit

---

mourut en 1471. (V. lett. de Locke sur ce manuscrit, illustrat. of Macon. by Will. Preston.)

Il est deux remarques importantes à faire sur cet écrit. La première que l'adepte interrogé sur l'origine de la Maçonnerie, ne dit pas un mot des Templiers. Il répond au contraire que tous ses importans secrets furent apportés en Europe, par des marchands Vénitiens, qui revenoient de l'Orient (comed ffyrste fromme the este ynn Venetia.) *Locke soupçonne ici que dans ces tems d'ignorance* monacale, *les Maçons pourroient bien s'être trompés, & avoir pris les* Vénitiens *pour les* Phéniciens. *Locke ne pouvoit guere plus mal choisir son tems, pour appuyer un pareil soupçon. Les Maçons & toute l'Europe, & les Moines surtout avoient appris alors plus que jamais, par les Croisades, à distinguer les* Phéniciens *des* Vénitiens, *surtout* Tyr *de* Venise. *Rien n'est plus simple que la réponse de ce Franc-Maçon disant à Henri VI. que ses mystères ont été apportés* d'Orient *par les* Vénitiens. *Tous les Maçons conviennent en effet que les Templiers les avoient appris en* Orient. *Il est très naturel que les Vénitiens si fameux en ce tems là, par leurs courses & leur commerce en Orient, ayent pris ces mystères à la même source que les Templiers, dont l'histoire n'étoit pas encore venue se mêler à toutes les loges Maçonniques.*

des Loges Maçonniques en France, & dans presque tous les autres Empires, vers le commencement du siecle où nous vivons. En 1735,

---

Mais nous voilà toujours ramenés au berceau de Manès, à ces mêmes contrées dont la secte & ses mystères s'étoient notoirement répandus en Europe.

La seconde observation que j'ai à faire sur cet ancien manuscrit, c'est qu'on y voit que même en Angleterre, la Franc-Maçonnerie comprenoit alors tous ces systêmes de la cabale, de l'astrologie, de la divination, sciences toutes fondées sur le double principe de Manès. J'y vois encore l'art de vivre sans espérance comme sans crainte, *ce qui étoit aussi le grand objet de Manès, comme celui de tous les impies; l'art de faire consister la perfection, la vraie liberté à ne rien croire, d'un état à venir, qui puisse nourrir l'espoir du juste, effrayer le méchant; & tout cela avec le langage universel des Franc-Maçons.* The art of Wunderwerckinge, and of foresaynge thynge to come — the skylle of becommmynge gude and parfyghte wythouten the holpynges of fere and hope; and the universal longage of Maconnes. *A travers tous les éloges de la Franc-maçonnerie, voilà ce que l'on trouve dans ce monument, dont les maçons se montrent si jaloux, si glorieux. Le lecteur réfléchi n'y reconnoîtra pas certainement la preuve de tout ce qu'ils nous disent sur la prétendue innocence de leurs mystères.*

elles furent profcrites par un Edit des Etats de Hollande; deux ans plus tard, Louis XV. les défendit en France; & en 1738, Clement XII. lança contre elles fa fameufe Bulle d'excomunication, renouvellée par Benoît XIV. En 1748. les Franc-Maçons furent encore profcrits en Suiffe, par le Confeil de Berne.

Par la nature même de fes myftères, cette affociation pouvoit réfifter long-tems encore à toutes ces foudres. Des hommes dès long-tems inftruits à fe cacher, n'avoient d'autre précaution à prendre, que celle d'éviter l'éclat des affemblées nombreufes, pour fe fouftraire à toutes les recherches. C'étoit dans la nature même de leurs Dogmes, que fe trouvoit alors le plus grand obftacle à leur propagation. L'Angleterre, il eft vrai, dégoutée d'une égalité & d'une liberté dont les longues horreurs de fes Lollards, de fes Anabaptiftes & des Prefbitériens lui avoient fait fentir les conféquences, avoit purgé fes jeux de toute explication tendante au bouleverfement des Empires; mais il y reftoit encore des adeptes que les principes déforganifateurs attachoient aux anciens myftères. C'étoient plus fpécialement cette efpèce d'adeptes, qui confervoit le zéle de la propagation; c'étoient ceux-là qui jaloux d'attirer Voltaire dans leur parti, lui avoient fait écrire par Thiriot alors en Angleterre, que malgré le

titre *d'égalité*, *de liberté* donné à ses épitres, il n'alloit pas au fait.

Malheureusement pour la France & pour le reste de l'Europe, ce fut aussi cette même espèce d'adeptes qui contribua le plus à la propagation des mystères. Leurs succès furent d'abord lents & insensibles. Il en avoit coûté à Voltaire d'en venir aux principes désorganisateurs ; il devoit en coûter bien davantage aux jeunes gens & à la multitude des citoyens, dans qui la religion réprimoit encore l'esprit d'indépendance, & jusqu'à cet esprit de curiosité, d'ardeur pour un secret, qu'on ne pouvoit apprendre qu'à l'aide d'un serment, qui pouvoit se trouver un parjure.

En France sur-tout, il devoit en coûter à des hommes, qui n'étoient pas encore accoutumés aux déclamations contre les Souverains & l'état social, d'applaudir à des mystères, dont le dernier secret étoit celui de l'apostasie & de la révolte. La politique des adeptes d'abord, ensuite les progrès des Sophistes en France, levèrent ces obstacles. Les Franc-Maçons avoient, suivant leur usage, cherché à s'introduire dans l'esprit d'un homme, dont la protection les rassurât contre l'indignation du Souverain. Avec le Tablier de Maçon, ils offrirent au Prince de Conti le titre de grand Maître sur les Loges Françoises. Le Prince consentit à se faire initier ; les mystères furent pour lui ce qu'ils sont pour tous ceux, dont les sentimens sont trop

connus, pour leur parler d'une liberté & d'une égalité, sous laquelle leur Rang & toute leur Grandeur disparoîtroient. Bien des Princes & quelques Souverains firent la même faute. L'Empereur François I. voulut aussi être Maçon ; il protégea les Frères, qui jamais ne lui dirent que ce qu'il leur plaisoit de lui dévoiler, en respectant sa piété. Fréderic II. Roi de Prusse, fut aussi Franc-Maçon. Les adeptes lui donnèrent tous leurs secrets contre le Christ; ils se gardèrent bien d'opposer leur égalité, leur liberté aux droits d'un sceptre qu'il étoit si jaloux de maintenir.

Enfin il n'y a pas jusqu'aux Princesses, dont la politique des Frères Maçons n'ait su se faire des protectrices, en les initiant aux petits mystères de la Fraternité. Marie Charlote, aujourd'hui Reine de Naples, avoit cru sans doute ne protéger dans eux que des sujets fidèles ; elle démanda grace pour des Frères proscrits, & même en danger de subir le dernier supplice. Une médaille frappée en mémoire du signalé bienfait, la santé de cette auguste Reine ajoutée dans les repas Maçonniques, à celle du Grand Maître, sembloient le gage le plus infaillible de la reconnoissance des Frères. Ils se multiplièrent à l'ombre de ses ailes. Quand la conspiration a éclatté à Naples, les Frères protégés se sont trouvés autant de Jacobins conjurés. Le complot avoit été tramé dans les Loges ; & la

tête de la Reine protectrice étoit la première proscrite.

Des Seigneurs, & des Nobles, Maçons en très grand nombre, étoient entrés dans les Loges & dans la même conspiration; la cour a dévoilé un arrière-complot, en vigueur duquel les Nobles Jacobins Franc-Maçons, & tous les autres Nobles devoient être massacrés immédiatement après la famille Royale, par les Frères Maçons égaux & roturiers.

En prévenant ces faits que les Historiens de la Révolution auront un jour à développer, mon intention se fixe uniquement sur cette politique, dont tant de Grands Seigneurs ont été dupes. Les Arrières-Maçons les recherchoient, leur communiquoient même toute la partie de leurs mystères, qui ne menace que la religion. Leur association rassuroit les Souverains, qui ne soupçonnoient pas des complots contre leur couronne, dans des Loges fréquentées par les amis naturels, & en quelque sorte par les alliés du Trône. Cette politique des Arrières-Maçons fît une grande partie de leurs succès. Le nom des plus fideles serviteurs des Rois, servoit à couvrir les embûches cachées dans les derniers mystères; celui du Prince de Conti persuada aisément à Louis XV, qu'il n'avoit rien à craindre des Franc-Maçons. La police de Paris suspendit ses recherches; on toléra les Loges. Les Sophistes & les progrès de l'impiété leur

fournirent, pour ſe multiplier, des moyens plus puiſſans encore & plus efficaces.

A meſure que ſe repandoient en Europe toutes ces productions, dont Voltaire & le club d'Holbac vinrent à bout de l'inonder, les conquêtes des Franc-Maçons devoient très naturellement s'éetendre. Alors il fut aiſé aux philoſophes de ſe faire écouter par des hommes, déjà tous diſpoſés aux ſecrets des myſtères par ces productions anti-chrétiennes, anti-royaliſtes, & de leur inſpirer le déſir d'un nouvel ordre de choſes à connoître dans les Loges. La curioſité ſecondée par l'impiété, fourniſſoit chaque jour de nouveaux adeptes; l'impiété ſatisfaite propageoit & l'eſprit, & le déſir de la Maçonnerie; ce fut-là le grand ſervice qu'elle dut aux Sophiſtes du ſiecle.

De leur côté, les Sophiſtes de l'impiété & de la rebellion, ne furent pas long-tems à s'appercevoir combien les Franc-Maçons fraterniſoient avec toute leur philoſophie. Ils voulurent ſavoir ce que c'étoient que des myſtères, dont les profonds adeptes ſe trouvoient leurs plus zélés diſciples. Bientôt les Philoſophes François ſe firent tous Maçons. Pluſieurs années avant la Révolution, il étoit bien difficile de trouver dans Paris un Sophiſte qui n'appartînt pas à quelqu'une des Loges Maçonniques. Voltaire ſeul n'avoit pas été initié. Les Frères lui avoient trop d'obligations; ils lui devoient un

trop grand nombre d'adeptes, pour qu'il mourût ſans avoir reçu l'hommage de leur reconnoiſſance. L'impie octogénaire ne fut pas plutôt de retour dans Paris, qu'ils ſe mirent à préparer la plus pompeuſe des fêtes, pour ſon admiſſion aux myſtères. A quatre vingt ans Voltaire vit la lumière. Quand il eut prononcé ſon ſerment, le ſecret qui le flatta le plus, fut d'apprendre que les adeptes, déſormais ſes Frères, étoient depuis long-tems ſes plus zélés diſciples; que leur ſecret conſiſtoit tout entier dans cette *égalité*, & *cette liberté*, qu'il avoit ſi ſouvent prêchées lui-même, contre le Dieu de l'Evangile, & contre les prétendus tyrans. La Loge retentit en ce jour de tant d'applaudiſſemens, les adeptes rendirent tant d'hommages au nouveau Frère, & il ſentit ſi bien à quoi il les devoit, qu'alors au moins, croyant le vœu de ſon orgueil, & le vœu de ſa haine accomplis, il lâcha ce blaſphême: *ce triomphe vaut bien celui du Nazaréen*. La formule ſacrée des myſtères lui devint ſi précieuſe, que l'antique adepte Franklin ayant eu la baſſeſſe de lui préſenter ſes enfans à bénir, il ne prononça ſur eux que ces paroles, *égalité & liberté*. (Vie de Volt.)

Après toutes les preuves que nous avons données du ſens de ces paroles chez les profonds adeptes, s'il eſt encore quelqu'un qui ne voie pas tout ce qu'elles annoncent contre le Chriſt, contre les Rois; qu'il ſe rappelle donc en quel

ſens Voltaire venoit alors lui-même de les expliquer aux Genevois; quelle étendue il ſavoit leur donner, alors ſurtout qu'il fut admis parmi les Frères *égaux & libres*. Qu'il ſe transporte à cette initiation; qu'il y voie l'adepte couronné, & ceux qui le couronnent, & tous ceux qui l'entourent en ce jour. Il ne faut déſormais d'autre preuve que la liſte des Frères, pour concevoir l'objet de leurs myſtères. Là, ſur la même ligne, ſe trouvent Sophiſtes & Maçons, préciſément tous ceux qui ont appellé la chute de l'Autel & du Trône par leurs productions, tous ceux qui l'ont votée par leurs Décrets, tous ceux qui l'ont conſommée par leurs forfaits. Là, ſur la même ligne, & ſous le nom de Frères, ſont les impies Voltaire, Condorcet, Lalande, Dupui, Bonneville, Volney, tous les anciens & les nouveaux blaſphémateurs; là ſont encore Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau, & Syeys, tous les fameux Conſpirateurs; là ſont tout-à-la fois dans une même Loge, les adeptes d'Holbach, & les adeptes de Philippe l'Egalité. D'où vient tout cet accord, & quel objet peut réunir tant de Frères impies, tant de Frères rebelles dans une même Loge, ſi ce n'eſt l'identité de ſecret dans leurs myſtères? Et pourquoi ce concours de la part des Sophiſtes aux Loges Maçonniques, ſi ce n'eſt les ſecours mutuels que doivent ſe prêter les Sophiſtes & les Maçons?

Pour renverser les Trônes, il ne suffisoit pas aux héros de l'Ecyclopédie d'avoir contre le Christ, tous les impies de la Cour & des villes & de toutes les classes. Dans les François fidèles à la Religion, il restoit encore autant de sujets fidèles à leur Roi ; dans l'aristocratie des impies eux-mêmes, il étoit de ces hommes que la fortune, l'ambition, l'habitude attachoient, les uns à la personne du Souverain, les autres à l'existence de la Monarchie. Il étoit une force publique, que le devoir ou l'intérêt des chefs pouvoient opposer aux complots ; il étoit une multitude de citoyens, qui pouvoient s'élever contre les conjurés.

Quelque nombreux que fussent les disciples de l'impiété, le Trône & les Autels avoient encore pour eux la multitude. Les Sophistes ne voyoient pas leur triomphe sur l'opinion publique assez complet ; ils sentirent qu'il leur falloit la force.

Exercés dans les méditations de la révolte, ils ne furent pas bien long tems à prévoir le parti qu'ils tireroient un jour des Loges Maçonniques. Dès l'instant de leur initiation, il s'opéra dans les mystères, une révolution qui bientôt ne fit plus des Franc-Maçons François, que les enfans de l'Encyclopédie. Les Martinistes seuls, & quelques Loges de la cabale n'avoient pas encore changé les impiétés de l'esclave Curbique, pour celles de Voltaire.

La véritable ſource des myſtères ſe retrouvoit encore dans les formes; mais c'eſt à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qui la rend plus difficile à reçonoître. C'eſt à la réunion des Maçons aux Sophiſtes, que ſe fit la métamorphoſe des Arrière-Maçons Duelliſtes, en Maçons Athées, Déiſtes ou Panthéiſtes; c'eſt alors même que furent ajoutés aux anciens grades, ceux où l'on ne voit plus, dans les *Chevaliers du Soleil & les Druides*, que les Sophiſtes de nos jours.

Soit enfans de Manès, ſoit enfans de l'Encyclopédie, c'étoit d'ailleurs toujours dans les Arrière-Loges, même haine pour le Chriſt, même haine pour les Souverains, même conſpiration. Pour faire triompher celle du Club d'Holbach, les Sophiſtes n'avoient plus qu'à ſe donner les piques & les bras, que pouvoit leur fournir le régime des Loges Maçonniques. A la tête de ce régime étoit en France, un bureau général ſous le nom de *grand Orient*, & ſous les ordres apparens du grand Maître, mais régi en effet par les plus profonds adeptes, & point central de la correſpondance générale des Loges. C'étoit en même tems le tribunal en dernier reſſort, de tous les différens ou procès Maçonniques, & le conſeil ſuprême, dont les ordres ne pouvoient être violés, ou éludés, ſans encourir la peine des parjures. Près de ce tribunal réſidoient les envoyés, les

députés des Loges répandues dans les diverses villes, chargés de transmettre les ordres, & d'en notifier l'exécution. Chaque Loge avoit son Président, sous le titre de Vénérable, dont le devoir étoit, tantôt de leur faire passer les loix du grand Orient, tantôt de disposer les Frères aux ordres qui leur arriveroient. Toutes les instructions se tansmettoient, ou dans un langage énigmatique, ou par un chiffre spécial, ou par des voies secrètes. De crainte qu'un faux Frère, ou même qu'un Maçon étranger à l'inspection du grand Orient, ne se mêlât aux vrais adeptes, sans en être connu, il étoit un mot d'ordre spécial, changeant tous les sémestres & régulièrement envoyé par le grand Orient, à toute Loge sous son inspection.

Régime des Loges Maçonniques.

Chaque partie de ce régime étoit comprise sous le serment de ne point révéler aux profanes, les secrets de la Franc-Maçonnerie. Chaque Loge envoyoit par sémestre ses contributions, pour l'entretien de ce bureau central, & pour les objets qu'on décidoit à ce même bureau, concerner l'intérêt général de la Maçonnerie. Celles qui n'étoient pas sous l'inspection du grand Orient, n'en suivoient pas moins le même régime, sous une Mère Loge, qui se donnoit aussi son grand Maître, & entretenoit la même correspondance.

Toute cette partie de la constitution Maçonnique, étoit à peu près connue de chaque Frère;

j'ai souvent répété qu'il n'en étoit pas ainsi des arrières-secrets. Le tems devoit venir où l'Adepte le plus novice ne devoit pas se montrer pour la Révolution, moins zélé que l'adepte consommé. Il falloit pour cela, remplir les premiers rangs, ou les premières Loges de toute cette espèce de jeunes insensés, de bourgeois ignorans, ou même de grossiers artisans, que les impies séduisoient chaque jour, ou de ceux qu'entrainoient les déclamations, les calomnies, & toutes les voies de la corruption dirigées contre le Clergé, contre le Souverain, contre les Riches & les Puissans.

Avec des Frères de cette espèce, on pouvoit, on devoit se passer même des arrières mystères. Sans leur en dire davantage, il suffisoit d'en prononcer pour eux les premiers mots, *égalité & liberté*. C'étoit là tout ce qu'il en falloit à des hommes, dont il seroit facile d'exciter l'enthousiasme & diriger les bras. Un Chef dans chaque Loge, ou bien très peu d'adeptes en correspondance habituelle avec le point central des conjurés, pouvoient être informés du jour & de l'instant, où les esprits devoient se trouver disposés à l'insurrection, des objets, des personnes sur qui elle devoit tomber. Il n'étoit pas même impossible d'organiser en Frères Maçons, des Loges de brigands, de distribuer d'avance les roles des soldats, & même des bourreaux de la Révolution. De ces Loges reproduites partout,

multipliées dans les villes, répandues dans les bourgs, jusque dans les villages, le même régime & les ordres du Comité central, pouvoient au même jour, au même instant, faire sortir tous ces essains d'adeptes, disposés, animés aux combats de l'égalité & de la liberté, armés en un instant de bayonnettes, de piques, de torches & de haches; portant subitement partout, tous à la fois, la terreur & le désastre; sachant d'avance les victimes à sacrifier, les châteaux à bruler, les têtes à couper pour le triomphe de l'égalité & de la liberté; dans le désordre même de l'insurrection, conservant tout l'accord des ravages; paralisant tout à la fois, & la justice & la force publique; désorganisant tout, bouleversant tout; & pour s'organiser eux-mêmes dans le nouvel Empire, ne faisant que changer les Loges Souterraines en Clubs de Jacobins, les adeptes en Municipes; montrant enfin la Révolution irrésistible, consommée, irréparable, dès l'instant où elle paroîtroit, & avant même qu'on n'eût pensé à l'arrêter.

Députés de la Loge du Grand Orient.

En disant les ressources, que le régime & les ténèbres du secret Maçonnique offroient aux complots des Sophistes, je n'ai fait que retracer d'avance la route qu'ils suivirent pour amener enfin, & assurer leur Révolution. Dès l'année 1776, le Comité central de *l'Orient* chargea ses députés de disposer les Frères à l'insurrection, de parcourir & visiter les Loges, dans toute

l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vigueur du serment Maçonnique ; & de leur annoncer qu'il étoit tems enfin de le remplir par la mort des Tyrans.

Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les Provinces du Nord, étoit un Officier de Cavalerie appellé Sinetty. Ses courses révolutionaires l'emmenèrent à l'Isle. Le Régiment de la Sarre étoit alors en garnison en cette ville. Il importoit aux conjurés de s'assurer surtout des Frères qu'ils comptoient parmi les militaires ; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'étoit flatté ; mais la manière dont il s'en acquitta, suffit à notre objet. Pour la faire connoître, je ne veux que répéter ici l'exposition qu'à bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors Officier dans ce régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même régiment.

" Nous avions, me disoit ce digne Militaire, " notre Loge Maçonnique ; elle n'étoit pour " nous, comme pour la plupart des autres ré- " gimens, qu'un véritable jeu ; les épreuves " des nouveaux arrivés nous servoient de di- " vertissement ; nos repas Maçonniques char- " moient nos loisirs, & nous délassoient de nos " travaux. Vous sentez bien que *notre liberté* " & *notre égalité* n'étoient rien moins que la " liberté & l'égalité des Jacobins. La grande

" généralité, & presque l'universalité des offi-
" ciers ont su le démontrer, quand la Révo-
" lution est arrivée. Nous ne pensions à rien
" moins qu'à cette Révolution, lorsqu'un offi-
" cier de Cavalerie nommé Sinetty, fameux
" Franc-Maçon, se présenta à notre Loge. Il
" fut reçu en Frère. Il ne manifesta d'abord
" aucun sentiment contraire aux nôtres. Mais
" peu de jours après, il invita lui même vingt
" de nos officiers à une assemblée particulière.
" Nous crumes qu'il vouloit simplement nous
" rendre la fête que nous lui avions donnée.
" Suivant son invitation, nous nous rendîmes
" à une guinguette, appellée la nouvelle
" aventure. Nous nous attendions à un simple
" repas Maçonnique, lorsque le voilà qui
" prend la parole, en orateur qui a d'importans
" secrets à dévoiler de la part du *Grand Orient*.
" Nous écoutons—imaginez notre surprise,
" quand nous le voyons prendre tout à coup
" le ton de l'emphase, de l'enthousiasme, pour
" nous dire qu'il en est tems enfin; que les
" projets si dignement conçus, si longtems mé-
" dités par les vrais Franc-Maçons doivent
" s'accomplir; que l'univers enfin va être dé-
" livré de ses fers; que les Tyrans appellés
" Rois, seront vaincus; que toutes les Supersti-
" tions religieuses feront place à la Lumière;
" que la liberté, l'égalité vont succéder à l'es-
" clavage, dans lequel l'univers gémissoit;

« que l'homme enfin va rentrer dans ses
« droits. »

« Tandis que notre orateur se livroit à ces
« déclamations, nous nous regardions les uns
« les autres, comme pour nous dire : qu'est-ce
« donc que ce fou-là ? Nous prîmes le parti
« de l'écouter pendant plus d'une heure, nous
« réservant d'en rire librement entre nous.
« Ce qui nous paroissoit le plus extravagant,
« c'étoit le ton de confiance, avec lequel il
« annonçoit que désormais les Rois ou les Ty-
« rans, s'opposeroient en vain aux grands pro-
« jets ; que la Révolution étoit infaillible &
« qu'elle étoit prochaine ; que les Trônes & les
« Autels alloient tomber.

« Il s'apperçut sans doute que nous n'étions
« pas des Maçons de son espèce ; il nous quitta
« pour aller visiter d'autres Loges. Après
« nous être quelque tems divertis de ce que
« nous prénions pour l'effet d'une cervelle
« dérangée, nous avions oublié toute cette
« scène, quand la Révolution est venue nous
« apprendre combien nous nous étions trom-
« pés. »

En publiant ce fait, je sens tout le besoin que j'aurois de l'appuyer ici du nom de celui qui m'en a dévoilé les circonstances ; mais on sent aussi les raisons qu'il peut avoir lui-même, pour n'être pas regardé par les Frères comme ayant divulgué le secret des Loges. Heureu-

sement il existe plusieurs autres témoins. Nous avions dernièrement à Londres, Mr. le Comte de Martange, Mr. de Bertrix, Mr le Chevalier de Myon, tous anciens Officiers du Régiment de la Sarre. Quoique je n'aie point l'honneur de les connoître, & qu'ils doivent être un peu surpris de trouver ici leur nom, je ne crains pas de me voir démenti, lorsque j'invoquerai leur temoignage sur la mission de Sinetty, & sur la manière dont il la remplit; lorsque j'ajouterai que ce fut leur affection même pour le Roi, qui les trompa alors sur le compte de ce prétendu insensé. Ils étoient si éloignés de tout Esprit Révolutionnaire; ils connoissoient si bien les dispositions des autres Officiers François; ils croyoient voir l'autorité du Roi si bien affermie, que ce fut-là précisément ce qui leur fit prendre Sinetty pour un fou, & regarder comme autant de chimères, tout ce qu'il leur disoit de la part de la Mère-Loge. Aujourd'hui que la Révolution est venue dissiper l'illusion, je laisse l'historien & le lecteur méditer sur un fait de cette importance. Les conséquences s'en montrent d'elles mêmes; elles nous disent tout ce que les Frères Sophistes & maçons réunis à Paris, dans leur comité central, espéroient alors des adéptes choisis & envoyés pour préparer toutes les Loges à l'insurrection. Bientôt il fut donné à Condorcet & à Syeys, d'établir dans le centre de la Franc-Maçonnerie

un Apostolat plus général, dont l'objet n'étoit plus de jacobiniser simplement les Loges Françoises, mais l'univers entier.

Etablissement de la propagande Maçonnique.

Ce Condorcet qu'on a vu si jaloux de retrouver ses Frères dans les Albigeois, Patarins ou Catares, dans tous les Jacobins du moyen âge, avoit sans doute étudié leurs moyens. Ce que l'Histoire racontoit pour inspirer le mépris & l'horreur de tous leurs artifices, Condorcet le choisit pour les imiter, pour les surpasser même. * Le zéle si commun aux adeptes ne lui parut

---

* *Quelques rapports que j'aye déjà montrés entre les Jacobins du moyen âge & ceux de la Révolution Françoise, je crois devoir citer ici un monument historique peu connu, mais précieux. C'est une lettre écrite en* 1243, *à Gérald Archevêque de Bordeaux, par un nommé Yvon de Narbonne, & rapportée tout au long par Mathieu Paris, auteur contemporain. Dans cette lettre, Yvon raconte, qu'accusé de donner dans les erreurs des Patarins, il a cru devoir chercher son salut dans la fuite. Arrivé à Côme en Italie, il y trouve des Patarins, se donne à eux comme un homme persécuté pour leur Doctrine. Ils l'accueillent, le fêtent comme un vrai Frère; & voici ce qu'ils lui découvrent.*

" *Depuis trois mois, dit-il, j'étois au milieu " d'eux, nourri, traité splendidement & volup- " tueusement, apprenant chaque jour, contre la foi " bien des erreurs, ou plutôt des horreurs, aux-*

pas assez ardent, assez actif; il s'unit à Syeys pour fonder dans la Maçonnerie même, une vraie société d'apôtres Jacobins.

" *quelles je semblois consentir.* A force de bien-
" faits, ils m'obligèrent de leur promettre que
" désormais, partout où j'aurois occasion de
" converser avec les chrétiens, *je chercherois*
" *constamment à leur persuader que la foi de*
" *Pierre ne sauvoit personne.* Aussitôt qu'ils
" m'eurent arraché ce serment, *ils commencèrent*
" *à me découvrir leurs secrets. Ils me dirent*
" *entre autres, que de diverses villes de Toscane, &*
" *presque de toutes celles de la Lombardie, ils*
" *avoient* soin de faire passer à Paris des disci-
" ples dociles, qui devoient s'y former à toutes
" les subtilités de la Logique, & aux questions
" Théologiques, pour s'en servir à maintenir
" leurs erreurs, & à combattre la Foi Aposto-
" lique. Ils ont encore un grand nombre de
" marchands, qu'ils envoient aux Foires, avec
" la même intention de pervertir les riches
" laïques, & tous ceux avec qui ils ont occasion
" de manger ou de converser. C'est ainsi que
" par la variété de leur commerce, d'un côté
" ils s'enrichissent de l'argent d'autrui, & de
" l'autre ils pervertissent les ames."

Voilà assurément une société secrète, voilà une propagande bien marquée. Quand on sait que cette société, est toute composée de Manichéens soutenant

La Loge établie à Paris, rue Coq-héron, présidée par le Duc de la Rochefoucault étoit devenue plus ſpécialement celle des grands Maçons. Après le comité central du grand Orient, c'eſt là que ſe tenoient les plus profonds conſeils, c'eſt là ſur-tout que Sycys & Con-

---

que tous les hommes étant égaux & libres, ne doivent obéir ni à la puiſſance ſpirituelle, ni à la puiſſance temporelle, *on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître une ſociété de Maçons Jacobins. On le peut encore moins, quand on voit dans cette même lettre, le nouvel adepte voyageant de Côme à Milan, à Crémone, à Véniſe, & juſqu'à Vienne, toujours accueilli, & traité par les Frères, ne les reconnoiſſant, & ne ſe faiſant reconnoître* qu'à la faveur des ſignes qu'on lui donne toujours ſecrètement. *Semper in receſſu accepi ab aliis ad alios inter ſigna. (Math. Paris, hiſt. Ang. an 1243.)*

Cette lettre, il eſt vrai, eſt celle d'un adepte pénitent & faché d'avoir diſſimulé ſa foi; déplorant toutes les horreurs dont il s'eſt rendu coupable avec les Frères; ne ſe conſolant que par le bonheur qu'il a eu, d'en diſſuader pluſieurs, & demandant lui-même à être reçu à pénitence; mais ces circonſtances deviennent une nouvelle preuve de ſa ſincérité, & n'en montrent que mieux la vérité des rappors entre la ſociété ſecrète des enfans de Manès, vrais Maçons Jacobins du moyen âge, & la ſociété ſecrète des Arrières-Maçons, Jacobins de nos jours.

dorcet tenoient les leurs, avec ceux des Frères dont le zéle étoit le plus connu. Ce fut là aussi le berceau de ce nouvel Apostolat nommé la Propagande. Celui des auteurs qui a le mieux connu cet établissement, est Monsieur Girtaner. Il vivoit à Paris au milieu des Sophistes & des Maçons ; il vécut ensuite au milieu des Jacobins, écoutant tout & voyant tout en véritable observateur. Sa qualité de Savant étranger, de Medecin, le rendant moins suspect, il entra plus avant que bien d'autres dans la confidence des Frères. Ce qu'on va lire ici sur la Propagande sera presque tout extrait des mémoires de cet auteur sur la Révolution Françoise.

" Le club de la Propagande est très diffé-
" rent du club appellé des Jacobins, quoique
" tous les deux se mêlent souvent ensemble.
" Celui des Jacobins est le grand moteur de
" l'Assemblée Nationale. Celui de la Propa-
" gande veut être le moteur du genre humain.
" Ce dernier existoit déjà en 1786. Les Chefs
" en sont le Duc de la Rochefoucault, Condorcet
" & Syeys. "

Pour l'honneur de ce malheureux Duc de la Rochefoucault, hâtons-nous de dire que la Révolution au moins, lui fit reconnoître son erreur. Il s'étoit fait Grand Maître de diverses Loges Maçonniques, il étoit l'instrument de Condorcet & de Syeys, qui se servoient surtout de son argent pour la grande entreprise. Quand

il vit la désorganisation de la France, prête à succéder au regne des premiers Constituans, son zéle pour la Propagande se refroidit. Il y renonça même, Condorcet & Syeys en restèrent seuls Chefs.

« Le grand objet du Club propagandiste, « est d'établir un ordre philosophique, dominant « sur l'opinion du genre humain. Pour être ad- « mis à cette société, il faut être partisant de « la philosophie à la mode, c'est-à-dire, de « l'Athéisme Dogmatique, ou bien ambitieux, « ou mécontent du Gouvernement. La pre- « mière chose requise lors de l'initiation, est « la promesse du plus profond secret. On dit « ensuite à l'aspirant que le nombre des adeptes « est immense; qu'ils sont répandus sur toute « la terre; que tous sont sans cesse occupés à « découvrir les faux Frères pour se délivrer « d'eux, & se défaire de ceux qui trahiroient « le secret. L'aspirant doit promettre de n'a- « voir lui-même point de secret pour les Frè- « res, de défendre toujours le peuple contre le « Gouvernement, de s'opposer constamment à « tout ordre arbitraire, de faire tout ce qui « dépendra de lui, pour introduire une tolé- « rance générale de toute religion. »

« Il y a dans cette société, deux sortes de « membres; les contribuables & les non payans. « Les premiers fournissent au moins trois louis « d'or par an, & les riches doublent la contri-

" bution. Le nombre des payans eſt d'environ
" cinq mille ; tous les autres s'engagent à pro-
" pager partout, les principes de la ſociété, &
" à tendre toujours à ſon objet. Ces derniers
" ſont au moins cinquante mille. "

" En 1790, il y avoit dans la caiſſe géné-
" rale de l'Ordre, vingt millions de livres, ar-
" gent comptant ; ſuivant les comptes rendus,
" il devoit s'y trouver dix millions de plus
" avant la fin de 1791. "

" Les propagandiſtes ont deux grades, l'un
" des aſpirans, l'autre des initiés. Toute leur
" Doctrine repoſe ſur ces baſes : le beſoin &
" l'opinion ſont les mobiles de toutes les
" actions de l'homme. Faites naître le beſoin,
" ou dominer l'opinion, & vous ébranlerez
" tous les ſyſtêmes du monde, ceux-là même
" qui ſemblent le mieux conſolidés. "

" On ne ſauroit nier, diſent-ils encore, que
" l'oppreſſion ſous laquelle vivent les hommes,
" ne ſoit affreuſement barbare. C'eſt à la lu-
" mière philoſophique à réveiller les eſprits, à
" répandre l'allarme contre les oppreſſeurs.
" Cela une fois fait, il n'eſt plus queſtion que
" d'attendre le moment favorable, celui où
" les eſprits ſeront généralement diſpoſés à
" embraſſer le nouveau ſyſtême, qu'il faudra
" alors faire prêcher à la fois, dans toute l'Eu-
" rope. S'il eſt des oppoſans, il faudra les ga-
" gner, ou par la conviction, ou par le beſoin,

" S'ils persevèrent dans leur opposition, il
" faudra les traiter comme on traite les Juifs,
" & leur refuser partout le droit de bourgeoi-
" sie."

Un article très remarquable encore de ce code, (& suggéré sans doute par le mauvais succès des premières tentatives) avertit les Frères de ne pas essayer leur projet, jusqu'à ce qu'ils soient bien assurés d'avoir fait naître le besoin. Il les prévient qu'il vaudroit beaucoup mieux attendre cinquante ans, que de manquer le but par trop de précipitation.

" La Propagande eut de la peine à s'accré-
" diter en Hollande, elle n'en vint à bout
" qu'en persuadant que la commotion seroit
" générale ; qu'il faudroit bien enfin être en-
" trainé comme les autres peuples—aujour-
" d'hui elle tire pour sa caisse, de grandes
" sommes d'argent, de toutes les Provinces
" Hollandoises." *(Girtaner, 3e. vol. pag. 470. à 474. en Allemand.)*

Tels sont les détails que donnoit déjà M. Girtaner au mois de Fevrier, année 1791 ; une lettre dattée de Paris, 1 Sep. 1792, les confirme tous, en ajoutant : " vous pouvez
" être assuré que tout ce que je vous ai écrit
" sur la Propagande, est de la plus grande
" exactitude. Il y a tout au plus dans les
" chiffres quelques erreurs légères, comme dans
" tous les nombres ronds, qu'il faut prendre

" pour des à-peu-près. La Propagande eſt " actuellement dans toute ſon activité. vous en verrez bientôt les ſuites. "

Au moment où M. Girtaner écrivoit ces paroles, il étoit déjà facile de s'appercevoir de toute l'étendue des ſuccès que les Frères attendoient de leur Apoſtolat. L'Orateur du Club *des Amis du peuple*, établi à Bruxelles, y avoit déjà fait entendre ces paroles: " partout on " forge des chaines pour le peuple; mais la " Philoſophie & la Raiſon auront leur tour; " & il viendra ce jour, où le Suprême & " Souverain Seigneur de l'Empire Ottoman, " ſe couchera Deſpote, pour ſe trouver, à ſon " réveil, ſimple bourgeois. " (*Ibid.*)

En confirmation de ces détails, qu'on ſe rappelle ce que j'ai rapporté de cet adepte, qui longtems Franc-Maçon de bonne foi, ne fut initié aux derniers myſtères, que lors qu'admis enfin au grade de Kadoſh, il fut jugé digne d'être mis au nombre des propagandiſtes, & d'aller, à ſon choix, à Londres, ou à Bruxelles, ou même à Conſtantinople, répandre les principes de la Révolution Françoiſe, aſſuré déſormais du tréſor des Frères, pour réparer les débris de ſa fortune.

C'eſt ainſi que par le génie des Sophiſtes de l'impiété, la Maçonnerie s'étoit enrichie de nouveaux grades, & en quelque ſorte d'une nouvelle ſociété, deſtinée à porter & à faire

triompher dans tout l'univers, les antiques ſyſtêmes d'égalité & de liberté. Avec la propagande, elle leur devoit la multitude même de ſes adeptes; ou plutôt, en rendant l'impiété commune, l'eſprit philoſophique avoit tellement accrédité ce ſyſtême, qu'il n'étoit preſque plus néceſſaire d'être admis aux derniers myſtères, pour entrer dans la grande conjuration.

La Cour & Louis XVI. vainement inſtruits de la conſpiration.

Il n'étoit preſque plus de Novices alors, ſurtout dans les grandes Loges de *l'Orient* & du Contrat Social. La Révolution s'y préparoit & s'y preſſoit ſi ouvertement, que la Cour ne pouvoit l'ignorer. Parmi de ſi nombreux adeptes, il devoit s'en trouver à qui cette Révolution ne paroîtroit qu'un inſigne fléau; & en effet il s'en trouva pluſieurs. Avec une parfaite certitude, je mettrai de ce nombre ce même Seigneur François, dont j'ai déjà parlé, en rapportant la lettre qui lui fut adreſſée par Alfonce le Roi.

Interrogé ſi parmi les Maçons il n'avoit rien vu qui tendît à la Révolution Françoiſe, voici ce que répondit ce Seigneur: " j'ai été ora-
" teur de pluſieurs Loges, & j'étois parvenu à
" un grade aſſez avancé. Je n'avois rien vu
" juſqu'alors dans la Maçonnerie, que je puſſe
" croire dangereux pour l'Etat. Je n'y pa-
" roiſſois plus depuis longtems, lors qu'en
" 1786. je fus rencontré à Paris par un des
" Confrères; il me reprocha d'avoir abandonné

" la ſociété; me preſſa beaucoup d'y revenir,
" & d'aſſiſter ſurtout à une aſſemblée qui devoit
" être fort intéreſſante. Je cédai, je me rendis
" au jour marqué, je fus bien accueilli, & très
" fêté. *J'entendis des choſes que je ne puis vous*
" *dire; mais des choſes qui me révoltèrent telle-*
" *ment, que je me rendis auſſitôt chez le Miniſtre.*
" Je lui dis: *Je n'ai qu'une queſtion à vous faire,*
" *Monſieur; j'en ſens toute l'importance, & les*
" *ſuites qu'elle peut avoir; mais dût-elle me con-*
" *duire à la Baſtille, je dois vous demander, par-*
" *ceque j'y crois la ſureté du Roi & la tranquillité*
" *de l'Etat intereſſées, ſi vous avez les yeux ou-*
" *verts ſur la Franc-Maçonerie; ſi vous ſavez*
" *ce qui ſe paſſe dans les Loges? Le Miniſtre fit*
" *une pirouette, & répondit: ſoyez tranquille;*
" *vous n'irez point à la Baſtille, & les Franc-*
" *Maçons ne troubleront pas l'Etat.*"

Le Miniſtre qui fit cette réponſe, n'étoit rien moins qu'un de ces hommes qu'on puiſſe ſoupçonner avoir le moins du monde, favoriſé la Révolution; mais infailliblement il regardoit auſſi comme chimérique, tout projet tendant à renverſer la Monarchie; & il penſoit auſſi comme le Comte de Vergennes, qu'avec une armée de deux cent mille hommes, on doit peu craindre les Révolutions.

Louis XVI. lui-même averti des dangers de ſon Trône, reſtoit dans une ſécurité dont il ne reconnut l'illuſion, qu'au retour de Varenne.

Que n'ai-je cru, dit-il alors à une perſonne de confiance, *que n'ai-je cru, il y a onze ans, tout ce que je vois aujourd'hui! On me l'avoit dès lors tout annoncé.*

Si quelqu'un en effet devoit peu croire à des projets contre ſa perſonne ou ſon Trône, c'étoit le malheureux Louis XVI. En cherchant le bonheur de ſes ſujets, dans toute la ſincérité de ſon cœur, n'ayant pas la moindre injuſtice à ſe reprocher, n'ayant jamais connu que des ſacrifices à faire pour ſon peuple, & ne formant de vœux que pour mériter d'en être aimé, comment auroit-il pu ſe perſuader, que l'on viendroit à bout de le faire paſſer pour un Tyran? Louis XVI. n'avoit pas un ſeul de ces vices, qui appellent la haine ſur les Monarques. Proclamé le plus juſte des Princes, & le plus honnête homme de ſon Empire, il fut auſſi trop malheureuſement le plus foible des Rois. Mais ſi jamais Miniſtres préparèrent une révolution, ce furent preſque tous ceux qui eurent ſa confiance. Il s'étoit mis d'abord ſous la tutelle du Comte de Maurepas; & l'inertie, l'inſouciance de ce premier Miniſtre, ne craignant que les grandes ſecouſſes ou les tempêtes, laiſſèrent paiſiblement ſe préparer toutes celles qui devoient éclater après lui. Le Sophiſte Turgot ne parut un inſtant, que pour eſſayer des ſyſtêmes, qui minoient ſourdement la Monarchie. Les ſordides épargnes de St. Germain ne firent qu'af-

foiblir le Monarque, par la suppreſſion de ſes plus braves défenſeurs. Le Charlatan Necker ne ſut jamais que ruiner le tréſor public par ſes emprunts, & accuſer M. de Calonne de l'épuiſer par ſes profuſions. Sous le Comte de Vergennes, la fauſſe politique fomentant au dehors toutes les révolutions, en appelloit tout l'eſprit au dedans. Des Courtiſans avides fatiguoient le Roi par leurs intrigues, aliénoient le peuple par leur ſcandale, le corrompoient par leur impiété, l'aigriſſoient par leur luxe. L'aſſemblée des Notables ſembloit ſe convoquer pour réparer de grandes fautes aux dépens du Clergé, de la Nobleſſe ; & rien ne répondoit que de grands ſacrifices ſerviroient encore à autre choſe, qu'à de grandes déprédations. Entre la Cour & la haute Magiſtrature, les diſſentions étoient prêtes à renaître ; Brienne alloit paroître pour achever de tout perdre, en faiſant retomber ſur l'autorité, tout le mépris, toute la haine, qu'il méritoit lui-même. Et pas un ſeul Miniſtre qui réprimât l'eſprit d'impiété, de Rébellion ; qui ſentît ce que c'eſt que les loix pour un peuple, qui hait ou mépriſe ſes chefs, & qui a perdu le frein de ſa religion. Les Sophiſtes d'Holbac, les Sophiſtes Maçons, les mécontens de toutes les claſſes, Nobles & Plébeïens, n'avoient preſque plus rien à faire, pour créer le deſir d'une révolution. C'étoit là le moment que les Conjurés attendoient, pour fixer & pour hâter la leur.

C'étoit là ce que les propagandistes appelloient faire naître le *besoin*. Tout leur disoit qu'il étoit arrivé ; ils ne pensèrent plus qu'à concentrer leurs forces, pour décider la catastrophe.

En cette même année, 1787, où M. de Calonne, jaloux de mettre un terme à l'embarras qu'avoit laissé Necker dans les finances, convoquoit les Notables, s'établit à Paris, rue Croix des Petits Champs, à l'Hotel de Lussan, une société que l'on croyoit nouvelle, sous le nom des *amis des Noirs*. Elle n'avoit de nouveau que le nom. Tous les anciens & nouveaux Sectaires de la liberté, toutes les classes des Sophistes, & des Maçons Révolutionnaires, n'avoient choisi ce mot *ami des Noirs*, que pour cacher le dernier & le plus profond objet de leurs complots, sous le voile de l'humanité même. En occupant l'Europe de la question qu'ils avoient jettée en avant, sur l'esclavage des Nègres en Amerique, ils ne pensoient eux-mêmes qu'à s'occuper de cette Révolution depuis si long-tems méditée, pour délivrer en Europe & dans tout l'univers, tous les peuples, du prétendu esclavage des loix, & de la prétendue tyrannie des Souverains. Leurs Loges Maçonniques pouvoient devenir suspectes par des assemblées journalières ; & ils vouloient ne plus perdre de vue, un seul instant, le grand objet de leur complot. Les adeptes étoient divisés d'opinions sur le mode de la Révolution, & sur les loix à substi-

tuer à celles des Monarques. Tous convenoient de cette *égalité*, *de cette liberté*, le grand secret de leurs mystères; tous ajoutoient qu'il n'y a plus de liberté, d'égalité pour un peuple qui n'est pas Souverain, qui ne fait pas lui-même ses loix; qui ne peut pas les révoquer, ou les changer; & surtout pour un peuple lié à des Monarques & à des Magistrats, qui dominent sur lui irrévocablement, qui seroient autre chose que les agens, les exécuteurs de ses volontés, & révocables à chaque instant, comme ses volontés mêmes; mais parmi ces adeptes, il étoit des Sophistes, dans qui la *liberté*, *l'égalité* se modifioient suivant leurs intérêts, leurs habitudes, leur rang ou leur fortune. Il étoit en quelque sorte des Jacobins de l'Aristocratie; des Comtes, des Marquis, des Ducs, des Chevaliers, & de riches Bourgeois. Ceux-là prétendoient bien ne rien perdre de leur fortune ou de leur rang à la nouvelle égalité; ou bien même acquérir en dépouillant le Monarque de ses droits, toute l'autorité, & l'influence dont ils l'auroient privé. Il leur falloit un Roi semblable à celui des prémiers Législateurs Jacobins, un Roi qu'ils dominassent & qui ne pût les dominer. A d'autres il falloit l'égalité de liberté dans les Grands ou les Riches, balancée par l'égalité de liberté dans les plébeïens, & dans un chef commun. C'étoit l'égalité de ces Monarchiens, qui dans la suite ont pu se

croire absous du crime de rebelles, parce que la révolte n'a pas suivi le cours qu'ils vouloient lui donner. Pour les derniers enfin, & pour les plus profonds, il ne falloit, ni Roi Constitutionnel, ni Monarchiens. Tout Roi étoit tyran, & tout tyran devoit être abattu; toute Aristocratie devoit être anéantie. Toute inégalité de titres, de rangs, de pouvoir, devoit être applanie. Ces derniers avoient seuls les arrière-secrets de la Révolution. Ils sentîrent qu'on ne pouvoit y arriver que par dégrés; qu'il falloit commencer par s'accorder sur les moyens de renverser ce qui étoit, pour attendre du tems, des circonstances, les moyens d'accomplir tout ce qu'ils vouloient faire.

Ce fut dans cet objet que Brissot, Syeys, & Condorcet proposèrent sous le nom de leur société *d'amis des Noirs*, la réunion générale de tous les adeptes, quelque pût être leur systême sur la Révolution. Il fut même convenu que l'on inviteroit à se faire inscrire, tout homme que l'on sauroit avoir avec la Cour, des différens assez sérieux pour croire qu'il pouvoit être mis au nombre des Révolutionnaires. C'est ainsi qu'ils pensèrent n'appeller qu'un homme imbu de leurs principes, en invitant à leurs assemblées Mr. le Marquis Beaupoil de St. Aulaire. L'erreur étoit grossière. Mr de Beaupoil avoit eu à se plaindre des Ministres; mais personne

ne fut mieux diſtinguer la cauſe des Rois de celle des abus & des injuſtices miniſtèrielles.

Cette erreur fut au moins heureuſe pour l'hiſtoire. Dans ce que je vais dire de cette ſociété des amis des noirs, Mr. le Marquis de Beaupoil m'a permis d'invoquer ſon témoignage. Il a même plus fait; il a bien voulu rédiger pour mon inſtruction, ce qu'il a vu lui même de cette ſociété. On chercheroit envain un garant plus digne de la confiance publique.

Suivant le vœu de ſes inſtituteurs, la ſociété des *amis des noirs* ſe compoſa de tous les *adeptes imbus des principes de la Philoſophie moderne*, preſque tous initiés aux myſtères de la Franc-Maçonnerie. Dans la multitude des Frères ſe trouvoient pluſieurs milliers de dupes, tous ardens, tous prêts à ſeconder la Révolution, & tous l'appellant par leurs vœux. Chaque membre payoit deux louis de ſouſcription, & avoit droit de prendre part aux Délibérations. Pour qu'elles fuſſent plus méditées, ils établirent un comité *régulateur*, compoſé des perſonnages ſuivans. Condorcet, Mirabeau l'ainé, Syeys, Briſſot, Carra, le Duc de la Rochefoucault, Clavieres, Pelletier de St. Fargeau, Valadi, Lafayette & quelques autres.

Quand même je n'aurois pas encore prononcé le mot de Révolution Françoiſe, le nom ſeul de ces hommes en montreroit les grands Héros. Quel peut être l'objet d'une ſociété, qui com-

mençoit par se donner pour Régulateurs, précisément tous ceux, qui dans le cours de cette Révolution se sont manifestement distingués comme ses arc-boutans? Un Condorcet d'abord, cet être dont la haine eût souri au spéctacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres, il ne pût plus sortir ni Prêtre ni Roi! Un Mirabeau qui à l'impiété, à l'ambition, à tous les crimes d'un vrai Catilina, ne laissa qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat!

Quand l'histoire voudra peindre Syeys, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jettant son venin, que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. Ainsi que Mirabeau, il étudia long-tems les Révolutions. Il lui laissa la gloire des crimes éclatans; il se réserva toutes les jouissances des scélérats obscurs, qui montrent aux brigands les forfaits à commettre, & se tapissent derrière leurs cohortes.

Avec toute l'envie d'une Révolution Philosophique, & de pouvoir la conduire en profond Politique, Brissot n'osoit encore se montrer qu'au second rang; mais il avoit déjà son plan de République; & son Philosophisme ne devoit s'effrayer des forfaits, qu'au moment où les haches dont il s'étoit servi pour abattre le trône, se tourneroient contre sa tête.

Clavière, avide & froid Agioteur, venoit du pays de Necker, vendre aux Pariſiens l'art des Révolutions, qu'il avoit exercé dans ſa patrie. Les paroles de la modération dans la bouche, alors même qu'il inſinuoit les moyens perfides & féroces, il ſembloit s'être caché derrière Syeys même, pour apprendre à former ſes élèves.

Conjurés ſous le nom des amis des Noirs.

Echappé de très près à la potence; Carra venoit punir les loix de lui avoir rendu la liberté, malgré tous ſes larcins. Il n'en jouiſſoit plus que pour blaſphêmer, en vrai énergumene, & ſon Dieu & les Rois.

Celui qui ne ſait pas ce que peut ſur un eſprit borné, l'encens des Philoſophes, s'étonnera toujours de retrouver le nom de la Rochefoucault parmi des êtres de cette eſpèce. Il falloit un plaſtron à Condorcet; tant qu'il put ſe ſervir de ce malheureux Duc, il le mena partout; aux Loges, aux Clubs, à l'Aſſemblée, il lui fit partout croire qu'il lui ſervoit de guide au chemin de la vertu. A la tête des hordes révoltées, Lafayette ſe crut ſur celui de la gloire; à côté des Sophiſtes, il ſe crut Philoſophe; le héros des halles, il ſe crut Whaſingthon. Heureux ſi ſes malheurs ont pu lui inſpirer, avec de la ſageſſe, la honte & la douleur d'avoir été ſi long-tems, le Pantin des Sophiſtes & des brigands.

Enfin à ce Conseil régulateur fut aussi appellé l'Avocat Bergasse ; & celui-ci n'avoit ni la sottise de Lafayette, ni la scélératesse de Condorcet. Mais il croyoit encore à la liberté & à l'égalité Révolutionnaires, comme il croyoit aux Somnambules, qui l'en faisoient le vrai Messie. Il s'attendoit à en jouer le role. Quand dès les premiers jours de l'Assemblée devenue Nationale, il fut chargé de faire la Constitution d'égalité, de liberté ; il fut étonné qu'on lui donnât, Mounier, & quelques autres Collègues. A lui seul il devoit rendre le peuple égal & libre, & triompher du Despotisme. Ce n'étoit pas à des talens d'ailleurs marqués, c'étoit encore moins à sa réputation de probité, c'étoit uniquement à l'éxaltation de ses idées, à son enthousiasme pour un nouvel ordre de choses, qu'il avoit dû le choix du nouveau Club. Heureusement pour lui, ce qui l'éloigna des nouveaux Législateurs, lui fit quitter aussi les conjurés. Syeys & Condorcet, Mirabeau & le reste des scélérats régulateurs n'en fûrent que plus libres.

Lorsque le Marquis de Beaupoil fut invité à se faire inscrire sur la liste de cette société, il crut de bonne foi, qu'on ne s'y occupoit que de ces questions dignes d'exercer une belle ame, des moyens à proposer au Roi, pour le soulagement des Nègres, ou même pour l'abolition de l'esclavage. Il ne fut pas long-tems à se détromper.

La liberté, l'égalité à rétablir, les droits de l'homme à rédiger, furent les premiers textes des délibérations. Les conséquences de ces prétendus droits, les plus menaçantes pour les Souverains n'y souffroient pas le plus petit doute, ou la moindre réserve.

" Malgré mon aversion marquée pour ces " fortes d'opinions, dit Mr. le Marquis de " Beaupoil, j'eus la constance d'assister aux " séances de Club Régulateur, jusqu'à ce que " j'en eus parfaitement connu l'esprit & les " projets. Je vis que tous les membres de la " *société des Noirs*, étoient aussi de toutes les " Loges Maçoniques, & spécialement de l'as- " semblée dirigée par le même esprit, sous le " nom de *Philantropes*. Je reconnus qu'il y avoit " dèslors une correspondance trés suivie avec les " sociétés de la même espèce, en Europe & en " Amérique. Dès lors on ne parloit dans ces " repaires que d'une révolution infaillible & " prochaine. " Ceux des Frères qui n'étoient pas du Comité Régulateur, y venoient apporter leur argent, & offrir leurs vœux pour le succès des grands travaux. Ensuite ils se disséminoient dans les Loges, les Clubs de toute dénomination, qui au fonds ne professoient que les mêmes principes. Le Comité Régulateur ne tranche sur toutes ces bandes de differens noms, que parce qu'il étoit composé de leurs membres les plus scélérats. "

Objets de leur Comité

" Leur grand objet connu, j'aurois pu en apprendre d'avantage ſur les moyens, & entrer dans toutes les confidences. Mon ame répugnoit à la diſſimulation, dont j'aurois eu beſoin pour reſter plus long-tems dans ce répaire de Conjurés. Plein d'indignation, je m'élevai enfin avec force, contre tous ces complots ; je demandai que mon nom fût effacé de leur liſte. Je l'effaçai moi-même, & quittai leur antre pour toujours. "

" J'aurois dû, je le ſens aujourd'hui, m'empreſſer d'informer le Gouvernement, des Dogmes, des projets de cette aſſociation ; mais dénoncer une ſociété qui m'avoit *admis à ſes myſtères*, préſentoit une idée de perfidie, que j'euſſe rejettée ſi elle m'étoit venue dans l'eſprit. Je me bornai à faire imprimer une eſpèce de contre poiſon, ſous le titre *d'unité du pouvoir Monarchique*. Je donnai quelque tems après, un ouvrage intitulé de la *République* & de la *Monarchie*, pour avertir le Roi & la Nation, du réſultat que devoit avoir la Révolution. Il n'en falloit pas tant, pour m'expoſer à toute la vengeance des Conjurés. J'ai ſu dans le tems, que dès le lendemain de mon abdication, la ſéance roula ſur les moyens de me punir de ce qu'ils appelloient trahiſon. Les conſeils étoient violens ; Mirabeau n'opina encore que pour tous les moyens de me décréditer par la calomnie, de me faire regarder comme un homme dangereux, &

ſur la foi de qui on ne pouvoit ſe repoſer. Carra & Gorſas ſe chargèrent de la commiſſion; leur plume aſſaiſonna la calomnie des diatribes les plus violentes contre moi. Quand le tems des proſcriptions fut arrivé, mon nom ſe trouva en tête de toutes les liſtes des gens à maſſacrer."

Si l'honnêtêté & la franchiſe de Mr. le Marquis de Beaupoil, ne lui permirent pas de reſter plus long-tems au milieu de ces conjurés, au moins voit-on par ces détails, qu'il les connut aſſez, pour ne plus laiſſer le moindre doute ſur le grand objet de leurs myſtères. Je crois pouvoir annoncer au public, qu'un jour viendra où les délibérations même les plus ſécrètes de ce dernier des antres de la Conjuration, ſeront dévoilées.

Quand la Révolution eut diſpenſé ſes grands Acteurs de ſe cacher ſous le nom *d'ami des Noirs*, cette ſociété parut ſupprimée. *Le Comité Régulateur* reſta, & ne fit même que s'enfoncer plus avant dans les ténèbres, pour diriger plus ſûrement tous les Clubs Pariſiens, toutes les Sections, toutes les Pétitions, toutes les Sociétés Révolutionaires, & juſqu'au Club plus ſpécialement appellé des Jacobins. Si Gobet * le trop

---

(*) Je peux bien le dire, à préſent que ce malheureux Gobet a été la victime de ſes lâches terreurs & de ſon infâme Apoſtaſie. C'eſt lui que je n'ai pas voulu nommer, dans l'hiſtoire du Clergé pen-

fameux Intrus de Paris, n'en devint pas un membre, il fut au moins bien inſtruit de ce qui s'y paſſoit, il faut même qu'il y ait été admis plus d'une fois. Il m'auroit parlé avec moins d'aſſurance de ce qui s'y tramoit, dans le tems où ce malheureux Apoſtat me demanda quelques entretiens ſecrets pour ménager ſon rétour à l'Egliſe. Je ſuis aujourd'hui perſuadé que ce ſont les terreurs de ce Comité, qui alors l'empêchèrent de tenir la parole qu'il m'avoit donnée, de réparer ſon horrible ſcandale par une rétractation publique Il ne me parloit, il eſt vrai, de ce Comité Régulateur, qu'en termes généraux, mais avec un effroi qui me faiſoit ſentir toute l'atrocité des réſolutions: " non, " vous ne ſavez pas, vous ne concevez pas,

---

dant la Révolution, *en parlant des Evêques Conſtitutionels, qui vouloient ſe rétracter. Gobet étoit à leur tête. Il me fit demander pluſieurs entretiens, & nous en eûmes trois de deux heures chacun. Tout étoit diſpoſé; le Pape avoit répondu avec toute la bonté poſſible aux promeſſes de Gobet. Sa rétractation étoit exprimée dans ſix lettres, déjà toutes prêtes, adreſſées au Pape, au Roi, à l'Archevêque, au Clergé, au Département, à la Municipalité de Paris. Mais le malheureux vouloit d'abord quitter la France, pour ſe mettre à l'abri des Jacobins. Le bruit de ſon départ ſe répandit; il eut peur. Il reſta; Robeſpierre le fit guillotiner.*

" me disoit-il alors, vous ne pourriez pas croi-
" re à quoi ils veulent en venir ; quels projets,
" quels moyens ils méditent. Vous n'avez
" encore rien vu. " Nous en étions pourtant alors au mois d'Avril de la troisième Année de la Révolution ; il s'étoit déjà passé assez d'horreurs.

Déja même avant cette époque, je connoissois un grand adepte, Franc-Maçon & Déiste consommé, mais ayant horreur du brigandage, du carnage. Il auroit désiré une Révolution Philosophique, conduite avec plus d'ordre & moins de violences. Il étoit aussi devenu membre du Comité Régulateur. Je n'oublierai pas la confidence qu'il me fit un jour, & dans laquelle j'aurois pu voir tout ce qui se tramoit dès-lors contre le Clergé, les Nobles & le Roi. Il me parla de ce Comité dans le même sens que Gobet. " J'y vais, ajouta-t-il, mais c'est avec
" horreur, & pour m'opposer à ce que leurs
" projets ont d'affreux. On saura un jour, tout
" ce qui s'y passe, tout ce que ces ames féroces
" ajoutent à la Révolution. On le saura ; mais
" c'est après ma mort. Car je n'aurai garde de
" le publier pendant ma vie. Je sais trop bien
" de quoi ils sont capables. "

Je ne suppléerai pas ici par l'imagination, aux détails que supposent ces confidences sur le Comité, désormais composé de tout ce qu'il y avoit & parmi les Maçons & parmi les Sophis-

tes, d'ennemis les plus atroces de l'Autel & du Trône; mais je dirai au moins ce que j'ai ſu par le rapport de différens adeptes, & ce qui tient le plus à l'époque de la Conſpiration, où nous a conduit ce volume.

Correſpondance du comité des Noirs.

De tous les moyens imaginés par les Régulateurs, celui qui contribua le plus à préparer le nombre prodigieux de bras dont ils avoient beſoin, fut la correſpondance avec les Loges Maçoniques, répandues dès-lors en nombre prodigieux dans toute la France. Il y en avoit plus de 150 dans Paris, à proportion autant, & même davantage dans les autres villes, dans les plus petits bourgs.

Les délibérations priſes au *Comité Régulateur* s'envoyoient au *Comité Central du Grand Orient*; de là elles partoient pour toutes les provinces, à l'adreſſe du *Vénérable*, ou Préſident de chaque Loge. Dès l'année même où le Comité Régulateur fut établi, un très grand nombre de ces Vénérables reçurent leurs inſtructions accompagnées d'une lettre, conçue en ce ſens: « auſſitôt que vous aurez reçu le paquet ci-« joint, vous en accuſerez la réception. Vous « y joindrez le ſerment d'exécuter fidellement « & ponctuellement, tous les ordres qui vous « arriveront ſous la même forme, ſans vous « mettre en peine de ſavoir de quelle main ils « partent, ni comment ils vous arrivent. Si « vous refuſez ce ſerment, ou ſi vous y man-

" quez, vous ferez regardé comme ayant
" violé celui que vous avez fait à votre entrée
" dans l'Ordre des Frères. Souvenez-vous de
" *l'Aqua Tophana* (le plus efficace des poisons)
" Souvenez-vous des poignards qui attendent
" les traîtres. "

Lettre du comité aux chefs des loges maçoniques.

C'est à peu près en ces termes qu'étoit conçue la lettre reçue par un homme jadis zélé Maçon, & par qui j'ai su que les mêmes ordres avoient été envoyés aux autres Présidens des Loges Maçoniques. Depuis près de deux ans, je suis en possession d'un mémoire qui me mettroit à même de nommer quelques uns des Vénérables, qui reçurent ces instructions, & qui les ont fidellement remplies. De ce nombre est plus spécialement le Sieur Lacoste, médecin de Montignac-le-Comte en Périgord, d'abord fondateur de la Loge établie dans cette ville, ensuite député à la seconde assemblée, & enfin votant la mort du Roi, dans la troisième. Je puis encore nommer le Sieur Gairaux, Procureur, qui n'a pas montré moins de zéle pour la Révolution. Celui-ci n'étoit point d'abord Vénérable de sa Loge, lorsque les premières instructions arrivèrent. Le paquet lui fut remis par Mr. le Chevalier de la Calprade, tenant alors le maillet, dans la Loge Maçonique de Sarlat, mais qui sentant à quoi ces premières lettres pouvoient l'engager, eut l'art de décli-

ner la commiſſion, en cédant à Gairaux ſa place de Vénérable. *

J'entre dans ces détails, parce que je prévois le beſoin que l'hiſtoire en aura, pour dévoiler une Conſpiration ſi profondément ourdie, pour expliquer ſurtout ces millions de bras, qui tous au même inſtant, ſe ſont trouvés armés pour elle, dans toutes les parties de la France.

Propagation ultérieure des Franc-Maçons.

Crainte que ces bras ne fuſſent pas encore aſſez nombreux, il entra auſſi dans les réſolutions du Comité Régulateur, d'admettre déſormais aux petits myſtères de la Franc-Maçonnerie, une claſſe d'hommes, qui depuis longtems au moins en étoit exclue ; celle des manouvriers & des artiſtes les plus groſſiers, celle

(*) *J'avois ſur cet objet, un autre mémoire que je ſuis bien fâché d'avoir égaré. C'étoit l'hiſtoire d'un Gentil-homme, qui ayant refuſé de ſuivre la Correſpondance du Comité Maçonique Central, en fut puni par celui-là même à qui il l'avoit rémiſe. Dès les premiers inſtans de la Révolution, ſignalé comme un Ariſtocrate, il fut mis en priſon. Des ordres arrivèrent pour le délivrer. Le Vénérable devenu Municipal changea l'ordre, en celui de le laiſſer ſe promener ſur une terraſſe fort élevée. La Sentinelle avoit celui de choiſir le moment pour le précipiter, & ce dernier ordre fut exécuté. Cependant le Chevalier François n'en mourut pas. Je le crois aujourd'hui en Eſpagne.*

même des gens sans aveu, des brigans. C'étoit pour ces gens-là, que les premiers mots *d'égalité & de liberté* ne devoient pas avoir besoin de l'explication des Arrière-Loges. Il étoit facile aux adeptes de leur imprimer, par ces mots seuls, tous les mouvemens révolutionaires.

Les Franc-Maçons d'un cran plus élevé dans Paris, n'aimoient point d'abord à se trouver en Loge avec de pareils Frères. Il fallut en faire venir un certain nombre des Provinces; les Faux-bourgs St. Antoine & St. Marceau furent bientôt maçonisés.

Déjà plusieurs années avant ce Comité Régulateur, les adeptes les plus instruits écrivoient que le nombre des Franc-Maçons en France, étoit *incomparablement* plus grand qu'en Angleterre, que jusqu'aux *perruquiers & aux valets*, toutes les conditions se remplissoient de ces sortes de Frères; (*V. über die alten and neuen mysterien bey Frederich Maurer*, 1782.) Ce ne sera donc pas exagérer, à l'époque où nous sommes, que de porter le nombre de ces Frères Maçons au moins à six cens mille; & nous ne sommes plus au tems où l'on pouvoit dire que dans ce nombre immense, la multitude étoit étrangère à l'objet des Arrière-adeptes. L'impiété & les déclamations des Sophistes suppléoient aux derniers mystères. Les premiers rangs aussi, vouloient leur Révolution d'égalité, de liberté. Qu'on retranche cent mille de ces Frères, qui

ne fussent pas imbus alors de ces principes, c'est tout ce que l'historien peut faire en faveur de la jeunesse restée encore fidèle à l'ancien esprit des François. Le Club Régulateur comptoit au moins dès-lors sur cinq cens mille Frères, tous pleins d'ardeur pour la Révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à s'élever au premier signal d'insurrection, & par la violence d'une première impulsion, capables d'entrainer avec eux la plus grande partie du peuple. Les Sophistes dès-lors disoient assez hautement, qu'on ne triomphe pas aisément de trois millions de bras.

Multitude & force des Franc-Maçons.

Ainsi s'étoit formée, ainsi s'organisoit successivement cette force révolutionnaire, par la persévérante application des conjurés. Les Sophistes avoient ouvert la voie à l'opinion; les antres d'une secte en tout tems ennemie du Christianisme & des Souverains, s'étoient rouverts, & dilatés; les adeptes des Arrière-Mystères s'étoient multipliés; les antiques principes d'impiété, de rebellion s'étoient identifiés dans les nouvelles Loges, avec tous ceux du moderne philosophisme. L'opinion avoit donné les cœurs; les complots, les profonds artifices, les secrètes intelligences réunissoient les bras. On n'eût jamais parlé en France de Notables, de déficit, & de Necker, ou de Briennes; Louis XIV. eût été sur le Trône; au moment où le comité *régulateur & le Club central* de la Ma-

çonnerie, eurent organisé leurs forces souteraines, Louis XIV. n'eût pas empêché la Révolution. Il auroit eu des Chefs; l'opinion en eût donné plusieurs à la révolte, & n'eût laissé aux plus fidèles, que bien peu de soldats. Au cri seul de liberté, d'égalité, il auroit vu ses legions se débander, & courir se ranger sous les drapaux des Révolutionaires. Louis XVI. n'eût pas convoqué les Etats Généraux; le Comité régulateur auroit convoqué la Convention Nationale, & cinq cent mille adeptes auroient volé aux armes pour la Convention; & le peuple séduit seroit accouru aux élections.

Philippe Duc d'Orléans, chef des Conjurés.

Tels étoient les progrès de la double Conspiration, aux approches des Etats Généraux. Les Sophistes souterrains des Franc-Maçons & les Sophistes apparens du Club d'Holbach reconnurent qu'il ne leur manquoit plus qu'un chef pour le mettre en avant, & se couvrir de son égide. Il le falloit Puissant pour appuyer tous les forfaits qu'ils avoient à commettre; il le falloit Atroce pour qu'il s'effrayât peu du nombre de victimes que devoient entrainer tous ces forfaits. Il lui falloit, non pas le génie de Cromwell, mais tous ses vices. Les Conjurés trouvèrent Philippe d'Orléans; l'Ange exterminateur l'avoit pétri pour eux.

Philippe avoit lui-même sa Conspiration, comme ils avoient la leur. Plus méchant qu'ambitieux, il eût voulu régner; mais pareil au

Démon qui veut au moins des ruines, s'il ne peut s'exalter, Philippe avoit juré de s'asseoir sur le Trône, ou de le renverser, dût il se trouver écrasé par sa chute. Depuis long-tems cet être à part dans la ligne même des scélérats, n'avoit à braver ni remords, ni honneur. Un front d'airain montroit son ame accoutumée à se jouer du mépris, de l'estime, de la haine des hommes & des Cieux. Une jeunesse passée dans la débauche, avoit blâsé son cœur. Tout jusque dans ses jeux, trahissoit la bassesse de son ame. L'artifice venoit y suppléer à la fortune, pour ajouter à ses trésors. A l'âge où l'on connoît à peine le désir d'amasser, le public l'accusoit de n'avoir appellé à ses orgies le jeune Prince de Lamballe, que pour s'assurer le plus riche héritage, en lui faisant trouver une mort prématurée dans l'excès des plaisirs; & pas un seul trait dans sa vie, qui démente l'atrocité de cette perfidie. Les années ne firent que l'en montrer capable. Tout à la fois lâche & vindicatif; ambitieux & rampant; prodigue & usurier; fier de son nom & de son rang parmi les Princes, & prêt à s'abaisser au niveau de la plus vile populace; colere & impétueux devant ses confidens, froid & dissimulé devant ceux qu'il vouloit perdre: hébété pour le bien, s'il n'y voyoit un moyen pour le mal; jamais ne méditant de plus noirs, de plus cruels projets, que lorsqu'il s'avisa de jouer l'homme bienfaisant; peu fait lui-même

pour les crimes hardis, aſſez méchant & aſſez riche, pour les vouloir & pour les payer tous; affectant la ſenſibilité, & prêt à tout ſacrifier, à voir verſer des flots de ſang, prêt à périr lui-même, pourvu qu'il fût vengé; ſon cœur étoit le gouffre de tous les vices, de toutes les paſſions. Il ne lui manquoit plus que l'occaſion, pour en faire éclore tous les forfaits. Ce monſtre étoit le chef, que l'enfer préparoit aux Conjurés.

Dans les troubles qui diviſoient la Cour & les Parlemens, Philippe s'étoit déjà ligué avec quelques Magiſtrats plus dignes de s'aſſeoir avec les Conjurés du Club Régulateur, que de ſiéger ſur le premier Tribunal du Royaume. Ils ſe ſervoient de lui, bien moins pour l'oppoſer à Briennes, que pour outrager la Majeſté Royale, juſque dans le ſanctuaire des loix. (*Hiſt. de la Conjur. du Duc d'Orlé.*) Pour la première fois, Louis XVI avoit pu ſe réſoudre à lui donner des preuves de ſon reſſentiment. Il l'avoit exilé dans ſon Chateau de Villers-Coteret; ce fut là l'étincelle qui alluma dans le cœur de Philippe d'Orléans, tous les feux de la vengeance. Il haïſſoit déjà Louis XVI, parce qu'il étoit Roi; il haïſſoit Marie Antoinette, parce qu'elle étoit Reine; il jura de les perdre; il le jura dans les tranſports de la rage & de la phrénéſie. Le calme ne revint dans ſon cœur, que pour méditer les moyens de remplir ſon

ferment. D'abord il commença par s'entourer de tout ce que la France avoit de profonds scélérats. Il appella auprès de lui, ce Laclos, dont le génie sembloit celui que l'enfer à chargé de tracer aux forfaits, leur route tortueuse & souterraine.

Mirabeau & Syeys accoururent, & il leur fut aisé de lui faire sentir les ressources que lui offroient ces Loges Maçoniques, dont il étoit déjà le Chef Honoraire. Les Démons sont bientôt tous amis, quand Il s'agit de nuire. La partie se lia dans le peu de jours que Philippe resta dans son exil. Dès-lors il n'étoit plus réduit dans les mystères, à ce qu'il plaisoit aux adeptes d'en manifester aux hommes de son rang. Au moins est-il certain que vers ce tems là, le Comité des Frères l'avoit connu assez atroce pour l'admettre aux dernières épreuves. Celle qui lui offrit dans l'antre des *Kadosch*, un Roi à poignarder, fut pour lui un essai voluptueux. Philippe, en prononçant ces paroles *haine au Culte*, *haine aux Rois*, conçut tout ce que ce ferment devoit mettre d'obstacle à ses vues ulterieures sur le Trône de Louis XVI. mais il vouloit surtout être vengé; il avoit dit: je le ferai, dussé-je y dépenser ma fortune, y perdre la vie même. La vengeance l'emporta sur l'ambition. Il consentit à n'être qu'un parjure, si la Conspiration le plaçoit sur le Trône. Il se félicita d'avoir trouvé des hom-

mes qui juroient de les renverser tous, pourvu qu'ils commençassent par celui de son Roi.

En prononçant ce vœu, une carrière immense de forfaits s'étoit ouverte devant lui; pas un seul ne l'effraya. Il lui tardoit de la parcourir toute entière. Un aveu de Brissot nous apprend que Philippe s'y fût lancé dès ce moment; mais qu'il crut voir *la Cour encore trop forte;* & ne partit alors pour l'Angleterre, que pour laisser à la Révolution le tems de se mûrir. (J'ai trouvé cet aveu dans les mémoires de Mr. le Marquis de Beaupoil, qui l'avoit entendu de la bouche de Brissot même.)

Le tems marqué d'ailleurs par les Régulateurs, n'étoit pas arrivé. Ils attendoient la convocation des Etats Généraux. Leurs insinuations, & tous leurs Clubs, & toute la tourbe de leurs écrivains, en avoient rendu le vœu presque général. Le Parlement de Paris les demandoit. La France y croyoit voir le grand moyen de sa régénération. Je n'ai pas encore dit tous les complots, toutes les sectes qui ne les appelloient, que pour en faire le tombeau de sa Monarchie & de toutes ses loix.

Dans ces complots divers, les Sophistes de l'Encyclopédie ouvrant toutes le voies à la liberté & à l'égalité des droits contre l'Autel, s'étoient précipités d'eux-mêmes, dans la haine du Trône. Les Loges ténébreuses de la Maçonnerie, les antiques mystères de l'esclave

Curbique, n'avoient fervi d'azile aux enfans de Voltaire & de Diderot, que pour y fomenter plus fecrétement toute cette haine & du Chrift & des Rois. Les Sophiftes de l'impiété & les Sophiftes de la Rebellion étoient venus mêler, confondre leurs complots dans ces mêmes Loges, ou plutôt dans ces antres déjà prêts à vomir leurs Légions d'adeptes, de brigands, d'enthoufiaftes armés pour établir leur égalité, leur liberté, par la ruine des Autels & du Trône. L'affreufe Propagande avoit & fes trefors & fes Apôtres; le Comité *Central*, le Comité *Régulateur* avoient leurs fecrètes intelligences, leur confeil & leur chef; toutes les forces de la rebellion & de l'impiété, étoient organifées. Ce n'étoit pas encore là le feul fléau qui dût éclatter fur la France, qui appellât fur elle, tous les défaftres de la Révolution.

Sous le nom d'Illuminés, étoit venue fe joindre aux Encyclopédiftes & aux Maçons, une horde de Conjurés, plus ténébreufe encore, plus habile dans l'art de tramer les complots; plus vafte en fes projets dévaftateurs; creufant plus fourdement & plus profondément les mines des volcans; ne jurant plus la haine ou des Autels chrétiens ou des Trônes des Rois, jurant tout à la fois, la haine de tout Dieu, de toute loi, de tout gouvernement, de toute fociété, de tout pacte focial; & pour ne laiffer plus, ni bafe ni prétexte au pacte focial, profcrivant & le

mien & le tien, ne connoiſſant d'égalité, de liberté, que ſur la ruine entière, abſolue, générale, univerſelle de toute propriété.

Qu'il ait pu exiſter une pareille ſecte, qu'elle ait pu devenir puiſſante, redoutable; qu'elle exiſte de nos jours, & qu'à elle ſoit dû le pire des fléaux révolutionaires, c'eſt ſans doute ce qui, pour mériter la foi de nos lecteurs, exigera toutes les preuves de l'évidence même. Elles ſeront l'objet du troiſième volume de ces mémoires.

Après avoir ainſi dévoilé ſucceſſivement, la Conſpiration des Sophiſtes de l'impiété, celle des Sophiſtes de la rebellion, & celle des Sophiſtes de l'anarchie ; il nous ſera facile d'appliquer à la Révolution Françoiſe, les déſaſtres qu'elle doit à chacune de ces conſpirations ; & de montrer enfin comment les Jacobins de toutes les claſſes, ne ſont que le monſtrueux réſultat de la triple conſpiration, & de la triple ſecte.

Fin du Second Volume.